هكذا من الأصل

LE MONDE diplomatique

OCTOBRE 1978 — N° 295 - 25e année

Prix : 6 F
Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,50$c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 100 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunis. : 600 mil.

Abonnements : voir tarif page 13.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

LA COURSE AUX PRODUCTIONS MILITAIRES

(Pages 17 à 21)

Tyrannies

Par CLAUDE JULIEN

LES régimes anachroniques ont la vie dure. S'ils subsistent si longtemps, ce n'est jamais par accident. Il n'y a pas de dictatures miraculeuses : chacune d'elles a pris naissance dans des conditions très précises, pour servir des objectifs bien définis, et n'a pu s'établir, se renforcer, survivre que par la grâce de soutiens extrêmement concrets. Que ses appuis extérieurs se montrent moins fermes et voilà que, sous les coups que lui portent ses adversaires de l'intérieur, le « régime fort » vacille. Ainsi de Somoza au Nicaragua. Le président Carter a su saisir l'occasion — elle était spectaculaire — pour rompre avec la tradition que suivirent, avec des variantes, Roosevelt, Truman, Eisenhower, Kennedy, Johnson, Nixon, Ford. Etablie grâce à Washington, c'est grâce à Washington — qui a toléré les massacres de civils — que la dictature des Somoza semble maintenant approcher de son terme.

Si petit soit le pays, le mérite du président Carter en cette affaire n'est pas mince. C'est avec une relative facilité que, voilà quelques mois, il avait pu rendre la République Dominicaine à la démocratie : parce que les intérêts américains dans ce pays sont limités, parce que le « lobby » dominicain à Washington n'est pas très puissant, parce qu'il suffisait à la Maison Blanche de demander le respect du suffrage universel. De surcroît, l'homme que désignaient les urnes est un modéré. Au Nicaragua, la tâche est plus ardue.

SI tout se déroule selon les vœux de la Maison Blanche, le successeur de Somoza sera, lui aussi, un modéré. Le président Carter doit cependant compter avec des obstacles qui n'existaient pas à Saint-Domingue : des intérêts américains (économiques et surtout stratégiques) plus considérables, un « lobby » très actif (c'est-à-dire des personnalités achetées par l'argent des Somoza), des liens étroits entre la Garde nationale et le Pentagone qui l'a formée et équipée, une volonté populaire qui s'exprime non pas par le suffrage universel mais par la violence de rue. Si le président Carter n'a pas encore gagné la partie, on voit mal ce qui pourrait le faire reculer.

Combien d'autres dictatures, dans la sphère d'influence de l'Occident, ne subsistent, elles aussi, que par leurs puissants soutiens extérieurs ? Au Nicaragua, il fallut quarante ans de résistance à l'oppression pour rendre possible le coup de force du Front sandiniste qui a déterminé la Maison Blanche à changer de cap. Combien de décennies faudra-t-il encore attendre pour que des chocs analogues convainquent Washington et Paris de retirer leur soutien aux régimes despotiques dont ces deux capitales ont fait leurs clients en Amérique latine et en Afrique ?

LA dialectique n'a sans doute jamais été aussi rudement malmenée qu'à propos des tyrannies. Tout au long de la « guerre froide », il était de bon ton de fermer les yeux sur les dictatures d'Occident pendant que l'on stigmatisait les dictatures communistes. Pour ceux qui dénoncèrent alors les guerres coloniales — ils étaient rares et on les accusait de faire le jeu du communisme — il est aujourd'hui de bon ton de se sentir coupables parce que des régimes (comme celui du Cambodge) issus de ces conflits impitoyables violent outrageusement les droits les plus sacrés. Comment ne pas comprendre ceux qui attendaient de leur anticolonialisme l'éclosion d'on ne sait quelle société socialiste ? Mais fallait-il apprécier les expéditions coloniales au nom du socialisme et du communisme auxquels elles prétendaient barrer la route ? Elles furent condamnées, ici en tout cas, au nom des démocraties sous la bannière desquelles elles étaient conduites car elles en violaient les principes et comportaient un double danger : pour les libertés dans les métropoles impériales qu'elles gangrenaient, pour les libertés futures des peuples dont les cadres politiques se durcissaient dans une trop longue lutte contre une injustifiable domination.

Le premier de ces deux dangers a heureusement pu être évité et, lorsque le second prend corps, il condamne bien sûr les hommes qui n'ont émancipé leur pays que pour le soumettre à une oppression encore plus sanglante, mais aussi les démocraties qui, par aveuglement et chauvinisme, ont refusé les compromis avec leurs adversaires les plus modérés pour ensuite laisser les plus extrêmes accéder au pouvoir.

Si les efforts du président Carter pour vider l'abcès Somoza ont un sens, c'est bien celui-ci : plus longtemps les démocraties font la sourde oreille aux revendications des peuples qu'elles contribuent à maintenir dans l'oppression, plus radicales et plus folles seront les sociétés qui naîtront un jour de tant de haines accumulées. Les Etats-Unis peuvent-ils le comprendre en Amérique latine, et la France en Afrique ?

LES ACCORDS DE CAMP DAVID

Une paix « juste et durable » ?

Ratifiés par la Knesset à une large majorité, les accords de Camp David marquent un premier pas important dans une voie semée d'embûches. Au bout de ce chemin, le Proche-Orient trouvera-t-il la paix « juste et durable » que préconisent les résolutions des Nations unies ? Les perspectives d'un règlement israélo-égyptien ont immédiatement provoqué, comme on l'avait prévu à Beyrouth dès le lendemain de Camp David, une intensification des opérations syriennes contre les quartiers maronites du Liban. Le projet d'une paix séparée, que le président Carter a pu annoncer pour une date rapprochée, constitue bien entendu une incitation à la surenchère de la part des pays qui n'ont pas été associés à l'élaboration de l'accord cadre. Et la longue période de cinq ans au terme de laquelle la Cisjordanie pourrait connaître un statut nouveau laisse la porte ouverte à d'innombrables incidents capables d'ébranler à tout moment un fragile édifice.

Le président Carter a en tout cas remporté un considérable succès personnel qui confirme l'influence croissante des Etats-Unis dans la région, alors que l'Union soviétique enregistre un nouveau recul. En proie à de croissantes difficultés intérieures, l'Egypte, quant à elle, ne disposait que d'une étroite liberté de manœuvre, mais rien pour l'instant ne peut assurer que l'assouplissement de ses positions sera compensé par une possibilité concrète d'alléger ses plus sérieux problèmes économiques et, du même coup, de relâcher les tensions sociales. Quant aux Palestiniens, affaiblis par les rudes coups qu'ils ont reçus mais aussi par leurs rivalités internes, ils ont aujourd'hui encore les plus sérieuses raisons de douter que l'espoir qu'on leur fait miroiter les conduise un jour à ce « foyer national » auquel le président Carter leur a dit qu'ils avaient droit. Le désir d'aboutir à une paix ne saurait masquer la fragilité des résultats acquis.

Le fatal déclin des positions arabes

Par SÉLIM TURQUIÉ

ONZE ans séparent la conclusion des accords de Camp David de l'adoption par le Conseil de sécurité de la fameuses résolution 242. Onze ans marqués d'une lente dégradation des positions et de la solidarité arabes, et d'un durcissement parallèle de l'attitude israélienne.

Déjà, la résolution 242 elle-même, adoptée à l'unanimité du Conseil de sécurité le 22 novembre 1967, représentait un important succès pour Israël. Avant la guerre de juin, le conflit territorial était strictement israélo-palestinien. L'hostilité arabe à l'égard de Tel-Aviv se fondait sur la solidarité avec un « peuple frère » chassé de sa patrie. En 1967, ce sont tous les pays frontaliers d'Israël, hormis le Liban, qui se trouvent physiquement associés au malheur palestinien. Ce n'est plus la seule Palestine qui est en cause, mais Gaza et le Sinaï égyptiens, Jérusalem et la Cisjordanie jordaniennes et enfin le Golan syrien. Avec la résolution 242, la communauté internationale, et notamment les Etats-Unis et l'Union soviétique, impose aux belligérants un marché apparemment simple : en contrepartie de la restitution de territoires occupés en 1967, les pays arabes doivent reconnaître Israël dans des frontières « sûres et reconnues ». Le principe de cet échange fournira la base de toutes les tentatives ultérieures de règlement. Il implique que les Etats arabes sont disposés à admettre la souveraineté d'Israël sur tous les territoires pris avant 1967. Depuis sa création, c'est la première fois qu'une telle opportunité s'ouvre à l'Etat juif. Pourtant, cette concession, fruit de la défaite arabe, ne fera guère parler d'elle.

La promesse de reconnaissance acquise, Israël va s'employer, pendant les onze années suivantes, à « digérer » un maximum de territoires et à tenter d'améliorer les conditions du marché de 1967. Il n'est donc nullement pressé de conclure, et sa position lui offre un moyen de pression considérable : le simple maintien du statu quo est déjà pour lui un avantage capital. Aux pays arabes de se démener pour trouver une issue... Et qu'ont-ils à offrir en échange de ces territoires perdus, de ce bien matériel, mesurable et exploitable ? Une reconnaissance, c'est-à-dire, outre un document signé, une modification de leur attitude, de leur comportement, de leur langage. Ils doivent opérer un choix fondé sur la conviction qu'il est impossible de battre Israël. Ce dernier a donc intérêt à se montrer intraitable. C'est aux Arabes qu'il revient de prendre l'initiative, de manœuvrer, de trouver des stratégies efficaces et, en même temps, de façon imperceptible, de modifier leurs propos, leur image... pour donner à Israël ce qu'il demande en échange des territoires perdus. Ce n'est pas une surprise si le premier accord de paix est conclu entre l'Israélien le plus dur et l'Arabe le plus souple.

Dès les premiers jour, Israël fait savoir qu'il ne considère pas que la résolution 242 lui impose un retrait de *tous* les territoires occupés, mais de certains d'entre eux seulement (1).

(Lire la suite page 12.)

(1) Il s'agit de la différence d'interprétation bien connue concernant la libération *de* ou *des* (de tous les) territoires occupés en 1967. Bien qu'elle souligne l' « *inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre* », la version anglaise officielle peut être comprise des deux façons.

Dans ce numéro :

L'élargissement de la C.E.E. *(Pages 2 et 3.)*

La contestation en R.D.A. *(Pages 4 et 5.)*

Hongrie : socialisme et liberté ? *(Reportage, pages 6 à 9.)*

DERRIÈRE LE PARAVENT DU TRONE

L'armée iranienne, garante de la dépendance

L'opposition ouverte, parfois durement réprimée par l'armée, qui ne cessait de grandir contre le régime du chah a culminé le lundi 4 septembre en un gigantesque défilé à Téhéran. Plus d'un demi-million de personnes prennent alors la rue pour exiger le départ du monarque. Déployée dans les artères de la capitale en tenue de combat, l'armée ne tire pas.

Le jeudi 7 septembre, un ordre de grève générale est donné par l'opposition ; de son côté, l'ayatollah Khomeiny, porte-parole des opposants inconditionnels du régime, lance de son exil irakien un appel « aux forces terrestres, aériennes et navales de l'Iran pour qu'elles libèrent le pays du joug des oppresseurs ». *En cortège serré, un million et demi de personnes défilent à Téhéran en scandant des slogans hostiles au chah. Stationnés aux points névralgiques de la capitale, doigts crispés sur la détente, les militaires ne tirent toujours pas. Ils sont couverts de fleurs.* « Frères ! *crient les manifestants,* ne tirez pas sur vos frères ! L'armée avec nous ! » *Ils ne tirent pas, mais ils ne « basculent » pas non plus.*

Au soir de cette immense manifestation, un cabinet de crise présidé par le monarque siège tard dans la nuit : à l'aube, la loi martiale est proclamée dans onze villes du pays — dont la capitale — pour une durée de six mois. Soudain conscients du bain de sang qui se prépare, certains militants de l'opposition lancent des appels à la prudence ; en dépit de leurs exhortations répétées, des milliers de personnes se rassemblent au petit jour pour manifester à nouveau. A 9 h 15, l'armée ouvre le feu. « Un peloton d'exécution face à des poitrines nues », *racontera un témoin de la scène. Trois mille huit cent soixante-quinze cadavres seront plus tard dénombrés par les autorités du cimetière où sont enterrées les victimes de cette journée fatidique du vendredi 8 septembre.*

Par AHMAD FAROUGHY *

DEPUIS son coup d'Etat contre Mossadegh, il y a exactement vingt-cinq ans, l'armée détenait le pouvoir *de facto*. L'imposition de la loi martiale l'a confirmée *de jure* dans ses fonctions de gardien du régime. Mais, en outre, le rôle policier qui lui est maintenant dévolu pour assurer le maintien de l'ordre impérial lui donne un pouvoir de contrôle quasi total sur les rouages de l'Etat.

D'aucuns voyaient naguère la survie du régime du chah reposer sur la fidélité de ses généraux ; depuis les événements de septembre, on est en droit de se demander si le maintien du monarque n'est pas aussi conditionné par la loyauté de sa conduite à l'égard de son armée. On disait de celle-ci qu'elle était un Etat dans l'Etat ; si les deux sont maintenant confondus, d'ici que l'armée devienne l'Etat lui-même il n'y a qu'un pas : celui que franchit allégrement la presse américaine. « *Aussi longtemps que le chah contrôle l'armée, il contrôle l'Iran* » (1).

En vérité, ce contrôle lui a été retiré il y a un quart de siècle, depuis que les assises économiques, technologiques et stratégiques de l'armée iranienne ont été progressivement placées sous la dépendance des Etats-Unis. Aujourd'hui, cette armée n'est plus qu'une extension du dispositif militaire américain, rattachée à ce dernier par d'innombrables liens organiques dont le premier est économique.

Dès le coup d'Etat de 1953, l'administration Eisenhower commence à accorder des prêts à faible taux d'intérêt au régime de Téhéran pour qu'il se dote d'armes américaines. De 1953 à 1963, plus de 600 millions de dollars lui sont ainsi versés sous forme d'aide militaire, ce qui incite le chef de l'état-major iranien à suggérer, en 1962, au sénateur Hubert Humphrey : « *Vous nous avez donné assez d'armes pour mettre le peuple à sa place, maintenant vous devriez nous en donner plus pour combattre les Russes* » (2).

Désormais, le spectre d'une hypothétique invasion soviétique de l'Iran, régulièrement évoqué par le chah, devient le prétexte dont va se servir l'exécutif américain pour justifier, devant la Chambre et le Sénat, les livraisons de matériel de guerre aux forces armées iraniennes.

(Lire la suite page 14.)

* Journaliste iranien résidant en France.

(1) *International Herald Tribune*, 16-17 septembre 1978.
(2) *New York Times*, 24 août 1962.

L'élargissement de la C.E.E.

UN MARCHÉ DE DUPES

Par ALAIN ECHEGUT

LA Communauté économique européenne a subi une importante mutation avec l'entrée, en 1972, de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande. Ce premier élargissement a sensiblement modifié les données du problème, notamment en renforçant le poids de l'Europe du Nord. Un second élargissement, cette fois-ci en direction de l'Europe du Sud, risque-t-il d'ajouter aux difficultés bien connues de la Communauté et de rompre l'équilibre délicat réalisé à neuf ? Les candidatures de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal suscitent en tout cas un vif débat qui, en France, divise aussi bien la majorité que l'opposition.

Dans son premier discours de président du Conseil de la Communauté devant le Parlement européen, le 12 janvier 1977 à Luxembourg, M. Anthony Crosland, secrétaire au Foreign Office, devait affirmer que l'élargissement serait la question la plus importante que la C.E.E. aurait à traiter dans les années à venir. Reconnaissant que l'événement soulèvera des difficultés économiques considérables, il ajoutait qu'elles seraient largement compensées par les gains politiques. Et de conclure : « *L'élargissement, c'est un investissement dans l'avenir démocratique de l'Europe.* »

Mais que veut l'Europe et où va-t-elle ? « *Les nouveaux adhérents ne seront-ils pas les visiteurs d'un soir dans un musée de fantômes ou les derniers accompagnateurs d'une Europe défunte ?* demandent MM. J.-P. Dubois et Paul Ramadier (1). *Bien sûr, il faut tout faire pour consolider la démocratie dans des pays où elle vient de poindre après des décennies d'oppression fasciste. Bien sûr, il faut aider les économies de ces pays à sortir du sous-développement. Mais l'Europe libérale ne cherche-t-elle pas plutôt, avec l'aide des bourgeoisies nationales des pays candidats, à promouvoir des débouchés pour ses productions industrielles, voire à compléter l'immense toile d'araignée que les firmes multinationales n'ont cessé de tisser sur l'Europe depuis sa naissance ? Autrement dit, ces pays et l'Europe choisissent-ils la meilleure voie pour réaliser leurs objectifs ? Ne font-ils pas plutôt un marché de dupes ?* »

Afin de répondre, il faudrait d'abord se demander pourquoi, en l'espace de quatre ans, aux trois régimes dictatoriaux en place en Grèce, au Portugal et en Espagne, ont succédé des régimes démocratiques. Cette transformation du pouvoir politique, outre ses causes internes, ne peut s'expliquer sans référence à l'évolution du capital international en Europe, en particulier à sa tendance à accroître la dépendance des pays de la « périphérie » par le biais de la libéralisation du commerce, de la division internationale du travail et de la prise de contrôle direct sur les structures industrielles. A cet égard, la dépendance qui « lie » la Grèce, le Portugal et l'Espagne aux économies des grands pays industrialisés n'est pas, à des degrés divers, de nature différente de celle que connaissent la plupart des pays en voie de développement.

Au Portugal, la mainmise des multinationales américaines et européennes (R.F.A. et Royaume-Uni), qui n'ont pas été nationalisées, est très importante dans certains secteurs : les capitaux étrangers contrôlent 50 % des industries extractives, 12 % de l'industrie alimentaire, 12 % des textiles et 28 % de l'habillement, 43 % de l'industrie du papier et de la pâte à papier, 48 % de l'industrie chimique, 81 % de l'électronique, 38 % de la construction mécanique.

On retrouve le même phénomène en Grèce, où les investissements français s'élèvent à 200 millions de dollars, occupant la deuxième place après les Etats-Unis (420 millions de dollars), et précèdent l'Allemagne de l'Ouest (95 millions), la Grande-Bretagne (50 millions) et l'Italie (26 millions). Les entreprises grecques restent cantonnées dans les secteurs traditionnels (boissons, textiles produits non ferreux), tandis que les firmes étrangères concentrent 77 % de leurs investissements dans les industries de plastique, le caoutchouc, la chimie, les raffineries, les matériels électriques, etc.

En Espagne, pour ne donner que deux exemples, le secteur de l'automobile est contrôlé à 30 % par des multinationales (surtout américaines et françaises) ; la sidérurgie à 25 %.

Dans ces conditions, entrer dans le Marché commun, pour la bourgeoisie industrielle de ces pays, c'est jouer la carte de l'ouverture de nouveaux marchés, seule capable d'assurer sa survie, fût-ce au prix d'un accroissement des inégalités sociales et régionales. Mais, pour entrer dans le Marché commun et pour bénéficier de l'abaissement des tarifs douaniers, il faut une couverture démocratique. C'est ce qu'ont bien compris la droite modérée et le patronat en Grèce et en Espagne, comme le parti socialiste au Portugal. L'entrée dans le Marché commun est alors présentée comme une garantie supplémentaire contre un retour à la dictature.

Un membre du parti communiste français, M. Paul Lespagnol, conteste ce point de vue : « *En ce qui concerne la consolidation de la démocratie* [dans ces trois pays], *si nous communistes l'appelons de tous nos vœux, nous pouvons faire remarquer que l'appartenance au Marché commun n'en est pas une garantie. Ou, si c'était le cas, il faudrait y faire adhérer tous les pays du monde. De plus, ces peuples se sont libérés du fascisme sans le concours de la C.E.E., dont la plupart des gouvernements entretinrent d'excellentes relations avec l'Espagne de Franco, le Portugal de Salazar et la Grèce des colonels* » (2).

Cependant, malgré l'interpénétration et la dépendance économiques, l'éventuelle adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne à la Communauté ne risque-t-elle pas d'accroître de nombreux déséquilibres ? D'une part, les barrières douanières actuelles assurent aux trois candidats un minimum de protection, dont la disparition accélérerait certaines évolutions, en particulier dans l'agriculture. D'autre part, l'entrée dans le Marché commun de pays dont la structure agraire est profondément différente n'aura-t-elle pas pour effet de rendre l'application de la politique agricole commune pratiquement impossible ?

Une période transitoire de dix ans ?

« *L'Espagne, la Grèce et le Portugal présentent des différences notables*, rappelle M. Charles Caporale, responsable à la Commission européenne des relations avec l'Europe méridionale. *Le poids économique et les potentialités de croissance de l'Espagne sont bien supérieurs à ceux des deux autres pays. Mais le développement économique de ces trois Etats est inférieur à celui de la Communauté actuelle ; leur présence accroîtra la part relative des régions et secteurs en difficulté dans la Communauté ; leurs structures agricoles, industrielles et sociales sont, dans une large mesure, hétérogènes à celles des neuf membres actuels. Dans ces conditions, la cohésion du Marché commun et la réalisation d'une union économique et monétaire pourraient être affectées par la disparité nouvelle que créera l'élargissement.* »

Lors du premier élargissement, il avait été décidé que l'adaptation des nouveaux adhérents à l'acquis communautaire s'effectuerait pendant une période de transition, soumise à des calendriers fixes et relativement courts. En outre, les nouveaux adhérents avaient été associés aux procédures de décision de la Communauté ainsi qu'à la coopération politique dès la signature du traité d'adhésion, et ils ont participé pleinement aux travaux de toutes les institutions aussitôt après son entrée en vigueur. Cette formule de transition avait été conçue en fonction de la situation largement comparable dans laquelle se trouvaient les Six et les Trois.

« *L'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne comporte des problèmes de transition de tout autre nature*, souligne M. Charles Caporale. *Les solutions à imaginer doivent favoriser l'intégration de pays dont chacun a un niveau de développement nettement inférieur au niveau moyen de la Communauté ; elles ne peuvent pas faire abstraction d'un effort complémentaire de reconversion des structures à l'intérieur de la Communauté actuelle et elles doivent être conçues en sorte que la Communauté élargie puisse se consolider et progresser sans ralentissement.* »

Dans le document (connu sous le nom de « *fresque* ») élaboré par la Commission de Bruxelles et qui a été transmis au Conseil le 20 avril 1978, la période de transition se décompose en trois étapes :

— *La période de négociation*. Vu l'ampleur des problèmes d'adaptation, il y a avantage à les aborder dès la période de négociation, sans pour autant retarder l'accession des pays candidats à la Communauté. Il faudrait faire en sorte que les politiques de reconversion structurelle appliquées de part et d'autre soient coordonnées sinon harmonisées dans la perspective de l'élargissement. Il faut éviter qu'après l'élargissement se trouvent amplifiés et aggravés les problèmes sectoriels ou régionaux que connaissent déjà la Communauté et souvent aussi les pays candidats.

— *La période « intérimaire »*. A partir de la signature de l'acte d'adhésion, les nouveaux adhérents seraient progressivement associés aux procédures communautaires et à la coopération politique, bien qu'ils ne jouissent encore d'aucun droit formel à cet effet.

— *La période de transition proprement dite*. La période de transition (dont le contenu serait à déterminer dans l'acte d'adhésion) ne peut manifestement pas être d'une durée inférieure à celle retenue lors du premier élargissement (cinq ans), en raison de la plus grande ampleur des adaptations nécessaires.

Selon les cas, dix ans pourraient alors constituer le maximum et cinq ans le minimum pour assurer la transition (3).

La question peut être alors posée de savoir si l'élargissement de la C.E.E. à des pays méditerranéens est une perspective *individuelle* ou *globale*. Globaliser la perspective de l'élargissement conduirait la C.E.E. à traiter les trois candidatures sur un pied d'égalité. Il est de plus utile d'envisager l'élargissement dans le cadre général de l'« approche globale méditerranéenne ». En effet, la Communauté a organisé depuis quelques années un réseau dense et diversifié de relations avec les pays du bassin méditerranéen et de l'Afrique : accords de Lomé, accords Maghreb et Machreck, accords préférentiels avec Israël, Chypre, Malte, la Yougoslavie, accords d'association et préférentiels avec les pays d'Europe méditerranéenne. Autant de liens dont la C.E.E. doit tenir compte. Ainsi, à titre d'exemple, devant un obstacle à la libre pénétration sur le marché européen des agrumes espagnols ou grecs qui concurrenceraient brutalement les productions françaises et italiennes, des quotas doivent être fixés qui seront levés à la fin de la période transitoire de l'adhésion : les négociateurs de la Commission chargés de la fixation de ces quotas devront alors connaître la politique suivie par la direction générale des relations extérieures qui applique le volet agricole des accords Maghreb ou Machreck.

Cette perspective soulève quelque appréhension sur le pourtour méditerranéen. M. Hédi Nouira, premier ministre tunisien, déclare : « *L'élargissement du Marché commun nous pose de graves problèmes. Nous ne sommes pas des protectionnistes à tous crins. Mais nous demandons que soient respectés les accords passés avec nous. Le traité de Rome a prévu que des conditions spéciales seraient proposées aux pays comme la Tunisie, l'Algérie et le Maroc en raison de leurs rapports historiques et de leurs courants d'échanges traditionnels avec la France. Si demain nous devions être considérés comme des pays tiers, cela signifierait que la Communauté aurait, de propos délibéré, supprimé les privilèges prévus par le traité* » (4).

« *Il est exact*, indique M. Pascal Fontaine, membre de l'Association française d'études pour l'Union européenne, *que les liens qui unissaient le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark étaient beaucoup plus anciens et proches que ceux qui peuvent être observés d'une part entre la Grèce et la péninsule Ibérique, d'autre part, entre l'Espagne et le Portugal, qui n'ont que peu cherché à privilégier leurs rapports. Mais ce refus de la solidarité s'explique surtout par la crainte que l'élargissement passe de dimensions purement quantitatives dans le cas d'adhésions séparées et successives à des dimensions qualitatives si les trois candidatures sont étudiées ensemble. En un mot, quand le gouvernement grec négocie avec la Commission en vue de son adhésion, l'enjeu est limité : combien de millions d'unités de compte les fonds européens devront-ils verser ? Quand les représentants grecs, portugais et espagnols sont admis autour de la même table pour négocier avec la Commission, l'enjeu devient capital : à quelle forme d'organisation européenne sont-ils prêts à adhérer et dans quelle mesure en seront-ils des soutiens actifs ?*

» *La Commission, dans le premier cas, peut s'ériger en interlocuteur puissant et bienveillant. Dans le deuxième cas, elle se doit d'adopter une attitude de défense : il y va de sa propre existence. Dans le premier cas, chaque pays candidat reste un interlocuteur extérieur qui cherche à calculer l'avantage qu'il retirera de son insertion dans un ensemble qui lui est supérieur. Dans le deuxième cas, les candidats placés ensemble devant les mêmes responsabilités sont déjà en mesure de peser sur le destin de la construction européenne.* »

A Bruxelles, cependant, une négociation globale est rejetée en raison, d'une part, de l'engagement moral que la C.E.E. a pris à l'égard de la Grèce et, d'autre part, de la nature des problèmes posés par l'Espagne.

Le différend gréco-turc

« *LA Grèce a officiellement demandé son adhésion à la Communauté le 12 juin 1975, adhésion qui était d'ailleurs formellement prévue dans l'accord d'association C.E.E.-Grèce du 9 juillet 1961*, souligne M. Stephane Stathatos, ambassadeur, délégué permanent de la Grèce à la C.E.E. *A la suite de l'avis favorable, mais cependant assorti de réserves, émis par la Commission en date du 28 janvier 1976, le Conseil s'est prononcé en faveur de la demande grecque le 3 février 1976. Les négociations d'adhésion se sont alors ouvertes officiellement le 27 juillet 1976. Elles sont actuellement dans une phase active, après une visite effectuée, le 29 janvier dernier, à Bruxelles, par notre premier ministre, M. Constantin Caramanlis, au cours de laquelle nous avons eu l'assurance qu'il n'y aurait pas de négociation globale, ni une synchronisation des adhésions au Marché commun.* »

Premier pays européen à s'associer à la C.E.E. par l'accord du 9 juillet 1961, la Grèce bénéficie depuis le 1er juillet 1968, pour la totalité de ses exportations industrielles ainsi que pour la plus grande partie de ses exportations agricoles, de la franchise douanière à l'entrée dans la Communauté. En revanche, à l'entrée en Grèce, la franchise de droit ne s'applique, depuis le 1er novembre 1974, que pour environ les deux tiers des exportations de la Communauté ; le tiers restant est régi par un calendrier de démobilisation tarifaire de vingt-deux ans. Les dispositions de l'accord d'association prévoient que l'union douanière entre la Communauté et la Grèce sera réalisée dans sa totalité en 1984.

Le degré de développement de l'économie grecque reste encore très modeste par rapport à celui de la Communauté : le PIB par habitant n'atteint même pas la moitié du niveau moyen de la C.E.E. ; il est légèrement inférieur à celui de l'Irlande ; l'agriculture grecque occupe plus du tiers de la population active (35,4 %, contre 7,9 % seulement en moyenne dans la Communauté), et l'industrie 28,2 %, soit nettement moins que la moyenne communautaire (42,3 %).

Un protocole financier entre la Communauté et la Grèce a été signé le 28 février 1977. A ce titre, une aide communautaire de 280 millions d'unités de compte (5) a été accordée à Athènes pour une période expirant le 31 octobre 1981. Cette aide a pour principal objet de permettre à la Grèce de passer du statut d'Etat associé à celui de membre à part entière.

La perspective de l'adhésion de la Grèce met en lumière le différend qui existe entre ce pays et la Turquie, autre pays associé dont l'accord avec la Communauté a également l'adhésion comme objectif final déclaré. « *Nous avons un contentieux avec la Turquie à propos de Chypre*, souligne M. Stephane Stathatos. *Lors de son passage à Bruxelles, en juin dernier, le premier ministre turc, M. Ecevit, a indiqué que son pays ne souhaitait pas l'adhésion, mais une relance de l'accord d'association. Outre le problème chypriote, notre contentieux s'étend à la délimitation du plateau continental et au contrôle de l'espace aérien. Mais si un conflit éclatait entre nos deux pays, la Communauté européenne interviendrait. Les élections législatives anticipées de novembre 1977 ont démontré la solidité de notre démocratie. La Grèce, aujourd'hui, va donner une nouvelle dimension politique à la Communauté dans la région du Proche-Orient. Et, sur le plan de la pénétration commerciale, notre pays jouera un rôle prépondérant. Nous avons, à l'heure actuelle, pour 4 milliards de dollars de contrats avec les pays arabes.* »

Les socialistes portugais ont misé sur l'Europe

AVEC le Portugal, les problèmes prennent une tournure résolument politique. M. Soares n'avait-il pas rompu son alliance avec les communistes et fait éclater le Mouvement des forces armées (M.F.A.) au nom de la vocation européenne de son pays ? « *Je me suis engagé personnellement à fond dans cette affaire et j'ai tout misé. Et le parti socialiste aussi dont le slogan était* « l'Europe avec nous ». *Nous ne pouvons plus reculer. Nous avons brûlé nos vaisseaux. Je le redis nettement pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté ni de doute : le grand projet national du parti socialiste portugais, c'est l'Europe* » (6).

La demande officielle d'adhésion du Portugal à la Communauté date du 28 mars 1977. Le 19 mai 1978, la Commission a estimé que le problème essentiel concernant la candidature portugaise est de nature économique. Avec un produit intérieur brut par habitant de l'ordre de 1 500 dollars, le Portugal se situe en effet à un niveau de développement très inférieur à la moyenne communautaire (4 600 dollars environ), et même encore très en deçà de celui de l'Irlande (2 200 dollars). En outre la balance des paiements portugaise accuse un déficit préoccupant : la dette extérieure dépasse déjà 25 % du produit national brut.

La Communauté a accordé au Portugal une aide exceptionnelle d'urgence de 180 millions d'unités de compte en 1975 ; un protocole financier signé en 1976, adjoint à l'accord C.E.E.-Portugal de 1972, a apporté à l'économie portugaise une nouvelle aide pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1978, cette fois d'un montant de 230 millions d'unités de compte. En outre, sur le plan commercial, les Neuf ont élargi les concessions qu'ils avaient accordées au Portugal en 1972. Un protocole additionnel à cet accord a été signé en 1976. Les principales dispositions dans le domaine industriel en sont les suivantes :

— entrée en franchise de droits de douane dans la C.E.E. de presque tous les produits industriels portugais dès le 1er juillet 1976, soit avant la date prévue par les accords conclus avec les pays de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange) dont le Portugal est membre.

— augmentation des plafonds annuels d'importation en franchise dans la C.E.E. des produits portugais soumis à régime spécial (ouvrages en liège, huit produits textiles, certaines catégories de papier carton).

— étalement des obligations imposées au Portugal en matière de désarmement douanier.

« *Pour le Portugal*, souligne M. Charles Caporale, *le principal problème est celui de son agriculture qui entre pour 50 % dans le déficit de sa balance des paiements. Il est donc essentiel pour ce pays de réduire, ou tout au moins d'éviter un accroissement de la part des importations agricoles dans ce déficit.*

» *Sur le plan industriel, le Portugal reste dominé par les secteurs traditionnels (alimentaire, textile, vêtements, chaussures, bois et liège), qui occupent une place importante au niveau de l'emploi et des exportations totales. Elles ne contribuent que d'une manière très faible à la valeur ajoutée. L'industrie portugaise est fortement dépendante de l'importation de matières premières, de biens intermédiaires et de biens d'équipements. Le Portugal ne dispose pas de produits énergétiques ; il dispose en revanche de certaines richesses minières (minerais de fer, pyrite, métaux non ferreux, etc.), qui sont toutefois encore insuffisamment exploitées. Il doit recourir dans une large mesure à la technologie étrangère.*

» *En conclusion, on peut dire que sur le plan industriel, l'adhésion du Portugal pose à la Communauté des problèmes relativement limités.* »

Cependant, les strictes conditions d'austérité imposées au Portugal par le Fonds monétaire international (pour l'obtention d'un prêt de 750 millions de dollars) font peser sur ce pays une menace de déstabilisation politique, comme l'indique M. Mario Soares : « *Tous les partis, tous les Portugais, doivent comprendre comme un impératif national la principale recommandation du F.M.I. de réduire d'un tiers le déficit de la balance des paiements qui, en 1977, a atteint 1,5 milliard de dollars. Nous ne pouvons pas, par nous-mêmes, compenser un tel déficit qui gêne nos chances de développement. Tout le monde en convient. Mais nous doutons que les recettes classiques du F.M.I. (...) soient applicables sans pondération au Portugal. Nous n'en discutons pas le principe, mais l'ordre de grandeur et le rythme d'application. La stabilité politique acquise depuis deux ans a aussi une valeur économique* » (7).

Aborder le problème de l'adhésion de l'Espagne, c'est ouvrir en premier lieu le lourd dossier des productions agricoles méditerranéennes.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Montpellier, le 9 juin dernier, M. André Lajoinie, membre du bureau politique, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, indique : « *Le gouvernement* [français] *qui s'est vu refuser à Bruxelles un certain nombre de mesures dans le domaine agricole, n'en accepte pas moins le processus d'élargissement, alors qu'il prétendait faire de ces mesures des préalables à l'élargissement. Ses projets de reconversion du vignoble, c'est-à-dire d'arrachage, ne servent qu'à préparer cet élargissement et à faire place aux importations étrangères de vin. Aucun impératif de prétendue « grande politique » ne nous fera accepter qu'on condamne à la misère des dizaines de milliers de familles ouvrières et paysannes, des régions entières déjà très touchées par la crise.* »

Le 8 juillet, dans un meeting à Salon-de-Provence, le président du R.P.R., M. Jacques Chirac, déclare : « *Comment peut-on sérieusement envisager que l'Espagne puisse entrer dans le Marché commun sans créer une perturbation profonde et probablement définitive des structures de production agricole de la France du Sud ? C'est impossible !* ». Enfin, dans une note envoyée, début juillet, aux membres du bureau exécutif du parti socialiste, à propos du projet de programme électoral de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, le député de l'Aude, membre de la minorité (CERES), M. Pierre

(1) Revue *Faire*, juillet 1977.
(2) *France nouvelle* du 10 juillet 1978.
(3) Il est vrai que le traité de Rome (art. 8 C.E.E.) a prévu une période de transition de douze ans. Cette comparaison n'est pas contraignante. Les dispositions citées avaient un caractère expérimental. En réalité, la période a pu être raccourcie, et beaucoup de clauses dictées par la prudence aux négociateurs des traités de Rome n'ont finalement pas été nécessaires — et parfois sont restées inemployées.
(4) Interview publiée par *le Matin de Paris* des 15 et 16 juillet 1978.
(5) U.C.E. : unités de compte européennes (équivalentes à la valeur or du dollar avant sa dévaluation de 1971), de l'ordre de 5,5 F.
(6) Interview publiée par *le Monde* du 8 mars 1977.
(7) Interview publiée par *le Monde* du 14 avril 1978.

à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal

POUR L'EUROPE DU SUD ?

Guidoni, écrit : « *Les conditions qui permettraient que se concrétise l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne sans que les régions méditerranéennes de l'actuelle Communauté aient à en souffrir doivent être rappelées, précisées, présentées comme un préalable à notre accord de principe sur l'adhésion de ces pays. Cela est notamment essentiel en matière agricole et viticole.* »

Dans un dossier préparé pour le gouvernement français, M. François Desoushes, chargé de mission auprès du directeur de production du ministère de l'agriculture, résume la situation : « *En dehors de tout élargissement, il existe actuellement un problème sérieux pour les productions méditerranéennes. La moitié de la production française de vin est fournie par les sept départements du Midi. Ces productions sont fortement consommatrices de main-d'œuvre. Elles sont donc génératrices d'emplois et ont de forts effets induits en matière de revenus. Ainsi, dans le département des Pyrénées-Orientales, contigu à la frontière espagnole, cinq produits (vins, pêches, abricots, salades et tomates) représentent à eux seuls plus de 85 % du produit départemental agricole et le revenu tiré de l'agriculture est estimé à 40 % des revenus départementaux.*

» *L'économie de ces régions, reposant essentiellement sur les fruits, les légumes et le vin, est vulnérable du fait principalement du climat. Les rendements annuels de ces productions sont très irréguliers. Et les producteurs ont néanmoins à faire face, chaque année, à des amortissements particulièrement lourds. (...) Enfin, dernière contrainte majeure pour certaine de ces productions : la périssabilité des produits qui rend très difficile l'organisation des marchés.* »

Faisant suite à celles de la Grèce et du Portugal, l'adhésion de l'Espagne fera basculer un certain nombre de marches vers des situations structurellement excédentaires par rapport aux approvisionnements actuels de la Communauté. La production grecque de tomates (concentrés) et de pêches avait déjà soulevé quelques inquiétudes. Avec l'Espagne, le problème agricole prend une autre dimension, puisque la production espagnole représente : pêches : 18 %, abricots : 55 %, artichauts : 33 %, asperges : 32 %, laitues : 44 %, melons : 60 %, vins : 25 %, par rapport à certaines productions de la C.E.E. actuelle.

Les principes de l'adaptation à accomplir concernent, d'un côté la *Communauté* et, de l'autre, *l'Espagne* ; selon M. François Desoushes, sur le plan *communautaire*, il faut :

— améliorer la protection des marchés communautaires. Les systèmes des prix de référence et des prix minima devraient être *renforcés* (en prenant davantage en compte l'évolution des prix de revient dans la Communauté et non celle des seuls prix mondiaux) et *étendus* (en fixant les prix de référence pour les produits qui n'en bénéficient pas) ;

— tempérer la liberté des échanges intra-communautaires ;

— assurer une meilleure maitrise de l'offre : il faut prévoir une programmation *indicative dans* le temps des productions concurrentes entre les principaux pays concernés (Grèce, *France, Italie, Espagne*) afin que les calendriers de production soient complémentaires ; étendre aux futurs *Etats membres* des *interdictions* de plantation et des disciplines de production décidées dans le secteur de la vigne ; *encourager* les *efforts* d'organisation de la production et de la commercialisation.

Du côté de Madrid, deux types de mesures sont attendues :

— en premier lieu, le gouvernement devrait viser à stabiliser à son niveau actuel le potentiel de production espagnol. Au-delà du « *geste* » que cela *constituerait* à l'égard de la Communauté, cette attitude est de l'intérêt de l'Espagne, puisque celle-ci *devrait* plus tard *contribuer financièrement* à la résorption des excédents qu'elle aurait provoqués.

— en second *lieu*, *l'adhésion* de l'Espagne entrainera l'ouverture des frontières espagnoles aux produits agricoles de la Communauté. La « préférence » des Espagnols pour la Communauté devrait s'exprimer dès à présent par une modification de certains courants d'échanges, notamment dans le secteur des céréales : en 1975, 97 % des importations de blé provenaient des Etats-Unis, tout comme 75 % des importations de maïs.

« *En conclusion*, indique M. François Desoushes, *il ne s'agit pas de refuser aux Espagnols les avantages que l'adhésion peut leur apporter, mais de faire en sorte que, dans la Communauté, la concurrence joue progressivement et à armes égales.* »

Le problème agricole n'est pas le seul qui soit soulevé par la demande d'adhésion de l'Espagne. Un contentieux s'est accumulé entre la Communauté et l'Espagne depuis l'application de l'accord préférentiel du 23 juin 1970. Dans la situation actuelle, il correspond à un profond déséquilibre des concessions consenties de part et d'autre. « *Non seulement l'Espagne n'est plus le pays en voie de développement qu'une Communauté prospère se devait d'aider*, souligne M. Régis Astier, directeur des relations internationales au C.N.P.F., *puisqu'elle est devenue la dixième puissance économique mondiale, mais les conditions de production y sont bien plus favorables que dans la C.E.E. (faibles coûts de main-d'œuvre, fiscalité avantageuse, importantes aides à l'exportation) ce qui, ajouté à la disparité des droits de douane (forte protection à l'entrée de l'Espagne, élément protecteur pratiquement nul à l'entrée de la C.E.E.), ainsi qu'à l'existence d'importants obstacles non tarifaires à l'entrée en Espagne, provoque au détriment des industries de la Communauté des distorsions de concurrence qui sont aujourd'hui de moins en moins tolérables.*

» *Les professions sont unanimes à réclamer une révision fondamentale de l'accord C.E.E.-Espagne dans le sens de l'équité, c'est-à-dire la suppression le plus rapidement possible du déséquilibre actuel dans les conditions d'échange commercial entre la C.E.E. et l'Espagne, lesquelles pénalisent à l'excès les industries françaises. Il faut noter que le déficit commercial de la France par rapport à l'Espagne s'est accru, en 1977, pour atteindre 1 534 millions de francs.* »

Dans l'immédiat, cependant, la négociation d'un nouvel accord, qui devait être valable à compter du 1er janvier 1978, ainsi qu'il était convenu de part et d'autre, est dans l'impasse. L'Espagne a déposé officiellement, le 28 juillet 1977, sa demande d'adhésion à la Communauté ; le Conseil a accusé réception de cette demande, le 20 septembre 1977, et demandé à la Commission de formuler un avis.

Un coût financier élevé

TOUT le monde est conscient, dans la Communauté, que le coût financier de l'adhésion *de la Grèce, du* Portugal et de l'Espagne risque d'être particulièrement élevé. Il est bien évident que l'état actuel de développement des pays candidats requerra obligatoirement en leur faveur l'aide financière de la Communauté, et plus particulièrement celle de ses membres les plus riches. Cela se rattache d'ailleurs à *la conception traditionnelle* de la Commission qui considère que le rapprochement politique dans la Communauté suppose un transfert de ressources des économies les plus prospères vers celles qui le sont moins. Un tel transfert doit s'effectuer, selon la Commission, non seulement à travers le FEDER, le fonds social, le FEOGA (8), mais même à travers le budget communautaire, c'est-à-dire avec un effet économique général au niveau de la Communauté *dans son* ensemble.

Le coût annuel d'un élargissement de la Communauté aux trois pays candidats est évalué à 1,5 milliard d'unités de compte dans le rapport publié en mai 1977 par le groupe administration-profession réuni sous les auspices du ministère de l'agriculture français. Dans son avis de janvier 1976 sur la demande d'adhésion de la Grèce, la Commission a chiffré à 453 millions d'unités de compte le coût de la seule entrée de ce pays dans le Marché commun.

En raison de l'ampleur prévisible des conséquences budgétaires de l'adhésion des deux autres pays candidats, la Commission a suggéré la création d'une sorte de *fonds spécial nouveau* qui devrait être doté très fortement aux fins de faciliter le processus d'élargissement : un tel fonds pourrait alors, selon elle, intervenir à la fois en faveur des trois nouveaux Etats membres (pour leur développement économique) et des régions méditerranéennes de la Communauté (soutien de l'agriculture méditerranéenne en *Italie* et en France). Cette suggestion de la Commission n'a jusqu'à présent pas été retenue.

Alors que, dès l'origine, certains considéraient que la « petite Europe » était l'œuvre d'une internationale catholique (9) à laquelle le Vatican avait apporté son soutien, l'Europe des Neuf est devenue un ensemble à majorité protestante et d'inspiration dominante anglo-saxonne. L'adhésion des trois nouveaux candidats modifierait cette tendance et donnerait à l'Europe élargie une configuration plus équilibrée : on pourrait schématiquement distinguer l'Europe du Sud composée de cinq pays (France, Italie, Grèce, Portugal, Espagne) peuplée de 162 millions d'habitants et l'Europe du Nord (sept pays) forte de 150 millions d'habitants.

Ce souci de rééquilibrage de la Communauté vers le Sud ne fait pas l'unanimité.

Du côté des groupes socio-professionnels, la *prudence* règne. « *Nous constatons*, souligne M. Bernard Sassen, secrétaire général de l'UNICE (Union des industries de la Communauté européenne), *que la Commision européenne souhaite donner une suite favorable au désir des trois pays d'entrer dans la C.E.E. Mais un élargissement ne doit conduire ni à affaiblir la Communauté ni à la transformer en une simple union douanière. Il faut, au contraire, que les Etats membres préservent les buts d'intégration de la Communauté et renforcent sa cohésion. (...) Enfin, il faut éviter que l'élargissement de la Communauté ne conduise au développement du protectionnisme. Si la Communauté ne peut maintenir des avantages accordés à certains groupes de pays tiers, elle devra leur offrir une compensation adéquate.* »

M. Swen Eric Sterner, secrétaire général de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) indique : « *Lors de notre second congrès, qui s'est tenu en avril 1976 à Londres, dans une résolution sur la démocratie et la liberté, nous avons dit que la Grèce devait entrer dans la Communauté. En ce qui concerne le Portugal et l'Espagne, nous n'avions pas arrêté notre position. Depuis cette date, nous avons eu des rencontres informelles avec les représentants de la Commission et avec les syndicats de ces trois pays. Nous avons pris connaissance de la « fresque » établie par la Commission. Celle-ci traite des problèmes sociaux en trois paragraphes. C'est pour cela que nous demandons à être intégrés à la discussion, comme partenaire à part entière.* »

Avec les partis politiques, le débat prend une autre tournure. Au sein des partis conservateurs européens, seul le R.P.R. s'est montré résolument hostile à l'élargissement. « *Un premier élargissement a eu lieu avec l'admission de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark*, souligne M. Jacques Chirac. *Depuis, on observe un blocage complet de la Communauté. Alors, si demain arrivaient quatre Etats nouveaux : l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie, nous aboutirions à une paralysie totale du système. Ce serait la fin de toute nos ambitions européennes* (10). »

Dans la famille communiste, les divergences sont sérieuses. M. Gorgio Amendola, président du groupe communiste et apparenté, a déclaré au Parlement européen : « *Nous, communistes italiens, avons déjà pris position depuis longtemps en faveur de l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. et nous nous sommes déclarés prêts à donner immédiatement suite aux demandes d'adhésion de ces pays. Avant tout, pour des raisons politiques. La position de la Communauté, si elle a aidé ces pays à retrouver la voie de la liberté, nous oblige désormais à maintenir notre soutien au moment où ces pays se voient confrontés au grave problème de l'élimination des bases du fascisme et nous, en Italie, savons que cette action est difficile, longue et pleine d'embûches* » (11).

« *Il est certain*, reconnaît M. Gérard Laprat, secrétaire du groupe parti communiste français au Parlement européen, *que nous n'avons pas la même position que nos camarades italiens sur le problème de l'élargissement. Mais des réunions mixtes P.C.F.-P.C.I. ont lieu pour examiner les différents problèmes.* »

Si les communistes espagnols soutiennent les efforts entrepris par le gouvernement de Madrid pour intégrer la Communauté européenne, au Portugal le parti communiste reste farouchement hostile. Lors du cinquante-sixième anniversaire de la création du parti communiste portugais, célébré à Lisbonne en mars 1977, le secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, estimait que « *l'adhésion du Portugal au Marché commun serait un désastre pour l'économie portugaise* ».

Chez les socialistes, l'unanimité est acquise à une exception près. Le document publié le 23 juin 1978, à la suite de la réunion, à Bruxelles, des dirigeants des partis socialistes de la Communauté européenne est sans équivoque : « *Les socialistes se félicitent du rétablissement de la démocratie en Espagne, en Grèce et au Portugal et soutiennent fermement l'adhésion de ces pays à la Communauté. Nous sommes conscients que les structures économiques et sociales et la nature des produits rendent nécessaires des modalités d'application, et un échéancier de périodes transitoires approprié, afin de respecter les intérêts légitimes de tous.* » Seul donc, le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) reste hostile à l'intégration, comme l'explique M. Andreas G. Papandréou : « *L'adhésion de la Grèce à la C.E.E. va achever de donner à son économie un caractère complémentaire et périphérique. Elle va achever l'intégration de la Grèce dans l'orbite du capitalisme mondial. Là réside l'objectif véritable de ceux qui poussent à l'adhésion de ce pays à la C.E.E. Il est dommage que l'on n'ait toujours pas compris que le conflit décisif, la forme dominante de la lutte des classes à notre époque est le conflit entre les centres métropolitains et la périphérie, le conflit entre l'impérialisme et les forces de libération nationale. Le changement viendra historiquement du Sud. C'est pour cela que nous prenons position contre l'adhésion à la C.E.E.* ». (12).

« *Pour les socialistes français, cet élargissement présente des avantages non négligeables*, souligne M. Gérard Fuchs, rapporteur spécial chargé des problèmes du Parlement européen, au parti socialiste : *consolidation de la nature démocratique des régimes des pays candidats et, surtout, entrée dans la C.E.E. de pays à structures politiques voisines des structures françaises (avec en particulier d'importants partis communistes), ce qui permettrait un meilleur équilibre entre certaines visions des pays du nord et du sud de la Communauté actuelle. Cet aspect des choses ne saurait conduire pour autant à adopter la perspective d'une Europe du Sud ou d'un bloc méditerranéen conçus comme alternatives à la C.E.E. De tels objectifs n'ont pas de fondements économiques, et leurs bases politiques elles-mêmes révèlent aujourd'hui leur fragilité.* »

Redéfinir les relations avec les États-Unis

LA crise politique et économique engendrée par la mutation du capitalisme mondial a fait de l'Europe du Sud un maillon faible dans la chaîne des pays capitalistes.

Sur le plan commercial, l'importance quantitative des Etats-Unis décroit au profit de la R.F.A. qui s'affirme comme le pôle commercial dominant. Sur le plan technologique et industriel, le modèle d'industrialisation de ces pays obéit aux nouvelles lois capitalistes de *la division internationale du travail* : il devient un modèle de « sous-traitance internationale ».

La drachme, l'escudo, la peseta n'ont guère de poids sur le marché des changes internationaux. Cette dégradation *accélérée de la situation* monétaire des pays d'Europe du Sud recouvre en fait l'existence d'une zone d'*inflation* rapide due à trois séries d'éléments : les inégalités sociales fantastiques et ressenties comme telles *qui déterminent une course incessante* salaires-prix-profits ; les coûts sociaux énormes de la liquidation du secteur agricole *et de sa réorganisation sur le* modèle capitaliste, que paie le consommateur ; le coût de la liquidation du secteur précapitaliste de l'industrie de ces pays, directement financé par les travailleurs, soit par la fiscalité, soit par l'inflation.

Malgré cet état de domination, l'Europe du Sud n'est pas dépourvue d'atouts, dus en particulier à la marge de croissance dont elle dispose. La crise n'efface pas ces atouts ni les moyens de pression dont l'Europe méridionale dispose à l'égard de l'Europe du Nord. Le capitalisme nord-européen ne pourrait supporter une crise trop grave dans ces pays, qui les jetterait dans le protectionnisme, et il sait donc que sa domination ne peut dépasser certaines limites.

« *On peut néanmoins se demander*, indiquent MM. J.-P. Dubois et Paul Ramadier, *si l'élargissement n'est pas l'occasion pour la gauche de se poser deux types de questions. Comment aider les trois pays candidats à trouver pour leurs produits agricoles des débouchés sur le marché communautaire ? Comment soutenir les politiques industrielles nationales de ces pays ?*

» *Pour aider les pays candidats (...), il faudra d'une manière ou d'une autre faire sauter le seul « verrou » dont disposent les Neuf pour empêcher l'entrée dans le Marché commun des productions gênantes de ces pays : la protection commerciale.*

» *Si, dans le secteur industriel, on accepte de faire sauter ce « verrou », on doit en même temps opposer à la « rationalisation » industrielle des firmes multinationales une série de mesures susceptibles d'influencer l'orientation des subventions à accorder aux entreprises privées et publiques. Cela présuppose une série de choix minima sur la répartition du travail et la protection à l'intérieur de la C.E.E., sur la politique de préférences et les discriminations à l'égard de l'extérieur et enfin sur les mécanismes à mettre en place pour appliquer ces priorités. Il ne faut pas se leurrer : les réticences des Etats-Unis et de leurs alliés objectifs dans la Communauté ne permettront pas que ces choix s'appliquent à l'ensemble de la Communauté.* »

Poser le problème en ces termes, c'est forcer l'Europe à entamer son propre dialogue Nord-Sud et, à l'évidence, à définir de nouvelles relations avec les Etats-Unis.

ALAIN ECHEGUT.

(8) Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour objet d'atténuer les déséquilibres régionaux dans la Communauté, notamment lorsqu'ils résultent d'une prédominance agricole, de mutations industrielles et d'un sous-emploi structurel. La dotation totale du Fonds pour les trois premières années (1975-1977) a été fixée à 1,3 milliard d'unités de compte européennes, soit environ 7,2 milliards de francs. Le Fonds social européen (F.S.E.) est le principal instrument de la politique communautaire de l'emploi. FEOGA : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

(9) Les trois hommes politiques qui ont eu la responsabilité de la création de la CECA en 1950 étaient démocrates-chrétiens : M. Schuman, A. de Gasperi, K. Adenauer.

(10) Discours prononcé le 1er juillet 1978 à Castelnaudary.

(11) Déclaration faite à la séance du 12 octobre 1977.

(12) *Le Monde diplomatique*, novembre 1977.

Dénonciations de l'arbitraire

La contestation

Par RENÉ WINTZEN *

TROIS événements ont attiré l'attention sur l'existence d'une opposition en République démocratique allemande (R.D.A.) et sur la répression dont elle fait l'objet. Le premier fut, en novembre 1976, le bannissement du poète Wolf Biermann ; le deuxième, la publication, les 2 et 9 janvier 1978 par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, d'un violent manifeste contre les dirigeants de la R.D.A. dû à une organisation qui a pris le nom de « Ligue des communistes démocrates d'Allemagne » ; le troisième, l'arrestation, en août 1977, de Rudolf Bahro et sa condamnation, en juillet 1978, à huit années d'emprisonnement.

L'existence d'une opposition en R.D.A. n'est pas un phénomène nouveau. Cette opposition s'est manifestée en maintes occasions depuis la fondation de la R.D.A., en 1949, et sous des formes diverses allant du « ras-le-bol », à la grève, en passant par l'émeute et la révolte (en particulier, celle des ouvriers en 1953), sans parler du passage à l'Ouest de milliers de cadres, de techniciens de l'industrie et de l'économie. Cet exode massif obligea les autorités de la R.D.A. à construire, le 13 août 1961, le mur de Berlin qui fut prolongé, tout le long de la frontière entre les deux Allemagnes, par un réseau de fils de fer barbelés, de champs de mines, de miradors, seul moyen de mettre fin à une hémorragie catastrophique à la fois au plan matériel et au plan psychologique. Les troubles à Poznan, en octobre 1956, le soulèvement de la Hongrie la même année, le « printemps de Prague » en 1968 écrasé par les troupes du pacte de Varsovie comprenant des éléments de l'armée populaire allemande, agitèrent les consciences, provoquèrent des interrogations, voire des mises en cause. Le philosophe Ernst Bloch souligna pour la condamner la contradiction existant entre la théorie et la pratique. Il affirma : « *Nous n'avons pas d'assurance, nous n'avons que l'espérance.* » Wolfgang Harich, disciple de Georg Lukacs, conçut une plate-forme politique conduisant au socialisme, mais par des voies propres aux Allemands. Déjà, la contestation des intellectuels faisait peur aux dirigeants : Bloch fut condamné au silence, avant de pouvoir quitter la R.D.A. en 1961 ; Wolfgang Harich, traduit devant les tribunaux, devra subir dix ans de réclusion, ainsi que plusieurs de ses collègues. Quant au physicien Robert Havemann, curieusement, il n'est pas inquiété. Son tour viendra plus tard.

Dans le même temps, de très nombreux intellectuels et artistes sollicitent et obtiennent l'autorisation de quitter la R.D.A., après avoir été soumis à de longues tracasseries administratives et au contrôle constant de la police d'Etat ; parmi eux Hans Mayer, Christa Reinig, Harmut Lange, Manfred Bieler, Peter Huchel.

La R.F.A., pays d'accueil, n'ignore rien des conditions faites aux opposants en R.D.A. et de la répression dont ces derniers font l'objet. Les deux Allemagnes existent et *coexistent*. Elles ont même signé, le 21 décembre 1972, un traité, dit fondamental, reconnaissant à chacune une identité propre qui s'est vue traduite par l'admission de l'une et de l'autre aux Nations unies un an plus tard. Les échanges interallemands, au niveau des personnes, se sont depuis sensiblement améliorés, de même que les structures techniques et administratives permettant les échanges entre les deux Etats (liaisons postales, télécommunications, réseau routier et ferroviaire) ont été assouplies. Les relations entre les deux Allemagnes, malgré des difficultés de parcours et des accrocs pratiquement inévitables, sont, quoi qu'on en dise, de plus en plus satisfaisantes ; les échanges économiques, diplomatiques et structurels le prouvent. Au point que l'on peut s'interroger : ces deux Etats allemands, si différents par leur nature et leur idéologie, bien que se déclarant frères ennemis, ne sont-ils pas frères avant *tout* ? Comment expliquer autrement l'*Ostpolitik* de Willy Brandt, d'Egon Bahr, d'Herbert Wehner et de la social-démocratie, qui, tout en se détournant d'un régime totalitaire, accepte le dialogue et souhaite le *renforcer* ? Les affaires d'espionnage entre les deux Allemagnes, le rôle des groupuscules communistes en R.F.A. et le soutien que la R.D.A. leur apporte signifient peu de choses, en définitive, dans la relation entre les deux pays : là n'est pas l'essentiel. S'il en était autrement, rachèterait-on des prisonniers « politiques » en R.D.A. pour la somme de 50 000 ou 100 000 DM, chiffre qui varie selon la qualification de la personne faisant l'objet du troc, l'intellectuel étant payé au prix fort ?

L'exil ou le suicide

UNE dernière remarque apparaît comme une évidence malgré le réflexe de bonne conscience qui est celui de la majorité des Allemands à l'Ouest : ne rachètent-ils pas des prisonniers politiques, n'échangent-ils pas des espions et n'accueillent-ils pas chez eux les hommes et les femmes qui, à l'Est, ont déplu au point d'être obligés de s'exiler ? C'est cette bonne conscience qui leur permet également d'inviter leurs concitoyens mécontents soit à accepter leur sort dans la société capitaliste libérale qu'ils combattent, soit, pour dire les choses crûment, à aller voir « ailleurs » ce qui les attend. Terre d'accueil, la R.F.A. est bien aussi une terre d'exil pour la plupart de ceux qui doivent quitter l'Allemagne de l'Est. Communistes convaincus, ayant lutté pendant de longues années pour la victoire du socialisme contre le totalitarisme, la bureaucratie, les appareils, ayant dénoncé comme intolérable la tutelle de l'U.R.S.S., rejetés en définitive par les leurs, ils sont des étrangers en Allemagne de l'Ouest. Des étrangers privilégiés, certes, parce qu'ils parlent la même langue que leurs hôtes, parce qu'ils partagent avec eux une longue histoire, parce qu'ils peuvent y exercer sans contrainte leur métier. Mais ils savent où se trouve maintenant pour eux un nouveau danger : ne pas servir d'alibi à une politique à laquelle ils n'ont pas souscrit, ne pas devenir les instruments, même involontaires, d'une tactique antisocialiste. Beaucoup ont laissé à l'Est des membres de leur famille. Leur position est des plus inconfortable, et les pressions qu'ils subissent, venant tant de la gauche que de la droite, sont de plus en plus grossières.

Il convient ici de dissiper un malentendu. L'exil en Allemagne de l'Ouest ne ressemble pas, quoi qu'on en dise dans certains milieux de l'opposition, à celui qu'ont connu, du fait du III[e] Reich, les intellectuels qui, pour des raisons raciales ou politiques, durent quitter l'Allemagne en 1933. Les conditions ne sont plus les mêmes. Personnes n'est mort de faim, personne ne mourra de faim. Personne ne s'est suicidé, personne ne se suicidera. Il n'en a pas été de même, hélas ! si l'on se reporte à une histoire récente. Lorsqu'il y a suicide aujourd'hui, il se pratique sur place (1).

La R.D.A. se présente actuellement comme un Etat policier, dont la population est embrigadée ou fortement soumise à surveillance ; les prisons sont pleines d'opposants (cinq mille à six mille personnes) et le régime de détention y serait particulièrement sévère, la violence étant un moyen couramment utilisé pour briser la volonté des délinquants. Depuis les accords d'Helsinki, plus de deux cent mille Allemands de l'Est ont réclamé l'application des droits de l'homme dans leur pays, ainsi que l'autorisation administrative de circuler librement hors de leurs frontières. Certains, depuis, sont en prison.

Dans le même temps, l'économie de la R.D.A. doit faire face à de graves difficultés : les matières premières qu'elle importe coûtent cher. La facture du pétrole a augmenté de 150 % (de 1976 à 1978). Le produit national, de son côté, ne croît pas selon les objectifs fixés (3,7 % au lieu de 5,5 % en 1976). La R.D.A. continue à s'endetter : elle doit plus de 12 milliards de marks aux puissances occidentales. Une planification bureaucratique écrasante et les exigences soviétiques en machines-outils, instruments de précision, en électronique et en produits textiles font que cette économie est incapable de satisfaire aux besoins essentiels d'une population pourtant courageuse, disciplinée dans son ensemble, héritière d'une longue tradition industrielle.

* Rédacteur en chef de la revue *Documents* spécialisée dans l'étude des problèmes allemands, Paris.

(1) Allusion aux suicides de trois pasteurs de la R.D.A. ayant mis fin à leurs jours en août et septembre derniers par le feu ou la pendaison.

— «L'HOMME DE MARBRE» OU LA TRAGÉDIE DES STAKHANOVISTES —

Une contribution au débat sur l'eurocommunisme

Depuis 1962, Andrzej Wajda, metteur en scène polonais, auteur notamment de Canal, Cendres et Diamants, la Terre de la Grande Promesse, souhaitait tourner un film évoquant la période des grandes illusions de la construction du socialisme. Il n'est parvenu à le réaliser (moyennant quelques modifications) qu'en 1976 après tellement de difficultés qu'il a décidé d'en consigner certaines dans le film lui-même (1).

En intégrant dans un récit très « déconstruit » des séquences de véritables documentaires de propagande, Wajda expose les problèmes rencontrés par une jeune étudiante de cinéma pour réaliser un film de fin d'études sur la vie d'un stakhanoviste exemplaire, Birkut, maçon héroïque qui posait trente mille briques en une journée. Pour la première fois dans les pays de l'Est européen, un cinéaste se penche, avec humour et lucidité, sur les temps staliniens. Le film en a subi les conséquences et a même été un temps interdit à l'exportation.

Réflexion sur la création cinématographique autant que sur la complexité du phénomène stalinien, l'Homme de marbre s'impose comme un des grands chefs-d'œuvre du cinéma ; Andrzej Wajda souligne ci-dessous certains de ses principaux aspects politiques.

I. R.

Par ANDRZEJ WAJDA

L'HISTOIRE de l' « ouvrier de choc » Birkut, l'homme de marbre, est véridique ; dans la Pologne des années 50, quand il fallait reconstruire rapidement des villes entières détruites par la guerre, les jeunes comme Birkut abondaient. J'en ai connu ; ils étaient très enthousiastes.

A cette époque, pour un jeune venant de la campagne, la seule manière de se faire remarquer consistait à devenir stakhanoviste. Les médias du régime ne s'intéressaient qu'à ces héros de type nouveau qu'on élevait au rang d'exemples nationaux ; des films leur étaient consacrés, la radio décrivait en détail et en direct leurs exploits, leur portrait géant s'affichait sur les façades des villes, des statues de marbre (d'où le titre) les immortalisaient. C'étaient des sortes de « stars » du régime ouvrier ; la plupart d'entre eux étaient sincèrement des idéalistes malgré des « dédommagements » qui n'étaient guère négligeables en ce temps de pénurie : appartement, mobilier, denrées, etc., venaient ordinairement récompenser leur effort désintéressé.

Le stakhanovisme était comme une vitrine pour la propagande ; les « normes héroïques » donnaient lieu à de véritables fêtes, des orchestres animaient le chantier, les gens venaient voir une brigade ouvrière battre un « record de production » comme on irait voir une épreuve sportive. D'ailleurs, l'effort de ces « travailleurs de choc » relevait vraiment de l'exploit sportif. Les stakhanovistes exaspéraient parfois les autres ouvriers parce qu'ils accéléraient la productivité et élevaient sans cesse les normes de production, mais les attentats contre eux étaient assez rares. Celui que je montre dans mon film est pourtant authentique : il a eu lieu dans les mêmes conditions.

L'Homme de marbre ne critique pas les stakhanovistes qui furent, eux aussi (comme Birkut), victimes du stalinisme. Le stalinisme cherchait à tout prix des « ennemis du peuple » ; c'était un pouvoir qui avait besoin d'ennemis, et il est allé en chercher, pour l'exemple, jusque parmi ces héros du travail. Mais la tragédie des stakhanovistes ne s'arrête pas là : beaucoup de ces ouvriers d'avant-garde, après avoir été promus dans la hiérarchie jusqu'à être nommés directeurs de chantier ou responsables d'usine alors qu'ils ne possédaient ni compétence ni formation, ont été éliminés par les changements politiques de 1956 et renvoyés à leur métier originel. Ce fut pour eux une mutation très pénible, d'autant qu'entre-temps ils avaient acquis des connaissances et de l'expérience. A cet égard, la déstalinisation a été aussi arbitraire que l'avait été le stalinisme.

Fonction sociale

JE souhaitais tourner ce film depuis 1962, mais il n'est guère facile en Pologne de réaliser un film sur la vie d'un ouvrier. En outre, les années 50 constituent une période sur laquelle on n'aime pas trop revenir ; c'est une partie de notre histoire récente qui demeure dans l'ombre. Ainsi je n'ai pu entreprendre la réalisation de *l'Homme de marbre* qu'en 1976, non sans difficultés. La censure n'a pas autorisé une séquence finale où l'on apprenait que l' « ex-ouvrier de choc » Birkut avait été tué par les forces de l'ordre durant l'insurrection des chantiers navals de Gdansk en décembre 1970. Mais cette coupure, cette censure, ne mutile pas mon film, sinon je ne l'aurais pas signé. Pendant longtemps, beaucoup de nos films semblaient n'être que l'expression en images de la ligne du comité central. Aujourd'hui, nous combattons pour que chaque film soit une profession de foi individuelle. C'est une honte pour un réalisateur de faire un film qui ne dise pas sa propre vérité. Etre réalisateur, cela veut dire que l'on est hautement responsable ; c'est une fonction sociale, nous n'avons pas le droit de mentir à notre conscience. Et le public a droit à toute la vérité, surtout si le sujet du film concerne tout un peuple.

Chaque changement politique dans un pays peut provoquer l'avènement d'un cinéma nouveau, et même, souvent, le cinéma annonce ce changement politique si on y regarde bien. Avec *l'Homme de marbre*, et bien que ce soit un thème profondément polonais, nous avons l'impression de participer à un débat plus large, celui qui s'est instauré autour du concept d'eurocommunisme. La discussion sur ce thème est nécessaire entre l'Est et l'Ouest et il faut que nous, Européens de l'Est, nous y prenions part. D'abord parce que nous avons une expérience que vous n'avez pas : celle d'un gouvernement populaire et d'un parti communiste au pouvoir depuis plus de trente ans. Cette expérience, il serait insensé de ne pas en tenir compte ; elle doit permettre à d'autres de ne pas commettre les erreurs dont nous avons souffert. *L'Homme de marbre* n'a pas la prétention de tout dire sur ces erreurs, mais déjà il permet aux gens de s'interroger sur des sujets hier encore tabous, et cela, pour nous, est considérable.

(1) *L'Homme de marbre*, projeté à Paris depuis le 4 octobre aux cinémas Hautefeuille, Lincoln, Monte-Carlo, 14-Juillet-Bastille et les Parnassiens.



JERZY RADZIWILOWICZ, DANS « L'HOMME DE MARBRE ».
Pour les besoins de la propagande stalinienne

et de la bureaucratie

en Allemagne de l'Est

Cette situation explique, en grande partie, les *événements* récents survenus en R.D.A. : une exacerbation des réactions oppositionnelles aux décisions des appareils en place, et un renforcement de la répression au nom de la « *protection et du respect de l'ordre et de la société de l'Etat socialiste* ».

Interdit de publication depuis 1966, n'étant plus autorisé à se produire en public, le poète et « faiseur de chansons » *Wolf* Biermann soutient encore en 1974 que ses rapports avec la R.D.A. — « *le meilleur Etat allemand* » — « *sont caractérisés par une solidarité critique* ». Ces propos sont publiés par *le Spiegel, qui reproduit aussi, deux ans* plus tard, la lettre que Biermann adresse à sa mère, qui vit à Hambourg, après que les autorités lui eurent permis de chanter dans la petite ville de Prenzlau, à l'invitation du pasteur. En novembre 1976, il peut enfin se rendre en R.F.A. où les syndicats lui ont organisé un récital. A sa grande surprise, en effet, sa demande de passeport et de visa de sortie lui a été *accordée. Biermann s'inquiète* : le laisserait-on rentrer en R.D.A. ? La réponse est formelle : aucune mesure ne sera *prise pour* empêcher son retour *dans* sa patrie. Biermann, fort de cette assurance, donne à Cologne un récital de ses chansons devant six mille personnes ; la télévision retransmet en direct le spectacle que des millions d'Allemands de l'Est peuvent suivre. Les dirigeants du S.E.D. (parti socialiste unifié) prennent ce *prétexte* pour accuser le poète d'avoir diffamé la R.D.A. et le socialisme. Le 16 novembre 1976, Biermann apprend à Cologne qu'il est déchu de sa nationalité et condamné au bannissement.

Critiques du socialisme « réalisé »

CETTE mesure provoqua la stupeur, puis l'indignation. A l'Ouest, Heinrich Böll, Günter Grass, Günter Wallraff; à l'Est, Stefan Heym, Stefan Hermlin, Volker Braun, Heiner Müller, Jürgen Fuchs, Jurek Becker, Reiner Kunze, Robert Havemann, dénoncent l'hypocrisie du procédé. La vague de protestations étonne d'abord les dirigeants du parti, qui réagissent avec violence et cynisme : ils obtiennent que certains contestataires se rétractent (des membres de leurs familles auraient été arrêtés), ordonnent des perquisitions et la mise en résidence surveillée sous le contrôle permanent de la police d'Etat des autres, ou bien encore les autorisent à émigrer, ce qu'ils leur avaient *jusqu'alors refusé. Quant au romancier* Rolf Schneider, il s'est vu purement et simplement interdire la publication de son livre intitulé *Novembre*, qui fait le récit des mésaventures de son collègue et *ami, Wolf Biermann.*

Dans le même temps, Robert Havemann (2) — ancien résistant, condamné à mort par le tribunal du peuple présidé par Freisler — voit se durcir les mesures prises à son encontre : il est exclu du parti, de *l'Académie des sciences de Berlin-Est, du Comité* antifasciste de la *résistance.* Ses deux fils sont arrêtés pour avoir distribué des tracts contre l'occupation de la Tchécoslovaquie ; Robert Havemann, *qui* a pour toutes ressources une modeste rente que lui verse l'Etat au titre d'antifasciste et de résistant, vit *dans sa maison de Grünheide,* au sud-est de Berlin, sous la surveillance constante de la police ; son téléphone a été coupé, un cordon de voitures l'isole totalement de l'extérieur. Il ne peut recevoir *la visite que de son médecin et* d'un pasteur.

Dans une étude publiée en R.F.A. par la revue de gauche *Kursbuch,* Robert Havemann avait, en 1976, proposé huit mesures tendant à démocratiser le socialisme « réalisé » en R.D.A. ; le démantèlement *du mur par l'abaissement progressif* de la limite d'âge pour les voyages à l'Ouest, la constitution d'un fonds de devises pour les voyages à l'étranger des citoyens de la R.D.A., l'amnistie générale pour tous les prisonniers politiques, l'abrogation du paragraphe 106 du code pénal, contraire à la Constitution qui reconnaît à tout citoyen le droit d'exprimer son opinion librement et publiquement, la réintroduction du droit de grève, l'autorisation d'un journal indépendant et d'au moins un parti d'opposition, la *possibilité, enfin, pour des candidats* indépendants du Front national et du S.E.D. de se présenter aux élections (3).

La publication par le *Spiegel* d'un manifeste attribué à une « Ligue des communistes démocrates d'Allemagne » va dans le même sens. Les auteurs de ce pam*phlet, dont Wolf Biermann* a *défendu* l'authenticité avec la véhémence qui lui est coutumière, mettent en cause les dirigeants de la R.D.A. traités de « *parasites* », soupçonnés de corruption et d'abus *de pouvoir*; ils dénoncent le règne de l'arbitraire et de la bureaucratie, réclament pour tous des revenus réels basés sur la croissance économique, la liberté de circuler, de s'exprimer, la suppression des zones interdites improductives.

Ce manifeste, qui prend à partie nommément Erich Honecker et Willi Stoph, ainsi que les plus hauts fonctionnaires de la R.D.A. — *Kurt Hagen, Erich Mielke,* Konrad Naumann, Werner Lamberg, Albert Norden, — est *la* preuve que l'opposition en R.D.A. trouve, chez les cadres du parti et les intellectuels, un appui de plus en plus large et qu'elle ose s'exprimer *presque au grand jour.* Dès *lors,* les autorités de la R.D.A. décidèrent de frapper très fort pour mettre un terme à l'audace de l'opposition : l'arrestation puis la condamnation de Rudolf Bahro sont l'expression de cette volonté de *riposte.*

La condamnation de Rudolf Bahro

LE crime dont fut accusé Rudolf Bahro est celui de haute trahison, c'est-à-dire d'espionnage au profit des services de renseignements ouest-allemands. En publiant en R.F.A. son ouvrage *Die Alternative* (4) interdit par les autorités communistes — *la Solution de rechange, contribution à la critique du socialisme existant réellement* — Rudolf Bahro se mettait en quelque sorte hors la loi.

Des fragments de ce livre circulaient *sous le manteau depuis deux ans ; mais,* malgré tout, Rudolf Bahro *restait* un inconnu pour la plupart des gens. Sa carrière, à l'ombre du parti, s'était déroulée sans bruit. A dix-huit ans, il est militant *stagiaire au* S.E.D. *dont, en 1954, il* devient membre. Il fait des études de philosophie à l'université Humbolt, à Berlin-Est, puis participe comme militant au mouvement de collectivisation agraire. Pendant trois ans, il travaille à la direction nationale du personnel scientifique et, à partir de 1967, dans diverses entre*prises comme ingénieur spécialisé dans* la mise en œuvre de projets de nationalisation industrielle et d'organisation scientifique du travail. Cette dernière activité *lui permettra de rassembler la documentation qui constitue la base de* son ouvrage et de la mettre à l'épreuve d'une longue expérience personnelle.

C'est sans doute Ernest Mandel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, qui a *le mieux analysé l'apport de Rudolf* Bahro à l'étude marxiste de l'évolution de la société industrielle contemporaine (5) : celle-ci pourrait, demain, devenir une société sans classes à certaines conditions.

L'ouvrage de Rudolf Bahro se situe aux confins de trois réflexions qui convergent vers une même perspective : la réalisation d'une société sans classes.

La première est celle que nous avons déjà évoquée : elle est issue de l'expé*rience quotidienne de mouvements* antibureaucratiques, eux-mêmes inspirés par le « printemps de Prague » et les révoltes ouvrières qui, depuis vingt ans, secouent le monde communiste. La deuxième est nourrie par les discussions que la pensée marxiste révolutionnaire provoque tout au long de l'histoire récente, aussi bien en U.R.S.S., après la fin du stalinisme, *que dans d'autres Etats socialistes, voire* dans des pays capitalistes où l'idée d'un eurocommunisme a pris corps. La troisième, enfin, fait appel au passé du mouvement *ouvrier* allemand écrasé par Hitler et Staline, récupéré et réintégré à l'Ouest, sclérosé par la bureaucratie à l'Est.

Rudolf Bahro dénonce dans un premier temps le mal dont souffrent les sociétés qui se recommandent du socialisme, puis, dans un second temps, il propose une « solution de rechange ».

Le mal est dans les structures que ces sociétés ont conservées à l'exemple des sociétés capitalistes : le salariat, l'argent, le système de production, la division du travail en tâches nobles et subalternes, qui classe les individus selon des principes de hiérarchie, l'inégalité sociale, l'encadrement des travailleurs, l'information sélective, l'éducation poussée et stimulante réservée à certaines catégories d'enfants, les mécanismes institutionnels et économiques favorisant les fonctionnaires. Ce mal provoque l'aliénation de l'individu comme celle des groupes et des sociétés. L'abolition de la propriété privée des moyens de production n'a en rien favorisé sa transformation en propriété du peuple. Car tout, en effet, dans *le système politique et économique de la* R.D.A., repose sur le fonctionnement des appareils bureaucratiques : « *Le bureaucratisme,* écrit Rudolf Bahro, *est devenu pour ainsi dire la forme d'existence politique naturelle d'un groupe important d'individus aux intérêts particuliers fortement accusés.* » Cette partie de l'ouvrage constitue une condamnation éclatante de la planification bureaucratique qui est la cause du « *gaspillage et de la pénurie des ressources matérielles* ».

La « *solution de rechange* » *est celle* qui doit permettre « *l'émancipation de l'homme* ». Celle-ci passe par la généralisation de l'autogestion et de l'auto-administration, l'abolition radicale des *normes du travail* et du travail à la pièce, l'abolition de tous les privilèges matériels dont jouit la caste bureaucratique, *l'extension de l'enseignement obligatoire* jusqu'à vingt-trois ans, la réduction de la durée du travail mécanique « *psychiquement improductif* », le détermination des priorités dans le domaine de la consommation et non plus l'accumulation de plus en plus de biens matériels, l'accès de tous à la masse des informations, la *suppression des hiérarchies fondées sur* le centralisme bureaucratique.

Ces propositions n'ont rien d'utopique ; elles correspondent, comme le souligne Ernest Mandel, « *aux possibilités des forces productives contemporaines, ainsi qu'aux aspirations de centaines de millions d'êtres humains. Surtout, leur réalisation est une condition indispensable pour sauver le genre humain d'une destruction certaine de la civilisation matérielle et d'une rechute dans la barbarie* ».

A sa manière, *Die Alternative* est la *plate-forme d'une nouvelle « révolution* culturelle », dont on ne peut encore mesurer aujourd'hui les conséquences dans un pays comme la R.D.A. et, demain, ailleurs.

L'*opposition en* R.D.A., *pas plus* que celle qui existe en Tchécoslovaquie, en Hongrie ou en Union soviétique, ne parviendra pas à « déstabiliser » un système fondé sur le totalitarisme bureaucratique. Mais elle suscite des analyses constructives du type de celle de Rudolf Bahro, provoque des confrontations d'idées et des examens de conscience dont le monde occidental devrait pouvoir tirer parti afin de remettre constamment en cause ses propres structures et mieux ajuster son entrée dans le vingt et *unième siècle.*

RENE WINTZEN.

(2) Il est l'auteur de l'ouvrage : *l'Interrogatoire, un marxiste allemand parle*, Fayard, Paris, 1971.

(3) Cf. *Documents*, 1-1977 : « Front populaire de l'Ouest, socialisme à l'Est : y a-t-il contradiction ? »

(4) *Die Alternative. Zur Kritik des real existierenden Sozialismus*. Europäische Verlagsanstalt, Cologne, 1977.

(5) Cf., à ce propos, sa *Critique de l'Eurocommunisme*, récemment parue aux éditions Maspero.

A consulter :

- *Que se passe-t-il en R.D.A. ? Documents*, 1-1977 ; 56, rue de Laborde, 75008 Paris.
- L'Opposition en R.D.A. Documents, 1-1978.
- *L'Alternative* de *Rudolf* Bahro. Allemagnes d'aujourd'hui, 61-1978, 8, rue Faraday, 75017 Paris.
- Une version allemande de l'eurocommunisme ? Allemagne d'aujourd'hui. *Supplément au n° 63-1978.*
- Le Scandale Rudolf Bahro. Editions La Brèche, groupe information R.D.A., 1978, 46, rue Vaugirard, 75006 Paris.
- Solidarität mit *Rudolf* Bahro. Aktuell rororo, 1978, Reinbeck bei Hamburg.

● LE « NOUVEAU COMMUNISME », ETUDE SUR L'EUROCOMMUNISME ET L'EUROPE DE L'EST publiée sous la direction de Harish Kapur et Miklos Molnar : des étudiants de l'Institut des *hautes études internationales de* Genève s'interrogent sur l'eurocommunisme et ses relations avec les tentatives de renouveau en Europe de l'Est. (Textes présentés à un colloque organisé en juin 1977, Institut des hautes études internationales, « Etudes et travaux », n° *16, Genève, 1978, 20 F.S.)*

HONGRIE : *socialisme et liberté ?*

Une réputation en partie justifiée de souplesse et de libéralisme mais un régime qui s'attache des consommateurs plus que des citoyens



(Photo Raymond Darolle - Sygma.)
LE « PARC DE LA GAIETE » A BUDAPEST.

Il y a vingt-deux ans, Budapest se révoltait. Après avoir salué « l'héroïque soulèvement du peuple », M. Janos Kadar, alors ministre d'Etat, approuvait l'intervention des troupes soviétiques et prenait la tête d'un gouvernement qui se chargea de « rétablir l'ordre ». La répression frappa des milliers de personnes (1).

Aujourd'hui, il n'est sans doute pas, dans les pays de l'Est, de dirigeant qui soit plus assuré du soutien de la population que M. J. Kadar. Redressement économique (notamment depuis la réforme de 1968), hausse générale du niveau de vie : la Hongrie de 1978, avec ses magasins bien approvisionnés et ses villes encombrées de voitures, entre à grands pas dans l'ère de la « consommation ».

Passe-t-elle, pour autant, selon l'expression d'Engels, « du règne de la nécessité au règne de la liberté » ? Il est vrai que les Hongrois jouissent de possibilités que leurs voisins leur envient ; il est non moins vrai que leur pays, membre du pacte de Varsovie, subit les contraintes et les exigences de ses alliances : la Tchécoslovaquie, il y a dix ans, en fit la dure expérience. La Hongrie aurait-elle réussi à concilier ce que l'histoire, jusqu'à présent, a si souvent opposé : l'aspiration à la justice sociale et le respect des droits individuels, le socialisme et la liberté ?

Reportage de
MAURICE T. MASCHINO
et
FADELA M'RABET

« **TRENTE-SIX ans. Directrice commerciale. Divorcée, un enfant. Logement trois-pièces. Cherche compagnon trente-cinq - quarante ans avec voiture. » « La soixantaine à peine dépassée, aimant la peinture et la musique, possédant Fiat 126, souhaite rencontrer femme cultivée et affectueuse. Résidence secondaire appréciée »** : mi-amusée, mi-déçue, Margit parcourt rapidement les petites annonces — mariages, rencontres, échanges — du très sérieux **Nepszabadsag**, quotidien du parti socialiste ouvrier hongrois. **« Ce n'est pas aujourd'hui,** soupire-t-elle, **que je trouverai une offre de voyage pour l'Italie. »**

Dans cette célèbre pâtisserie de Budapest, place Jozsef-Rodor, on se croirait presque dans un salon de thé près de la Madeleine ou, plutôt — à cause peut-être de ces lustres en cristal qui évoquent les fastes de l'empire austro-hongrois, des dorures qui courent le long des poutres sculptées, de cette atmosphère paisible qui émane des lieux et des gens, — dans un café viennois de la **Kärtner Strasse**.

Paris, Vienne, Budapest ? Il est vrai que, à première vue, on hésite. A voir, justement, l'allure colorée des passants, qui tranche si nettement sur la grisaille de la rue dans d'autres pays socialistes, leur air décontracté, leur affabilité (plus d'une fois, des hommes, des femmes, loin de nous fuir, comme en Roumanie, sont montés dans notre voiture pour nous indiquer le chemin), à contempler l'abondance des magasins — nulle part il n'y a de queue, — à se fourvoyer dans les embouteillages permanents des ponts — **Erzébet Hid, Petöfi Hid** — qui relient Pest et Buda, ou des grandes avenues — **Rakocsi, Népköztarsasag, Lenin** — qui traversent la ville, encombrée de Trabant, Skoda, Lada et autres Zaporojets (à Budapest, un habitant sur dix a une voiture), — on y perd son marxisme comme d'autres leur latin.

« **C'est vrai,** commente Margit, **même si l'air est de plus en plus pollué, chez nous, on respire. »**

Vingt-six ans — elle vient de soutenir avec succès une thèse de doctorat sur la poésie de Tristan Tzara, — traductrice et assistante à l'université (elle se plaint de ses étudiants **« qui n'ont qu'un but : gagner de l'argent »**), Margit a les aspirations et, par bien des côtés, la vie d'une jeune intellectuelle de l'Ouest.

Peu intéressée par la politique — **« Une déclaration de Kurt Waldheim sur le Proche-Orient, la visite d'un ministre dans une coopérative ou un article sur la répartition des investissements,** dit-elle en feuilletant le « Nepszabadsag », **c'est probablement important, mais ne me touche pas,** — hostile aux féministes (**« En Hongrie, nous n'avons pas d'excitées genre M.L.F., les femmes ne se révoltent pas contre leurs obligations naturelles »**), Margit apprécie avant tout la littérature et le cinéma.

Elle lit, en traduction ou dans le texte (on trouve l'un et l'autre en librairie), les écrivains dont parlent journaux et revues — elle cite, en vrac, C. Etcherelli, R. Merle, E. Ajar, H. Böll, Althusser (paru dans une revue à tirage limité), B. Vian, Simenon, la poétesse russe Akhmatova — et va souvent au cinéma ; ainsi, a-t-elle vu, l'an dernier, **le Vieux Fusil, l'Incorrigible, Flic Story, Police Python, le Sauvage.**

Parfois, le dimanche, elle prend le petit train vert qui longe le Danube et va se promener à Szentendre, à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Tout en hauteur, avec ses ruelles étroites, ses maisons blanches, ocres ou brunes, l'endroit rappelle un village d'Espagne ou du Maghreb ; de nombreux artistes y résident. De temps à autre, une troupe de jeunes donne un concert de musique pop ou un spectacle de cirque ; en glissant une pièce de deux forints (2) dans une sorte de boîte posée sur pilotis, les visiteurs peuvent admirer, comme les y invite un écriteau — **Sex a képrömuvésretekben eroticus kisplasitika** — des reproductions érotiques.

L'été, enfin, Margit voyage. Comme la plupart de ses compatriotes : dès le début juillet, sur les routes, dans les gares et les aéroports, c'est quasiment l'exode. En 1977, la moitié du pays (ou presque : quatre millions six cent quatre-vingt-cinq mille Hongrois) s'est bousculée aux frontières. Que l'on passe après un contrôle long et minutieux, mais que l'on passe quand même. Surtout quand on va rendre visite à ses voisins : Polonais, Tchèques...

Un peu moins de trois cent mille touristes sont allés dans les pays **« non socialistes »** : France (le consulat a délivré jusqu'à neuf cents visas par jour), Italie, Allemagne fédérale. Les sorties, de ce côté-là, sont moins faciles : une fois tous les trois ans ou, si l'on est invité (ce qu'il faut évidemment prouver), tous les deux ans. A moins qu'on ne participe à un voyage organisé : c'est possible chaque année, mais coûteux.

Livres, voyages, spectacles : Margit se dit heureuse. D'un bonheur — elle le reconnaît volontiers — essentiellement individualiste : **« J'aime bien ma petite vie,** dit-elle. **Peut-être parce que je m'organise comme je veux. Mais je ne suis pas pour autant une privilégiée : les autres aussi font ce qu'ils désirent. »**

A chacun selon ses goûts

POUVOIR s'organiser. Faire des projets et, en partie, les réaliser. Conduire sa vie, jusqu'à un certain point, comme on l'entend. S'occuper d'art ou de littérature, bricoler, assister aux réunions syndicales ou cultiver son jardin, ou militer au parti, à chacun selon ses goûts. A chacun de disposer à sa guise du temps qu'il ne donne pas à la collectivité sous forme de travail : c'est probablement la principale liberté dont jouissent, depuis une quinzaine d'années, les Hongrois.

La littérature étrangère est aisément accessible — la moitié des livres qui paraissent chaque année sont des traductions. Sans parler des émissions de la télévision autrichienne, qu'on reçoit à l'ouest du pays, ni de **Free Europe**, que tout le monde écoute, la télévision hongroise, dans des émissions comme **Panorama** ou **Studio international**, donne souvent la parole à des Occidentaux non communistes. La presse écrite est également assez ouverte, et les journaux qui n'engagent pas directement le parti ou le gouvernement publient des informations et des commentaires que la presse officielle s'interdit.

Nepszabadsag, par exemple, a accusé les socialistes français d'avoir provoqué l'échec de la gauche, mais **Magyar Nemzet**, organe du Front démocratique populaire, a émis des réserves sur la justesse de l'attitude du P.C.F. Aucun journal ne s'est ému des condamnations de Chtcharansky et de Guinzbourg, et tous ont reproduit les communiqués de l'agence Tass. Mais sans commentaires. Ce qui était une façon — implicite — d'en faire.

Pour plus ample information, le lecteur peut toujours se reporter à **l'Humanité**, qui n'est jamais saisie, même lorsqu'elle dénonce les procès de Moscou, ou au **Monde**, qu'on trouve dans les grands hôtels. A moins qu'il ne préfère **l'Express** ou **le Nouvel Observateur**, qu'on ne trouve pas, mais que les abonnés reçoivent régulièrement — parfois avec quelques jours de retard, quand un numéro contient sur la Hongrie un article qu'en haut lieu on juge « peu objectif ». Il n'est pas rare d'entendre un Hongrois dire négligemment, parfois avec une pointe de snobisme : **« J'ai lu dans le Monde d'hier... »**

Sainte alliance

TOUT aussi réelle est la liberté de pratiquer sa religion, qu'on soit catholique (80 % des Hongrois sont baptisés, 80 % reçoivent les derniers sacrements, mais 20 % seulement se marient à l'église), protestant, orthodoxe ou juif.

Si les sectes subissent quelquefois des tracasseries (tels les méthodistes, dont cinq prédicateurs contestaient la nomination d'un « super-intendant »), les Eglises constituées sont libres — pour peu qu'elles reconnaissent le régime (**« Mais comment coopérer sincèrement avec un système dont on sait qu'il veut notre fin ? »**, demande M. Ferenc Magyar, directeur de publications catholiques), qu'elles s'abstiennent de toute contre-propagande (**« Mais à l'école,** ajoute notre interlocuteur, **on dénonce les « méfaits » de la religion »**) et qu'elles respectent les accords passés avec le gouvernement (3). L'enseignement religieux est soumis à la double autorisation de l'évêque et du pouvoir : un laïc, de son plein gré, n'a pas le droit de réunir des enfants et de leur apprendre le catéchisme.

En échange de son allégeance au régime, l'Eglise catholique — aussi dévouée à Kadar, nous dit-on, qu'elle le fut à Horty — a conservé ses lieux de culte (quatre mille églises et chapelles), son académie centrale de théologie, son séminaire, ses maisons d'édition (mais elle déplore le peu de papier qu'on lui alloue) et six lycées que fréquentent les enfants des familles aisées.

« Il n'y a plus de problèmes, déclare Mgr Imre Varkonyi, secrétaire général d'« Actio catholica » et député **» tous les postes de la hiérarchie sont désormais pourvus, et nos relations avec le gouvernement sont excellentes. »** Si bonnes, en effet, que lors de la visite qu'il rendit cet été à M. J. Kadar, le Père Aruppe, général des Jésuites, fut accueilli à sa descente d'avion par M. György Acsel, membre du bureau politique, vice-président du conseil et grand responsable de l'idéologie ; la cérémonie fut intégralement retransmise par la télévision.

Le règne de la grande « débrouille »



Se cultiver, s'informer, pratiquer sa religion : les Hongrois ont bien d'autres façons d'utiliser leur liberté, et la plupart, qui, avec l'élévation de leur niveau de vie, ont découvert les « joies » de la consommation, se consacrent principalement à améliorer leurs conditions d'existence.

Plus précisément : à se donner les moyens de réaliser les trois objectifs que presque tous considèrent comme prioritaires : acheter une maison, une voiture et voyager. D'où le développement chez tous d'un extraordinaire esprit d'entreprise, d'un sens aigu des affaires, qui prend, selon les catégories, la forme de la « débrouille », du « trafic » ou du négoce à grande échelle.

Mal logés — on compte cent soixante personnes pour cent pièces ; un couple avec deux enfants dispose en moyenne de deux pièces et demie, soit cinquante mètres carrés, — payant cher quand ils louent une chambre chez un particulier (mille forints par mois), les Hongrois ne comptent guère sur l'État pour améliorer leur habitat : de 1971 à 1974, il n'a financé qu'un tiers des constructions ; le Ve plan prévoit bien quatre cent cinquante mille appartements, dont un cinquième à Budapest, mais c'est encore très insuffisant : plus de cent mille personnes, dans la capitale, attendent un logement, sans parler de celles qui vivent à sept ou huit dans deux pièces, parfois dans un réduit prolongé d'un couloir (4). Si bien que la plupart s'en remettent à leur propre initiative pour être plus au large.

C'est le cas, entre mille autres, d'Istvan R... Chauffeur dans une entreprise de constructions métalliques, il a vécu quinze ans, avec sa femme et son fils, dans un appartement de 30 mètres carrés. **« Un jour,** explique-t-il, **j'en ai eu assez ; j'ai vendu mon logement (trois cent mille forints) et acheté ce terrain (1 000 mètres carrés, quatre-vingt mille forints)... Non, les vignes qui l'entourent ne m'appartiennent pas... J'ai encore donné deux mille forints à l'architecte et, pour le reste,** dit-il en montrant fièrement ce qui ressemble déjà à un petit chalet suédois, **je me débrouille. »**

Des amis l'aident, qu'il aidera à son tour — un serrurier pose les portes, un charpentier vérifie l'ajustement des poutres, des jeunes gens transportent des matériaux, un électricien a certifié à la municipalité la conformité de l'installation, — mais si la main-d'œuvre est gratuite, si les diverses autorisations s'obtiennent assez facilement (ou ne s'obtiennent pas, mais on passe outre : les autorités ne chicanent pas), où cet homme trouve-t-il les moyens de construire un chalet qui lui revlendra au minimum à six cent cinquante mille forints ?

« Je suis également électricien, ajoute-t-il, **et ma femme est comptable. »** Ce qui fait trois salaires — environ onze mille forints — mais paraît quand même très loin du compte. **« Je me débrouille »**, répète Istvan, évasif.

Comme « se débrouillent » ses voisins, à cinq cents mètres de là. Eux ont déjà terminé leur maison : au rez-de-chaussée, le living — murs blancs, tentures jaunes, canapés rouge vif, un fauteuil vert ; en guise de tapis, des peaux de renards tués à la chasse et, sur un guéridon, un bouquet de roses artificielles, — trois chambres au premier étage avec, dans un angle, un poste de télévision couleur (**« Vingt-six mille forints »**, précise-t-on).

L'ensemble, sans le mobilier, a coûté 700 000 forints ; à eux deux (lui est contremaître, elle secrétaire), ces jeunes propriétaires en gagnent 7 000 (environ 1 750 F par mois). Ils ont obtenu un crédit de 215 000 forints, remboursable en trente ans (ce qui leur fait mille forints par mois) ; et leurs parents — paysans — les ont aidés, grâce aux revenus de leur lopin. Est-ce tout ?

DES CHIFFRES ET DES FAITS

Superficie : 93 030 kilomètres carrés.
Frontières : avec l'Autriche (à l'ouest), la Tchécoslovaquie (au nord), l'Union soviétique (au nord-est), la Roumanie (au sud-est), la Yougoslavie (au sud-ouest).
Population :
— 10 625 000 habitants.
— 5 millions de Hongrois résident à l'étranger, 3 millions en Transylvanie (Roumanie).
Population active : 5 093 200. Industrie : 35,2 %, agriculture : 20,9 %.
Ressources naturelles : bauxite, gaz.
Importations : pétrole (90 % viennent d'U.R.S.S.), biens d'équipement, technologie (essentiellement des pays occidentaux).
Exportations : produits de l'industrie mécanique (17 %), de l'industrie légère (10 %), produits agricoles (30 %).
60 % des échanges économiques de la Hongrie se font avec les pays de l'Est.
50 % du revenu national provient du commerce extérieur.
Augmentation moyenne du revenu national : 6,5 % par an.
On compte, pour 1 000 habitants : 241 postes de radio, 239 réfrigérateurs, 235 machines à laver, 233 postes de télévision, 61 voitures.

Multiplier les ressources

IL est impossible de le savoir. **« Moi-même, j'ignore d'où vient l'argent »**, dit M. J. Fekete, vice-président de la Banque nationale. Toujours est-il qu'il vient, s'accumule — de 1960 à 1974, les dépôts de la Caisse d'épargne ont été multipliés par quatorze, — s'investit, circule, se reproduit. Ingénieux, les Hongrois font de l'argent comme les abeilles du miel.

Beaucoup, par exemple, se groupent à cinq ou six dans l'une des deux pièces qu'ils occupent, et libèrent l'autre pour les touristes : la moitié des étrangers qui viennent chaque année en Hongrie (près de neuf millions en 1977) logent chez l'habitant. Il est d'usage qu'à leur départ, leur hôte leur demande un satisfecit écrit : autant de « bons points » qu'à la fin de la saison il remet à « Ibusz » ; en échange, cet organisme de tourisme lui enverra, l'année suivante, d'autres clients.

(1) Cf. « *Il y a vingt ans, l'insurrection hongroise* », *le Monde*, 23 octobre 1976. Cf. également F. Fejtö, *Histoire des démocraties populaires*, T. 2, « *Après Staline* », Le Seuil, Paris, 1969, 370 pages.

(2) 1 F.F. = 3,96 forints.

(3) Sur la situation de l'Eglise en Europe de l'Est, cf. l'article de M. Lucbert dans *le Monde* du 20 août 1978, « *la Fin de l'Eglise du silence* ».

(4) Sur le problème du logement en Hongrie, cf. *Problèmes économiques et sociaux*, la Documentation française, 14 juillet 1976.

Beaucoup exercent également un deuxième métier — ou le même, mais en dehors de l'entreprise qui les emploie, et à un tarif plus élevé. Près de vingt mille ouvriers ont une licence d'artisans, et ceux qui n'en ont pas — mécaniciens, réparateurs en tout genre, plombiers, cordonniers, tailleurs — sont innombrables et ne chôment pas. Comme les services d'entretien sont déficients — **« J'ai attendu trois mois qu'on vienne réparer ma machine à laver,** dit une avocate, **mais trois jours après sa « réparation », j'ai dû me réinscrire sur la liste d'attente »,** — tous ceux qui ont un savoir, ou un savoir-faire, le monnaient.

Beaucoup d'ouvriers ont un lopin de terre, qu'ils cultivent pour eux-mêmes ou à des fins marchandes ; d'où, dans bien des usines, ce travail au ralenti que les autorités déplorent, comme si les travailleurs ménageaient leurs forces pour après ; les Hongrois, saisis du besoin irrépressible de « vivre mieux », c'est-à-dire de consommer davantage (la maison est-elle achevée, on la meuble ; les meubles sont-ils passés de mode, on les change), s'ingénient à gagner le plus d'argent possible.

Maison, voiture (80 000 forints une Lada, 45 000 forints une Trabant, qu'on attend trois ou quatre ans) : tous ces investissements sont coûteux, et si beaucoup s'usent au travail pour les réaliser — **« Je ne prends guère de vacances »,** dit un ouvrier qui, après avoir construit sa maison, aide maintenant son fils à construire la sienne et s'occupe en même temps de son jardin (un hectare et demi), de ses truies (qui lui donnent quarante porcelets par an, à 1 000 forints pièce), de sa cinquantaine de poules, — d'autres, moins scrupuleux, se contentent de se faire payer deux fois le même travail : la première, par l'organisme qui les emploie, la seconde, par le client.

C'est le cas, par exemple, pour des médecins. Certes, la médecine est gratuite, mais l'on attend moins, on est mieux soigné, assure-t-on, dans un cabinet privé (quatre à cinq mille médecins, sur vingt-trois mille, en ont un), et à l'hôpital même — où les « patrons » ont des lits réservés et payants, — il est d'usage de donner un pourboire à la secrétaire qui reçoit les inscriptions, aux infirmières, au médecin (5).

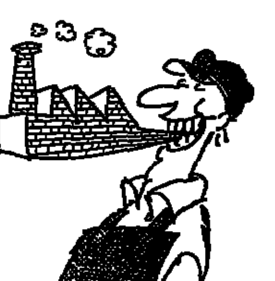
Les prix varient, mais en moyenne une visite coûte 200 forints, un avortement, 1 000, le traitement d'une carie dentaire, 300, **« Evidemment, vous pouvez très bien ne rien donner,** dit une jeune femme qui laisse chaque semaine 1 000 forints à son acupuncteur, **mais à la consultation suivante, on vous fera attendre, ou l'on vous renverra, en prétextant un manque de temps, ou l'on vous examinera très rapidement. Si bien que tout le monde donne. »**

Il est vrai que le salaire des médecins est peu élevé — 2 500, 3 000 forints — mais, écrit Lazar Istvan dans un article de la revue « Valosag », **« ce n'est pas une raison pour qu'ils complètent leurs revenus par des pourboires, comme des coiffeurs. D'ailleurs, il faudrait combattre le système du pourboire dans l'ensemble de la société (6) ».**

En particulier, chez les psychiatres. Là encore, l'argent est la condition de la liberté des uns — et du malheur des autres :

« On peut faire reléguer n'importe qui dans une maison de santé spécialisée dans le traitement des malades mentaux, écrit le docteur Janos Kiss-Vomosi. **Il suffit de provoquer quelques séjours, si brefs soient-ils, dans les services psychiatriques dits fermés pour disposer d'un nombre impressionnant de rapports sur l'état mental de la personne dont on veut se débarrasser.**

» Ces agissements sont motivés par la pénurie de logements... En versant à un psychiatre une gratification de l'ordre de 5 000 à 10 000 forints l'intéressé peut obtenir l'hospitalisation répétée de ses proches dans les services psychiatriques. (7) »



« Le vrai socialisme : enrichissez-vous »

Double travail (c'est-à-dire surtravail ou, selon l'expression d'un sociologue, auto-exploitation), « combines », parfois corruption : l'activité que les Hongrois déploient pour s'enrichir n'est que la manifestation, au niveau de l'individu et de la vie quotidienne, d'un projet — plus général — de société.

« Enrichissez-vous ! » Tel est le mot d'ordre. Un mot d'ordre que personne n'a explicitement donné, mais que tout le monde a compris. Et qu'au besoin on accommode aux exigences de l'idéologie. En confondant **socialisation** et **généralisation** de la richesse. En postulant — à la façon d'Adam Smith — que la poursuite du bien-être individuel conduit au bien-être de tous. Comme si les aspirations de chacun concouraient nécessairement au bien commun.

« Le vrai socialisme, estime M. J. Fekete, le vice-président de la Banque nationale, **c'est un socialisme qui donne plus aux hommes que le capitalisme. Alors, nous disons aux Hongrois : rendez votre vie agréable, amusez-vous, allez à l'opéra, cultivez-vous, achetez maison et voiture. Enrichissez-vous ? Pourquoi pas ? Mais honnêtement, sans exploiter votre voisin. »**

« Que demandent les gens ? observe de son côté M. Jenõ Rédéi, vice-président de la Chambre de commerce. **Un logement, une voiture. Quoi de plus naturel ? Le confort n'est-il pas socialiste ? Pourquoi ne pas acquérir de belles choses ? Etre socialiste, c'est aussi porter de jolies robes et de beaux costumes. Au misérabilisme, nous préférons le réalisme. »**

« Réalistes », *comme ils se plaisent à le souligner,* les dirigeants hongrois ont en effet tiré la leçon de ce qu'ils appellent toujours — même si elle a accéléré, et pour la satisfaction du plus grand nombre, la transformation de leur société — la **« contre-révolution »** de 1956.

Leçon politique, d'abord. Les communistes — qui n'avaient recueilli que 22 % des voix aux dernières élections libres de 1947 — ont pris acte de la persistance dans la majorité de la population, classe ouvrière incluse, d'aspirations « bourgeoises » ou « petites-bourgeoises »...

Continuer à les nier, imposer le « socialisme » à force d'austérité et de terreur policière, condamner à l'ostracisme des catégories entières de citoyens (anciens koulaks interdits de travail dans les kolkhozes, enfants des classes moyennes discriminés à l'entrée à l'université, cadres compétents sacrifiés à des militants), c'était s'exposer à de nouveaux soulèvements, à de nouvelles pertes vives pour la nation (1956 : trois mille morts, vingt mille blessés, deux cent mille exilés) et, probablement, assujettir davantage le pays à son puissant « protecteur ».

Par contre, reconnaître le droit à l'existence sociale d'une majorité non communiste, donner à tous — et notamment aux classes moyennes — la possibilité de satisfaire des aspirations qu'on déclare aujourd'hui **« naturelles »**, permettre la libre manifestation des talents et des « dons », donner à chacun sa chance — même si les chances, au départ, sont inégales, — en un mot, faute de socialiser la « bourgeoisie », « embourgeoiser » le socialisme (mais sans le dire, ou en disant le contraire), c'était se concilier l'ensemble des concitoyens : désormais, chacun se sentirait libre de « réussir ». Même s'il ne l'était pas.

D'où cette politique progressive de libéralisation que les communistes hongrois — d'accord avec les Soviétiques, soucieux avant tout du rétablissement de la paix civile — mirent en œuvre à partir des années 60, et que M. Janos Kadar résuma dans une formule célèbre : **« Le despotisme n'est pas un phénomène socialiste... Qui n'est pas contre nous est avec nous. »**

Sensible d'abord dans la vie sociale (nomination à des postes de responsabilité de hauts fonctionnaires non communistes, intégration de tous les paysans qui le désiraient dans les coopératives et les fermes d'Etat, ouverture relative des frontières, remplacement de la censure par l'auto-contrôle...), la libéralisation gagna bientôt la vie économique.

Le « nouveau mécanisme »

LA aussi, il y avait urgence : appliquant jusqu'alors le modèle rigide de la planification soviétique, les Hongrois en subissaient tous les inconvénients — centralisation excessive, gaspillages, mauvais approvisionnement des villes, qualité sacrifiée à la quantité, agriculture retardataire (de 1950 à 1966, sa production fut de trois fois inférieure à celle de l'industrie). Populariser le « socialisme », ou le rendre acceptable, c'était aussi donner aux citoyens les biens qu'ils réclamaient : la mise en place, en 1968, d'un **« nouveau mécanisme économique »** allait justement le permettre (8).

Retour au libéralisme ? C'est vite dit : le pouvoir central décide de la nature et de la répartition des investissements, impose les priorités dans les secteurs industriel et agricole, propose une grille — souple — des salaires, nomme les directeurs d'entreprises, au besoin les révoque ou les pénalise — jusqu'à 20 % de leur traitement, si le plan n'est pas accompli.

Mais ce plan, il appartient à l'entreprise elle-même de l'élaborer, comme il lui revient de fixer ses prix, de choisir ses fournisseurs et ses acheteurs, de déterminer elle-même le montant des salaires et des primes.

Dès lors, ce sont les rapports marchands qui servent d'incitation au développement, et l'on ne sait plus très bien, comme le note un observateur, s'il y a **« redoublement du plan par le marché ou du marché par le plan (9) ».**

A moins d'un revirement, improbable, c'est la première hypothèse qui semble la plus juste. **« La Hongrie est un marché de compétition »,** précise une brochure officielle (10), et c'est aux mécanismes les plus traditionnels du marché — qu'on appelle ici les **« régulateurs directs »** (loi de l'offre et de la demande, politique sélective du crédit, vérité des prix, exonérations ou impositions fiscales) — que des personnalités de premier plan souhaitent accorder un rôle encore plus important.

« La Banque nationale, dit M. J. Fekete, **ne finance que les entreprises qui ont des ordres. On soutient quelque temps celles qui sont en difficulté, mais si elles ne redeviennent pas rentables, on les ferme. Ou on les reconvertit. »**

Rentable, vendable : très à l'aise dans son bureau spacieux, M. J. Fekete parle un langage d'économiste pour qui tout le reste — participation ouvrière, autogestion — relève de la mauvaise littérature, gauchiste ou utopiste. Il regrette que **« les syndicats pensent trop à la famille »,** qu'ils posent trop souvent **« des problèmes sociaux »,** quand le seul problème est d'**« accroître la production ». « Commençons,** dit-il, **par agrandir le gâteau ; après, on s'occupera d'en répartir les parts ; elles seront d'autant plus substantielles qu'on aura travaillé davantage. »**

Production d'abord. Le Ve Plan (1976-1980) y insiste dans presque tous ses articles et en souligne quelques conséquences : **« Augmenter à une cadence plus rapide la productivité du travail. Rendre l'utilisation de la main-d'œuvre plus rationnelle et plus efficace. »** En recourant, par exemple, à **« des regroupements économiquement utiles »** : près de cinq cent mille travailleurs, dans les prochaines années, seront contraints de changer d'emploi et de région. En accélérant la division du travail. En renforçant **« l'intéressement matériel des travailleurs »** et en ouvrant davantage l'éventail des salaires (qui est actuellement de 1 à 7, parfois de 1 à 10).

« Tout irait beaucoup mieux, ajoute M. J. Fekete, **si l'on se préoccupait moins d'égalitarisme. Pourquoi pénaliser les bons travailleurs ? Il faut que le travail rapporte, que les efforts soient récompensés, que la paresse et la négligence soient punies. »**

Prenant manifestement plaisir à citer **« ses amis, M. Ceyrac, M. Gingembre »,** se réjouissant que la chambre de commerce hongroise, dont il est vice-président, **« ressemble un peu, dans son fonctionnement, au C.N.P.F. »** et que le comité France-Hongrie soit présidé par M. Duseigneur, directeur international de Rhône-Poulenc, M. Jenõ Rédéi reprend à son compte les critiques que, d'après une enquête récente, les entreprises adressent au système économique :

« Il y a encore trop de contrôles, dit-il, **trop de bureaucratie ; les managers souhaitent que l'Etat intervienne moins dans la gestion des affaires, que le marché joue un rôle plus décisif, que les salaires soient libres. En un mot, que tout contribue à augmenter notre richesse. »**

Salaire aux pièces et « participation »

Mais si la recherche du profit, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective, est un objectif prioritaire, des antagonismes ne peuvent manquer de surgir entre les individus — qui réalisent leurs meilleurs gains en dehors de leur lieu de travail — et les entreprises qui attendent des mêmes individus un effort maximum. Cette contradiction n'est surmontée (partiellement) que par la contrainte, directe ou indirecte — qu'il s'agisse de la structure même de l'institution, de ses règles de fonctionnement, des conditions de travail qu'elle impose à ses membres et, à la limite, des sanctions qu'elle leur inflige.

Devenant son propre **« manager »** dès qu'il quitte l'usine (on affectionne ici aussi les termes anglais, notamment ceux du **« business »,** on compte volontiers en dollars, comme fit M. J. Fekete quand il détailla pour nous les dépenses d'une famille ouvrière), le travailleur, à l'intérieur de l'usine, se trouve soumis à un ensemble de normes qu'il n'a guère contribué à élaborer.

Certes, on nous a longuement expliqué, à l'usine Icarus (qui fabrique des cars et des autobus), comment fonctionnait la démocratie ouvrière. Entouré d'un chauffeur, d'un régleur et d'une comptable convoqués pour la circonstance — tous trois assis les bras croisés, muets, n'intervenant, par monosyllables, qu'à l'appel de leur nom, — le secrétaire du comité syndical, M. Jozsef Balla, nous exposa comment les travailleurs participaient à la gestion de l'entreprise.

« Nos ouvriers, dit-il, **assistent une fois par mois au conseil de production qui se tient dans chaque unité. »** Préparé par un **« forum démocratique »** — qui comprend le directeur de l'entreprise, le représentant du parti, celui de la jeunesse communiste (la moitié des ouvriers ont moins de trente ans), le délégué syndical, — l'ordre du jour de la réunion est discuté par les travailleurs qui, nous assure-t-on, **« ont leur mot à dire » : « On examine la situation, il faut que tout le monde sache où en est l'exécution du plan, si nous sommes en avance — et dans ce cas il y aura des bénéfices — ou non. »**

Il semble que la « participation » s'arrête là ; car, pour le reste, les ouvriers — qui n'ont pas le droit de grève — s'en remettent aux ingénieurs, aux techniciens ou au délégué syndical. Les premiers, qui ont la « compétence », fixent les normes ou les réajustent, les suivants les expérimentent, contrôlent les machines ou les dépannent, le troisième négocie les salaires avec la direction et, en accord avec le contremaître, décide de l'attribution des primes et autres « récompenses ».

Payé aux pièces — **« La mensualisation ? Il n'en est pas question,** répond M. J. Balla, **la plupart en profiteraient pour flâner davantage »,** — les ouvriers travaillent huit à douze heures par jour, selon que le syndicat les autorise ou non à faire des heures supplémentaires.

De temps à autre, fatigués — un tiers du personnel habite à cent kilomètres de l'usine, un car les amène et les ramène, — las des cadences, des ouvriers s'arrêtent, mangent un sandwich (ils ont droit à vingt minutes d'interruption en huit heures) ou s'absentent... trois jours, surtout à l'époque des semailles et des récoltes. Mais cette facilité vient de leur être retirée : désormais, seul le médecin de l'entreprise peut autoriser un arrêt de travail, si bref soit-il. L'absentéisme reste élevé — 20 % en moyenne chaque jour. **« Dans beaucoup d'entreprises,** écrit l'éditorialiste de « Nepszabadsag », **la discipline se relâche. Il y a beaucoup de temps morts, dus en partie à un manque d'assiduité toléré en beaucoup d'endroits (11). »**

Le réprimer, c'est s'exposer en effet à voir fondre ses effectifs, et les entreprises qui manquent de main-d'œuvre se gardent d'être trop strictes envers leur personnel.

Beaucoup d'ouvriers — qui calculent à court terme (car ils perdent leurs primes d'ancienneté et d'assiduité) — se laissent débaucher et changent d'emploi quatre à cinq fois par an (une loi vient de limiter ce nomadisme) ; d'autres menacent de partir, dans l'espoir d'accéder à une catégorie supérieure ou d'obtenir une prime supplémentaire, bref, d'augmenter un salaire qui, dans l'immédiat, va de 3 000 à 6 000 forints (un directeur gagne dans les 10 000 forints).

Il est une autre façon d'améliorer ses revenus : en participant aux « brigades socialistes ». Composée d'une vingtaine de volontaires, une brigade se fixe elle-même un certain nombre d'objectifs — économiques, sociaux, culturels, — s'engage par contrat à les réaliser et, si elle y parvient, reçoit une « récompense ». Morale, bien sûr (affichage au tableau d'honneur de l'usine), mais aussi, ajoute-t-on, **« matérielle ».**

M. Jozsef Balla ouvre devant nous un registre, très soigneusement tenu et décoré (dessins, photos d'ouvriers au travail dans un champ, carte postale d'un travailleur en vacances au bord de la mer Noire) : le journal d'une brigade, justement.

Brigade éminente, puisqu'elle a obtenu trois fois la couronne d'or. Cette année, par exemple, elle a accompli quinze heures supplémentaires pour célébrer la révolution d'Octobre, aidé les villageois à organiser une fête, offert des colis de friandises aux personnes âgées, rendu visite à des malades dans divers hôpitaux, donné des cours de soutien aux travailleurs qui souhaitent se perfectionner, participé à un meeting en l'honneur du cinquante-cinquième anniversaire du parti communiste chilien. **« De cette façon,** dit le délégué syndical, **nos ouvriers se rendent utiles à la collectivité et, grâce aux primes que leur procure leur dévouement, ils améliorent leurs conditions d'existence. »**

Ce jour-là, semble-t-il, les brigades font relâche : dès que la sirène retentit, des milliers de travailleurs, comme si l'usine avait pris feu, se précipitent vers leur bicyclette, leur vélomoteur ou dans les bus.



Paysan est maître chez lui

Les paysans n'ont pas de ces impatiences. Surtout les coopérateurs — qui représentent 75 % de la population active agricole (les autres — 15 % — travaillent comme salariés dans une ferme d'Etat, ou — 10 % — comme petits exploitants). Favorisés par le régime, les coopérateurs restent propriétaires de leurs terres, transmissibles à leurs héritiers si ces derniers continuent de la travailler (12).

La coopérative — qui a la même liberté d'action qu'une entreprise industrielle (elle décide de sa production, choisit ses clients, fixe ses prix) — peut user à sa guise des terres qu'on lui prête (y construire un hangar, par exemple), et les paysans lui doivent en moyenne huit heures par jour.

« Mais, dans l'ensemble, dit M. Istvan Budai, président d'une coopérative de 6 000 hectares, près de Tiszakecske, à 150 kilomètres de Budapest, **les paysans travaillent correctement. Evidemment, il y en a toujours qui se dépêchent pour retourner au plus vite à leur terre ; d'autres trichent sur les normes, ou boivent ; mais la majorité est ardente à la tâche, puisque la participation aux bénéfices représente généralement 10 % du salaire annuel. »**

L'écart des salaires, comme dans l'industrie, semble considérable. A Tiszakecske, le plus bas (en y incluant les 10 % de bénéfices) est de 2 000 forints par mois ; le plus élevé, de 14 000 forints. S'y ajoutent les revenus que les paysans tirent de leur jardin (en général, 100 mètres carrés) et du lopin de terre (1 hectare et demi à 2 hectares par famille de trois ou quatre personnes) qu'ils ont le droit, comme tous les Hongrois, de posséder.

Revenus probablement substantiels, si l'on considère l'importance économique des exploitations individuelles. Plus nombreuses aujourd'hui qu'en 1935 (un million six cent mille au lieu de un million deux cent mille), elles fournissent 25 % de la production totale de céréales, 50 % des produits maraîchers, 60 % du cheptel porcin, 16 % du lait. Tous produits que les coopérateurs vendent directement sur le marché — il n'est pas rare, en parcourant à l'aube la campagne, de croiser charrettes et voitures surchargées de bidons de lait, de volailles, de fruits — ou à un organisme d'Etat, dont les prix sont souvent équivalents à ceux du secteur privé.

Bénéficiant de tous les avantages reconnus à l'ensemble des travailleurs (retraite, sécurité sociale, allocations familiales, congés de douze jours, congé de maternité de cinq mois), les coopérateurs semblent choyés par le régime (d'où des manifestations, ici et là, de mécontentement ouvrier, que l'on qualifie d'**« ouvriériste »**).

Assurés de deux sources de revenus (travail salarié plus exploitation individuelle), parfois de trois (quand leur femme est elle-même ouvrière ou coopératrice), ils n'ont même pas le souci de se loger, commun à tous les autres Hongrois : s'ils s'engagent à rester dix ans, la coopérative leur donne un terrain (d'une valeur de 100 000 forints), sur lequel, avec l'aide de leurs amis et, souvent, les matériaux de la collectivité — loués, prêtés ou « empruntés », — ils se construisent une maison.

(Lire la suite page 8.)

(5) Cf. *le Monde*, 22 septembre 1967. Cf. également *« Aspects de la santé en Europe de l'Est », Problèmes économiques et sociaux*, la Documentation française, n° 275.

(6) *Valosag*, 1975. Cité par *Problèmes...*, op. cit.

(7) *Ibid.*

(8) Cf. G. Chevallier et E. Thévenon, *Entreprise et planification socialiste : l'expérience hongroise, Notes et études documentaires*, la Documentation française, n° 4 462, avril 1978.

(9) *Ibid.*

(10) *Commerce extérieur et relations économiques entre la Hongrie et la France*, Bulletin de presse de l'ambassade de Hongrie à Paris, n° de juin 1978.

(11) N° du 3 avril 1978.

(12) *Sur la situation des paysans hongrois*, cf. G. Frelastre, *Paysans et collectivisme*, Cujas, Paris, 1977, 285 pages. Cf. également l'étude de M. Blanc, « *les Paysans en Hongrie* », *Notes et études documentaires*, la Documentation française, n° 4 368, mars 1977.

(Suite de la page 7.)

Comme celle des ouvriers, mais dans des conditions beaucoup plus favorables, la liberté des paysans est d'abord d'ordre économique : ils ont toute latitude de mener rondement leurs affaires. Mais comme eux, il ne semble pas qu'ils veuillent — ou qu'ils puissent — participer à la gestion de leur entreprise ; là encore, le président et les autres responsables paraissent jouir d'un statut supérieur — et de supérieurs.

C'est le président, par exemple, qui dirige la commission chargée de l'attribution des terrains à bâtir (**« Je tiens à savoir qui nous privilégions »**), c'est lui qui négocie ventes et contrats (**« Il arrive que ma femme m'accompagne dans mes voyages à l'étranger, parfois à mes frais, parfois à ceux de la coopérative »**) ; l'équipe dirigeante — vice-président, chef comptable, ingénieurs — bénéficie de droit de douze jours supplémentaires de congé : **« Notre fonction est importante. »**

Ici comme à l'usine, on s'exprime volontiers en termes de « morale », ou de charité plus que de justice ; on parle des **« bons travailleurs »**, des travailleurs **« méritants »**. Ceux qu'on **« récompense »** d'un voyage, d'une prime. Qu'on **« intéresse »**, et par l'argent seulement, à la marche des affaires.

Est-ce pour forger très tôt cette mentalité que, pendant les vacances, on envoie les lycéens aux champs ? Il ne s'agit, nous précise-t-on, que de volontaires, mais d'année en année leur nombre augmente : près d'une soixantaine de camps, dans le pays — tel celui de Trajo, dans le Sud, que nous visitons — accueillent chaque quinzaine sept cents garçons et filles.

Levés à 5 heures, ils participent de 6 heures à 13 heures à la récolte des abricots et des pêches. L'atmosphère semble bon enfant, mais les normes sont les normes : chaque brigade doit ramasser en six heures l'équivalent de 49 forints ; comme un sac pèse 7 kilos et que 1 kilo vaut 0,70 forint, cela représente dix sacs, soit 356 kilos de fruits. Cela ne laisse guère le temps de batifoler.

Les brigades rivalisent d'ardeur, et la directrice — une enseignante de mathématiques — est toute heureuse de nous montrer un tableau où figurent, en rouge, celles qui dépassent les normes (à côté de leur nom, les chiffres, les sommes), en noir, celles, peu nombreuses, qui ne les atteignent pas.

L'une d'elles, manifestement, est de mauvaise volonté : 22 forints, 25 — au lieu des 49 attendus ; puis, brusquement, un chiffre rouge : 75. **« Il y a quelques jours,** dit la directrice, **je suis tombée malade ; alors, pour me faire plaisir, ils ont travaillé d'arrache-pied. »** Mais la directrice s'est rétablie — et le chiffre est retombé : 23, 24. **« C'est malheureux,** soupire-t-elle, **j'ai eu beau doubler leur prime — 200 forins au lieu de 100, — ils sont redevenus insouciants. »**

A l'autre extrémité de la ville, vers Csillaghegy, l'atmosphère est plus calme, mais le spectacle aussi désolé. D'anciennes écuries de maître — celles de l'ex-propriétaire de l'usine de briques, toute proche — ont été aménagées en « appartement » ; le long d'une rigole où croupissent des détritus, les « maisons ». Qui ressemblent à ces cabanes, en plein champ, où les paysans entreposent leurs outils.

Devant chacune, un petit espace libre, protégé par une barrière : des femmes tricotent, un vieil homme se balance sur une chaise ; au-delà, les « chambres » : celle où nous pénétrons est meublée d'un lit, d'une table et, dans un coin — le coin-cuisine, — d'un réchaud à butagaz ; puis, dans un réduit sans fenêtre, allongé sur un matelas, mal éclairé par une ampoule couverte de mouches, un jeune homme lit un roman d'Agatha Christie, — manœuvre à l'usine voisine, il est en congé ; à l'arrière, enfin, une troisième pièce, sorte de dortoir où vivent les cinq enfants de la famille. **« On mange à notre faim,** explique la mère (son mari est mort en tombant d'un échafaudage) ; **avec ce qu'on gagne, l'aîné et moi, c'est tout ce qu'on peut faire. »**

Entre-t-elle, cette famille-là (et bien d'autres), dans une catégorie qui n'a pas d'existence officielle, que beaucoup ignorent ou veulent ignorer (**« Chez nous,** dit M. J. Fekete, **tout le monde est aisé »**), celle des pauvres ? **« Deux Hongrois sur dix ont moins de 1 500 forints par mois »**, assure notre ami, sociologue. Interrogés, des responsables se récrient, prennent la question pour une injure.

Et pourtant, des femmes de ménage, dans un ministère, gagnent très officiellement 1 800 forints par mois. Sans même se référer à des statistiques de 1972 — interdites de publication — qui confirment les propos de ce jeune sociologue (2 000 000 de Hongrois vivaient, cette année-là, avec 1 000 forints par mois), les chiffres — publiés — de 1976 laissent entrevoir les difficiles conditions d'existence d'un certain nombre de personnes : en 1975, en effet, le revenu moyen d'un ouvrier est de 26 666 forints par an (2 222 forints par mois, soit 555 F environ), celui d'un employé, 31 871 forints (2 656 F par mois, soit 664 F).

Ce qui donne un pouvoir d'achat assez réduit, d'autant plus que les prix montent, mais pas plus qu'en Occident : en cinq ans, leur hausse a été de 16,5 % ; certaines denrées ont augmenté de moitié : sucre, 50 % en 1975 ; fruits et légumes, 50 % en trois ans ; café, vin, 20 % ; viande, 30 % en 1976.

La vie, dans l'ensemble, est chère, et bien des femmes, dans les supermarchés, hésitent avant de glisser un produit dans leur panier. Actuellement, les tomates coûtent 36 forints (9 F) le kilo, les fraises 26, les pommes de terre 7, le lait 5 forints le litre (stérilisé : 9), le beurre 29 forints la livre, la viande 100 forints (25 F le kilo), les œufs 18 forints la douzaine.

Les beaux quartiers

De l'argent de poche aux poches pleines d'argent ? Quelques-uns y parviennent, et l'on cite des chiffres, les uns incontrôlables — il y aurait 85 000 millionnaires, — les autres mieux établis : 17 % n'ont sollicité aucun crédit pour se faire construire une maison, 500 000 possèdent une résidence secondaire, 500 000 autres (ou les mêmes) une voiture, qui n'est pas toujours une Trabant ; comme le signale le bulletin de l'agence de presse hongroise, si **« nulle voiture particulière fabriquée dans des pays non socialistes n'a été mise en commerce en 1977, près de 3 000 voitures ont été introduites à différents titres : cadeaux, etc. »** (13). Cadeaux coûteux : une Mercedes, une Volvo valent 500 000 forints, une B.M.W., une 604, 400 000 forints.

Mais, par-delà les chiffres, il suffit d'observer le spectacle de la rue — femmes vêtues à la dernière mode de Paris ou de Londres, hommes sortis tout droit d'un catalogue de Cardin, — ou de se promener dans les quartiers résidentiels de la capitale (Colline des Roses, Pasareti) pour constater qu'une minorité de Hongrois dispose de revenus très au-dessus de la moyenne.

Ce ne sont pas nécessairement (ou exclusivement) les cadres supérieurs du parti — qui bénéficient, certes, de toutes sortes d'avantages : Mercedes de fonction (celles qui s'alignent, propres et brillantes, devant le siège du comité central ou le Parlement), villa dans les hauteurs de Buda, hôtel réservé, agréablement situé dans la banlieue boisée de Budapest, terrain de chasse particulier, « missions » à l'étranger.

Les privilégiés se recrutent également dans d'autres milieux : artistes (**« Mon salaire de base est de 3 500 forints »**, dit un cinéaste, qui ajoute, comme honteux d'avouer une somme si modeste : **« Avec les à-côtés, je me fais dans les 15 000 »**), journalistes (dont le salaire moyen de 7 000 forints, à la télévision, peut s'augmenter d'une prime de 1 500 forints, comme **« récompense si l'émission a plu »**, ou de 3 000 forints, s'ils ont été choisis pour participer aux débats de **« Forum »**), écrivains (rémunérés selon l'épaisseur du manuscrit — le nombre de lignes, s'il s'agit d'un recueil de poésies — et le tirage : un roman de trois cent pages, publié à trente mille exemplaires, rapporte 100 000 forints à la première édition), médecins, avocats, conseillers juridiques, hauts fonctionnaires que leurs obligations conduisent souvent à l'étranger. Comparée à celle des hommes d'argent des pays de l'Ouest, leur situation paraît évidemment modeste, mais elle est sans commune mesure avec celle de la majorité de leurs compatriotes.

« Modeste » également, ou plutôt discrète, est leur allure : excepté quelques cadres du parti, très suffisants (mais cette suffisance tient plus à leur fonction qu'à leur fortune), les privilégiés que nous avons rencontrés se gardent en général de toute ostentation.

Descend-on de la Colline des Roses, passe-t-on les ponts, c'est un autre spectacle qu'on découvre. Pour peu qu'on s'éloigne des grandes artères, qu'on s'enfonce dans des rues étroites, mal pavées ou pleines de trous, comme les draps qui pendent aux fenêtres, on aperçoit des immeubles délabrés — persiennes claquant au vent, murs gris écaillés, comme rongés par la lèpre, portes cassées, boîtes aux lettres rouillées, sans nom ; dans les cours, des gosses, vêtus de loques, courent pieds nus.

Plus loin, dans la banlieue industrielle, par exemple du côté de Dzsumbuj, sur la route de Sceged, on aperçoit encore d'autres bâtisses — noires, parfois entourées de grilles, ou perdues dans un terrain vague, qui ressemblent à des prisons.

« C'est un immeuble d'Etat », précise l'ami qui nous accompagne : devant nous, barrant un chemin de terre, deux corps de bâtiments, tout en longueur ; des galeries étroites courent d'une extrémité à l'autre ; le long des galeries (il y en a trois, une par étage), des portes, tous les vingt mètres, la plupart ouvertes : l'unique fenêtre — un carré de cinquante centimètres — ne laisse guère pénétrer de lumière à l'intérieur des pièces (une, une et demie) où s'entassent parents et enfants.

Sur le pas d'une porte, une femme sanglote : son ex-mari — ils viennent de divorcer — s'est installé chez elle avec sa nouvelle épouse. Ménage à trois, faute de place. De la galerie opposée, des femmes compatissent. En criant, pour couvrir les hurlements des gosses, les jurons de deux ivrognes qui se menacent, une bouteille de bière à la main, et les aboiements hystériques d'un chien fou. Excédé, un jeune ouvrier ouvre au maximum son transistor ; un air de musique pop déferle sur les galeries et, comme une vague, emporte cris, aboiements, jurons ; dans la cour, entre les cailloux, un couple se met à danser.

(13) N° du 21 juin 1978.

L'habillement, l'équipement ménager coûtent également très cher : une robe d'été vaut de 400 à 1 200 forints, une veste en toile 400, *un costume d'homme* 2 300-3 500, *des* chaussures 400-700, un réfrigérateur 6 020, une machine à laver 9 370. Même avec deux salaires, *il n'est pas rare qu'un ménage s'endette* : publicité aidant (elle est de plus en plus présente à la télévision et dans la presse), le crédit tend à se généraliser.

La principale contradiction

DES riches et des pauvres. Des individus que leur situation personnelle favorise. Que leurs relations privilégient. D'autres qui, au départ, sont démunis. Qui travaillent plus de douze heures par jour avec l'espoir de « réussir ». De *s'élever dans l'échelle sociale. De n'être plus* ouvrier ni paysan, mais agent technique, ingénieur des eaux ou employé. Et tous ensemble, *qui s'observent, se jaugent, s'accusent* d'être des privilégiés (les ouvriers reprochant aux paysans d'accumuler des fortunes, les uns et les autres enviant les « managers ») : avec ses castes, ses classes — on dit : ses **« couches »**, — ses directeurs qui *roulent* en Mercedes et ses grappes humaines qui prennent d'assaut de vieux tramways brinquebalants, son appétit inextinguible de *consommation et son individualisme, la société* hongroise rassemble à celles qu'en venant de l'Ouest on a laissées derrière soi.

A deux différences près. La première — qu'elle n'est encore qu'au début d'un processus. D'où cet optimisme, cette admiration, implicite ou avouée, pour le *« modèle occidental »*, la croyance aux vertus du progrès matériel, la confiance dans l'harmonie préétablie des intérêts individuels, la conviction qu'en s'enrichissant, le reste — *l'épanouissement de la personne humaine, le bonheur,* sans oublier le socialisme — sera donné par surcroît.

Mais — et c'est là deuxième différence — cet « humanisme » se manifeste à l'intérieur de structures qui ne se prêtent pas à toutes les formes de l'initiative individuelle : encouragée dans le domaine économique, elle reste exclue de l'ordre politique. Parti unique, syndicat unique, idéologie unique : le politique est le champ clos où s'exerce souverainement le *pouvoir de l'Etat. Un Etat qui, sans participation* aucune des citoyens (sinon formelle, par le biais des « organisations de masses »), gère seul les *affaires de la cité, décide seul des grandes options,* se porte seul garant de l'orthodoxie idéologique.

Il paraît difficile que cette contradiction n'engendre pas, à terme, de conflits ; dans l'immédiat, les dirigeants de Budapest ont su *très habilement* désamorcer ceux qui, déjà, s'esquissaient.

Une vraie vie de château

Aux compromis qu'ils ont conclus ces dernières années *avec les paysans*, les ouvriers, les classes *moyennes* (14), s'ajoute en effet celui que, jusqu'à présent, ils ont proposé avec succès à l'intelligentsia.

On rappelle volontiers, par exemple, que l'activité artistique est devenue autonome : ***« Le parti n'intervient plus dans ce domaine,*** dit M. Biro Zoltan, directeur au ministère de la culture. ***Chacun est libre de créer à sa guise. Les artistes n'ont qu'un seul maître : leur inspiration. »*** Le « réalisme socialiste » n'a plus *guère de partisans et, comme dit un romancier :* **« On peut aujourd'hui travailler tranquillement. Ne plus se martyriser pour inventer des personnages héroïques qui préfigurent l'homme nouveau du socialisme. On a le droit de ne plus faire de politique, c'est déjà beaucoup, et comme très peu d'écrivains, chez nous, avaient envie d'en faire, ils se sentent libres dans leur activité. »**

Libres — et heureux : à Sciglíget, un petit village près du lac Balaton, l'Etat a mis à leur disposition un ancien château. Entouré d'un grand parc aux arbres toujours verts, **Alkotohaz** (la « maison de création ») est ouverte à tous les intellectuels.

Chacun (artiste, journaliste, traducteur) peut *venir s'y détendre huit semaines par an, au prix modique* de 80 forints par jour ; un autobus privé attend les arrivants à la gare et, l'été, conduit les pensionnaires à la plage, évidemment privée. Le petit déjeuner est servi dans les chambres : ***« Autrefois,*** *dit une traductrice,* ***je regardais les châteaux de loin. Depuis que je suis membre de l'Association des écrivains, j'y habite et on me sert au lit ; c'est merveilleux. »***

Mais ces « merveilles » ont leur envers : cette liberté a ses limites : les habitués du château sont tenus à certaines réserves. S'ils veulent continuer de se faire servir au lit ou jouer en paix aux dominos, ils est préférable qu'ils ne *mettent pas en cause, d'une façon ou d'une autre (polémique, satirique, « inamicale »), l'allié* soviétique *ni* un quelconque pays « frère » : attaqué *grossièrement* par la presse roumaine *pour avoir défendu* les revendications des Hongrois de Transylvanie, le poète G. Illyès fut invité à *« différer » sa réponse.*

Il *est également préférable* qu'ils ne s'interrogent *pas sur* le bien-fondé de la politique, passée ou présente, du régime. Qu'ils ne se demandent pas, par exemple, s'il était juste de *participer en 1968 à l'invasion de la Tchécoslovaquie,* ni si le **« nouveau mécanisme économique »** ne renvoie pas aux calendes la réalisation d'une société réellement socialiste. Qu'ils ne discutent pas les dogmes et s'abstiennent de *dépoussiérer une idéologie à laquelle, dans la* vie quotidienne, on ne se réfère pratiquement *jamais, mais qui n'en garde pas moins* son caractère tabou. S'ils respectent ces clauses, ***Alkotohaz,*** *son parc, ses plages, leur sont ouverts.*

La plupart les respectent. Quelques-uns, par intérêt : **« Pourquoi n'aurions-nous pas quelques faveurs,** demande un poète, **nous qui sommes la lumière de l'esprit ? »** D'autres, par « *nécessité* » : *le gouvernement, estiment-ils, ne peut pas leur* accorder davantage de liberté — les Soviétiques *ne* le toléreraient pas. Les uns et les autres, enfin, par crainte d'éventuelles représailles :

« Les Hongrois, dit un observateur, **n'ont pas oublié l'époque de Rakosi. Ni la répression d'après 56. Ni le durcissement des années 73-74** (dont fut victime, autre autres, l'école sociologique d'Andras Hegedus). **Aujourd'hui, ils ne risquent pas de graves ennuis. *Mais demain ?* Mais dans cinq ans ? Ils n'ont aucune assurance qu'on ne leur reprochera pas un jour un écrit un peu plus audacieux, des propos un peu moins conformistes. »**

Interrogé sur le verdict du procès Chtcharansky, Mgr Imre Varkonyi lève onctueusement les bras au ciel et répond : **« Voyez-vous, ce qui m'intrigue, c'est beaucoup plus le comportement de Mme Chtchransky. Quels soutiens lui ont *permis de rencontrer le vice-président américain ?* De quels moyens dispose-t-elle pour voyager d'un continent à l'autre ? Vous êtes-vous demandé d'où vient l'argent ? »** Mais le verdict... **« Comment voulez-vous que je me prononce ?** répond *l'évêque.* **Je n'ai pas lu le dossier. Je lis la** Pravda, **je lis le** *Monde,* **je constate qu'ils se contredisent — et je m'abstiens de conclure. »**

Chef du département à l'Institut des affaires étrangères, M. Jozsef Balazs « *s'abstient* », lui *aussi* : ***« On ne peut juger ni de Paris ni de*** **Budapest la raison et les fonctions de ces procès,** dit-il. **Si les Soviétiques ne veulent pas être tolérants, c'est leur affaire. »**

Si un intellectuel *que* le pouvoir estime contestataire ne risque plus *la prison (auteur d'un ouvrage interdit,* **Salaire aux pièces,** Miklos Harazsti est le dernier écrivain qu'on ait poursuivi en justice, il y a quatre ans) (15), il est pour le moins condamné au silence provisoire ou *définitif : le romancier* György Konrad attendit quatre ans la publication du **Visiteur** (16) (1975), et les enquêtes du sociologue Istvan Kemeny sur la pauvreté furent systématiquement refusées.

Celui *qui* déplaît peut aussi perdre son emploi. Il y a trois ans, une enseignante, *Maria S...,* fut mise à *la retraite anticipée pour avoir recueilli des interviews auprès d'intellectuels* hongrois en exil ; une autre, Zsuzsa Köröli, fut renvoyée de l'Université pour avoir fait circuler une motion *qui critiquait les nouvelles* restrictions apportées en matière d'avortement.

Au printemps de cette année, deux philosophes, Michel Hamburger et Andras Kovacs, un dramaturge, François Daniel, et un écrivain, Michel Kertezs, *furent* licenciés (les uns travaillaient à la radio, les autres aux éditions du parti et *dans un institut géré par les syndicats) : on les* soupçonnait d'être les principaux animateurs du **samizdat** hongrois — qui a publié des études sur la jeunesse et le marxisme, le marxisme *dans les pays de l'Est, les Hongrois de Transylvanie.*

Autre sanction possible : le retrait du passeport. Ou son refus. *Il y a quelques mois,* un jeune économiste qui revenait de France fut *surpris avec deux ou trois* livres « *subversifs* » *dans sa voiture ;* les œuvres incriminées furent saisies, et le « *coupable* », rétrogradé, reçut un *avertissement du ministère de l'intérieur :*

« Les autorités douanières ont confisqué plusieurs livres de Soljenitsyne et d'autres auteurs. Ces livres ont été introduits en Hongrie par M... à l'occasion de son voyage en France. Le contenu de ces livres est susceptible de susciter la haine contre les pays socialistes et de porter atteinte à leur sécurité. C'est pourquoi nous adressons à l'intéressé un avertissement. »

En bas de page, un post-scriptum, en rouge : **« Votre passeport vous est retiré jusqu'en 1982. »**

Le passeport peut également être retiré ou refusé *à la famille du « rebelle »* : si un Hongrois *émigre clandestinement ou prolonge illégalement* son séjour à l'étranger, ses proches ne peuvent plus sortir du pays.

Ces mesures ne frappent, il est vrai, qu'un petit nombre d'intellectuels, mais les intellectuels *qui s'y exposent ne sont aussi qu'un petit nombre.* Il est vrai, également, que les dirigeants de Budapest ne recherchent pas le scandale, qu'ils ne veulent pas de « *martyrs* », qu'ils tiennent à l'image de marque d'une Hongrie libérale, qu'ils *préfèrent l'exil « volontaire » à l'emprisonnement :* de nombreux sociologues, tels Ivan Szelenyi et György Por, des philosophes, brillants disciples de G. Lukacs, tels Agnès Heller et Ferenc Feher, furent quasiment contraints de partir.

Prison pour deux cents ouvriers

LE pouvoir ne se pare d'une certaine libéralité qu'à l'égard des intellectuels : les ouvriers « récalcitrants » relèvent, eux, d'une autre thérapeutique. Sans équivoque. Chaque année, *comme l'indique* **l'Annuaire des statistiques,** près de deux cents *travailleurs sont* condamnés à des peines de un à cinq ans de prison ferme pour **« agitation contre l'Etat ».** Plus concrètement : pour avoir, dans un moment d'ivresse ou de colère, injurié le parti, médit du socialisme ou maudit le gouvernement (17).

Il y a huit mois, par exemple, un terrassier *a été condamné à trois ans et six mois de prison* pour invectives contre le parti. Il a fait appel. Dans ses attendus, que publie la revue juridique **Birosagi Hatarozatok** (25-1977), la Cour suprême revient, en partie, sur la décision du *tribunal régional* : ***« Etant donné que cet acte de subversion, commis par un alcoolique, n'est pas particulièrement dangereux, que l'inculpé est atteint d'un ulcère, que sur son lieu de travail il ne s'est jamais comporté en ennemi de l'Etat »,*** la Cour consent à une réduction de peine. Mais *le terrassier fera quand même un an et quatre* mois de prison.

Il arrive aussi qu'une condamnation soit majorée en appel. Des ouvriers se sont vu infliger un an de prison pour avoir badigeonné sur un mur des inscriptions qui réclamaient l'abolition de toute différence sociale entre manuels et intellectuels. Pour justifer sa « *clémence* », le tribunal régional prétendait que c'était là l'un des objectifs de la politique officielle. Sans doute, rétorqua la Cour suprême, *mais il y a longtemps qu'il est atteint ! Qui,* sinon de « mauvais esprits », parle d'inégalités ? Coupables d' **« incitation directe à la haine contre l'Etat »,** les ouvriers feront donc un an et six mois de prison.

Deux cents travailleurs condamnés chaque année : c'est moins le signe d'une opposition organisée que de l'autoritarisme du régime, des limites de sa *« libéralité »* (le nouveau code pénal, qui doit entrer en vigueur prochainement, conserve le délit d' **« incitation à la haine contre l'Etat »),** de l'omniprésence de sa police, qu'elle soit *assurée* par des fonctionnaires ou par des *militants prêts à dénoncer les « blasphèmes »* d'un ouvrier éméché.

Plus souple, plus habile que d'autres — dans la mesure où il confie aux intéressés eux-mêmes, notamment aux *intellectuels,* le soin de se *contrôler, de s'adapter à ses exigences et à ses* attentes, — le régime se révèle contraignant dès lors que des individus s'écartent des normes. S'il s'accommode de consommateurs, il ne supporte pas de citoyens : **« Consomme et tais-toi. »**

« Les étrangers ont tort de parler si vite de « socialisme à visage humain », dit Lazslo R..., sociologue et écrivain. **Les libertés que nous avons — et qui ne sont nullement garanties — ne doivent rien au système, elles n'en découlent pas, elles sont en quelque sorte circonstancielles et pragmatiques ; et ce qui relève du « socialisme » qu'on nous a imposé en 1948 n'a rien de précisément humain. Peut-être parce que, par-delà toutes les contraintes qu'il nous inflige, c'est un socialisme sans espérance.**

» La dernière décennie nous a fait rêver, mais nous savons aujourd'hui que le système, à quelques variantes près, ne peut pas se transformer profondément dans l'une de ses parties aussi longtemps que l'ensemble reste identique à lui-même. Regardez ce qui se passe en Union soviétique, en Tchécoslovaquie, en R.D.A., en Pologne : partout on réprime, condamne, emprisonne ; nous, on nous « incite » à partir, ou l'on nous fait taire. Est-ce fondamentalement différent ? Par quel miracle serions-nous libres, quand les autres restent assujettis ? Comme eux, nous avons un marteau au-dessus de la tête et une faucille autour du cou. »

Evoquant les années qui viennent, notre interlocuteur n'est pas plus optimiste. Précisément parce que les libertés actuelles peuvent être à tout moment suspendues : aucun droit ne les fonde, aucune institution ne les protège, elles *dépendent du bon vouloir du prince. Mais si* le prince, demain, est contraint de se retirer ? Si les « durs » du parti reprennent les postes de commande, si, à *Moscou,* la ligne change, ou si la population, que des conditions de vie plus difficiles attendent peut-être, s'agite et proteste, comme en Pologne, que se passera-t-il ?

« Notre sort n'est pas entre nos mains, poursuit Laszlo R... **C'est peut-être aussi pour cette raison que nous nous jetons si avidement sur les *biens qu'on nous propose. Comme si nous voulions* oublier notre angoisse. »**

Peut-être est-ce la même angoisse qui pousse tant de Hongrois à se situer davantage par rapport au passé qu'à l'avenir, à juger que « ce **pourrait être pire »,** *en évitant de se demander* si **« ce pourrait être mieux ».** A vivre au jour le jour, à la fois satisfaits et inquiets. Dans un présent qui a sans doute pour eux une saveur de liberté, même s'il garde, à l'arrière-plan, un *goût amer de tragédie.*

(Dessins de Plantu.)

(14) Cf. J. Kovacs, *« le Compromis social hongrois », Esprit,* Paris, janvier 1977.
(15) Son ouvrage a été publié aux Editions du Seuil, *Paris, 1976.*
(16) *Ibid.,* 1974.
(17) *« La Hongrie est-elle si différente ? », Esprit,* Paris, juillet 1978.

La monnaie d'échange

Par AMNON KAPELIOUK

LA création d'un axe Le Caire-Jérusalem au Proche-Orient à la suite des accords de Camp David bouleverse l'échiquier politique de la région, où l'équilibre des forces se trouve soudain profondément modifié. C'est une victoire éclatante pour la diplomatie israélienne, l'Etat hébreu gagnant la paix sur le front sud sans rien céder à l'ouest et au nord, ni de ses gains territoriaux ni de son refus de toute forme d'indépendance palestinienne. Mais ces accords consacrent aussi la suprématie des Etats-Unis dans la région, les Américains ayant abandonné la politique de collaboration avec l'U.R.S.S. au sein de la conférence de Genève.

Une autre constatation s'impose, confirmant ce que certains soutenaient depuis longtemps quant aux conditions pour parvenir à la paix : dès qu'Israël accepte le principe de la restitution des territoires occupés *depuis la guerre de 1967*, une paix devient possible avec le pays arabe concerné. Ce qui est advenu avec *l'Egypte ne devrait donc pas rester* un phénomène exceptionnel. Ce pays n'est pas le seul à s'être déclaré prêt à conclure la paix moyennant la restitution des territoires. Le roi Hussein de Jordanie et le président Assad de Syrie en ont fait de même à plusieurs reprises, et même le courant modéré au sein de l'Organisation de libération de la Palestine aurait été prêt, selon des représentants qualifiés de l'O.L.P. qui l'ont eux-mêmes affirmé, à engager des pourparlers avec le gouvernement israélien en vue d'un règlement prévoyant la création d'un Etat palestinien à côté d'Israël.

La paix ou les territoires : tel serait en quelque sorte le choix offert à Israël. Or le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a fait, de toute évidence, un autre calcul. Il conclut la paix au sud pour conserver les territoires au nord et à l'est. Il rend le Sinaï à l'Egypte pour avoir les mains libres sur les autres fronts. Car le chef de la droite nationaliste israélienne a pour principe sacro-saint de ne jamais accepter un *« nouveau partage d'Eretz-Israël* (la Palestine) ». L'octroi d'une autonomie administrative et culturelle représente le maximum de concessions auxquelles il est prêt. La restitution du Sinaï à l'Egypte sert donc de monnaie d'échange pour conserver l'essentiel : la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Dès la première rencontre entre responsables israéliens et égyptiens — en l'occurrence le général Dayan, ministre des affaires étrangères, et M. Hassan Et-Tohami, vice-premier ministre égyptien — qui a eu lieu secrètement au Maroc le 17 septembre 1977 (deux mois avant la visite du président Sadade à Jérusalem), le général Dayan avait fait savoir à son interlocuteur que son gouvernement était prêt à rendre le Sinaï à l'Egypte en échange d'un accord de paix. Depuis lors, à la suite de tractations diverses, M. Begin n'a fait qu'assouplir cette position en se déclarant prêt à démanteler, dans le cadre d'une paix définitive avec Le Caire, les quinze implantations créées dans le Sinaï depuis la guerre de six jours.

La fin du mythe de la sécurité ?

LE vote du Parlement israélien autorisant le démantèlement des villages israéliens dans le Sinaï a une grande importance car il peut servir de précédent pour des accords ultérieurs avec les autres pays voisins. Soudain, M. Begin oublie sa promesse faite au lendemain de la première rencontre avec le président Sadate et selon laquelle il démissionnerait plutôt que d'ordonner le démantèlement de *« nos agglomérations »*. Il oublie ce geste symbolique par lequel il était ensuite devenu membre du village Neot-Sinaï, à quelques kilomètres d'El-Arich, capitale du Sinaï, pour marquer son attachement aux faits accomplis. Le général Dayan, lui aussi, a oublié sa devise pourtant rabâchée pendant des années : *« Plutôt Charm-El-Cheikh sans la paix que la paix sans Charm-El-Cheikh. »* Même un parti modéré comme le Mapam avait prévu l'annexion du nord-est du Sinaï dans son programme de paix. Aujourd'hui, finis les discours et bavardages sur *« la profondeur stratégique que représente le Sinaï »*, ou sur *« l'importance suprême des agglomérations israéliennes du nord-est du Sinaï pour la sécurité d'Israël »*. Les moyens d'information officiels mettent désormais l'accent sur les mesures de démilitarisation, la réduction des effectifs militaires, le stationnement des « casques bleus », etc. La renonciation aux aéroports israéliens dans le Sinaï ne paraît plus de nature à mettre en danger la sécurité d'Israël. Ce qui autorise Mme Hanna Zemer, directrice du quotidien travailliste *Davar*, à tirer cette conclusion : *« Ce qui était considéré comme indispensable à la sécurité ne l'est plus. Une conclusion logique s'impose clairement : la crédibilité de cet argument* (de la sécurité) *s'est effondrée pour ce qui concerne les autres fronts. Ceux qui se sont trompés à propos de la trouée de Rafah* (le nord-est du Sinaï) *peuvent aussi se tromper à propos du plateau du Golan ou des collines de Cisjordanie. »* (1).

Pour le jeune député travailliste Yossi Sarid, membre de la commission des affaires étrangères et de la sécurité, un retour aux frontières d'avant la guerre de six jours ne mettrait pas en danger la sécurité du pays : *« Ceux qui votent pour les accords de Camp David impliquent que, tôt ou tard, Israël se repliera sur les frontières de 1967. C'est une éventualité acceptable car notre armée est en mesure d'assurer la sécurité du pays dans ces frontières »* (2). S'exprimant devant le comité central du Mapam, l'un de ses membres, M. Latif Dori, a même déclaré qu'*« on aurait pu en effet arriver à un tel accord avec l'Egypte par le truchement de la médiation de l'envoyé spécial de l'ONU, M. Gunnar Jarring, en 1971 et éviter ainsi la guerre de Kippour »* (3).

L'extrême droite israélienne, quant à elle, y compris le mouvement fanatique religieux du Bloc de la foi, a vivement réagi à la *« trahison »* de M. Begin. Ce qui n'était pas pour déplaire à ce dernier, leurs manifestations prouvant qu'il se heurte à une vive opposition à l'intérieur du pays et qu'il a fait le « maximum de concessions ». Cependant la grande majorité de l'opinion publique a accueilli avec joie l'annonce des résultats de la conférence de Camp David. *« C'est le jour de la victoire du sionisme »* a déclaré le président de l'Etat, M. Itzhak Navon. De fait, les Israéliens ne se sont pas trompés : le grand vainqueur de Camp David est bien leur Etat. Le plus grand pays arabe accepte finalement Israël comme un fait légitime et s'apprête à nouer avec lui des relations diplomatiques, économiques (en mettant fin au boycottage) et culturelles. Les pays africains pro-occidentaux rétabliront leurs relations diplomatiques avec Israël. Le principe de la conférence de Genève, très mal accueilli en Israël, est abandonné. Dans les milieux économiques, on a même calculé que dès la première année des relations avec l'Egypte Israël y exporterait des marchandises pour une valeur de cent millions de dollars.

Pour ce qui est des préoccupations militaires, le général Dayan a révélé que l'Egypte doit s'engager, dans l'accord de paix, à ne pas se *joindre* à un autre pays arabe qui serait en guerre avec Israël (4). Les commentateurs militaires en ont aussitôt conclu que, en cas de guerre sur les seuls fronts occidental et septentrional, l'armée de l'air israélienne pourrait y engager la totalité de ses forces dès le début des opérations, ce qui lui permettrait de vaincre toutes les armées adverses, étant donné le rapport des forces. Constatant que les pays arabes n'avaient pas la possibilité de mener une guerre contre Israël sans la participation de l'Egypte, M. Begin a d'ailleurs résumé la situation en déclarant tout net qu'*« une paix entre Israël et l'Egypte signifie la paix* de facto *au Proche-Orient »* (5). Bref, le soulagement a été général et si manifeste que les Américains ont dû demander aux Israéliens de baisser le ton pour ne pas causer d'embarras au président Sadate, qui s'était engagé dans une voie difficile et dangereuse.

Certes, le chef d'Etat égyptien récupère le Sinaï avec promesse solennelle de démantèlement, à la dernière étape, des agglomérations israéliennes qui s'y trouvent (6). Mais pour cela il a dû, à l'encontre de toutes ses déclarations précédentes, accepter de signer une paix séparée avec Israël. Tout récemment encore, le président Sadate précisait que les relations diplomatiques avec Israël ne seraient nouées que cinq ans après l'établissement de la paix. Il vient d'accepter de les mettre en place avant même l'évacuation totale du Sinaï, comme le veut le texte de l'accord signé à Camp David.

La question palestinienne

SANS doute le président égyptien a-t-il essayé d'arracher le maximum de concessions à ses interlocuteurs israéliens en ce qui concerne la question palestinienne. Le résultat est maigre, même si l'on s'en tient aux seules exigences formulées par lui-même à la tribune du Parlement israélien en novembre 1977. Nulle trace dans le texte signé à Camp David du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, à l'indépendance et à un Etat souverain en Cisjordanie et à Gaza ; aucune référence à une quelconque souveraineté arabe autre que palestinienne dans les territoires occupés depuis 1967. Et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, M. Begin et le général Dayan ont fait savoir, aussitôt après la signature des accords, que jamais un Etat palestinien ne verrait le jour sur le sol palestinien et que l'armée israélienne, et elle seule, resterait en *« Judée et Samarie »* au-delà de la période transitoire de cinq ans. Selon des sources bien informées (7), les Américains auraient donné leur accord pour que des forces israéliennes demeurent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sans limitation de temps, indépendamment de la solution finale retenue pour ces deux régions.

Finalement, les concessions israéliennes sont minimes. L'installation de nouvelles implantations civiles est suspendue pendant les trois mois que dureront les négociations précédant la signature du traité de paix, mais à en croire M. Begin le gel de ces activités *« n'est pas total »* (8) (allusion aux colonies dans le Golan ?), les établissements agro-militaires du Nahal n'entrent pas dans cette catégorie, et reste toujours la possibilité d'agrandir les agglomérations existantes. Israël a accepté d'associer *la Jordanie à l'administration* autonome qui va se mettre en place en Cisjordanie et à Gaza. En outre, et contrairement à son projet initial, il consent à ce que les pourparlers sur l'avenir des territoires occupés se tiennent durant la période de transition et non plus au terme de cinq ans. Pour la première fois, le gouvernement de M. Begin reconnaît qu'il existe *« des droits légitimes du peuple palestinien »*. Concession marquante, de la part du chef de la droite nationaliste israélienne qui n'a d'ailleurs pas attendu pour faire une mise au point précisant que les *« Arabes palestiniens »* sont les *« Arabes d'Eretz-Israël »*.

Tandis que l'accord égypto-israélien est clair et précis, le projet d'autonomie des territoires occupés est un cadre vague dont le contenu reste à définir. Selon ce projet, Israël (ainsi que les autres parties) dispose d'un droit de veto sur toute proposition qui lui déplairait, comme par exemple l'association aux pourparlers de Palestiniens ne résidant pas en territoire occupé (allusion aux représentants de l'O.L.P.) *ou le retour* des réfugiés palestiniens dans la zone autonome. En outre, il va de soi que les interlocuteurs arabes ne pourront pas s'opposer aux mouvements de l'armée israélienne ou à la création de nouveaux faits accomplis en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

S'ils résolvent le conflit entre l'Egypte et Israël, les accords de Camp David ne règlent en rien la question palestinienne au cœur du problème du Proche-Orient. Un règlement qui laisse ce problème sans solution juste et durable ne risque-t-il pas de perpétuer les facteurs de tension ?

Le chef de l'Etat égyptien s'est rendu à Camp David avec le soutien de son armée, seule force capable de le renverser. A vrai dire, cette armée n'a guère d'autre choix que de suivre le chef de l'Etat depuis que la rupture avec l'Union soviétique l'a coupée de ses sources d'armements. En revanche, un certain embarras et un certain désarroi règnent dans les milieux politiques, qui, jusqu'à ces dernières semaines, considéraient la conclusion d'une paix séparée comme un sacrilège. Le président Sadate compte beaucoup sur le soutien des masses populaires, à qui l'on a promis que la paix résoudrait leurs problèmes économiques et sociaux.

Sur la scène arabe, deux pays dits *modérés auront un rôle décisif* : l'Arabie Saoudite et la Jordanie. En se fondant probablement sur des *informations de source sûre*, la presse israélienne a déjà conclu qu'une démarche américaine nette et décisive devrait être faite pour les convaincre d'emprunter « la bonne voie ». Pour le moment, la Jordanie n'a pas grand intérêt à participer à l'administration de la Cisjordanie sous occupation militaire israélienne, d'autant que la moitié de la population jordanienne est composée de Palestiniens hostiles à cette éventualité. Le roi Hussein cherche pourtant à obtenir ce qui paraît impossible : des changements de fond dans les dispositions de l'accord de Camp David sur la Cisjordanie et Gaza qui lui permettraient de s'asseoir à la table des négociations. Nul doute que les Américains s'emploieront à le « convaincre », lui aussi, de se rallier aux nouvelles règles du jeu au Proche-Orient.



(Photo William Karel - Sygma)

LE MECONTENTEMENT DES COLONS ISRAELIENS DANS LE SINAI.
La paix au sud, pour conserver les territoires au nord et à l'est.

---

(1) *Davar*, 22 septembre 1978.

(2) *Maariv*, 19 septembre 1978.

(3) *Haaretz*, 21 septembre 1978.

(4) *Al Hamishmar*, 20 septembre 1978.

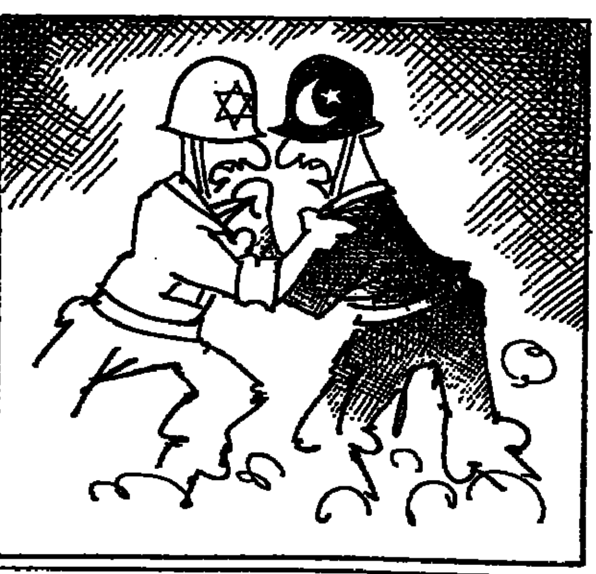
(5) Cf. *Time*, 2 octobre 1978.

(6) Certaines personnalités, comme le général Meir Amit, ancien ministre, croient au maintien de ces points de peuplement si un climat positif règne dans les relations entre les deux pays : *« On pourra trouver un* modus vivendi *même dans ce litige »*, a-t-il déclaré après la signature des accords.

(7) *Davar*, 20 septembre 1978.

(8) Déclaration à la télévision israélienne le 18 septembre 1978.











UNE PAIX « JUSTE ET DURABLE » ?

Quelle Egypte pour quel règlement ?

A Camp David, le président Sadate est allé jusqu'au bout de sa logique : il s'est engagé à signer une paix séparée, agrémentée d'une vague formulation *sur l'avenir des territoires occupés.* Toutes choses que ses propres collaborateurs, diplomates comme militaires, s'étaient refusés à admettre lors des négociations de Jérusalem et du Caire en janvier 1978, puis à Leeds en juillet. Evolution pourtant prévisible depuis le voyage à Jérusalem à l'issue duquel l'Egypte, ayant perdu de *son crédit dans le tiers-monde,* se retrouvait encore *plus isolée* dans le monde arabe. Dans un sens, le président Sadate, à Camp David, n'a fait qu'entériner une situation de fait.

Cependant, le régime ne peut plus maintenir le voile sur des réalités que jusque-là il voulait dissimuler : ces mêmes réalités qui l'ont acculé *à des choix lourds de risques.*

Par MARIE-CHRISTINE AULAS

VOILA un certain temps déjà que les autorités et la presse observent un silence prudent sur l' « infitah », la politique d'ouverture annoncée officiellement au lendemain de la guerre d'octobre et censée résoudre les difficultés *économiques du pays. Malgré l'échec de* cette politique et la gravité des émeutes populaires qu'elle a engendrées en janvier *1977, rien n'est tenté pour la corriger.* L'argument officiel consiste à dire que la solution des difficultés économiques est tributaire du règlement politique de la « question nationale » : récupération des *territoires occupés, solution du conflit* israélo-arabe.

La dévaluation de la livre

ENTRE-TEMPS, l'économie égyptienne se désintègre au point de mettre en péril les fondements mêmes de l'infrastructure dont elle s'était dotée jusque-là.

Les risques qu'impliquait la politique *d'ouverture pour une économie vulnérable* comme celle de l'Egypte (1) se sont accrus à la suite des mesures imposées par le Fonds monétaire international en janvier 1977 : la dévaluation de la livre égyptienne de 60 % (2) et l'arrêt des subventions aux produits de première *nécessité qui, en 1976, représentaient 10 %* du produit national brut (3). L'ensemble de la population a aussitôt réagi à cette dernière décision, contraignant le gouvernement à le suspendre sur le moment. Depuis, on s'est employé à l'appliquer progressivement par des moyens détour*nés : diminution de la quantité de produit* vendu pour le même prix, augmentations de prix espacées dans le temps, changement de marque du produit, etc. En revanche, la dévaluation de la livre égyptienne qui, par son caractère abstrait et ses effets différés, n'a pas été perçue *par les foules en colère, a bien été appli*quée dès cette époque, ce qui a engendré des répercussions en chaîne.

Avec la dévaluation, l'accroissement du coût des biens d'importation s'est ajouté à celui du coût du travail qui, en raison de l'inflation et de la concurrence du *marché arabe ouvert à la main-d'œuvre* égyptienne, n'a cessé de s'accentuer.

Le sort réservé à la petite industrie de transformation (t e x t i l e, ameublement, chaussure, etc.), domaine traditionnellement réservé à la bourgeoisie nationale, ne stimule guère les investissements. *Cette industrie* périclite à une cadence *accélérée.* Nombre de petites entreprises doivent fermer leurs portes, contraignant les ouvriers qualifiés au chômage et, très rapidement, à l'émigration. Quand ils ne choisissent pas eux-mêmes cette dernière solution, les petits capitalistes se reconvertissent dans le secteur tertiaire (tourisme ou activités d'import-export) qui, au cours de ces dernières années, est devenu florissant.

A défaut de concurrence de la part des capitaux privés, tant locaux qu'étrangers, le secteur public reste dominant dans la production industrielle. Mais sa *situation devient de plus en plus précaire.* Bien qu'il ait le monopole de la grosse industrie (sidérurgie à Hélouan, engrais chimiques à Assouan, complexe textile à Mehalla-El-Kobra, entre autres), il est privé de coordination centrale et reste toujours soumis aux anciens règlements et lois *qui ne sont pas applicables aux capitaux* étrangers (4). Par ailleurs, faute d'investissement suffisant, les machines anciennes ou défectueuses ne peuvent être remplacées, ce qui entraîne une baisse qualitative et quantitative de la production. Le cas de l'importante usine d'engrais *KIMA, à Assouan, qui tourne à 25 % seule*ment de sa capacité, est loin d'être une exception. Le barrage d'Assouan, par exemple, n'a que trois turbines en fonctionnement sur douze. Depuis la mise en vigueur de la politique d'ouverture, il a été question à plusieurs reprises de *vendre sous forme* d'actions certaines entreprises du secteur public. Si ces projets sont restés sans suite, c'est qu'aucun capitaliste ne souhaite investir dans un secteur en déficit auquel l'Etat n'accorde pas *les moyens nécessaires.*

Menaces sur la culture du coton

POURTANT, de curieux phénomènes *tendent à se répandre...* Ainsi une partie des usines de la société nationalisée Ideal, prospère et très connue pour *ses succès dans* l'exportation de matériel de bureau et d'équipements ménagers, a *été ravagée par un incendie, comme plu*sieurs autres entrepôts ou magasins appartenant au capital national. Voilà quelques semaines, Ideal est passé à 51 % sous contrôle d'une société française qui n'a pas apporté *de capitaux* mais son nom et sa technologie...

Exemple anodin à côté du scandale de 'Amereyah qui, parmi d'autres, domine la vie intérieure de l'Egypte malgré l'indifférence de la presse. Cette nouvelle *affaire,* aux implications bien plus considérables *que celles concernant le plateau* des Pyramides ou la vente de l'*infrastruc*ture cinématographique égyptienne (ces projets ont dû être arrêtés en mai dernier), révèle la résistance du capital national : il est en effet question de bâtir à 'Amereyah, non loin d'Alexandrie, un immense complexe industriel de fibres synthétiques, filés et tissus. Le projet, comportant des investissements de l'ordre de 1 milliard et demi de dollars, est le fruit d'une « joint-venture » entre l'Etat égyptien et des société multinationales avec apport de *capitaux arabes. Alors que le projet était* entré dans sa phase de réalisation et que la banque MISR (5) avait déjà investi l'équivalent de 167 millions de livres égyptiennes en devises (6), le conseil *supérieur de l'investissement, présidé* par le premier ministre, M. Mamdouh Salem, a décidé au mois de juin de bloquer sa mise à exécution, estimant qu'il ne répondait pas à une nécessité économique et qu'il y avait eu en haut lieu des infractions graves dans l'acte constitutif et les *procédures d'application. En fait, l'inquié*tude des tenants du capital national (secteur public) devant une réalisation qui porte atteinte à l'industrie dominante du pays, le *coton,* paraît être à l'origine de cette *décision. Celle-ci n'est peut-être pas* sans appel puisque, à la fin d'août, le chef de l'Etat a demandé qu'une enquête parlementaire fasse la lumière sur les irrégularités constatées.

A la même époque, le ministre de la planification, M. Abdel Razek Abdel Meguib, a cru pouvoir déclarer que la *culture* du coton n'était pas essentielle pour l'avenir de l'agriculture égyptienne (7). *La production de coton ne cesse de diminuer du fait de la baisse de rende*ment des récoltes et de la limitation des superficies plantées. Cela est la conséquence de la dévaluation de la livre *égyptienne, qui a accru le coût des* engrais et des pesticides désormais vendus sur le marché libre. Le coton étant toujours vendu à prix fixe au gouvernement, les fellahs préfèrent, quand ils le peuvent, s'orienter vers des cultures plus rentables (comme les agrumes) afin de payer le loyer de la terre qui a doublé cette année. Les propriétaires, quant à eux, sont de plus en plus protégés : aux amendements à la loi de la réforme agraire votée le 23 juin 1975 est venue s'ajouter *la possibilité d'accroître les superficies* jusqu'à 200 feddans (8).

Au moment où le président Sadate lance une campagne en faveur de la bonification des terres (9), on remarque que les *surfaces* cultivables tendent à diminuer, et pas seulement en raison de l'avancée du désert. Les terres bonifiées ont été ces derniers mois vendues aux *enchères. A partir d'une mise à prix* de 500 à 800 livres égyptiennes (L.E.) le feddan, elles ont atteint 7 000 L.E., ce qui ne permet pas aux petits fellahs d'accéder à la propriété. Autrefois, la vente aux *enchères de terres bonifiées n'existait* pas, les paysans étaient prioritaires et bénéficiaient de facilités de paiement sur trente ans. Aujourd'hui, ces terres sont acquises à des prix fabuleux non par des ruraux mais par des citadins qui spéculent sur des terrains destinés à la culture *pour y réaliser des projets touristiques* ou des ensembles immobiliers et industriels.

D'un autre côté, les exportations ne couvrent plus que 35 % des importations et le déficit commercial s'est élevé en 1977 à 1 215 millions de L.E.

On comprend pourquoi les capitalistes tant égyptiens qu'arabes préfèrent investir dans des secteurs non productifs mais à rentabilité élevée bien qu'éphémère, puis placer leurs bénéfices à l'étranger.

Les sociétés multinationales n'ont pas davantage répondu à l'*invitation* qui *leur* avait été faite. Pourtant, la loi sur les *investissements étrangers* votée en juin 1975 est une des plus libérales du monde. Elle fait bénéficier les investissements étrangers d'un régime spécial qui les dispense de respecter les lois sur le *travail applicables aux industries égyp*tiennes et leur accorde des exemptions fiscales fort avantageuses. Dans les zones franches, cette exemption est totale, sans limite dans le temps. Néanmoins, aucun investissement sérieux de capital étranger n'est intervenu dans le secteur productif, *même dans les zones franches. Aucun* des projets annoncés n'est entré dans sa phase de réalisation, même ceux d'une firme comme Coca-Cola qui trouvait en Egypte l'occasion de briser le mur du boycottage imposé par la Ligue arabe.

Par contre, les sociétés multinationales ont pénétré *en force dans le secteur* tertiaire, bancaire en particulier, au point que le gouvernement a décidé au mois d'août de ne plus autoriser l'installation de nouvelles banques. Grâce à la législation particulière dont elles *bénéficient* et aux salaires qu'elles *distribuent,* les *banques étrangères ont pu attirer* les meilleurs cadres des banques égyptiennes, plaçant ces dernières dans une situation d'infériorité. *D'autre* part, les antennes égyptiennes des grandes banques multi*nationales, loin d'apporter du capital,* drainent l'épargne des Egyptiens travaillant à l'étranger, dont 80 % sont transférés aux maisons mères *européennes* ou *américaines. C'est pourquoi l'épargne* nationale a fortement diminué entre 1975 et 1977. Quant au reste de l'épargne, il sert essentiellement à financer le commerce extérieur de luxe et quelques projets telles les chaînes de Wimpy et de Kentucky Fried Chickens.

Les zones franches sont loin d'être devenues la plaque tournante du marché *arabe,* ce qui, d'après l' «infitah », *était* pourtant leur vocation. Seuls ont été construits à Port-Saïd des entrepôts frigorifiques destinés au stockage de la viande et des poulets congelés importés. Cependant, les zones *franches débordent de* produits importés.

« Assainissement » financier

LA situation alarmante de l'économie *égyptienne est d'autant plus frappante* que le pays n'a jamais bénéficié dans *son histoire récente* d'une aide extérieure aussi considérable. Bien que les déclarations officielles tendent à la minimiser, l'aide arabe à l'Egypte s'est élevée à elle seule, selon des sources autorisées, à *13,4 milliards de dollars de la guerre* d'octobre 1973 à octobre 1977.

Or, fin 1976, l'Etat égyptien était au bord de la banqueroute, incapable de *rembourser* les prêts à court terme qu'il avait contractés. Avec le concours de l'Arabie Saoudite, des Etats-Unis et des organismes internationaux comme le F.M.I. et la Banque mondiale, le ministre *des finances, M. Abdel Moneim El Kays*souni (10), a alors entrepris d' « assainir » l'économie égyptienne. D'une part, la dévaluation de la livre s'est répercutée sur les taxes douanières dont les recettes ont été *relevées en fonction des taux de* change. Cela, associé à l'abolition de *certaines* subventions aux produits de première nécessité, a permis non pas de réaliser l'équilibre budgétaire mais de faire un pas dans cette direction. D'autre part, la dette extérieure qui, fin 1976, *s'élevait à 12 milliards de dollars* (11) a été « assainie » en ce sens que les dettes à court terme ont été transformées en dettes à long terme. « Assainissement » superficiel et dangereux. Superficiel parce que la dévaluation de la livre se répercute sur le marché intérieur et la production. *Dangereux parce que cet « assainisse*ment » déguise un renforcement de la dépendance de l'économie égyptienne à l'égard du marché capitaliste international.

Tel était bien l'un des risques de la politique d'ouverture. Ce qui était hier une crainte est devenu aujourd'hui une réalité contraignante en raison, d'une part, de l'importance accordée à l'économie de *consommation tributaire des importations* (les importations ont atteint 325 millions de L.E. en 1970, 1 538 millions en 1975 et 1 884 millions en 1977) et, d'autre part, de *l'engrenage de l'endettement* dans lequel s'est engagée l'Egypte sans que ces crédits soient investis dans des secteurs productifs.

Devant cette situation, les créanciers étrangers se sont regroupés pour définir une stratégie commune. Aux printemps 1977, puis 1978, la Banque mondiale les a réunis à Paris pour coordonner leurs aides. *On a pu alors remarquer que nombre* d'aides et prêts accordés à l'Egypte restaient inutilisés, dans des proportions qui défient l'entendement. Il en est parfois ainsi parce que le partenaire égyptien *n'est pas à même de fournir* en financement local la contrepartie à laquelle il s'est engagé. Mais, d'une façon plus générale, l'absence de politique économique précise et cohérente conduit à l'inefficience et au laisser-aller au point que des sommes colossales restent inem*ployées.*

L'ingérence étrangère dans l'économie *se manifeste désormais en permanence.* Ce n'est plus seulement le représentant au Caire du F.M.I., mais un grand nombre d'experts étrangers résidants dont le rôle n'a d'égal que celui que Croomer confiait à ses « *obligatory advisers* ». Même des firmes privées, telle la Standley Morgan *U.S. Corp., sont aujourd'hui appelées à* superviser le travail d'une des plus anciennes administrations du monde.

La désintégration économique ne manque pas d'avoir des répercussions sociales. Dans son immense majorité, la population doit trouver par elle-même des solutions aux problèmes que l'Etat *n'est plus* à même de résoudre : emploi, cherté de la vie, habitation, transport. La quête de solutions pour pouvoir vivre, la recherche de « combines » précipitent du même coup l'effondrement du rôle de l'Etat. La corruption prend une forme légale. Le *marché noir devient monnaie courante. La* loi n'existe plus, sinon pour quelques boucs émissaires.

20 % de travailleurs émigrés

POUR beaucoup, chaque jour plus nombreux, l'émigration devient la seule *solution. Loin d'endiguer l'hémorragie,* l'Etat accorde toutes les facilités (multiplication des bureaux de délivrance des passeports, prolongation de la validité de ceux-ci, etc.) avec l'espoir que l'épargne des émigrés *s'investira ensuite dans le* pays. Le chiffre officiel d'un million et *demi d'Egyptiens* travaillant dans les pays arabes est largement dépassé : on parle officieusement de 3,5 à 4 millions de travailleurs émigrés. Beaucoup, faute de qualification et de relations, doivent en *effet partir sans contrat, à la faveur d'un* pèlerinage à La Mecque ou d'un voyage dit touristique, ce qui ne permet pas de les recenser. Ainsi les cadres, techniciens, *ingénieurs, médecins formés aux frais de* l'Etat, comme les employés de maison et même les paysans, se trouvent contraints, pour la première fois dans l'histoire de l'Egypte, à quitter leur pays pour faire vivre leur *famille. Plus de 20 % de la* population laborieuse d'Egypte travaille à l'édification des pays arabes voisins. Cette émigration contribue à accélérer le changement du système de valeurs : quiconque a émigré rentre chez lui avec de nouveaux besoins de consommer qu'il cherche à *satisfaire.*

(Lire la suite page 12.)

(1) Cf. *le Monde diplomatique,* janvier 1976.

(2) Le dollar, fixé jusque-là à 44 P.T., a été porté à 70 P.T. (une livre égyptienne = cent piastres).

(3) Chiffre donné par la Banque mondiale sur la base du taux de change officiel.

(4) Compte tenu de la loi sur les investissements étrangers promulguée en juin 1975.

(5) Banque égyptienne nationalisée.

(6) Selon le journaliste Moussa Sabri, favorable au projet, dans *Al Akhbar* du 25 août 1978.

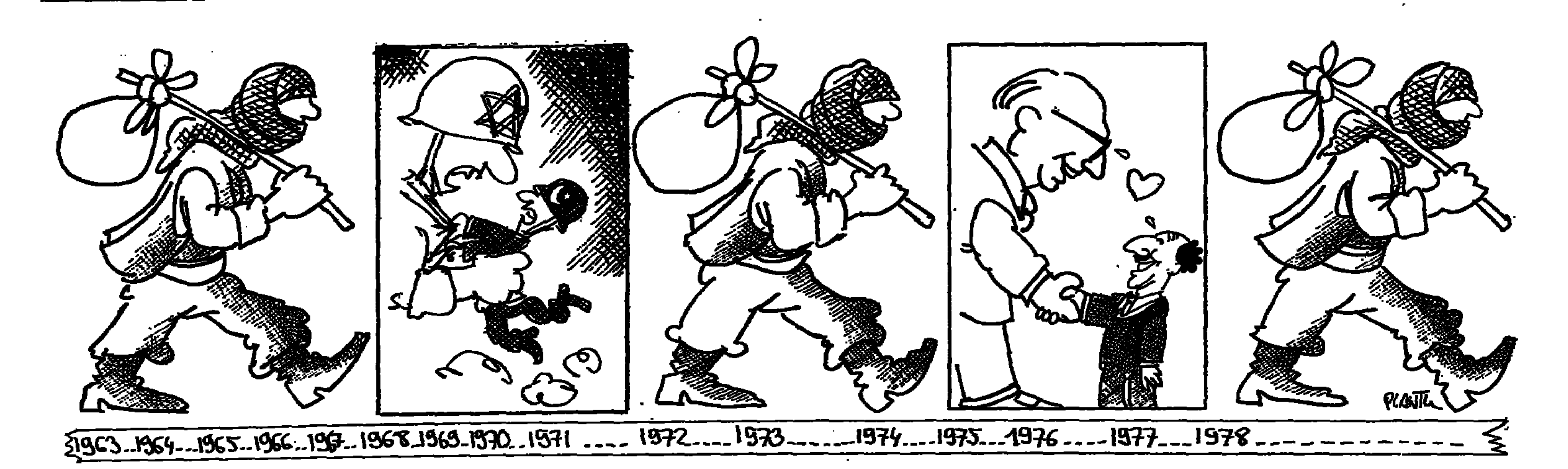
(7) La production de coton représente 23 % du revenu national.

(8) La réforme agraire limitait la superficie des terres à 100 feddans par famille (1 feddan = 0.42 hectare).

(9) Le président Sadate a lancé le slogan de la « révolution verte » au cours de l'hiver, lors de sa visite des provinces égyptiennes. Un an plus tôt, ses discours évoquaient le slogan de « la révolution administrative ». Deux thèmes qui recoupent *les conseils donnés* par la Banque mondiale.

(10) M. Abdel Moneim Kayssouni, vice-premier ministre chargé des *affaires économiques* et financières, nommé en novembre 1976, a quitté le gouvernement lors du remaniement ministériel du 7 mai 1978 après avoir proposé sa démission à plusieurs reprises.

(11) Les deux tiers de cette dette sont redevables aux pays occidentaux et arabes.



LES ACCORDS DE CAMP DAVID

(Suite de la page 11.)

Changement qui se fait au détriment de l'industrie locale, celle-ci ne pouvant, en l'état actuel des choses, *répondre* à la nouvelle demande.

Ainsi s'explique le boom économique qu'ont connu les secteurs de l'import-export, du *tourisme* et de l'immobilier. Des fortunes colossales se sont édifiées en très peu de temps, faisant bénéficier de la manne quelques *franges* de la population citadine. Derrière ces fortunes rapides se profile une caste qualifiée tantôt de « nouvelle classe », tantôt de « bourgeoisie parasitaire », faute de trouver ailleurs, ou dans l'histoire, un phénomène comparable. Cette caste parasitaire qui règne aujourd'hui sur certains pays arabes, dont l'Egypte, procède de cette *conjonction d'événements* que furent, d'une part, la défaite de 1967 rapidement assimilée à l'échec du socialisme (12), d'autre part, le *phénomène pétrolier*. Pour elle, l'appât du gain sans effort prend le pas sur une perspective rationnelle à long terme.

Sauver les apparences

LA vie politique intérieure reste, quant à elle, dominée par les remous de la démocratisation que le régime mit en avant dès le 14 mai 1971. Il fallut toutefois attendre novembre 1976 pour tenter de trouver des modalités permettant de passer du parti unique, l'Union socialiste arabe, au *multipartisme rendu* nécessaire par l'ouverture économique et les alliances extérieures.

Les élections législatives de novembre 1976 témoignaient déjà des limites de cette démocratisation (13). *Deux mois plus tard, la révolte des forces populaires* contre les décisions prises par la nouvelle Assemblée du peuple révélait en effet l'ampleur du vide séparant la *population* des institutions. En *dépit* du *référendum* anticonstitutionnel (14) de février 1977, suivi de l'éviction du Parlement, du député Kamal Eddine Hussein, la voie vers la démocratisation devait suivre son cours. Le 20 juin, la même Assemblée votait une loi qui définissait les modalités à respecter pour la *création* de nouveaux partis (15). Le premier, et jusqu'à présent le seul, à avoir pu bénéficier de cette loi fut le Nouveau Wafd, créé au mois de janvier 1978.

Bien que très différent de l'ancien parti nationaliste Wafd fondé en 1919 par Saad Zaghloul, le Nouveau Wafd bénéficiait de son auréole historique. Sans organisation ni organe d'expression, le parti est devenu très *rapidement, et sans effort,* le *refuge* de tous les mécontents, hostiles par ailleurs aux idées progressistes. Ainsi trouvait-on côte à côte *toutes les classes sociales affectées par la politique de* l' « infitah » et même certains de ceux qui, bénéficiant de la nouvelle orientation, sont conscients de ses *risques* et souhaitent une rationalisation de l'économie.

L'éventail *sociologique* des *sympathisants* du Nouveau Wafd était d'autant plus large que son idéologie restait imprécise. Son programme politique se révélait étonnamment similaire à celui annoncé par le régime, à ceci près que ce dernier n'ose pas officiellement condamner la révolution de juillet 1952 puisque c'est d'elle qu'il tient sa légitimité. A tous points de vue, le Nouveau Wafd se présentait comme le parti du changement dans l'ordre, comme la seule situation *de* rechange démocratique au régime capable de satisfaire, tôt ou tard, une grande partie de la *population* comme les *alliés* saoudiens et *occidentaux.*

Face à la *montée* des *périls* — crise économique et scandales, impasse des négociations, audience du Nouveau Wafd — le régime, au mois de mai dernier, décidait, en totale contradiction avec l'article 152 de la *Constitution* (16), de faire adopter par *référendum* une loi qui amalgamait la répression contre la gauche et contre le Nouveau Wafd à droite. Ce dernier fut privé de sa direction — MM. *Fouad* Serrag Eddine, Ibrahim Farrag et Abdel Fattah Hassan — accusée d'avoir corrompu la vie politique avant la révolution de 1952 (17), et choisit de se dissoudre le 2 juin.

Le régime redouta-t-il alors une initiative émanant de l'armée ? Aussitôt après avoir réprimé le Nouveau Wafd, il décida des mutations parmi les militaires. Les principaux chefs d'état-major qui avaient participé à la guerre d'octobre et jouissaient d'une grande popularité au sein de leurs troupes ont été mutés à des tâches administratives et écartés de tout rôle directeur, ainsi que leurs assistants. Un mois plus tard, la solde des officiers était augmentée de 20 %.

Pour combler le vide politique et restaurer sa façade démocratique, le président Sadate décida au mois de juillet de créer un nouveau parti — le parti national démocrate — dont il serait le chef. Par ce geste, il se désolidarisait du parti du centre — l'Organisation arabe socialiste — dont le président n'est autre que l'ancien premier ministre (18) Mamdouh Salem.

Bien que ce parti ne soit pas encore officiellement créé, puisqu'il faut attendre l'ouverture de la session parlementaire, le président souhaite s'entourer d'hommes nouveaux. C'est le cas de M. Mansour Hassan, jeune homme d'affaires éduqué outre-Atlantique, qui a été nommé porte-parole du parti. Mais, à part ce cas que l'on cite en exemple, on retrouve parmi les autres membres du secrétariat général M. Fikri Makram Ebeid, grand avocat d'affaires, jusque-là vice-président du parti de droite de l'Organisation libérale socialiste ; M. Maher Mohamed Ali, qui appartenait au parti Watani avant la révolution, etc.

Le parti du centre vient de décider sa fusion avec le parti du *président.* Les formulaires d'adhésion au parti sont systématiquement remplis sans que les individus concernés aient été au *préalable* consultés. En fait, ce futur parti national démocrate évoque à maints égards le souvenir des aspects les plus *négatifs* de *l'Union socialiste arabe, et éveille par son* caractère antidémocratique de sérieuses craintes pour l'avenir. Si l'existence de petits partis déjà créés, comme celui de M. Moustafa *Kamel Mourad,* l'Organisation libérale socialiste, ou en voie de l'être comme le parti socialiste du travail de M. *Ibrahim* Choukri, ou *le* Front *national* des Indépendants avec MM. Mahmoud El Kadi et Moumtaz Nasser dont on parle déjà, peut faire illusion à l'extérieur, à l'intérieur c'est l'absence de démocratie et le vide politique qui caractérisent l'Egypte actuellement.

La stabilité dont jouit le régime ne s'explique pas seulement par ses manœuvres pour déjouer toute *solution* de rechange ; *elle découle aussi,* en *partie,* des *nouvelles* valeurs introduites dans le pays au cours des dernières années et qui affectent toutes *les classes sociales,* tous *les courants* idéologiques, qu'ils soient politiques ou religieux. L'Egypte semble avoir perdu son identité tant égyptienne ou arabe qu'islamique sans plus savoir à quoi ni à qui se rattacher. Alors que beaucoup de rêves et d'espoir ont été déçus, les métastases de la civilisation de consommation engendrent de nouveaux comportements précipitant davantage encore la rupture avec le passé.

La médiocrité de la production culturelle traduit avec une évidence particulière ce désarroi des esprits. La presse démembrée, « expurgée » à plusieurs reprises, confond sa fonction d'information avec les besoins de la propagande. Les problèmes intérieurs *sont esquivés.* Les nouvelles de l'étranger se conforment au cadre des relations extérieures de l'Egypte, de plus en plus limitées. Si la loi sur les partis a permis la création d'une presse d'opposition dans les textes, *on note,* dans les faits, que l'hebdomadaire de la gauche *Ahali* est systématiquement censuré. Le quotidien du parti de droite, *Al Ahrar, a* subi le même sort peu de temps avant la rencontre de Camp David, tout comme les journalistes qui furent les chantres du régime : Mounir Sabri à la télévision, Mustafa Amine dans l'hebdomadaire *Akhbar El Yom,* etc.

Les *forces* religieuses trouvent dans cette atmosphère un terrain fertile à leur *prosélytisme,* sans *parvenir* toutefois à cristalliser les aspirations de leurs adeptes. Très bien organisée dans tout le pays, la confrérie des Frères musulmans manque de *dirigeants* d'envergure capables de créer une dynamique. Ses chefs, qui appartiennent aux tendances les plus conservatrices *du mouvement,* négligent les problèmes politiques et économiques. Aussi sont-ils dépassés par des courants encore *plus extrémistes,* encore plus fanatiques, dispersés en de multiples sociétés secrètes.

Les courants progressistes ne sont pas épargnés par la confusion qui touche l'ensemble de la société. De plus, ils doivent faire face à la répression et à l'infiltration *par* des membres des services spéciaux. Parmi les nassériens, une tendance a rejoint l'Organisation des progressistes unionistes (appelée « Tagamoo »), créée en 1976 sous la présidence de M. Khaled Mohieddine. L'autre tendance reste en marge, *« pour préserver l'authenticité nassérienne »,* disent ses représentants. Quant aux marxistes, ils sont à nouveau dispersés entre le parti officiel « Tagamoo » et les partis clandestins, comme le parti communiste égyptien (pro-soviétique) et le parti communiste ouvrier égyptien créé en 1974 à partir de courants issus de la révolte étudiante de janvier 1972.

Touchée par les mêmes problèmes que les civils, pénétrée par les mêmes courants contradictoires, l'armée subit aussi sa propre désintégration moins de cinq ans après avoir franchi la ligne Bar-Lev. Les divisions sont dispersées sur différentes frontières — Libye, Soudan, Sinaï — car l'ennemi a changé. Quand les officiers ne sont pas invités à embrasser des carrières civiles, on leur offre la possibilité de décupler leur solde en se mettant au *service* d'armées étrangères dans le monde arabe ou en Afrique. L'uniforme lui-même est en train de changer, adoptant progressivement la couleur verte de l'armée américaine qui ne correspond pas vraiment à celle des sables du désert... L'Académie militaire, longtemps réservée à *l'élite, a dû non seulement* baisser le niveau de l'examen d'entrée, mais encore faire face, cette année, à une pénurie de candidats.

La stabilité régionale en question

PAR *contre,* les services de sécurité intérieurs restent toujours considérés parmi les plus efficaces du monde. Leur réseau dense bénéficie de conseils extérieurs et s'est étoffé de nouvelles antennes.

La stabilité apparente de l'Egypte se prolonge malgré le vide politique et le foisonnement des difficultés. Quelle que soit son habileté manœuvrière, le pouvoir n'est cependant pas à l'abri d'un coup d'Etat « venant de l'ombre », hypothèse déjà soulevée dans la presse égyptienne (19). *Mais aujourd'hui, compte tenu* de la situation intérieure et de la nature des accords conclus à Camp David, c'est *le* rôle même de *l'Egypte* qui est désormais en question.

Entre la désintégration de l'Etat égyptien et l'isolement du pays que va accentuer la signature d'une paix séparée, tout porte à croire que l'avenir de l'Egypte et de la région seront hypothéqués pendant un certain temps.

Certes, la *volonté* des *puissances* occidentales de *contrôler la vallée* du Nil n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit, comme la création d'Israël, dans le prolongement direct de la « question d'Orient » qui, voilà plus d'un siècle, révélait déjà l'antagonisme fondamental entre pays industrialisés et tiers-monde. Mais, en isolant l'Egypte de son contexte régional — comme lors de la convention de Londres en 1840, — l'impérialisme parviendra-t-il, comme le prétendent les émules de Metternich, à résoudre plus facilement les autres problèmes ? Ne laisse-t-on pas ainsi, ailleurs, le champ libre au développement de tendances extrémistes ?

Dans l'immédiat, on imagine mal que les Etats-Unis aient tenté le risque d'une bipolarisation régionale sans avoir au préalable étudié leurs moyens de pression et évalué les choix possibles réservés à leurs partenaires que sont la Jordanie et l'Arabie Saoudite. La pression des événements sur les franges du monde arabe — Ethiopie, Yémen du Sud, Iran, Afghanistan — comme la situation de l'Egypte, avaient conduit Ryad à une initiative sans précédent. Pour la première fois depuis le voyage du président Sadate à Jérusalem, le prince Fahd s'était rendu au Caire au mois de juillet (après l'échec de la conférence de Leeds) dans le but d'inciter le chef de l'Etat égyptien à rejoindre le monde arabe. Pour le pivot régional qu'est l'Arabie Saoudite, l'urgence de la situation conduisait à privilégier la solidarité arabe plutôt qu'une paix alors perçue comme globale. Aujourd'hui, les résultats des entretiens de Camp David ne peuvent qu'accroître les craintes de la stratégie saoudienne, craintes dont l'allié américain n'est peut-être pas conscient au même degré. Ryad porte désormais la responsabilité de conduire seul le camp de la modération tout en satisfaisant un minimum de revendications nationales. Quelle que soit sa puissance financière, en est-il capable ?

MARIE-CHRISTINE AULAS.

(12) Bien entendu, l'expérience socialiste égyptienne n'est pas à l'origine de la guerre de 1967, ni de sa défaite. A l'époque nassérienne, le « socialisme » exprimait en fait une volonté d'indépendance nationale qui n'allait pas forcément dans le sens généralement donné aux termes de révolution socialiste puisqu'il ne supprimait pas la classe bourgeoise.

(13) Cf. *le Monde diplomatique,* novembre 1976.

(14) Le référendum de février 1977 est en contradiction avec l'article 74 de la Constitution.

(15) La création des trois précédents partis — alors qualifiés de tribunes — avaient été décidée le 14 mars 1976 par le président Sadate.

(16) L'article 152 de la Constitution précise que le président peut faire un référendum sur un point important, mais non pour faire voter une loi.

(17) La loi sur les partis politiques votée le 20 juin 1977 interdisait le retour sur la scène politique des partis antérieurs à la révolution de 1952, non des anciens hommes politiques.

(18) Le chef de l'Etat a accepté la démission du premier ministre à la fin du mois d'août. *Le chef du nouveau gouvernement* formé le 2 octobre est M. Khalil.

(19) « Le coup d'Etat » *in Rose el youssef,* n° 2613, 10 juillet 1978.

L'avenir hypothéqué

Aux termes d'un protocole d'accord signé le 1er juin 1978 par M. Ahmed Sultan, vice-premier ministre et ministre de l'industrie d'Egypte, et le ministre autrichien du commerce, l'Egypte loue à l'Autriche des zones du désert oriental pour y enterrer ses déchets atomiques. D'autres pays européens utilisant l'énergie atomique sont appelés à bénéficier de ces possibilités.

Cette décision, le président Sadate l'a très rapidement évoquée lors d'une conférence de presse récente à Salzbourg ; mais elle n'a pas retenu l'attention de la presse officielle égyptienne à l'époque. L'hebdomadaire de gauche Ahali a soulevé le problème en se heurtant à de nombreuses difficultés pour obtenir des renseignements. Depuis, le quotidien de droite Al Ahrar a repris l'information. La nouvelle et les craintes qu'elle suscite dans nombre de cercles égyptiens, scientifiques en particulier, ont amené la presse officielle à évoquer cette question pour la dédramatiser. Comme pour le scandale de 'Amereyah (voir page 11), le président Sadate a décidé de soumettre cette question à l'étude d'une commission parlementaire.

On ignore sur quelle base a été réalisé cet accord. Mais on notera que le choix des lieux pour le stockage des déchets atomiques, dans le prolongement de la zone de fracture terrestre du désert Afar, n'est pas totalement dénué de connotations stratégiques.

M.-C. A.

LE FATAL DÉCLIN DES POSITIONS ARABES

(Suite de la première page)

Cette interprétation, Israël s'y est tenu et s'y tient encore aujourd'hui. Mieux, il l'a rendue encore plus restrictive avec l'arrivée au pouvoir de M. Begin, en *mai* 1977. En effet, le plan Allon, présenté par le vice-président du conseil un mois après la guerre de juin 1967, mais dont les termes n'ont été rendus publics qu'en avril 1973, prévoyait l'annexion d'un tiers seulement de la Cisjordanie — le tiers le plus fertile et notamment la vallée du Jourdain — et le rattachement des régions les plus peuplées au royaume jordanien. Il introduisait aussi la distinction entre « frontière politique » et « lignes de sécurité », distinction dont on retrouvera le parfum jusque dans les accords-cadres de Camp David. En 1967, cependant, les propositions de M. Allon sont combattues par le ministre de la défense, M. Dayan, qui voudrait qu'Israël gouverne purement et simplement les territoires occupés. La divergence porte, on le voit, sur la taille de l'annexion à opérer. Personne, dans la classe politique israélienne, ne se sent tenu, aux termes de la résolution 242, à restituer tous les territoires occupés en 1967.

Par contre, le gouvernement israélien s'emploie immédiatement à faire préciser la contrepartie arabe et à tenter de l'infléchir dans un sens plus favorable. Il avance deux demandes qui ne sont pas formellement incluses dans la résolution 242 : la conclusion d'un traité de paix en bonne et due forme et la négociation directe entre les protagonistes. Nasser refusera. Mais, au fil des ans, ces revendications seront l'une et l'autre satisfaites à peu de frais.

Dans le camp arabe, l'acceptation de la résolution 242 n'a pas été sans heurts ni sans ambiguïtés. Comme toujours dans l'histoire de cette longue négociation, c'est l'Egypte qui ouvre la voie, suivie aussitôt par la Jordanie. La Syrie, elle, attendra cinq ans avant d'accepter la fameuse résolution. Mais les lendemains de la guerre de 1967 sont aussi connus par les trois « non » prononcés par le « sommet » arabe de Khartoum : non à la reconnaissance d'Israël, non à la négociation, non à la paix. Vaincu militairement, le monde arabe se replie dans une apparente et sourde résistance. Mais le chemin des concessions est déjà ouvert. Ces concessions, Nasser donne l'impression de les faire à son corps défendant. Pour éviter le maintien du statu quo rendu inéluctable par le blocage de la mission Jarring (2), il se lance dans la guerre d'usure qui durera jusqu'en juillet 1970 et touchera lourdement les villes égyptiennes du canal de Suez. Cette guerre se terminera sur un signe prémonitoire : l'acceptation par l'Egypte nassérienne du plan proposé par le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers.

Dans sa lettre, le plan Rogers, qui s'intitule *« procédure d'application de la résolution 242 »,* n'est pas très différent de cette dernière. Sur le fond, il réaffirme sensiblement les termes du marché de 1967. Mais c'est un plan américain que le président Nasser accepte, un plan destiné à mettre fin aux hostilités et à engager l'Egypte sur la voie d'un règlement négocié. Il prévoit le *« gel des activités militaires »* sur une étendue de 50 kilomètres de part et d'autre du canal de Suez et la reprise de la mission Jarring (3). Les Etats-Unis sont intervenus parce qu'ils s'inquiétaient de la poursuite de la guerre d'usure, mais aussi du développement de la résistance palestinienne. Deux mois plus tard, l'armée du roi Hussein entreprend de liquider les *fedayin* de Jordanie. Le lien entre cette répression et l'acceptation du plan Rogers n'a, bien sûr, pas manqué d'être *évoqué.*

Nouvelles concessions

LA fin de l'année 1970 est d'une certaine importance puisqu'elle voit l'installation simultanée au pouvoir, à Damas et au Caire, des présidents Assad et Sadate. Les deux hommes sont des pragmatiques. Chacun à sa manière, ils réagissent contre le cours politique de la période précédente, marquée par un virulent anti-impérialisme, au moins verbal et parfois effectif. L'accession au pouvoir du président syrien consacre la défaite de la direction dite *« gauchiste »* du pays, le groupe Atassi-Jédid. Sitôt installé au poste de commande, M. Assad confirme son image de *« modéré ».* Il prend des mesures de libéralisation du commerce extérieur, tente d'associer d'autres forces politiques au pouvoir et prend quelque distance à l'égard de l'Union soviétique. Il se rapproche de l'Egypte post-nassérienne et entreprend de faire revenir son pays dans le concert arabe. La Syrie cesse de prôner la *« guerre de libération populaire »,* accepte en 1972 la résolution 242 et laisse entendre qu'elle serait disposée à participer à un règlement négocié.

Le président Sadate, lui, va plus vite en besogne. A peine a-t-il conforté son pouvoir qu'il propose un plan pour la réouverture du canal de Suez (4). Israël en acepte le principe, mais refuse d'envisager un retrait de ses troupes qui ne serait pas contrebalancé par la fin totale de l'état de belligérance. L'Egypte réplique, le 15 février 1971, en faisant part, pour la première fois, de son intention de signer un *traité de paix* en contrepartie des territoires occupés. Les dirigeants israéliens prennent acte de cette nouvelle concession, mais réaffirment qu'ils ne sont pas disposés à reculer sur les frontières du 4 juin 1967. Cet échange marque le deuxième échec de la mission Jarring. Il n'y aura plus de négociations jusqu'à la guerre de 1973.

Pour les pays arabes qui y parti-

(2) La résolution 242 du Conseil de sécurité chargeait le secrétaire général des Nations unies de nommer un représentant spécial pour se rendre en mission de paix au Proche-Orient. L'ambassadeur de Suède en U.R.S.S., M. Gunnar Jarring, sera aussitôt désigné. Il conduira deux missions au *Proche-Orient,* l'une avant 1970, l'autre après. Elles se solderont toutes deux par un échec.

(3) Il restera toujours un doute sur les intentions du président Nasser au moment de l'acceptation du plan Rogers. En effet, dès l'établissement du cessez-le-feu, l'Egypte avancera des fusées lance-missile dans la région égyptienne de *« gel militaire »,* en contravention avec les termes de l'accord. Cette initiative entraînera un blocage de la mission Jarring.

(4) Ce plan, proposé le 4 février 1971, prévoit le retrait partiel des troupes israéliennes stationnées le long de la voie d'eau et l'établissement d'un calendrier pour les autres étapes de l'évacuation.

UNE PAIX « JUSTE ET DURABLE » ?

cipent directement ou indirectement, la guerre n'intervient pas à contre-courant de la politique d'un règlement négocié, bien au contraire. Au cours des hostilités, le 16 octobre, le *président Sadate offre* publiquement la paix à Israël. Le conflit et la victoire arabe relative *sur* laquelle il s'achève vont permettre de relancer de façon spectaculaire le processus de paix. Au lendemain de la guerre d'octobre, le « sommet » d'Alger *réunit* l'ensemble des pays arabes, à l'exception de la Libye et de l'Irak, se prononce pour une *« paix juste »* et donne sa caution à l'ouverture de négociations arabo-israéliennes à Genève. Les trois « non » du sommet de Khartoum sont donc effacés. *Profitant* d'une victoire ambiguë sur Israël, les Arabes font une importante concession collective. Quelques jours plus tôt, le 11 novembre 1973, des officiers israéliens avaient rencontré leurs homologues égyptiens pour signer un premier accord, dit du kilomètre 101 (5). Le 21 décembre 1973, s'ouvre à Genève, sous la *coprésidence des Etats-Unis et de* l'Union soviétique, la conférence de paix. C'est la première fois que ministres des affaires étrangères arabes et israéliens s'assoient publiquement à la même table. La Syrie, cependant, a refusé de participer à la conférence et, malgré l'assouplissement de ses positions depuis 1970, elle se montre toujours plus intransigeante que l'Egypte. Cependant, le 31 mai 1974, Syriens et Israéliens se rencontreront à Genève pour signer l'accord de dégagement sur le Golan négocié par M. Kissinger. En août 1977, le président Assad déclarera qu'il est favorable à la fin de l'état de belligérance *« comme conséquence d'un accord de paix »* (6).

Les lendemains de la guerre d'octobre 1973 sont donc marqués par de nouvelles concessions arabes *introduites principalement* par l'Egypte suivie, bon gré mal gré, par ses *partenaires. Mais ils sont aussi l'oc*casion de l'apparition publique et de la prise en compte des *« aspirations nationales »* palestiniennes. Comme toutes celles qui l'avaient précédée, la résolution 242 avait mentionné la nécessité de trouver *« un juste règlement des problèmes des réfugiés »*. Cette phrase sibylline, qui *témoigne de la* perception du problème palestinien à l'époque, se *réfère à la résolution 194 du* Conseil de sécurité, adoptée le 11 décembre 1948, et qui reconnaît aux réfugiés palestiniens le *« droit de retour dans leur patrie ou à une juste indemnisation »*. Sur le plan du contenu, la question palestinienne n'avait donc guère évolué jusqu'en novembre 1967. A partir de cette date, elle s'affirmera, sous l'impulsion des organisations de fedayin, comme la cause *d'un* peuple. La *résistance* tire un certain profit de la défaite de 1967.

Dans un *monde arabe effondré*, elle focalise instantanément l'espoir des peuples bercés d'un ardent nationalisme. Maintenant que les Etats arabes sont eux aussi occupés par Israël, elle peut espérer gagner une place à la table des négociations. *Tel n'était sans* doute pas son calcul le jour où elle a pris les armes. Mais, *a posteriori*, il est clair que cette logique politique a présidé au cours des événements. En 1973, sortant d'une difficile traversée du désert provoquée par l'affrontement *avec la Jordanie*, la résistance palestinienne opère un spectaculaire rétablissement. Elle entre, elle aussi, dans le règne de la *Realpolitik* en faisant valoir ses prétentions sur la Cisjordanie et Gaza. Elle en sera d'ailleurs récompensée par une série de succès *diplomatiques* couronnés par l'intervention de M. Arafat à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, le 13 novembre 1974.

Au moment où, pour la première fois, Israéliens et Arabes se rencontrent *pour* discuter d'un éventuel traité de paix, le camp arabe introduit donc une modification importante au marché proposé en 1967 avec la résolution 242. Désormais la *« reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, représenté par l'O.L.P. »* fait partie des revendications arabes.

Le refus d'Israël sera net. Il ne veut entendre parler ni de l'O.L.P., ni de *« peuple palestinien »*, ni, surtout, de la création d'un Etat dirigé par des *« terroristes »*. Cette position, les gouvernements israéliens successifs la maintiendront pour l'essentiel jusqu'à aujourd'hui. Cependant, en *1977*, pendant la préparation de la conférence de Genève, Israël déclare qu'il ne s'opposera pas à la présence de représentants des Palestiniens à la conférence *« pourvu qu'ils soient intégrés à la délégation jordanienne et qu'ils ne soient pas membres de l'O.L.P. »* (7). Il s'engagera de façon comparable dans le premier accord-cadre de Camp David (8). Mais, sur le fond, son hostilité à l'O.L.P. et à l'Etat palestinien ne s'est jamais démentie.

Les termes du marché

CE n'est qu'à partir de la guerre d'octobre que la *stratégie* du président Sadate va pleinement s'épanouir. Dans la « corbeille arabe », il va glisser ostensiblement un élément nouveau, le passage de l'Egypte dans le camp américain. Cet élément ne fait pas partie du strict dossier *israélo-arabe*, mais il fonde la stratégie égyptienne, tout entière bâtie *sur l'espoir d'affaiblir* les liens entre Israël et son puissant protecteur. Sadate expulse les « conseillers » soviétiques en juillet 1972 et considère que cette mesure est un pas en direction de la paix. Au lendemain de la conclusion du premier accord de dégagement des forces, conclu en mai 1974, le président Nixon fait une *tournée* au *Proche-Orient*, et il est reçu au Caire comme à Damas. Le rôle joué par M. Kissinger dans la conclusion des accords accrédite l'idée qu'il est possible de faire des Etats-Unis le seul intermédiaire entre l'Egypte (parlant au nom des Arabes) et Israël.

Le président Sadate ne se borne pas à privilégier les Etats-Unis. Il offre en outre une certaine pacification de la *région*. La *période* d'effervescence post-coloniale et tiers-mondiste, celle de la nationalisation du canal de Suez comme celle de la guerre du Vietnam, est révolue. Désormais, on table sur du raisonnable, du possible. Fort de l'appui de l'Arabie Saoudite — à qui on ne reproche plus, comme au temps de Nasser, d'être un bastion de la réaction — le président Sadate va de l'avant dans la négociation, au risque de rompre la solidarité arabe. C'est ce qu'il fait effectivement en signant, le 1er *septembre* 1975, le *deuxième* accord de dégagement avec Israël. A partir de ce moment, la brouille entre la Syrie et l'Egypte ira s'amplifiant, si l'on exclut l'éphémère réconciliation scellée au « sommet » de Ryad, en octobre 1976. La querelle rebondira avec l'annonce de la visite du président Sadate à Jérusalem et s'amplifiera encore à l'annonce des accords de Camp David.

Pourtant, la Syrie n'est pas opposée à un règlement négocié, pourvu qu'il soit global. Elle aussi, en 1975, s'est rapprochée de l'Arabie Saoudite : elle aussi n'exalte pas outre mesure les vertus révolutionnaires. Son réalisme l'a conduite à renouer des relations assez *étroites* avec le roi Hussein, qui était pourtant tenu au ban du monde arabe depuis septembre 1970. Mais elle reproche au président Sadate d'affaiblir la position arabe en faisant cavalier seul et en misant trop exclusivement sur les Etats-Unis.

La politique égyptienne porte cependant quelques fruits. Outre qu'elle permet la réouverture du canal de Suez, elle *contribue* à *modifier* l'attitude américaine sur le fond. L'administration Carter, dès son installation, porte toute son attention au Proche-Orient. Le nouveau président américain rompt avec la politique des *« petits pas »* chère à M. Kissinger et propose, le 9 mars 1977, un plan global qui prévoit des *« retraits israéliens majeurs »*. Quelques jours plus tard, le 17, il se prononce en faveur de la création d'une *« patrie » (« homeland »)* pour les Palestiniens. Le président américain prend donc en compte *l'élément nouveau* que les Arabes entendent ajouter au marché de 1967. En une tacite contrepartie, il préconise l'établissement de relations diplomatiques et commerciales entre Israël et les pays arabes. M. Sadate déclarera, le premier août, qu'il n'est *pas hostile à l'ouverture des frontières* cinq ans après l'application de la résolution 242 et la création d'un Etat palestinien. C'est une nouvelle concession.

Les Etats-Unis déploient alors tous leurs efforts pour convoquer la *conférence de Genève avant la fin* de 1977, et tentent de trouver une solution au problème de la représentation palestinienne. Le 12 septembre, un communiqué du département d'Etat approuvé par la Maison Blanche indique que *« les Palestiniens doivent participer au processus de paix »* et que *« leurs représentants doivent être à Genève »*. Les Etats-Unis n'acceptent pas l'O.L.P. pour autant. Mais ils s'engagent à le faire, dans certaines limites, à condition que la centrale palestinienne reconnaisse au préalable Israël ou, au moins, la résolution *242 du Conseil de sécurité. Au terme* d'une négociation indirecte, les dirigeants de l'O.L.P. refuseront le marché.

Pour trouver une issue, les négociateurs envisagent d'envoyer à Genève une délégation arabe unique, dans laquelle pourraient prendre place les représentants palestiniens. Le 29 *septembre*, le *président Carter déclare* que l' *« O.L.P. représente une partie importante des Palestiniens, mais pas tous les Palestiniens »*, et précise que les maires et les responsables locaux de Cisjordanie *« représentent également le peuple palestinien »* (9). Toutes les entraves ne sont pas encore levées, mais Washington continue *d'aller de l'avant*. Le 1er octobre, une déclaration soviéto-américaine *vient associer* l'U.R.S.S., *coprésident* de la conférence de Genève, à la solution négociée. Elle fait mention des *« droits légitimes du peuple palestinien »*, préconise l'établissement de *« relations pacifiques, normales et officielles »* entre les belligérants, et appelle à la reprise de la conférence de paix avec la participation des *« représentants du peuple palestinien »*. M. Begin, dont l'intransigeance laisse peu d'espoir au *succès* de la conférence, proteste et obtient une déclaration américano-israélienne plus favorable à ses thèses. Tout semble enfin prêt pour l'ouverture de la grande négociation quand le président Sadate, balayant les questions de procédure, décide de se rendre en visite officielle à Jérusalem.

Par ce geste, en novembre 1977, il offre une bonne partie de ce qu'Israël *demande*, c'est-à-dire une reconnaissance explicite de souveraineté. Dans son discours devant la Knesset, le président égyptien réaffirme, *cependant*, la *nécessité de* respecter les termes du marché de 1967 : la paix contre tous les territoires. Il y ajoute aussi la revendication nationale palestinienne. Mais il ne prononce *aucune fois le* nom de l'O.L.P. Concession tout à fait *importante sur* le *fond*, *et qui* va se confirmer au cours des mois à venir : l'O.L.P. n'est plus tenue, au Caire, comme le *« représentant unique et légitime du peuple palestinien »*.

Moins d'un an plus tard, à Camp David, le *président Sadate décide* d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire de monnayer le rapport de forces établi sur cet ensemble que constituent la victoire arabe de 1973, le rapprochement égypto-américain, le soutien saoudien mesuré et la rupture de la solidarité arabe. Les *résultats* qu'il en tire sont bien loin du marché originel de 1967, même si la résolution 242 est abondamment citée. En particulier, Israël ne s'engage pas formellement à se retirer des territoires occupés. Sur la question palestinienne, le recul est aussi net : aux habitants de Cisjordanie et de Gaza, une hypothétique autonomie est promise tandis que le problème des Palestiniens de l'exil redevient un *« problème de réfugiés »*. La question de Jérusalem est laissée en suspens et l'occupation du Golan n'est même pas mentionnée. Israël doit progressivement se retirer du Sinaï et prendre un engagement — qui est déjà sujet à interprétation — sur le futur statut de la Cisjordanie et de Gaza. En contrepartie, il reçoit tout ce qu'il pouvait demander à celui qui fut son principal adversaire arabe : la signature d'un traité de paix bilatéral et l'établissement de *relations diplomatiques*, économiques et culturelles. Malgré cela, il n'est pas exclu *que les autres protagonistes* arabes d'Israël, privés de stratégies réalisables, comme l'a encore montré le dernier « sommet de la fermeté », décident d'emboîter le pas à l'Egypte comme ils l'ont souvent fait dans le passé. Les initiatives solitaires du président Sadate auraient alors servi à ouvrir la voie à une négociation dont *seul* le premier épisode aura *été joué* à Camp David. Telle est en tout cas la thèse égyptienne.

SÉLIM TURQUIÉ.

(5) Ce premier accord est signé au kilomètre 101 de la route Le Caire-Suez. Il comprend six points et rétablit notamment le cessez-le-feu.

(6) Cité par les *Fiches du monde arabe (F.M.A.) du 15 novembre 1977.*

(7) Cité par les *F.M.A.* du 29 novembre 1977.

(8) *« Les délégations de l'Egypte et de la Jordanie pourront inclure les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza ou d'autres Palestiniens comme il a été convenu mutuellement. »*

(9) Cité par les *F.M.A.* du 13 décembre 1977.

Une nation écartelée

Les difficultés de la lutte du peuple kurde

ALORS que la rébellion kurde semble renaître de ses cendres, un livre, les Kurdes et le Kurdistan (1), présente un aperçu concis et complet de l'histoire de ce peuple de plus de dix-sept millions d'âmes.

Etrange destin que le sien ! La plupart des peuples soumis au joug ottoman accéderont plus ou moins rapidement à l'indépendance politique, et pas lui. Pourtant, comme le souligne dans *sa préface Maxime Rodinson*, « voici un peuple bien spécifique, parlant une langue bien définie (...), vivant sur un territoire cohérent, doté d'une culture particulière, refusant dans sa masse l'assimilation culturelle à laquelle on veut le contraindre, ayant montré mille fois, depuis plus d'un siècle, sa conscience de former un groupe *ethnico-national particulier »*... Aujourd'hui, le peuple kurde est écartelé entre quatre Etats et *représente* 23,8 % de la population turque, 16 % de la population iranienne, 28 % de la population irakienne et 11 % de la population syrienne.

Les Kurdes et le Kurdistan est un ouvrage collectif, réalisé principalement par des intellectuels kurdes, qui entreprend de passer en revue l'histoire et la situation actuelle de chacune des minorités nationales ainsi dispersées. *Outre l'identité* et la conscience nationales, elles ont en commun d'être les opprimées des opprimés. Ce « colonialisme du pauvre » qu'elles subissent, pour reprendre l'expression de l'avocat kurde Valny, est sans doute plus dur que l'autre, car il est tenu pour une « affaire intérieure » des pays concernés, pays du tiers-monde dominé : la sympathie internationale pour la cause kurde, qui devrait, en principe, aller de soi, n'est pas évidente dans ce cas.

Mais pourquoi le peuple kurde, en dépit de son importance numérique, n'a-t-il pas réussi à créer un Etat indépendant à l'instar des peuples voisins ? L'auteur kurde Kendal répond bien à cette question en analysant les conditions physiques du Kurdistan — pays de montagnes isolées et sous-développées sans accès à la mer — et surtout les structures sociales (tribales) du peuple kurde ainsi que l'arriération idéologique et la naïveté politique de sa direction. Cette situation le conduira, à travers les trahisons et les retournements d'alliances, de révoltes réprimées en insurrections écrasées. La répression peut être brutale et sanglante, comme en Turquie où, entre 1925 et 1938, un *million et demi de Kurdes furent massacrés* ou déportés. Elle peut être lente et pernicieuse, comme en Iran. De toutes les façons, le lot quotidien du peuple kurde est fait de déplacements de population, d'assimilation forcée, de dépossessions et d'attaques permanentes contre la langue et la culture.

LE livre prête une attention particulière aux Kurdes d'Irak et aux mouvements insurrectionnels déclenchés depuis 1961 dans ce pays. *L'enjeu du combat est d'autant plus* important que le Kurdistan recèle la majeure partie du pétrole irakien qui représente 53,6 % des revenus totaux de l'Etat et 72 % de ses exportations. La lutte a porté quelques fruits puisque c'est seulement en Irak que les Kurdes sont considérés comme une « nation » ayant droit à l' « autonomie », du moins en principe. Car les rebondissements de la guerre ont toujours *été liés — ils le* sont encore aujourd'hui — à la mise en application de cette autonomie et à la détermination, par voie de recensements, des « régions kurdes ». L'épilogue de la dernière *guerre* a été un modèle de cynisme international présidé par M. Kissinger. Réunis le 6 mars 1975 autour du président Boumediène, l'Iran et l'Irak (la C.I.A. agissant en coulisses) ont signé la perte du mouvement dirigé par le *mollah Barzani*. Une *fois de plus, il* apparaît que les distinctions entre régimes dits progressistes *et régimes dits réactionnaires se révèlent* être de pure forme dès qu'il s'agit de minorités nationales. Un scénario en tous points comparable s'était d'ailleurs déjà déroulé en 1932 quand « le shah interrompit son aide et les troupes turques empruntèrent le territoire iranien pour encercler les maquisards kurdes »...

Un autre livre, l'Irak nouveau et le problème kurde (2), présente le point de vue du régime baasiste irakien sur le problème. Son auteur, Aziz el-Hajj, aujourd'hui délégué de l'Irak à l'UNESCO, était un dissident du parti communiste irakien qui, après l'échec de sa tentative de constituer un maquis, s'était rallié au régime et avait fait une autocritique publique. Son *livre est donc une justification*, à *coloration* marxiste, de la politique de son gouvernement. Il soutient ainsi qu'à la suite de la promulgation de la loi sur l'autonomie du Kurdistan irakien, le 11 mars 1974, la direction barzaniste n'a pas *joué le jeu et, s'alliant à l'impérialisme*, a voulu relancer la guerre pour porter atteinte à l'Irak progressiste qui venait justement de nationaliser son pétrole. S'il est vrai que Barzani s'est allié aussi bien à l'Iran qu'aux Etats-Unis — le peuple kurde a d'ailleurs chèrement payé cette alliance. — Aziz el-Hajj passe sous silence le fait que l'assiette territoriale de la région autonome ne couvrait que 51 % du Kurdistan *irakien* (excluant les principales régions pétrolifères), que le recensement qui devait avoir lieu à Kirkouk *au plus tard le 11 mars 1971* ne fut jamais organisé et que des populations kurdes furent déplacées pour être remplacées par des populations arabes (l'auteur fait allusion à cette dernière mesure prise, selon lui, « pour empêcher l'infiltration de saboteurs étrangers »)

Aujourd'hui, le problème kurde semble devoir rebondir. *Les livres* qui *viennent de paraître*, en particulier les Kurdes et le Kurdistan, fournissent un condensé historique appréciable. Mais, en tenant compte des errements récents du mouvement kurde, on ne pourra fonder son opinion qu'en établissant une nette distinction entre la légitimité de la revendication d'un peuple à l'autodétermination, d'une part, et la politique plus ou moins « progressiste » suivie par sa direction, *de l'autre. Moins* qu'une autre, en effet, la lutte du peuple kurde ne se prête au manichéisme.

S. T.

(1) Ouvrage collectif sous la direction de Gérard Chaliand, Maspero, Paris, 1978, 360 pages, 65 francs.

(2) Editions Khayat, Paris, 1977, 184 pages, 35 francs.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (en francs)

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 65
Autres pays 83

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Afars et des Issas 106
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien 125
Libye, Egypte, Arabie Saoudite,

Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, *Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines*, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 158
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, *d'Amérique et d'Asie* 131

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Abonnements : 820-63-03 — Tél. Rédaction : 246-72-23
Adr. télégraphique : *Journonde Paris* — Télex : *Le Monde 650-572 Paris*

Derrière le paravent du trône

L'ARMÉE IRANIENNE, GARANTE DE LA DÉPENDANCE

(Suite de la première page.)

De 1953 à 1973, le chah achète ainsi pour 5 milliards de dollars d'armes américaines, alors qu'au cours de cette même période il ne dépense que 1 milliard de dollars pour d'autres achats de ce type auprès de l'ensemble de ses autres fournisseurs. Dès 1969, les ventes d'armes américaines s'accroissent par rapport aux années précédentes ; deux raisons paraissent expliquer cette soudaine augmentation.

A partir de cette date, et en accord avec l'administration Nixon, le chah s'engage à payer comptant tout l'armement commandé aux Etats-Unis. La décision du monarque permet de relancer les investissements de l'industrie militaire de ce pays et de maintenir ses prix au plus bas sur le marché international.

La deuxième raison tient à la « doctrine Nixon » qui vise à fournir à tout gouvernement allié des moyens militaires suffisants pour se protéger contre une éventuelle attaque communiste sans que les troupes américaines soient obligées de voler à son secours. De « gardien de l'Iran », le chah est ainsi promu « gendarme du Golfe » et, plus les intérêts à défendre sont importants, plus son bâton doit être grand.

Dès le quadruplement du prix du pétrole en 1973, l'Iran devient le premier client mondial des vendeurs d'armes américaines : depuis cette date, il a absorbé à lui seul 40 % (soit 18 milliards de dollars) de toutes les fournitures de matériel militaire américaines à l'étranger (qui au total représentent une valeur de 43 milliards de dollars).

Ajoutons que les dépenses militaires iraniennes s'accroissent en moyenne de 26 % par an et que cette croissance est double de celle du produit national brut. En 1953, à l'époque de Mossadegh, les dépenses militaires ne représentaient que 2 % du P.N.B. ; en 1971, cette proportion atteint 12 % et, aujourd'hui, 25 %, un taux en moyenne trois fois plus élevé qu'aux Etats-Unis ou en U.R.S.S., six fois plus qu'en France ou en Grande-Bretagne.

Depuis l'augmentation du prix du pétrole, le budget de l'armée iranienne a quintuplé, passant de 2 milliards de dollars en 1973 à 10 milliards en 1975, somme qui s'est maintenue depuis lors. En moyenne, le chah consacre annuellement 30 % du budget de l'Etat à ses forces armées. Ainsi, au prorata de ses revenus, l'Iran a le plus lourd budget militaire du monde. Mais peu d'Iraniens le savent car ce type d'information n'est jamais diffusé à l'intérieur du pays.

Ce choix pèse bien évidemment sur l'orientation de l'économie, ne serait-ce que parce que la continuelle augmentation du budget de l'armée entraîne une compression régulière des autres dépenses. En particulier, l'éducation, la santé et les affaires sociales font aujourd'hui figure de parents pauvres.

Sur le plan extérieur, l'hémorragie massive des pétrodollars au profit des vendeurs d'armes s'inscrit dans une stratégie de dépendance, et le flux permanent des ressources de l'Etat iranien sur le marché américain revient à subventionner les industriels d'outre-Atlantique, tandis que les seules ressources financières de l'Iran se voient perpétuellement drainées au profit du système bancaire des Etats-Unis (3).

Entre les deux pays, les liens économiques sont tels aujourd'hui qu'il serait impossible de les rompre sans provoquer une grave crise au sein de la machine économique américaine et une réaction des plus violentes à l'intérieur de l'appareil militaire iranien. En effet, les achats d'armes par le chah font travailler deux cent mille ouvriers américains et nourrissent quatre cent vingt mille militaires iraniens, dont les deux tiers sont des professionnels qui jouissent d'énormes privilèges. Telle est la réalité économique que nul gouvernement en Iran, quelle que soit sa nature, ne peut se permettre de négliger.

Si les achats d'armes sont une des forces motrices de l'intégration de l'économie iranienne au marché américain, le type d'armement acquis par l'armée du chah est la cause première de son intégration dans le dispositif militaire des Etats-Unis.

Dès la chute de Mossadegh, Washington s'engage à renouveler et à standardiser le matériel militaire iranien. Néanmoins, jusqu'à l'arrivée de M. Nixon à la Maison Blanche, en 1968, la nature de l'armement fourni est des plus médiocres. Par exemple, son seul avion supersonique, le F-5A — livré en 1965, — est technologiquement d'un niveau si bas que l'armée de l'air américaine n'en a jamais voulu. Ce n'était certes pas avec un tel armement que le chah pouvait dissuader l'Union soviétique d'envahir son pays ; en revanche, il suffisait bien aux besoins de sa propre sécurité intérieure, à l'inverse de ce que Washington prétendait à l'époque. Toutefois, dès l'installation du président Nixon, l'armement livré va prendre une dimension nouvelle.

Au premier rang des puissances non nucléaires

D'APRES les sources américaines, l'explication de cet accroissement soudain du niveau technologique du matériel militaire fourni au chah aurait son origine dans la crise survenue à Cuba en 1962, au cours de laquelle un affrontement américano-soviétique fut évité de justesse. Une nouvelle politique est alors mise en œuvre par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. visant à empêcher toute confrontation directe sans pour autant cesser la compétition. C'est par alliés interposés qu'ils vont s'affronter hors de l'Occident industrialisé, en Afrique ou en Asie, et notamment dans le voisinage immédiat de l'Iran.

Au cours de la guerre indo-pakistanaise de 1965 — dans laquelle l'Inde est armée par l'U.R.S.S. et le Pakistan par les Etats-Unis — l'inquiétude de ces derniers se porte sur la médiocrité du dispositif de défense iranien, d'autant que l'Irak entreprend, lui aussi, de s'armer massivement auprès des Soviétiques. Les conflits militaires au Yémen, l'annonce, en 1968, du prochain retrait des troupes britanniques du Golfe en 1971 et les progrès de la guérilla marxiste dans le sultanat d'Oman poussent M. Nixon à reconsidérer la politique de vente d'armes au chah. Pour Washington, dorénavant, la sécurité de l'approvisionnement pétrolier de l'Occident passe par la consolidation des forces armées iraniennes. Le combat mené par le chah contre la « subversion communiste » dans le Golfe devient une nouvelle justification politique pour développer l'exportation de la technologie militaire américaine en Iran.

En 1969, le président Nixon donne son accord pour que le dernier-né des avions de combat, le chasseur-bombardier F-4D, soit fourni à l'aviation impériale ; en 1972, le président américain autorise le chah à se pourvoir de n'importe quelle arme conventionnelle produite par l'industrie des Etats-Unis. A partir de cette date, la liste des commandes iraniennes, notamment dans l'industrie militaire de pointe, ne va cesser de s'allonger, de l'intercepteur bi-réacteur F-14 au destroyer Spruance, en passant par de multiples systèmes de détection électronique fonctionnant avec l'aide de la C.I.A.

Après l'arrivée de M. Carter à la présidence, en janvier 1977, et contrairement aux principes proclamés durant sa campagne électorale (4), la vente à l'Iran, en septembre 1977, de sept AWACS (l'avion de détection électronique le plus sophistiqué du monde) marque un nouveau palier dans le renforcement militaire de l'Iran, qui se voit hissé au premier rang des puissances non nucléaires. Toutefois, devant les réticences du Congrès, qui a finalement approuvé, en septembre dernier, la vente des AWACS à condition que la Maison Blanche limite désormais ses ventes d'armements sophistiqués au chah, le président Carter se voit contraint, en août 1978, de lui refuser la livraison de trente et un F-4G — dotés d'un équipement électronique dont seule est pourvue l'armée de l'air américaine — et de lui fixer un long moratoire pour les F-16 et F-18 qu'il avait commandés à la veille des dernières élections présidentielles.

L'hostilité des parlementaires américains à l'accroissement des ventes d'armes sophistiquées au chah n'a rien à voir avec les violations répétées des droits de l'homme. Elle s'inspire de considérations fort pragmatiques devant la nécessité d'envoyer des milliers de techniciens américains en Iran pour y assurer le fonctionnement de l'armement livré. Car, en vérité, c'est ici que se situe le point clé du mécanisme de l'intégration de l'armée du chah dans le dispositif militaire des Etats-Unis.

La nature complexe et sophistiquée des armes fournies fait que leur maniement dépasse les capacités techniques des militaires iraniens. Ces fournitures ultra-perfectionnées — parmi lesquelles l'on peut citer le F-14, doté de missiles Phœnix, le « radar volant » AWACS, l'hélicoptère AH-IJ, les réseaux de détection Project Seek Sentry, Seek Switch, IBEX — sont encore quasiment à l'état de prototypes et nécessitent la présence sur place de milliers de techniciens militaires américains. Auxquels s'ajoutent des dizaines de milliers d'autres qui, selon une récente enquête effectuée pour le compte du Sénat américain, sont détachés par Washington auprès de l'armée iranienne *« pour s'occuper de ses achats, de sa gestion financière, de sa logistique, lui assurer l'entretien du matériel, l'entraînement et l'encadrement des officiers »*. L'enquête conclut que cette armée devra, dorénavant, *« dépendre de milliers d'Américains pendant dix ans ou plus »* si elle veut continuer à fonctionner en tant que force militaire *« crédible »* (5).

Toutefois, ce que cette enquête omet de dire, c'est que ces milliers d'Américains n'ont pas pour unique rôle de « conseiller » les militaires iraniens : leur présence au cœur des champs pétrolifères, à deux pas de la frontière soviétique, revêt un tout autre sens.

Une base camouflée

UN mutisme pesant règne à Téhéran et à Washington dès que le sujet épineux du nombre d'Américains en Iran est abordé. Des informations de sources sûres permettent cependant d'avancer certains chiffres.

En septembre 1978, 43 000 Américains environ (familles non incluses) travaillent en Iran. Parmi eux : 2 200 fonctionnaires civils du département de la défense ; 1 100 militaires en uniforme ; 8 000 contractuels du département de la défense et 32 000 employés du secteur privé.

Pour ce qui est des fonctionnaires civils du département de la défense et des militaires en uniforme — catégories rassemblées sous l'égide du Military Assistance Advisory Group (MAAG), — leur fonction est de *« conseiller les forces armées impériales de l'Iran sur les problèmes concernant la défense et l'organisation, ainsi que de planifier, formuler et appliquer le programme d'assistance militaire à l'Iran »*. Leur tâche s'étend aussi à la police et à la gendarmerie. *« La mission militaire des Etats-Unis a pour fonction de conseiller le ministre de l'intérieur de l'Iran sur des sujets relatifs à l'organisation, la formation, la disposition des unités qui lui sont dépendantes, l'utilisation de l'équipement fourni et sur tout autre sujet qui s'y rapporte »* (6). C'est reconnaître officiellement que les militaires américains en Iran sont non seulement partie prenante dans l'organisation de la répression militaire, mais aussi directement engagés dans les opérations de la police, de la gendarmerie et des autres organisations paramilitaires iraniennes dont la tâche principale consiste à extirper toute opposition.

Quant aux spécialistes militaires américains liés par contrat au département de la défense, ce sont pour la plupart d'anciens combattants du Vietnam ou des officiers démobilisés. Enfin, les Américains qui travaillent dans le secteur privé sont envoyés par les firmes qui ont conclu des contrats de fournitures d'armes. Ces deux dernières catégories sont chargées de la formation des militaires iraniens et de l'entretien du matériel vendu. A en juger par certaines déclarations publiées dans la presse, le mépris des Américains pour les qualités techniques des militaires qu'ils sont censés « conseiller » est quasi unanime. *« Ils amochent et écrasent au sol énormément d'avions »*, dit un officier américain. *« C'est comme au Vietnam,* ajoute un consultant de la firme Northrop. *D'abord, on leur vend ces avions, puis on voit qu'ils ne savent pas les faire marcher aussi bien que nous, alors on finit par les faire voler nous-mêmes »* (7).

Le Congrès détiendrait les preuves (qu'il se refuse à rendre publiques) (8) que du personnel contractuel américain a été engagé dans des opérations militaires iraniennes, notamment durant la rébellion kurde en Irak, dans les zones de combat d'Oman, pour des missions de reconnaissance aérienne et pour des activités d'espionnage électronique. Il s'agit là d'un des volets de la politique secrète que mènent les Etats-Unis en Iran : compte tenu d'un accord signé entre Moscou et Téhéran — qui interdit à l'Iran d'installer des bases militaires étrangères sur son territoire, — les achats d'armes sophistiquées par le chah deviennent le prétexte qui permet à des militaires américains, qualifiés de « conseillers techniques », de venir s'installer par dizaines de milliers pour former l'armée au maniement de ces armes. En réalité, sur le plan stratégique, ces quarante mille Américains jouent le rôle d'une armée « camouflée » protégeant les champs de pétrole du Golfe et épiant le flanc sud de l'Union soviétique. Disposant, grâce au chah, d'un arsenal perfectionné à portée de la main, ils peuvent ainsi intervenir à tout instant.

Economiquement dépendante de l'industrie d'armement des Etats-Unis, technologiquement et stratégiquement soumise aux impératifs de milliers de « conseillers » militaires américains *« pendant dix ans ou plus »*, l'armée du chah paraît incorporée de manière irréversible au dispositif militaire des Etats-Unis. Sur le plan intérieur, elle a, par le biais de son contrôle sur l'économie nationale et grâce à son emprise sur les rouages de l'Etat, étendu son pouvoir à toutes les activités du pays.

Les Etats-Unis ont toujours visé à ne pas avoir à orienter l'Iran par le sommet, uniquement à travers l'autorité du monarque, mais à s'assurer que le régime de ce pays évolue automatiquement dans la direction la plus favorable à leurs intérêts. Il fallait pour cela que soit créé un appareil d'Etat tentaculaire et omnipotent qui leur soit *organiquement lié*. Dans l'optique des stratèges de Washington, seule l'armée impériale était capable de remplir cette tâche. Elle a fait ses preuves le vendredi 8 septembre 1978.

AHMAD FAROUGHY.

(3) Voir A. H. Banisadr, « l'Armée de la dépendance », *Frontière* (Cahiers du C.E.R.S.), juillet-août 1974.

(4) Voir à ce propos l'article de Michael T. Klare, « M. Carter et la limitation des livraisons d'armes à l'étranger », dans *le Monde diplomatique* de novembre 1977.

(5) « U.S. Military Sales to Iran », *Hearings before the Committee on Foreign Relations - U.S. Senate*, 2 août 1976.

(6) « The Persian Gulf », *Hearings before the Committee on International Relations - U.S. Congress*, 18 juin 1975, page 133.

(7) *Washington Post*, 12 mai 1977.

(8) *Washington Post*, 13 mai 1977.

Nos précédents articles

- Les échecs du développement à l'occidentale accroissent les difficultés du régime, par **Thierry A.-Brun** (juillet 1978).
- L'opposition interne face au chah et à la domination étrangère, par **Ahmad Faroughy** (juillet 1978).
- L'Iran, renaissance d'un empire, reportage de **Marcel Barang** (mai 1975).

هكذا من الأصل

Recherches universitaires

L'OCÉAN INDIEN ET LE GOLFE

LE retrait progressif, annoncé dès 1968, des forces britanniques à l'est de Suez, et le « vide de puissance » ainsi créé, mais aussi les intérêts économiques en jeu, particulièrement l'accès sans entrave au pétrole, enfin l'évolution de la technologie des armements, le déploiement opérationnel de sous-marins lance-missiles à long rayon d'action, ont suscité un nouveau dynamisme stratégique, des grandes puissances comme des Etats riverains, dans la région de l'océan Indien, redevenue brusquement un « cœur du monde ». A la redécouverte de cet océan quelque peu oublié depuis que la « route des Indes » avait perdu sa signification, Mohammad Reza Djalili, professeur à l'université de Téhéran et animateur du Centre iranien des hautes études internationales, consacre un livre précieux (1), à la construction très classique, étayé par une documentation systématique.

La présence navale des Etats-Unis et celle de l'Union soviétique sont évaluées et interprétées : les deux puissances « planétaires » ne peuvent se désintéresser d'une région de grande importance politico-stratégique ; elles souhaitent avoir la possibilité, en cas de nécessité, d'accorder leur aide et leur soutien aux Etats alliés et amis ou, au contraire, de pratiquer une « diplomatie de la canonnière » ; elles veulent protéger leurs lignes de communication et leurs activités économiques... Au-delà, chacun des deux Grands poursuit sa politique propre. La mission principale de la force nucléaire soviétique est défensive et consiste à « contrer » les sous-marins américains porteurs de Polaris-III et de Poseidon, qui peuvent menacer directement l'U.R.S.S. ; d'autres préoccupations subsistent, il est vrai : renforcer l'influence soviétique, quitte à déstabiliser certaines régions, et réduire l'influence de la Chine, qui ne dispose pas des moyens nécessaires pour maintenir une flotte importante mais fournit un soutien politique et économique, et parfois des armements, à certains riverains. Pour les Etats-Unis, le problème essentiel est de protéger leurs investissements pétroliers du Golfe, d'éviter les problèmes d'approvisionnement, de contrôler le transport du pétrole vers les pays consommateurs ; mais le maintien de leur présence navale et le développement de leur base de Diego-Garcia s'expliquent également par le souci de neutraliser l'avantage dû à la proximité territoriale de l'U.R.S.S.

Peut-on envisager, face à la pénétration des Grands, l'élaboration d'une sorte de doctrine de Monroe afro-asiatique ? L'idée d'une « zone de paix », zone exclusive d'où la rivalité des grandes puissances, les bases militaires étrangères, les armes nucléaires seraient bannies, est sans précédent. L'auteur en retrace la genèse — la première réaction collective des pays afro-asiatiques remonte à la conférence des Etats non alignés réunie au Caire du 5 au 10 octobre 1964 ; l'Assemblée générale des Nations unies se saisit du problème avec sa résolution du 16 décembre 1971 — mais aussi les limites : des désaccords subsistent entre les Etats riverains quant à l'appréciation de la situation et quant aux mesures concrètes à prendre ; le concept même de « zone de paix » reste vague : des notions essentielles, comme l'étendue géographique de la zone ou le terme de « base » militaire, ne sont pas clairement définies...

LE professeur Djalili consacre une seconde étude à ce Golfe qui, séparant le plateau iranien de la péninsule arabe, fut longtemps appelé persique, mais que la montée des nationalismes tend à priver de tout qualificatif (2). De fait, la compétition des Etats riverains pour la maîtrise de ce bras de mer de l'océan Indien est vive : la

Par CHARLES ZORGBIBE

seule voie d'accès au Golfe, mer plus qu'à demi-fermée, est le détroit d'Ormuz ; plus de cent navires le franchissent, chaque jour, par les eaux territoriales d'Oman et de l'Iran, tout autre passage étant interdit par l'existence de hauts fonds ; or la libre circulation est absolument vitale pour assurer la respiration économique des huit riverains — l'Iran, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, les Emirats arabes unis et Oman.

La « pax americana » se substitue, à la fin des années 60, à la présence britannique ; mais elle est ébranlée par la revendication des pays pétroliers et menacée par la montée des forces progressistes en Irak, au Yémen du Sud, au Dhofar, voire à Bahreïn et au Koweït. Au demeurant, les Etats riverains sont unanimes sur la nécessité de contenir les puissances extérieures au Golfe : le « vide » créé par le retrait britannique ne pourrait-il être rempli par une coopération militaire au niveau des pays de la région ? Depuis 1968, l'instauration d'un système régional de sécurité collective est au centre des préoccupations des pays riverains. Ces dernières années, de nombreux problèmes en suspens ont été réglés — l'Iran a renoncé à ses revendications territoriales sur Bahreïn, le conflit entre l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis s'est atténué, le différend irano-irakien à propos du Chatt-el-Arab a été surmonté... Mais d'autres questions, qui apparaissent mineures, peuvent dégénérer en conflit ouvert : les revendications irakiennes sur les îles Warba et Bubian (qui appartiennent au Koweït), la délimitation du plateau continental entre l'Iran, l'Irak et le Koweït. Un dialogue intra-régional a été amorcé : la conférence des ministres des affaires étrangères des Etats du Golfe, réunie à Mascate en novembre 1976, n'a pas abouti à un résultat concret, mais les relations bilatérales et multilatérales se développent dans les domaines politique, économique, culturel, technique. Dans l'attente de l'établissement d'une véritable sécurité militaire régionale, l'Iran et l'Arabie Saoudite se sont rapprochés, le premier intensifiant ses rapports avec le sous-continent indien, la seconde suivant attentivement les bouleversements que connaît la corne de l'Afrique. Situation classique de coopération-compétition : les ambitions régionales de Téhéran et de Ryad sont objectivement concurrentes ; mais le front commun est solide face aux visées de l'Irak — encore que la politique de Bagdad se fasse plus conciliante depuis 1977.

Enrichissement pétrolier : mais si le pétrole est la force des pays du Golfe, il est aussi leur faiblesse car « il tend à dominer toute leur vie économique, et à créer une dépendance excessive par rapport à une seule activité économique *(à la manière des)* pays du tiers-monde qui dépendent de monocultures tropicales ». *Course aux armements — dont l'auteur souhaite rétablir les dimensions réelles (le dollar a été fortement dévalué depuis 1970, le prix des armements a doublé, voire triplé), alors qu'approche le « point de saturation ». Le statu quo régional est-il menacé ? M. R. Djalili ne le croit pas : de nombreux facteurs d'instabilité et de vulnérabilité existent, mais les enjeux internationaux sont trop grands... alors que s'esquisse une dépendance pétrolière de l'U.R.S.S. et des autres membres du COMECON, semblable à celle des pays de l'O.C.D.E. Mais un nouveau conflit israélo-arabe pourrait faire resurgir l'antagonisme entre riverains arabes, traditionalistes et révolutionnaires...*

UNE autre manifestation de la vitalité de l'Ecole iranienne de relations internationales nous est donnée par l'ouvrage collectif, publié à Téhéran, sur les Aspects de la politique étrangère de l'Iran et de la France (3). *Parmi d'autres études, on relèvera celles de Farhad Radseracht sur les « relations économiques internationales de l'Iran », de la domination de type colonial du dix-neuvième siècle à l'implantation d'une industrie pétrolière au caractère essentiellement extraverti, à la détérioration des termes de l'échange, et à l'amorce, dès 1971, d'un nouveau schéma de croissance qui s'inscrit dans la logique de la division internationale du travail ; de Fatemeh Ghadimipour sur les « relations de l'Iran avec ses voisins non arabes », qui évoque l'appartenance de Téhéran au CENTO (ancien pacte de Bagdad) et à l'organisation de coopération régionale pour le développement ; de Djamehid Momtaz sur « l'Iran et le droit international », brillante approche synthétique du comportement iranien à l'égard du droit « des conflits internationaux » et des mutations du droit international, qui tend à expliquer le présent par l'expérience des dernières décennies :* « d'une part, les atteintes répétées et sans cesse plus graves portées à la souveraineté de l'Iran, et, d'autre part, sa mise à l'écart de la communauté internationale jusqu'à la création de la Société des nations ».

(1) Mohammad Reza Djalili, *l'Océan indien*, PUF, 1978, 127 pages, 10 F.

(2) Mohammad Reza Djalili, *le Golfe persique : problèmes et perspectives*, collection du Centre iranien de recherches en sciences humaines, Dalloz, Paris, 1978, 252 pages, 46 F.

(3) *Aspects de la politique étrangère de l'Iran et de la France*, publications du Centre des hautes études internationales, Téhéran, 1976, 212 pages.

La nouvelle condamnation d'Alger Hiss

APRES plus d'un quart de siècle, l'affaire Alger Hiss n'est toujours pas close. C'est en 1952 que ce haut fonctionnaire du département d'Etat, accusé d'espionnage au profit de l'Union soviétique, fut condamné pour faux témoignage. Depuis, il ne cesse de proclamer son innocence. L'affaire soulève, aux Etats-Unis, une légitime passion, et cela pour diverses raisons.

D'abord, parce que les faits remontent au New Deal et mettent en question la politique suivie à une époque où des personnalités libérales de gauche étaient associées à la politique rooseveltienne. En second lieu, parce qu'une éventuelle révision du procès serait aussi une révision du maccarthysme. Enfin, parce qu'un homme aujourd'hui discrédité se distingua dans la campagne contre Alger Hiss, le jeune député Richard Nixon, dont il serait superflu d'évoquer la carrière ultérieure.

Or voici qu'au début de 1978 paraît un gros livre de plus de six cents pages, Perjury : The Hiss-Chambers Case (1), *par Allen Weinstein, professeur d'histoire. L'auteur a fait savoir qu'il avait entrepris son travail avec la conviction qu'Alger Hiss était innocent et que son principal accusateur, l'ancien communiste Chambers, avait menti. Mais, après cinq ans de recherches, d'examen des documents et d'interviews de témoins, il arrive à la conviction, solidement étayée sur des arguments qui s'emboîtent à la perfection, qu'Alger Hiss était bel et bien coupable.*

Aussitôt, la presse unanime consacre cette nouvelle condamnation d'Alger Hiss et couvre d'éloges le livre scrupuleux du professeur Weinstein. Ce faisant, elle rassure un public qui garde mauvais souvenir de la « chasse aux sorcières » des années 50 : la justice américaine ne s'est pas trompée, et le futur président Nixon, qui s'était fait connaître en se déchaînant contre Alger Hiss, n'avait pas bâti sa douteuse carrière politique sur une monstrueuse accusation. Pour beaucoup, l'affaire Alger Hiss était une « affaire Dreyfus ». Les voilà rassérénés.

Mais, quelques semaines plus tard, Victor Navasky, directeur de l'hebdomadaire de gauche The Nation, *consacre au livre de Weinstein un long article. Il a pris contact avec plusieurs témoins directement interrogés ou d'examen des documents et d'interviews de témoins, il arrive à la conviction, donne des résultats stupéfiants : les témoins contestent sans la moindre ambiguïté les propos qui leur ont été prêtés par Weinstein pour étayer sa thèse de la culpabilité. Quelques semaines plus tard,* The Nation *publie les lettres reçues de plusieurs autres personnes citées dans le livre de Weinstein : certaines sont convaincues de la culpabilité de Hiss, d'autres le croient innocent, mais toutes démentent les propos que Weinstein leur attribue ou affirment que ces propos, cités hors du contexte, avaient une tout autre signification (2). Curieusement, le professeur Weinstein, invité à répondre à ce flot d'objections, a décliné la proposition de* The Nation *et a riposté dans un autre hebdomadaire, dont les lecteurs ne connaissaient pas les griefs dont il tentait de se justifier.*

Pas plus que le livre de Weinstein — qui a cependant emporté la conviction de certains sceptiques — ne pouvait prouver la culpabilité d'Alger Hiss, les graves erreurs de fait relevées dans son ouvrage ne sauraient prouver l'innocence du condamné. Mais l'accueil enthousiaste réservé au livre illustre la constance avec laquelle la bonne conscience des uns s'efforce de dissiper les scrupules des autres. Toujours est-il que l' « affaire Hiss » n'est pas une « affaire Dreyfus », expression qui est passée dans le langage courant aux Etats-Unis, où elle est toujours utilisée à contresens : car l'affaire Dreyfus, ce n'est pas la condamnation du capitaine sur la foi d'un faux document, c'est la longue campagne contre un verdict infâmant jusqu'à la réhabilitation de l'innocent condamné. Il n'y a jamais eu d'affaire Dreyfus aux Etats-Unis...

C. J.

(1) Allen Weinstein, *Perjury : The Hiss-Chambers Case*, édit. Alfred A. Knopf, New-York 1978, 674 pages, 15 dollars.

(2) Victor Navasky, « The Case Not Proved Against Alger Hiss », *The Nation*, 8 avril 1978. Voir aussi le commentaire dans *The Nation* du 22 avril 1978 et les lettres publiées dans les numéros du 6 mai et du 17 juin 1978.



UN CAS TYPE DE DOMINATION

L'industrie pharmaceutique au Mexique

Par O. PAREDES-LOPEZ *

DANS le tiers-monde, 50 à 80 % des budgets de santé sont consacrés à l'achat de médicaments, contre seulement 15 à 20 % dans les pays industriels. Autant de moins pour les autres éléments du développement sanitaire : prévention des maladies, lutte contre la pauvreté. Bien plus que la population, ce sont les fabricants, distributeurs et marchands de médicaments qui bénéficient de cette anomalie. A cet égard, la situation de l'industrie pharmaceutique au Mexique est caractéristique.

Quoique toujours dépendante de la technologie et des investissements étrangers, l'industrie pharmaceutique atteint un niveau élevé de production. En 1975, elle contribuait pour 0,4 % au produit intérieur brut. La plupart des laboratoires, de type artisanal, emploient moins de quinze personnes. Onze laboratoires seulement, sur 617, ont plus de 500 employés. Cette concentration se retrouve dans l'implantation géographique : la grande majorité des laboratoires (81 %) sont installés à Mexico ou dans sa banlieue.

La première entreprise étrangère à s'installer au Mexique fut, en 1917, Warner-Lambert, comme importateur. Au cours des années 30, plusieurs entreprises s'implantèrent pour fabriquer des médicaments à partir de matières premières importées. Les grandes sociétés internationales commencèrent à s'installer sur le marché mexicain à partir de 1950 : 36 des 41 plus importantes firmes pharmaceutiques mondiales ont réalisé des investissements au Mexique. Aujourd'hui, les entreprises étrangères contrôlent 85 % du marché des médicaments.

PHENOMENE caractéristique du sous-développement, plus de la moitié des matières premières destinées à l'industrie pharmaceutique sont importées (1). Ces importations sont coûteuses : 74 millions de dollars en 1976. Les exportations, d'hormones essentiellement, sont contrôlées par les sociétés multinationales. Depuis 1975, le gouvernement a créé une entreprise destinée à intervenir de façon croissante sur ce marché.

Le Mexique connaît la même prolifération de marques et de produits que le monde industriel : 12 000 médicaments différents, sans que cette diversité coïncide nécessairement avec un progrès médical. On compte, par exemple, 2 200 antibiotiques dont 350 à partir de la seule ampicilline. Chers, luxueusement présentés, ces médicaments ne correspondent pas aux besoins d'une population dont la majorité n'a pas les moyens de se les procurer.

Pour un même produit, issu du même laboratoire, la publicité et la notice varient d'un pays à l'autre : des indications sont réduites ou supprimées. Certains médicaments, dont l'usage a été limité — voire interdit — dans leur pays d'origine, sont en vente libre en Amérique latine. La dipirone, par exemple, qu'aucune des firmes internationales qui la distribuent en Amérique latine ne pourrait vendre aux Etats-Unis. Les pays du tiers-monde comptent un médecin pour 10 000 habitants (contre un pour 1 000 ou moins dans les pays industriels), largement tributaires, pour s'informer sur les médicaments, de la publicité des entreprises pharmaceutiques (2). L'insuffisance du personnel médical est aggravée par le refus d'étudier les conditions spécifiques du pays : les entreprises ne cherchent pas à s'adapter aux besoins de la population. Ainsi le médicament le meilleur marché pour traiter les amibes (maladie très fréquente dans la région) est-il vendu dix fois son prix de fabrication.

L'industrie pharmaceutique se défend en arguant des difficultés à surmonter pour découvrir, puis commercialiser, un produit. La découverte d'une substance nouvelle exige de 4 000 à 5 000 synthèses ; le coût moyen de la recherche est de 24 millions de dollars, et il s'écoule entre cinq et dix ans avant qu'on puisse le commercialiser. Le nombre de substances nouvelles introduites sur le marché mondial est tombé de 82 en 1961 à 60 en 1970. Ainsi se justifierait le prix élevé des médicaments. Les grands laboratoires internationaux destinent à la recherche et au développement environ 10 % du produit de leurs ventes (et la même somme à la publicité) ; en Argentine, au Brésil et au Mexique, le gouvernement et l'industrie y consacrent ensemble moins de 1 %, surtout utilisé pour l'adaptation de technologies créées dans les pays industriels.

L'industrie pharmaceutique emploie 88 700 personnes au Mexique, soit 0,5 % de la population active, dont 46 700 dans la production et 42 000 dans la publicité et la distribution. Son chiffre d'affaires s'élève à 440 millions de dollars, soit 1 % du P.N.B., et pourrait doubler d'ici à 1982. Achetant plus du quart de la production, le gouvernement pourrait créer une industrie nationale et déterminer l'orientation de la politique sanitaire.

LA médecine sociale a fait de grands progrès en Amérique latine ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire, dans les campagnes en particulier. La domination du marché des médicaments par des firmes multinationales plus soucieuses de rentabilité commerciale que de responsabilité sociale, s'est traduite par la prolifération des marques et la hausse des prix. Les profits réalisés dans ce secteur en 1976 ont représenté, au Mexique, plus de 40 % des investissements. Le comportement éthique de ces firmes est sujet à caution lorsqu'elles distribuent n'importe quel médicament ou éliminent les contre-indications de leur publicité.

A l'heure où les firmes multinationales se présentent elles-mêmes comme le moteur du développement, c'est sur de tels actes qu'il faut juger leurs belles paroles.

* Chercheur à l'Institut polytechnique national de Mexico, D.F.

(1) O. Paredes-Lopes : « Consideraciones sobre la Actividad de las Empresas Farmacéuticas en México », *Commercio Exterior*, août 1977, pages 932 à 941. *Cf.* aussi David Schwartzman : « *Innovation in the Pharmaceutical Industry* », The John Hopkins University Press, Baltimore, 1976, et Robert J. Ledogar : « *Hungry for Profits. U.S. Food and Drug Multinationals in Latin America* », IDOC-North America, New-York, 1975.

(2) *Cf.* L'emprise des géants de l'industrie pharmaceutique dans le tiers-monde, par Sanjaya Lall, *le Monde diplomatique*, juillet 1976.

LA DOMINATION DES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES ETRANGERES AU MEXIQUE EN 1975

Entreprises	Pays d'origine	Part des ventes (en %)
Boehringer Ingelheim	Rép. féd. d'Allemagne	3,98
Ciba-Geigy	Suisse	3,34
Pfizer	Etats-Unis	3,05
Bristol-Myers	—	3,01
Am. Home Products	—	2,99
Upjohn	—	2,97
Warner-Lambert	—	2,84
Schering-Plough	—	2,74
Roche	Suisse	2,49
Lilly	Etats-Unis	2,40
Roussel (a)	France	2,22
Abbott	Etats-Unis	2,21
Merck	—	2,19
Syntex	—	2,02
Squibb et Sons	—	1,78
Schering AG	Rép. féd. d'Allemagne	1,73
Bayer	—	1,69
Lakeside	Suisse	1,54
ICI (b)	Royaume-Uni	1,53
Sterling Drug	Rép. féd. d'Allemagne	1,48
Hoechst	Suisse	1,43
Sandoz	Etats-Unis	1,42
Richardson Merrell	—	1,39
Am. Cyanamid	Royaume-Uni	1,38
Beecham	Etats-Unis	1,36
Dow Chemical	Etats-Unis	1,17
Revlon	—	1,16
Richter Corp.	Bahamas	1,06
Robins	Etats-Unis	1,05
Glaxo	Royaume-Uni	1,05
Searle	Etats-Unis	1,04
Akso	Pays-Bas	1,02
Merck	Rép. féd. d'Allemagne	0,90
Lab. Carnot (c)	Mexique	0,90
Rhodia	France	0,86
Johnson and Johson	Etats-Unis	0,88
Chinoin (c)	Mexique	0,74
TOTAL		67,69

a) Associée aved Hoechst. b) Associée avec Am. Home Products. c) Les seules entreprises mexicaines à ce niveau.
Source : M. Maria y Campos, Banco Nacional de Comercio Exterior, Mexico, 1977.

Après sept ans de dictature militaire

L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION EN BOLIVIE

Par YVON LE BOT *

« LE général Juan Pereda est entré ce matin au palais du gouvernement pour y assumer ses nouvelles fonctions de président de la République, vêtu d'un complet bleu et accompagné d'une escorte dont les membres sont tous différents de ceux qui entouraient l'ex-président Banzer. »

C'est par cette seule phrase, banale et lapidaire, qu'une station de radio bolivienne, réputée indépendante, résumait la situation au matin du samedi 22 juillet, après trois journées particulièrement riches en événements : le 19, le tribunal électoral avait annulé les élections du 9 juillet et suggéré la convocation de nouvelles élections ; formellement, la demande d'annulation avait été présentée par le vainqueur officieux, le général Pereda, alors que le principal candidat de l'opposition, l'ex-président Hernan Siles Suazo, dont la victoire était admise dans les milieux les plus divers, avait entamé la veille une grève de la faim et que les mineurs annonçaient un arrêt de travail pour protester contre la falsification des résultats et exiger le respect du « *verdict populaire* » (1) ; le 20, Pereda, qui avait justifié la demande d'annulation par un discours sur la nécessité d'éviter les affrontements et d'instituer une société pluraliste, prenait la tête d'un soulèvement civilo-militaire (orchestré par des groupes de tendance fasciste, et appuyé sur les fameux Rangers et l'armée de l'air), qui, parti de Santa-Cruz et de Cochabamba, allait amener la démission inattendue du général Banzer, quinze jours avant le terme fixé, et son remplacement (après un intermède de trois heures pendant lesquelles le pouvoir fut assumé par un triumvirat) par celui dont il avait fait lui-même le candidat officiel à sa succession. Banzer, habituellement meilleur stratège, n'avait sans doute pas prévu que ses dissensions croissantes avec son dauphin et avec des secteurs importants de l'armée allaient déboucher sur un coup d'Etat rappelant étrangement (les morts en moins) celui qui l'avait porté au pouvoir sept ans auparavant.

Malgré les premières déclarations du nouveau président garantissant les libertés syndicales, le respect des droits de l'homme (2) et la poursuite du processus de démocratisation (mais les nouvelles élections sont renvoyées à 1980), il est difficile d'imaginer un échec (provisoire ?) plus caricatural de la politique de transition des régimes militaires vers des régimes civils, politique soutenue par le président Carter et dont la Bolivie devait constituer le premier exemple en Amérique latine.

Il aura fallu à Pereda deux coups d'Etat pour prendre le pouvoir : l'un, sous forme de fraude électorale, dirigé contre le rejet du régime militaire par le vote populaire ; l'autre contre le général en place.

Des élections frauduleuses

LES élections du 9 juillet ont donné lieu à une fraude massive, dont le point culminant a été atteint trois jours après le vote, lorsque le tribunal électoral a annoncé des « *modifications* » aux résultats initiaux, en raison d' « *erreurs dans la transmission des données* ». Du jour au lendemain, le général Pereda, candidat officiel, se retrouvait avec la majorité absolue nécessaire à son élection directe sans vote parlementaire, grâce à l'attribution de plus de cinquante mille voix supplémentaires dans le département de Potosi. M. Hernan Siles, jusque-là largement en tête dans ce département, s'y voyait retirer environ sept mille voix. La suite devait confirmer que les autorités, surprises par l'ampleur du succès obtenu par l'opposition, avaient décidé de manipuler les urnes et les chiffres. Les premiers résultats avaient, en effet, donné l'avantage au candidat de la coalition de gauche U.D.P. (Union démocratique populaire) à Potosi et dans deux autres départements stratégiques : La Paz et Chuquisaca ; en fin de parcours, seule cette dernière victoire lui était reconnue. Le général René Bernal, candidat de la démocratie chrétienne, l'emportait quant à lui dans le département d'Oruro, ainsi que, probablement, dans celui de Cochabamba, et l'opposition était en passe d'avoir la majorité au Parlement, ce qui devait déboucher sur un changement de régime.

En réalité, malgré la promesse faite par le général Banzer de garantir l'impartialité de la consultation électorale, les mécanismes de la fraude avaient été mis en place avant le scrutin : modifications à la loi électorale (dont l'une rendait problématique, et dans de nombreux cas impossible, la présence de bulletins des candidats d'opposition sur les lieux de vote), prise de position des forces armées en faveur du candidat officiel, etc. Un journaliste local observait « *des signes évidents de ce que les candidatures de l'opposition ne pourront pas traduire dans le scrutin les résultats réels qu'ils obtiendront dans les urnes* » (3). Les observateurs internationaux présents le 9 juillet dénonçaient, dans un document ferme et circonstancié, les irrégularités dont ils avaient été les témoins. Les partis nationaux d'opposition allaient fournir des preuves multiples d'intervention des militaires dans le cours électoral, de substitution des bulletins de vote déposés dans les urnes, d'apparition d'urnes et de tables électorales « fantômes », d'altération des résultats, etc. Enfin, lorsque, devant tant d'évidences et de pressions diverses, en particulier américaines, le tribunal électoral se résolut à annuler les élections, le nombre des votants dépassait celui des inscrits.

Pourquoi les partisans du général Pereda ont-ils dû recourir à ces procédés, à l'occasion d'élections dont il semblait acquis qu'elles devaient assurer sa victoire et, sur des bases constitutionnelles, la continuité du régime mis en place par le coup d'Etat de 1971 ?

Le vote du 9 juillet revêt les caractéristiques d'une vaste protestation contre la politique économique du régime et sa politique répressive. La prospérité économique de ces dernières années n'a profité qu'à une minorité : comme au Pérou et au Brésil, 20 % de la population accaparent plus de 60 % du revenu. De décembre 1971 à décembre 1977, le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 33 % en moyenne. Et jusqu'à ce qu'une grève de la faim massive l'oblige à une ouverture relative, le gouvernement militaire s'est efforcé d'étouffer toute démocratie dans le pays. Ont été victimes de cette situation les paysans, les mineurs, les ouvriers mais aussi de nombreux secteurs des classes moyennes, ce qui explique en grande partie le succès de M. Hernan Siles, dont la candidature se présentait comme celle d'une opposition civile et pluri-classiste. Le régionalisme a également beaucoup pesé dans ces élections : il explique le succès de MM. René Bernal et Victor Paz dans leur département d'origine respectif ; il s'est manifesté dans le soutien obtenu par Pereda à Santa-Cruz. Chaque candidat a ses fiefs, mais plus généralement on peut observer une réaction des départements « oubliés » de l'Ouest et du Sud contre un régime qui a privilégié deux pôles de développement : La Paz et Santa-Cruz (malgré cela, la capitale du pays a voté à gauche).

La surprise est surtout venue des paysans, dont peu d'observateurs attendaient qu'ils rejettent aussi clairement le régime militaire. On savait déjà que le « *pacte militaire-paysan* », instrument d'encadrement de la paysannerie mis en place par Barrientos et pièce maîtresse de la dictature Banzer, avait souffert durant les dernières années de l'apparition dans les campagnes d'un nouveau syndicalisme et des conséquences d'une politique gouvernementale profondément anti-paysanne (culminant dans les massacres de la vallée de Cochabamba en janvier 1974). La Confédération nationale paysanne (C.N.P.), entièrement contrôlée par les autorités, cédait du terrain devant la poussée des organisations d'opposition : le Mouvement indien Tupaj Katari (MITKA), se réclamant du nationalisme indigène ; la Confédération indépendante paysanne, contrôlée par le P.C.M.L., affiliée à la COB (Centrale Obrera Boliviana), et présente surtout dans les départements de Santa-Cruz et de Cochabamba ; et, plus encore, le Mouvement révolutionnaire Tupaj Katari, dirigé par le paysan aymara Genaro Flores, partisan de l'autonomie et de l'autogestion paysannes, et implanté principalement dans l'Altiplano. Alors que la première de ces organisations a présenté, sans grand succès, son propre candidat aux élections (pour la première fois un paysan aymara briguait la magistrature suprême d'un pays dont la population est à 65 % indigène), et que le dirigeant de la centrale « indépendante » était le candidat du Front révolutionnaire de la gauche (FRI), la troisième organisation citée se transformait en l'un des éléments les plus dynamiques de l'U.D.P. et des plus décisifs dans le succès remporté par cette coalition.

La colère d'un peuple

LE succès tient aussi en partie à l'appropriation partielle par M. Hernan Siles du capital de sympathie que le M.N.R. (Mouvement national révolutionnaire), auteur de la réforme agraire, conserve dans de nombreuses campagnes. Il est à noter, cependant, que M. Victor Paz, chef historique de la « révolution de 1952 », obtient plus de voix (au point semble-t-il, d'y venir en tête) dans les départements où la réforme agraire a connu un moindre degré d'application que dans ceux où elle a débouché sur une réelle distribution des terres aux paysans. Tout se passe comme si la paysannerie de l'Altiplano considérait comme terminée la mission historique du M.N.R. « historique ». Les paysans ont maintenant d'autres revendications que la terre (même si leurs parcelles sont souvent trop exiguës) et se tournent vers des organisations et des partis politiques qui ne défendent pas un acquis mais cherchent à formuler et promouvoir des revendications relatives aux circuits commerciaux, à la discrimination régionale, etc.

Comment expliquer ce surgissement sur le devant de la scène politique, au niveau des candidatures et de la campagne électorale comme au niveau des résultats, d'une paysannerie que, hâtivement, on qualifiait de soumise ou d'éternelle victime du clientélisme caciqual ou du bonapartisme militaire ? La « révolution de 1952 », en leur accordant le droit de vote et la réforme agraire, avait cherché et réussi à faire des paysans une masse électorale du M.N.R. La candidature Pereda, proposant la poursuite de l'œuvre de Banzer et soutenue par une fraction importante de la F.S.B. (Phalange socialiste bolivienne), ennemie déclarée de la réforme agraire, offrait quant à elle, peu d'attraits à ce secteur de la population. Dans le vote paysan du 9 juillet, il faut voir l'expression, largement autonome, d'une révolte contre un régime et un type de croissance économique dont les paysans ont été les principales victimes. La dictature, en imposant le blocage des prix à la production, a favorisé l'enrichissement des intermédiaires au détriment de cette masse d'exploitants familiaux (plus de la moitié de la population active) qui fournit la nourriture de base des quelque cinq millions de Boliviens. Selon un rapport récent de la mission Musgrave, plus de 80 % des familles les plus pauvres (revenu annuel moyen *per capita* : 75 dollars) appartiennent au secteur agricole traditionnel.

Le réveil politique des paysans a éclipsé quelque peu l'attitude des mineurs, regroupés dans la Fédération syndicale des travailleurs miniers (F.S.T.M.B.), qui ont toujours été le noyau dur de l'opposition au régime et n'ont jamais accepté les coordonnateurs nommés par le pouvoir pour contrôler les syndicats. Alors qu'ils sont les principaux auteurs de la croissance économique caractéristique des années 1971 à 1978, leur pouvoir d'achat a diminué de plus de 40 % dans cette période, et ils ont été, eux aussi, durement frappés par la répression : districts miniers occupés par l'armée, dirigeants emprisonnés ou exilés, etc.

Il n'est pas étonnant qu'ils aient massivement porté leurs voix à gauche. Cependant, confirmation d'une tendance qui s'était déjà manifestée lors des élections des responsables syndicaux de la mine Siglo XX, l'U.D.P. a, ici aussi, capitalisé le mécontentement populaire au détriment du FRI, dont on attendait un meilleur score dans ce secteur d'où est originaire Domitila Chungara, candidate du front d'extrême gauche à la vice-présidence. Au lendemain des élections, M. Juan Lechin, secrétaire général de la Fédération des mineurs depuis plus de trente ans, allié au FRI, a reconnu son demi-échec et le bien-fondé de la stratégie adoptée par une gauche plus modérée. Cet aspect des élections risque d'avoir des répercussions sur l'orientation et la cohésion du mouvement ouvrier bolivien, qui se caractérise, depuis des décennies, par son unité et l'importance en son sein d'une extrême gauche aujourd'hui affaiblie (les premières victimes de la marginalisation sont les trotskistes, divisés en plusieurs groupes irréconciliables). Or, dans un pays où les syndicats ont traditionnellement fait preuve d'une plus grande responsabilité politique que les partis, le sort du gouvernement institué par le coup d'Etat du 21 juillet dépendra en grande partie de la capacité d'opposition des secteurs populaires.

L'avenir incertain du régime

SI les élections ont démontré que le général Pereda ne peut pas compter sur un soutien populaire, il reste qu'il possède des appuis non négligeables dans des secteurs stratégiques. Les partisans de la « continuité », pour qui une victoire de la gauche était et reste inacceptable, se recrutent principalement parmi les bénéficiaires de la politique économique menée depuis 1971 : propriétaires des mines privées de l'Altiplano, bourgeoisie agraire de la région de Santa-Cruz, financiers, industriels, transporteurs, grands commerçants, plus le sommet de la hiérarchie militaire et la techno-bureaucratie (civile et militaire) des ministères, des instituts et organismes gouvernementaux et des grandes entreprises publiques. La danse des millions a permis à cette classe dirigeante (la « volvocratie », comme on l'appelle à La Paz) d'entretenir une clientèle nombreuse (le nombre de fonctionnaires, par exemple, a presque doublé depuis 1971) à travers laquelle elle pensait exercer, sur l'ensemble de la population, un contrôle suffisant pour imposer la victoire électorale de Pereda. Elle lui aura servi à imposer la fraude puis le coup d'Etat. Il est vrai qu'à ces deux occasions le nouveau président et ses proches ont fait preuve d'un goût du pouvoir et d'une absence de scrupules qui ont provoqué de sérieuses réserves dans d'importants secteurs de la classe dirigeante elle-même. L'équipe dont s'est entouré Pereda illustre son isolement politique. Saura-t-il se concilier deux sources obligées de pouvoir en Bolivie : les forces armées et l'ambassade américaine ?

Si le haut commandement militaire a décidé, en avril dernier, d'apporter son soutien à la candidature lancée en décembre par Banzer et si, de fait, les forces armées ont participé activement à la fraude électorale, les conditions de la « victoire » de cette candidature sont loin de faire l'unanimité.

Quant au gouvernement des Etats-Unis, il s'est montré réservé mais prudent, et son intervention n'est en rien comparable à la pression exercée sur le gouvernement de Balaguer lors des élections en République Dominicaine. Il est vrai qu'un envoyé du gouvernement américain avait déclaré, dès le mois de mai, lors de son passage en Bolivie, que « *la forme d'un gouvernement est moins importante que ses actions* ». Faut-il comprendre que le général Pereda ne sera jugé que sur ses actions à la tête de l'Etat ? Mais de quel poids et de quel crédit disposera-t-il pour prendre des décisions dans des questions particulièrement épineuses comme celle des rapports avec les voisins et en particulier le Chili (4), sinon de ceux que voudra bien lui accorder Washington ? Or le dernier en date des coups d'Etat boliviens n'est pas autre chose qu'un camouflet à la politique du président Carter en Amérique latine.

A moins de parvenir à faire oublier les circonstances qui ont entouré son accession au pouvoir, Pereda ne risque-t-il pas de se retrouver à terme dans la position de devoir annuler son coup d'Etat après avoir demandé l'annulation des élections puis l'annulation de cette annulation ?...

* Sociologue.

(1) Sur le cours des événements ayant conduit aux élections, voir Alain Labrousse, « Des élections arrachées par l'action des femmes, des syndicats et de l'Eglise en Bolivie », *le Monde diplomatique*, juillet 1978.

(2) Si le coup d'Etat du 21 juillet n'a pas fait de morts, il n'en a pas moins été accompagné de violences à l'égard d'opposants, de dirigeants syndicaux, de journalistes et de membres de l'Association permanente des droits de l'homme. Une révolte paysanne dans les vallées orientales proches de la capitale a été durement réprimée (plusieurs victimes) et la zone occupée par les Rangers.

(3) I.P.E. (*Informacion Politica y Economica*), bulletin hebdomadaire d'information, 3 juillet 1978.

(4) Sur le problème de la revendication bolivienne d'une « ouverture » maritime, voir Thierry Malniak, « Rivalités territoriales entre le Chili, le Pérou et la Bolivie », *le Monde diplomatique*, septembre 1977. Depuis cette date, la Bolivie a de nouveau rompu ses relations avec le Chili.

Peut-on limiter la course aux productions militaires?



(Photo Gilbert Uzan - Gamma.)

Réactions apparemment contradictoires : les peuples s'accoutument à vivre dans un monde surarmé, s'indignent épisodiquement parce que des sommes astronomiques sont affectées aux productions militaires, et ne s'intéressent que fort distraitement aux négociations tendant à freiner la course aux armements. Il est vrai que ces négociations, au fur et à mesure que les équipements militaires devenaient plus sophistiqués, prenaient à leur tour un caractère plus technique qui peut parfois en rendre la compréhension plus difficile. Il reste que, derrière les arguments des experts, subsistent les éternelles questions qui ont toujours présidé aux débats sur la guerre et sur la paix, questions d'abord politiques dont la technicité des engins ne modifie pas vraiment la nature.

C'est sans grand succès que les Nations unies ont consacré au problème du désarmement une session spéciale devant laquelle le président Giscard d'Estaing a voulu se présenter en personne. Un seul fait nouveau mérite de retenir l'attention : les Etats-Unis et l'Union soviétique ne sont plus coprésidents du comité du désarmement de Genève, au sein duquel la France occupera le siège qu'elle laissait vacant depuis le général de Gaulle.

Pour tenter le faire le point, le Monde diplomatique *a organisé, au siège de l'Académie diplomatique internationale, à Paris, un grand colloque auquel ont participé, outre les auteurs des communications que nous publions ici, Mme Waldheim-Natural, chef du Centre pour le désarmement de l'ONU, dont le bureau est à Genève, et MM. Sean Mac Bride, prix Nobel et prix Lénine de la Paix, Pierre-Christian Taittinger, parlementaire en mission auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du désarmement, Rodovan Vukadinovic, professeur de sciences politiques à l'université de Zagreb, Gharekhan, ambassadeur, représentant permanent de l'Inde auprès des Nations unies à Genève, et Claude-Albert Colliard, directeur de l'U.E.R. d'études internationales à l'université de Paris-I.*

Nous regrettons de ne pouvoir publier toutes les communications présentées au cours de ce colloque et de devoir retenir uniquement celles qui concernent des problèmes relativement généraux (nouvelle approche, non-prolifération, ventes d'armes) et l'analyse des positions des Etats-Unis, de l'Union soviétique et des pays du tiers-monde.

Une nouvelle approche : progrès historique ou mystique ?

Du désarmement à la «maîtrise des armements»

Par CHARLES ZORGBIBE *

COMMENT surmonter le paradoxe d'un monde où coexistent l'arme de destruction absolue et l'Etat de souveraineté absolue, de ce monde de *« l'intolérance tempérée par la dissuasion »*, pour reprendre le constat de Jean Laloy ? La préoccupation du désarmement ne date certes pas de 1945 : du traité de Westphalie qui, en 1648, introduit l'idée d'un désarmement régional partiel, à la conférence de La Haye, qui, en 1899, suggère la réduction des forces armées et l'interdiction de certains types d'armes, et à l'article 8 du pacte de la Société des nations, *qui proclame* que le maintien de la paix *« exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune »*, les notions de réduction des forces, de démilitarisation, de désarmement, ont cheminé dans la conscience des peuples et de leurs gouvernants *les plus éclairés.*

A la fin du second conflit mondial, le désenchantement suscité par les échecs de l'entre-deux-guerres, le fait aussi que, si le monde est surarmé, les armements sont concentrés dans les mains des grandes puissances victorieuses sur lesquelles va reposer la responsabilité du maintien de la paix, expliquent la place modeste occupée par le problème du désarmement dans la charte des Nations unies : les rédacteurs de l'article 26 veulent rompre avec l'idéalisme juridique et moral des fondateurs de la Société des nations ; le désarmement n'est plus présenté comme une panacée, mais comme un moyen parmi d'autres de favoriser la paix et la sécurité en ne *« détournant vers les armements que le minimum des ressources économiques et humaines du monde »*. Mais l'éclosion, dans la réalité, des mille soleils des explosions nucléaires, le 6 août 1945, au lendemain de l'adoption de la charte de San-Francisco, confère à la question du désarmement, ou de la limitation des armements, une acuité plus vive et une complexité inattendue.

Sans doute sommes-nous, désormais, chaque jour, *« à la veille de la fin des temps »*. *« Il fallait bien qu'un jour l'humanité fût mise en possession de sa mort »*, constate Jean-Paul Sartre. Du même coup, resurgit la très ancienne interrogation sur la nature de la société internationale : l'impossible maintien de l'état d'anarchie, l'inéluctable évolution vers l'état de société. De fait, l'arme atomique n'est pas à la source de l'angoisse du monde moderne ; elle est l'affirmation de cette angoisse, l'accomplissement d'un grand désordre interne, et comme la concrétisation de la folie totalitaire de notre temps. Lorsque Einstein et d'autres savants émigrés d'Europe font porter au président Roosevelt le message qui arrachera la décision des responsables politiques, ils sont d'abord gouvernés par une crainte explicite : puisque l'arme est concevable, les nazis peuvent la découvrir les premiers. Il est vrai qu'ils sont également animés par un *espoir* plus *secret* : fonder sur l'apparition de l'arme absolue, sur la *menace très réelle d'un désastre commun*, pour la première fois dans l'histoire, une *« cité humaine »* à l'échelle du monde, une *« démocratie mondiale »* — ainsi, selon le secrétaire à la guerre Stimson, *« pourrait être renversé le cours de la civilisation »*. Le *Bulletin* des savants atomistes américains s'orne d'une horloge : la petite aiguille marque minuit, la grande s'en approche ou s'en éloigne selon les fluctuations de la politique internationale. *« Le compte à rebours définit l'unique horaire, tous les mortels sont voyageurs du train humanité, le monde est devenu idéal »*, écrit André Glucksmann. Puisque la lutte à mort ne pourrait conduire les adversaires nucléaires qu'à l'holocauste final, l'arme absolue devrait discipliner, ordonner, unifier les conduites sur la scène internationale.

Les initiateurs de l'ère atomique

LA réalité internationale d'aujourd'hui répond-elle aux attentes des interlocuteurs de Roosevelt, ces initiateurs de l'ère atomique ? Les débuts furent difficiles. Par la toute première des résolutions qu'elle vote, le 24 janvier 1946, l'Assemblée générale des Nations unies crée une *« commission de l'énergie atomique »*, composée des onze membres du Conseil de sécurité et du Canada. En juin 1946, le délégué américain, Bernard Baruch, saisit la commission d'un projet rédigé par les experts américains, parmi lesquels Oppenheimer, proposant la mise en place d'une *« autorité du développement atomique »*, qui serait chargée de contrôler la production mondiale de matières fissiles. Le délégué soviétique, M. Andréi Gromyko, rejette ce plan, car il se refuse au contrôle international des installations atomiques soviétiques ; il préconise, en retour, *l'interdiction* de la production d'armes atomiques et la destruction des stocks existants. L'impasse est totale — de même que sera rapidement totale l'impasse au sein de la commission *des* armements du type classique, créée le 13 février 1947 par le Conseil de sécurité, — le délégué soviétique demandant la réduction proportionnelle au tiers de toutes les forces terrestres, *aériennes* et navales, tandis que les puissances occidentales réclament le recensement préalable des armements existants et se heurtent au veto de l'Union soviétique, qui craint, ici encore, l'*« espionnage légalisé »*.

Quatre ans plus tard, les positions semblent plus fluides. Le 30 septembre 1954, le délégué soviétique, Vychinsky, accepte, devant l'Assemblée générale des Nations unies, un plan de compromis franco-britannique déposé trois mois plus tôt : ainsi l'U.R.S.S. renonce-t-elle à l'interdiction préalable des armes nucléaires et se rallie-t-elle à la progressivité dans le désarmement, à l'imbrication des mesures classiques et nucléaires, voire au principe d'un contrôle *« disposant des pouvoirs nécessaires »*, au moins pour les dernières étapes. Mais ces progrès sont remis en question lors de la conférence de Genève, du 18 au 23 juillet 1955, nulle communication réelle ne pouvant être établie entre les monologues clos des chefs d'Etat ou de gouvernement. Le vrai tournant est abordé en 1961, par les deux Super-Grands. En septembre, les négociateurs américain et soviétique, McCloy et Zorine, publient une *« déclaration de principes »* commune : le désarmement sera général et complet, mais sa réalisation sera progressive, par étapes de durée déterminée ; les mesures devront être équilibrées *« de telle sorte qu'à aucun stade une des parties ne se trouve favorisée »* ; un contrôle *« approfondi »* sera assuré, en liaison avec une organisation internationale du désarmement. Par deux déclarations précédentes, le 21 avril 1961, les gouvernements de Moscou et de Washington s'étaient engagés à reprendre les négociations *« dans un organisme approprié »* : ainsi apparaîtra le comité des « Dix-Huit », formé de puissances occidentales, socialistes et non alignés (le comité comptera, en *réalité, dix-sept* membres, la France refusant de siéger) ; les deux Super-Grands en assureront la coprésidence permanente, réduisant parfois les autres participants au rôle de *« figurants »*.

La déclaration McCloy-Zorine s'assignait comme objectif le *« désarmement général et complet »*. En fait, la convergence américano-soviétique qui se manifeste désormais va entraîner l'abandon de la perspective d'une *réduction générale des armements* : depuis juin 1964, a été interrompu l'examen d'un *« traité général de désarmement »*, dont seuls le préambule et quatre articles (sur une trentaine) avaient été adoptés ; et, le 14 mars 1972, Mme Alva Myrdal, animatrice suédoise du comité du désarmement, constatait la vanité de ses efforts... Les deux principales puissances préfèrent la négociation d'accords partiels, sélectifs, dans des domaines où leurs intérêts ne sont pas inconciliables et où le contrôle ne pose pas de problème technique insurmontable. Il s'agit, en fait, de contourner, à défaut de le résoudre, le *« dilemme du désarmement »* — dont l'obstacle du contrôle révèle la nature : *« Dans ce jeu à motivation mixte*, écrit Jean-Pierre Cot, *le danger de trahison est trop élevé pour que les acteurs puissent tenter la collaboration. »* Au désarmement jugé *impossible, sont donc substituées des* formules nouvelles et plus modestes... qui relèvent d'une tout autre philosophie, celle de la *« maîtrise des armements »*.

Ainsi la conscience de leur responsabilité nucléaire commune *a-t-elle incité les Super-Grands* à rationaliser, à codifier leurs rapports : devant la considération du risque collectif, la terreur est lentement convertie en ordre mondial ; les traités *conclus* sont autant de moyens de communiquer, d'extérioriser la dissuasion, de rappeler le partenaire au bon sens. Jusque-là, le désarmement était trop souvent considéré comme une politique distincte, autonome, favorisée par les idéalistes et autres « colombes », combattue par les « durs » de l'appareil d'Etat, par les « faucons » ; aux militaires revenaient les études stratégiques, aux juristes et aux diplomates les négociations sur le désarmement. La théorie de la « maîtrise des armements » est née de la nécessité de réconcilier le diplomate et le guerrier, de soumettre les deux démarches à des critères communs — sécurité, équilibre, stabilité, caractères propres des armements modernes, — de fondre stratégie et désarmement. Il s'agit de subordonner les considérations militaires à une politique d'ensemble, orientée vers la recherche de la paix, mais aussi de définir cette politique *« à partir des réalités présentes de la course aux armements (...), et non à partir d'un monde idéal où les Etats se feraient suffisamment confiance pour renoncer à se défendre »* (Louis Henkin).

Certains auteurs et hommes politiques identifient « maîtrise des armements » et désarmement, et emploient de manière interchangeable les deux concepts ; d'autres, au contraire, opposent au désarmement la « maîtrise des armements », la réglementation des armements existants pouvant éventuellement entraîner *leur* augmentation. La *distinction* la plus satisfaisante est plus nuancée : le désarmement est défini par *« la réduction ou l'abolition des armements »* ; il peut être *« unilatéral ou multilatéral, général ou local, complet ou partiel, contrôlé ou incontrôlé »*. La maîtrise des armements consiste moins dans un résultat évaluable que dans un comportement fait de modération, de retenue en matière de politique d'armement — qu'il s'agisse du niveau des armements, de leur caractère, de leur déploiement ou de leur utilisation. Les deux domaines, s'ils ne sont pas identiques, ne sont pas exclusifs l'un de l'autre : ils connaissent une large zone d'intersection — celle de la réduction contrôlée des armements — sur laquelle a porté l'essentiel des négociations des années récentes.

(Lire la suite page 18.)

* Professeur aux universités de Paris-Sud et de la Sarre et à l'Institut international *d'administration publique*, doyen de la faculté de droit de Paris-Sud.

Lire pages 18 à 21 :

PAGES 18 et 19 : *Suite de l'article* de **Charles Zorgbibe**. — Espoirs et inquiétudes des non-alignés (**Ahmed Osman**). — Les ambiguïtés de la « non-prolifération » *nucléaire* (**Jean Klein**). — Les hésitations des Etats-Unis (**Bruce Marshall**).

PAGES 20 et 21 : Suite de l'article de **Jean Klein**. — Pour la démocratisation des négociations (**Dimitri Aninoiu**). — Les ventes d'armes conventionnelles (***Edward Kolodziej***). — Les positions de l'Union soviétique (**Alexei Rochtchine**).

(Suite de la page 17)

Stabilisation de l'équilibre nucléaire, consolidation du *statu quo* stratégique : les traités répondant aux exigences de la coopération-compétition entre les deux principales puissances se sont multipliés — particulièrement depuis la crise des fusées de Cuba. Pour la plupart, ces accords sont les produits typiques de la philosophie de la « maîtrise des armements ». Les traités sur l'espace extra-atmosphérique (27 janvier 1967), sur les fonds marins (11 février 1971), sur l'Antarctique (1er décembre 1959) tendent à affirmer l'intérêt général de l'humanité dans des espaces vierges, mais aussi à réduire le risque d'attaques par surprise ; ils relèvent du non-armement plus que du désarmement. Le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires (5 août 1963) ne limite pas le développement de l'arsenal nucléaire ; il prohibe les essais qui compromettent le plus gravement le patrimoine génétique de l'humanité — qui sont, en même temps, ceux qui peuvent être constatés sans contrôle sur place. Le traité de non-prolifération (1er juillet 1968) ne vise — pour reprendre la distinction de Jean Klein — qu'à enrayer la prolifération « *horizontale* » des armes nucléaires, c'est-à-dire à empêcher la naissance de nouveaux centres nationaux de décision nucléaire ; il n'entrave nullement la prolifération « *verticale* », c'est-à-dire l'accumulation d'armes de plus en plus perfectionnées par les puissances nucléaires. Traité discriminatoire, conçu pour rendre plus difficile l'élargissement du « club nucléaire », il n'a pas recueilli l'adhésion de divers Etats capables de se doter de l'arme nucléaire — comme l'Inde, qui procède à sa première expérience en mai 1974.

La Suède avait cependant obtenu l'insertion, dans le traité de non-prolifération, d'un article 6 par lequel les Deux Grands s'engageaient à poursuivre, de bonne foi, des négociations sur des « *mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire* ». De fait, les conversations sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ont affecté, pour la première fois, avec les deux accords du 26 mai 1972, les deux puissances intéressées elles-mêmes — et, en outre, l'aspect le plus délicat de leurs rapports : celui de leur équilibre nucléaire. Le traité sur la défense antimissiles a soumis à une réglementation très stricte le développement des systèmes antimissiles, qui supposaient une infrastructure considérable au coût trop élevé, et qui accentuaient l'instabilité stratégique en mettant le territoire couvert à l'abri d'une action de représailles et en garantissant donc l'impunité à l'éventuelle première frappe. La convention provisoire sur les armements offensifs a prévu une limitation quantitative des missiles à têtes multiples — une limitation seulement quantitative, relançant ainsi les controverses sur la signification de la « maîtrise des armements ».

Un réarmement qualitatif

PREMIER pas historique vers le ralentissement de la course aux armements ? Ou mystification qui aurait pour résultat d'accélérer la course aux armements ? A l'enthousiasme des signataires des premiers accords Salt, des chercheurs ont opposé la vive critique des arrangements conclus. Ainsi, l'Allemand Dieter Senghaas reprend l'analyse des accords de 1972 pour constater qu'ils gèlent le nombre des missiles pouvant porter des têtes nucléaires... à des plafonds numériques non encore atteints ! Surtout, l'équilibre fondé sur la détention mutuelle des populations civiles en tant qu'otages atomiques — équilibre que consacrent les accords SALT — s'avère fragile : l'article 7 du traité sur les systèmes défensifs comme l'article 4 de la convention provisoire sur les armements stratégiques offensifs contiennent des clauses de modernisation. La course aux armements passe donc du domaine quantitatif — seul à être pris en considération par les premiers accords SALT — au domaine qualitatif. Pour la première fois en droit international, le principe du réarmement qualitatif est codifié : les accords SALT incitent à une évolution technologique menant au « perfectionnisme » militaire. Et le physicien américain Herbert York qui, jadis, collabora à la mise au point de la première bombe H, de commenter : « *Nous assistons, aujourd'hui, derrière une façade pacifique illusoire, à une course cachée et redoutable pour accroître l'efficacité de l'armement nucléaire.* »

En 1974, le nouvel accord sur les armements stratégiques, conclu le 23 novembre à Vladivostok, par MM. Gerald Ford et Leonid Brejnev, suscite les mêmes controverses — mais aussi, cette fois, le scepticisme du Congrès américain. Certes, l'accord de Vladivostok, contrairement à ceux de 1972, ne limite pas seulement le nombre de missiles mais aussi leur équipement en têtes multiples : un certain contrôle de l'amélioration qualitative des panoplies nationales est donc institué. Mais les plafonds fixés sont si élevés qu'ils incitent, cette fois encore, à une relance de la course aux armements. Surtout, les puissances signataires sont muettes sur le contrôle de l'application de l'accord : l'observation par satellites était efficace tant qu'il s'agissait de repérer des sites relativement reconnaissables ; mais comment vérifier le nombre d'ogives d'un missile sans inspection sur place ?

Sans doute faut-il se garder des bilans trop pessimistes. On a pu soutenir que l'orientation qualitative de l'effort d'armement nucléaire des Deux Grands était, en un sens, une mesure de maîtrise des armements. Et Pierre Hassner soulignait que c'est en allant au-delà de la maîtrise des armements et non en refusant sa démarche que l'on trouvera la véritable synthèse des politiques d'armement et de désarmement. Reste que les très récents et inlassables progrès des technologies militaires déjouent les prévisions et les engagements des responsables politiques, et bouleversent l'esprit et les propos des conversations SALT. Les Soviétiques, qui avaient reçu le droit de détenir des missiles intercontinentaux plus nombreux et plus puissants afin de compenser la supériorité des engins américains, plus précis et pourvus de têtes multiples, sont en train d'effacer leur retard technologique : ils peuvent espérer surclasser leurs rivaux dans les années 80, tant par le nombre des missiles et des têtes nucléaires que par la puissance de destruction exprimée en mégatonnes. Par ailleurs, les innovations les plus récentes en matière de polyvalence et de miniaturisation des engins — du côté soviétique, le bombardier à moyen rayon d'action Backfire et le missile de moyenne portée SS-20 facilement transformables, respectivement en appareil intercontinental grâce à des ravitaillements en vol, en fusée intercontinentale par l'adjonction d'un étage supplémentaire ; du côté américain, le « missile de croisière » *(Cruise)*, armé d'explosifs classiques ou nucléaires et convertible en une version intercontinentale — altèrent la distinction entre les armes stratégiques, objet des SALT, et les armes tactiques à courte ou moyenne portée, voire la démarcation même entre armes nucléaires et armes conventionnelles, tout en rendant leur identification indétectable par les satellites d'observation.

La course aux armements serait-elle l'une des composantes irréductibles de la vie internationale ? L'opinion publique semble l'admettre, qui voit son origine dans la lutte inter-puissances, dans les actions et réactions des Deux Grands : l'accroissement numérique, l'amélioration qualitative de chaque arsenal nucléaire ne seraient que la réponse légitime au renforcement de l'adversaire. Pourtant, selon certains auteurs, ce mode de raisonnement serait fallacieux : la politique d'armement demeurerait relativement indépendante de la conjoncture internationale ; elle serait le produit des surenchères entre clans nationaux ; elle résulterait de la conjonction des doctrines stratégiques, des intérêts du complexe scientifique - industriel - militaire - administratif, des impulsions technologiques et des impératifs en matière d'organisation... Hypothèse cautionnée par la communauté internationale depuis certain rapport du secrétaire général des Nations unies sur « *les conséquences économiques et sociales de la course aux armements* », adopté le 16 décembre 1971 par l'Assemblée générale :

« *A première vue, il semblerait que les efforts visant à améliorer la qualité des armements ou à mettre au point un système défensif suivent un ordre logique : invention d'une arme nouvelle ou d'un système d'arme nouveau, parade, contre-parade. Mais ce processus ne se déroule ni habituellement, ni nécessairement selon une séquence chronologique rationnelle. En général, ceux qui perfectionnent les armes sont aussi ceux qui envisagent les nouvelles mesures à prendre. Ils n'attendent pas la réaction d'un ennemi éventuel pour réagir à leurs propres inventions.* »

La maîtrise des armements, simple « garde-fou », serait-elle finalement impuissante à réduire la contradiction fondamentale entre une politique de détente, qui exige la confiance mutuelle, et une politique de sécurité fondée sur la dissuasion réciproque ?

CHARLES ZORGBIBE.

Les Deux Grands et la multiplication des conflits locaux

Espoirs et inquiétudes des non-alignés

Par AHMED OSMAN *

DANS le passé, les pays non alignés, récemment émancipés, ont notoirement souffert des armes et des forces armées qui étaient l'instrument par excellence qui étouffait leur liberté durant la période coloniale. Depuis la bulle d'Alexandre VI, qui a divisé le monde entre l'Espagne et l'empire portugais, ils ont dû se battre contre des armes et des forces armées supérieures. Il est tout à fait naturel qu'ils manifestent leur méfiance et se joignent aux efforts tendant à forger un monde sans armes où puisse régner la règle de droit.

En outre, face à l'apparition d'une nouvelle réalité effrayante dans le domaine des armes, face à l'introduction, dans l'arsenal des grandes puissances, des armes nucléaires ou de destruction massive, qui peuvent détruire notre planète plus d'une fois, les peuples du monde ont un intérêt légitime et vital à épargner à l'humanité l'holocauste nucléaire. Mais les pays non alignés ont des raisons toutes particulières de craindre les armes nucléaires et de ressentir la nécessité de les éliminer totalement :

1° Les non-alignés et le tiers-monde constituent les deux tiers de l'humanité. Ils n'ont pas lutté jusqu'à une date récente pour leur indépendance pour voir la planète constamment menacée ou pulvérisée (accidentellement ou intentionnellement) par des armes nucléaires conçues et fabriquées par les grandes puissances. Les pays non alignés ne se sentent pas à l'aise sous l'équilibre précaire de la terreur nucléaire.

2° Après tout, c'est sur une terre asiatique que la première bombe atomique a explosé le 6 août 1945.

3° Au Proche-Orient et en Afrique du Sud, le spectre de l'arme nucléaire est brandi de temps en temps pour intimider ceux qui luttent contre les derniers vestiges du colonialisme ou contre le racisme, l'apartheid ou l'occupation étrangère de leurs territoires par la force.

Enfin, dans l'ordre économique, les non-alignés remarquent, avec consternation, les vastes ressources humaines et matérielles dévorées par la course aux armements, alors que ces ressources pourraient être affectées au développement économique et social et, en particulier, aux pays en voie de développement.

Etymologiquement, le désarmement est la réduction et la suppression pure et simple des armes ou des forces armées existantes. Mais l'absence d'une autorité supra-nationale habilitée à décider et à contrôler cette suppression a amené la Communauté internationale à se concerter. Après de longues délibérations, discussions, négociations aux Nations unies et ailleurs, après de multiples tâtonnements sur la meilleure approche possible, l'Assemblée générale des Nations unies, avec l'accord des Deux Grands, a adopté le concept ou le principe du désarmement général et complet — en 1959, c'est-à-dire quatorze ans après la création des Nations unies.

Si l'acceptation de ce concept a défini le but ultime des efforts entrepris, il n'en reste pas moins vrai que les difficultés étaient énormes. Mis à part le manque de volonté politique des grandes puissances, les tensions et les vicissitudes de la guerre froide, qui battait son plein à cette époque, rendaient difficile toute discussion sérieuse ou utile sur le désarmement.

Le danger des blocs

HEUREUSEMENT, deux ans plus tard, un nouveau phénomène faisait son apparition sur la scène internationale : le non-alignement. En effet, le 1er septembre 1961 se réunissait à Belgrade la première conférence des chefs d'Etat et de gouvernement non alignés. La naissance de ce mouvement, sa philosophie propre, son développement, l'action positive exercée par les pays non alignés ont eu une influence favorable sur le désarmement, et ceci sur plusieurs plans.

Tout d'abord, le premier sommet de 1961 a été l'occasion de dégager, dans le domaine du désarmement, un rôle pour les non-alignés, fondé sur les considérations suivantes : *a)* reconnaissance aux pays situés en dehors de la sphère des Grands du droit de n'être plus des spectateurs passifs dans une question aussi vitale ; *b)* aptitude des non-alignés à prendre une position indépendante des deux grands blocs qui divisent le monde ; *c)* nécessité d'introduire un élément d'objectivité dans les débats sur le désarmement, un élément qui ne s'accommode pas de la logique de la guerre froide.

Le rôle des pays non alignés a été reconnu officiellement, quelques mois plus tard, par les Deux Grands et endossé par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 1961, lorsque furent inclus dans le comité des « 18 » de Genève huit membres n'appartenant pas aux deux blocs.

En outre, le non-alignement est né à un moment où la conjoncture internationale ne facilitait pas les efforts de désarmement. Ces efforts se heurtaient à l'animosité des Deux Grands, à l'intensité de la guerre froide, à la politique des alliances militaires, des blocs, à la multiplication des foyers de tension, dont l'un a failli provoquer une confrontation nucléaire.

La philosophie du non-alignement a permis à ses membres d'œuvrer pour tempérer l'atmosphère internationale, en évitant l'engrenage de la guerre froide et des alliances militaires, de l'appartenance aux blocs dressés l'un contre l'autre, en insistant sur les principes d'indépendance nationale et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes librement, en prêchant la coexistence pacifique au lieu de la confrontation et en essayant de faire de la coopération le fondement nécessaire de la sécurité du monde.

Enfin, l'influence des non-alignés s'est manifestée dans leur contribution directe et positive aux débats sur le désarmement. Leur participation a été active et réelle, malgré leurs limitations dans des domaines parfois hautement techniques. Comme simple témoignage de leur perspicacité, il suffit de rappeler que l'Assemblée générale extraordinaire sur le désarmement de mai-juin 1978 résulte d'une initiative lancée par eux dix-sept ans plus tôt à leur premier sommet de 1931.

Dans le domaine vaste et difficile du désarmement général et complet, l'Egypte, pour sa part, est allée jusqu'à présenter une formule concrète pour un « parapluie nucléaire minimum » à conserver par les Deux Grands pendant une période transitoire. Pendant quatre ans, que ce soit à la conférence de Genève ou aux Nations unies à New-York, l'Egypte, avec ses partenaires non alignés, a œuvré pour la conclusion d'un traité de non-prolifération des armes nucléaires, qui puisse concilier les exigences de la non-prolifération avec les besoins de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire pour les pays en voie de développement.

Ceux-ci ont appuyé l'idée des zones dénucléarisées. Ils ont applaudi à la conclusion du traité de Tlatelolco. L'Egypte et les pays africains ont avancé l'idée de la dénucléarisation de l'Afrique aux Nations unies. L'Egypte et l'Iran ont proposé d'établir une zone dénucléarisée au Proche-Orient. Malheureusement, la réalisation de ces deux dernières zones est menacée respectivement par les ambitions nucléaires d'Israël et de l'Afrique du Sud.

De manière générale, les pays non alignés ont favorisé les mesures collatérales qui réduisent la tension internationale ou facilitent le désarmement — tout en gardant toujours en vue le but du désarmement général et complet.

Chez les pays non alignés commencent à régner un malaise et une inquiétude. Sur les scènes africaine et asiatique, certains signes donnent l'alarme. Les pays non alignés sentent un danger qui guette leur non-alignement, auquel ils sont attachés avec force, maintenant plus que jamais.

* Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (Egypte).

Divergences entre le Congrès et la Maison Blanche

LES HÉSITATIONS DES ÉTATS-UNIS

Par BRUCE MARSHALL *

ALEXIS DE TOCQUEVILLE, au milieu du XIXe siècle, prononça un jugement accablant sur la capacité des démocraties libérales à conduire la politique étrangère. Selon lui, développer des projets en secret, les laisser mûrir avec patience, les poursuivre envers et contre tout avec acharnement, sont pour elles autant d'impossibilités. Donc il estimait leurs politiques étrangères vouées à l'échec, à plus ou moins court terme.

Si l'on considère la politique des Etats-Unis d'Amérique en matière de désarmement, on peut se demander si le président Carter n'était pas destiné à démontrer la véracité de la thèse de Tocqueville.

* Professeur à l'université de Caroline du Sud, président du département des études internationales.

Un premier projet de désarmement, élaboré en hâte par la nouvelle administration dès son entrée au pouvoir en janvier 1977, devait être abandonné peu après, puis repris avec quelque retard et ensuite mis en sourdine, pendant que d'autres problèmes, tels que le traité de Panama, l'énergie et l'inflation, occupaient l'attention du président, du Congrès et de l'opinion publique. Le projet d'un traité sur le désarmement, qui traîne depuis des mois, paraît actuellement menacé par la méfiance croissante du Sénat envers toute négociation avec l'U.R.S.S. Mais si cette apparence correspond bien à la réalité, nous pouvons nous demander pourquoi cette méfiance se manifeste en ce moment et pourquoi l'administration Carter a réagi comme elle l'a fait.

Certes, on ne peut apporter que des réponses théoriques à de telles questions, mais la thèse que je développerai se résume en quatre points :

1) Le problème du désarmement étant un problème politique plutôt que technique, sa solution dépend d'une perception commune à toutes les forces politiques concernées, tant sur le plan intérieur qu'international, de la nature du désarmement.

2) A l'heure actuelle, les relations entre le président Carter et le Congrès, surtout le Sénat, sont sévèrement troublées par de nombreux conflits étrangers à la question du désarmement ; ceux-ci rendent plus difficile la recherche d'un accord avec l'Union soviétique sur les armes stratégiques et incitent le président à tergiverser.

3) Cette méfiance envers tout accord sur le désarmement se trouve renforcée par plusieurs initiatives soviétiques qui suscitent des inquiétudes parmi l'opinion publique, même si elles sont inspirées par des préoccupations distinctes des relations soviéto-américaines.

4) Bien des hésitations et incertitudes, voire les incohérences apparentes de l'action du président Carter, s'expliquent par l'interaction de ces deux éléments politiques intérieur et extérieur, de natures différentes et répondant à des soucis distincts, mais dont les conséquences négatives se renforcent pour contraindre le président Carter à suivre un chemin plus tortueux qu'il ne le souhaiterait.

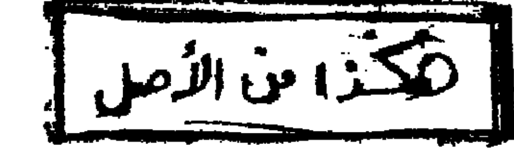
Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, le désarmement a toujours figuré parmi les objectifs les plus fréquemment invoqués de la politique étrangère des Etats-Unis. Dans l'ensemble, l'administration actuelle ne fait que continuer cette tradition, tout en lui apportant des changements de méthode et peut-être quelques nouvelles orientations dont la forme, autant que le fond, semblent avoir provoqué un débat très vif sur l'avenir des relations soviéto-américaines dans les deux capitales.

Une solution de rechange

PARLANT devant les Nations unies le 17 mars 1977, le président Carter insistait sur sa détermination à poursuivre avec l'U.R.S.S. les pourparlers portant sur la limitation des armes stratégiques. Il marquait ses préférences personnelles pour un accord qui comporterait un « gel » complet des nouveaux types d'armements plus sophistiqués et des nouvelles générations d'armes stratégiques, mais, ce qui est beaucoup plus important, il souhaitait une « réduction importante » du nombre des vecteurs stratégiques des deux côtés. Une telle étape dans la voie non seulement de la limitation des armements mais encore de leur réduction susciterait, selon M. Carter, l'approbation générale car « elle serait accueillie par l'humanité comme un pas de géant en direction de la paix ». **Reconnaissant qu'un tel accord avait peu de chances d'être conclu à bref délai, le président avançait une solution de rechange qui consistait à reprendre les éléments de l'accord de Vladivostok comportant une limitation des vecteurs stratégiques à deux mille quatre cents (dont mille trois cent vingt dotés de têtes multiples), quitte à laisser provisoirement de côté les problèmes des réductions et les autres questions épineuses posées par des nouveaux systèmes tels que les missiles de croisière, le bombardier « Backfire », les problèmes de contrôle, etc. Cette initiative s'insérait dans une politique plus large de désarmement, qui comportait un accord permettant un arrêt total des essais nucléaires, notamment par les deux puissances nucléaires principales, un accord avec l'U.R.S.S. tendant à modérer la vente d'armes classiques, et un effort afin d'empêcher la prolifération d'armes nucléaires en instituant des contrôles plus rigoureux des déchets des réacteurs civils.**

Dans ce discours, le président Carter exposait les grandes lignes de propositions que le secrétaire d'Etat, M. Vance, a présentées à Moscou fin mars 1977 et qui se sont heurtées à une fin de non recevoir de la part de l'U.R.S.S. Pendant les mois qui ont suivi, les négociations de Salt II ont continué et, bien qu'elles n'aient pas encore abouti à un accord, les déclarations officielles et officieuses à la presse ont fait état d'une certaine évolution dans les positions tant soviétiques qu'américaines.

Toujours est-il que, depuis le mois de janvier 1978, un débat de caractère



En *effet*, les pays non alignés, après avoir acquis leur indépendance et être devenus membres des Nations unies, *aspirent, pour sauvegarder leur indépendance* et leur intégrité territoriale, à être protégés et couverts efficacement par le système de sécurité collective prescrit par la Charte des Nations unies. Une course aux armements serait nuisible à leur développement. Ils n'ont *besoin d'armes que pour leur défense* légitime individuelle ou collective, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations unies. Mais la défaillance des Nations unies à faire respecter leurs droits reconnus les force à s'engager, et même à s'enliser, dans une course aux armements. Ces Etats craignent franchement que la guerre *froide, terminée en Europe, ne soit* transférée à leurs territoires qui deviendraient un terrain de choix pour la lutte d'influence des Grands — transformant leurs territoires en foyers de tensions semés de conflits armés par Etat interposé. Des conditions pour*raient être créées pour qu'une course* aux armements les oblige à s'aligner sur telle ou telle grande puissance, et leur fasse ainsi abandonner leur non-alignement.

Comment remédier à pareille situation, qui risque de codifier un nouveau partage de l'Afrique et de l'Asie ? Le remède est simple. Il *suffit de retourner à la source. Lire de nouveau la* Charte des Nations unies et insister pour qu'elle soit respectée et appliquée de bonne foi, ce qui implique un renforcement du rôle des Nations unies dans le monde selon les grandes lignes suivantes :

a) Inviter les grandes puissances à prendre plus au sérieux le système de sécurité collective, surtout dans le domaine de la répression de l'agression et des attaques armées contre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats, et surtout des petites nations.

b) Respecter et appliquer strictement *les résolutions des Nations unies.*

c) Mieux utiliser le système de règlement pacifique des différends entre Etats. Ceci est facilité par la codification récente des règles de conduite dans les relations internationales, telles qu'on les retrouve dans la déclaration des relations amicales entre Etats, et la déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale adoptée par l'Assemblée générale.

*d) Renforcer le rôle des organisa*tions régionales pour régler les différends qui peuvent surgir entre leurs membres, et permettre ainsi aux petites nations de mieux s'opposer à toutes tentatives d'hégémonie des grandes puissances.

e) Liquider les deux foyers de tension qui menacent gravement la paix et la sécurité internationale, au Proche-Orient et en Afrique du Sud, et ceci par le respect des buts et principes de *la Charte des Nations unies,* et par une stricte application des résolutions des Nations unies adoptées à l'égard de ces deux zones

AHMED OSMAN.

Maintenir un privilège
sans accorder
de contrepartie ?

Les ambiguïtés de la «non-prolifération» nucléaire

Par JEAN KLEIN *

LES efforts destinés à contenir la dissémination de l'arme nucléaire ont toujours été envisagés dans la perspective du désarmement, mais les accords conclus et les mesures adoptées à cet effet depuis la seconde guerre mondiale ressortissent moins à la limitation des armements qu'au non-armement. D'aucuns diront même, et c'est un sentiment très répandu dans le tiers-monde, que toute l'entreprise relève de la consécration des privilèges acquis par les pays nantis qui réclament aux pays *dépourvus* des engagements contraignants sans offrir en échange des contreparties sérieuses. Le débat actuel sur la comptabilité de l'uti*lisation de l'énergie atomique* à des fins pacifiques avec les politiques restrictives de certains Etats exportateurs d'équipements et de matières nucléaires soulignes, une *fois* de plus, les ambiguïtés d'une démarche où la réglementation des armements pourraient n'être que l'instrument de la consolidation des *hégémonies* technologiques et l'alibi – d'une politique de puissance.

La question de la non-prolifération des armes nucléaires s'est posée dès la fin de la seconde guerre mondiale. La perte du monopole *atomique américain* en 1949, l'accession de trois autres Etats à l'arme nucléaire — Grande-Bretagne, France, Chine, — enfin, l'établissement, dans les *années 60*, d'un équilibre aéro-, puis balistico-nucléaire entre les deux protagonistes, ont introduit des données nouvelles. Désormais, il ne s'agit plus d'internationaliser l'industrie atomique en la plaçant sous la tutelle d'une autorité supra-nationale: (plan Baruch), mais de faire en sorte que l'équilibre sur lequel repose la dissuasion ne soit pas rompu par la multiplication des acteurs nucléaires. Ainsi, le souci d'éviter la prolifération des armes nucléaires a toujours animé la plupart des Etats membres du club, mais l'idée de consacrer par traité la division du monde en « have » et « have not » est plus récente puisqu'elle ne fut approuvée *par* l'Assemblée *générale* des Nations unies qu'en décembre 1961. L'explosion de la première bombe chinoise (octobre 1964) devait hâter la négociation du traité de non-prolifération, qui fut ouvert à la signature le 1er juillet 1968.

Les premiers accords de maîtrise des armements visaient déjà à contrecarrer l'élargissement du Club nucléaire, et ce fut notamment l'objet du traité signé à Moscou le 5 août 1963, qui interdisait les essais nucléaires dans les trois espaces. Le traité de non-prolifé*ration en constituait* le prolongement logique puisqu'il tendait à consacrer le *statu quo* au bénéfice des Etats qui ont « *fait exploser une arme nucléaire ou un autre dispositif nucléaire explosif avant le 1er janvier 1967* ».

Aux termes du traité, les pays non nucléaires renonçaient à accéder à l'arme *nucléaire sous* quelque *forme* que ce soit et, pour attester leur bonne foi, ils acceptaient de soumettre l'ensemble de leurs activités nucléaires pacifiques au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En contrepartie, les Etats dotés de l'arme nucléaire s'engageaient à favoriser la coopération internationale pour le développement des applications pacifiques de l'énergie atomique et à mettre un terme à leur course aux armements. Enfin, pour réduire le caractère discriminatoire du traité, les trois puissances nucléaires signataires — Etats-Unis, Grande-Bretagne et Union soviétique — prenaient l'engagement d'agir par le canal du Conseil de sécurité et de prêter assistance aux victimes d'une agression ou d'une menace d'agression avec emploi d'armes nucléaires, mais cette résolution n'ajoutait rien au système de sécurité de l'ONU ; comme la garantie qui en découlait supposait l'accord de tous les membres permanents du Conseil de sécurité, nul ne pouvait se faire illusion sur sa portée. Au plan de la réglementation des armements, les *pays non* nucléaires n'obtenaient également que des satisfactions de principe. Ainsi, l'obligation inscrite à l'article 4 du traité de « *poursuivre de bonne foi des négociations en vue du désarmement* » n'est pas contraignante ; lors de la conférence d'examen du traité de non-prolifération, qui s'est tenue à Genève au mois de mai 1975, on a assisté à une fronde de nombreux Etats non nucléaires qui ont dénoncé la lenteur et l'impasse des pourparlers SALT et ont rappelé aux grandes puissances leur promesses de désarmer. Il ne semble pas que ces remontrances aient produit l'effet escompté.

Une coopération encore dans les limbes

SI les contreparties à l'adhésion au traité de non-prolifération étaient relativement modestes au plan des garanties de sécurité, les pays non nucléaires recevaient néanmoins des assurances en ce qui concerne le développement sans discrimination des applications pacifiques de l'énergie atomique. En effet, l'article 4 du traité prévoit un « *échange aussi large que possible d'équipements, de matières et de renseignements scientifiques et technologiques* » ainsi qu'une coopération internationale tenant dûment compte des besoins des « *régions du monde qui sont en voie de développement* ».

Certes, la coopération internationale dans le domaine nucléaire est encore dans les *limbes* et le *souci* du développement des pays du tiers-monde ne transparaît guère dans la politique nucléaire des pays indus*trialisés*. En revanche, on *assiste* à une remarquable expansion des marchés de biens d'équipements nucléaires et à des transferts de *technologie* vers des pays qui ne sont pas *tous* parties au traité de non-prolifération. C'est pour éviter que les matériels livrés et les combustibles des réacteurs ne soient détournés de leur finalité économique que l'on a songé à renforcer les contrôles existants et préconisé des méthodes plus contraignantes que celles appliquées dans le cadre du traité de non-prolifération.

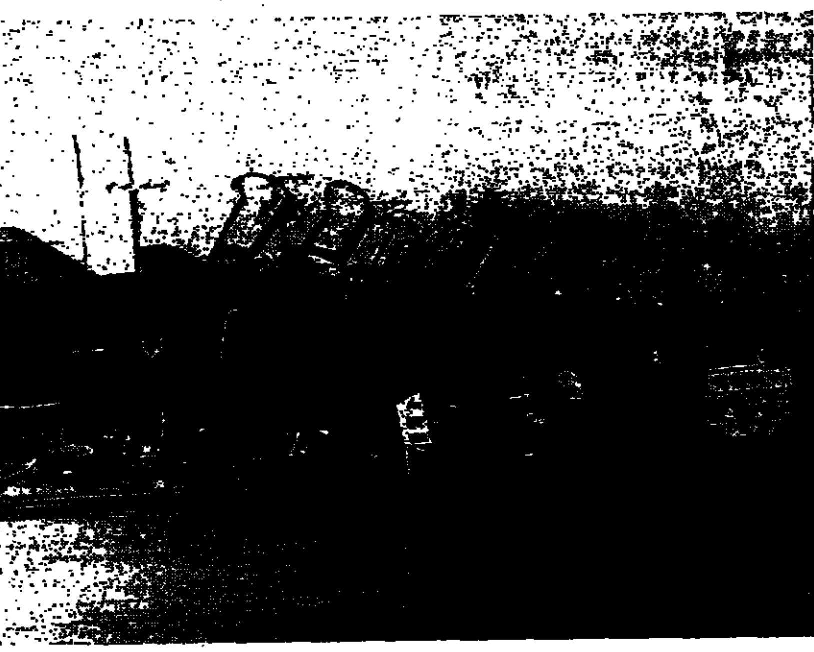
Le contrôle a donné lieu à des débats animés pendant la négociation du traité ; les Etats dotés d'une industrie nucléaire craignaient de faire les frais de l'opération dans la mesure où les industries concurrentes des Etats non soumis à *contrôle se seraient* trouvées en position privilégiée. En outre, l'inspection des installations nucléaires comportait le risque de divulgation *de secrets industriels et elle n'était* acceptable que si des limites très strictes étaient assignées aux compétences de l'organe de vérification. On se rallia, en définitive, à une formule qui réduisait au minimum les ingérences dans le fonctionnement des usines grâce à un contrôle de la comptabilité matières complété par des inspections sur place.

Si *le système de vérifications* a fonctionné, jusqu'à présent, d'une manière satisfaisante, il convient de souligner que sa fonction n'est *pas d'empêcher matériellement* le détournement de matières fissiles à des fins militaires, mais d'en dissuader les Etats par le risque d'une détection rapide. A cet *effet*, les méthodes appliquées se sont montrées efficaces, mais on s'interroge sur la fiabilité du système existant *dans* un *monde* où les installations nucléaires se seraient multipliées et où les risques de détournement se seraient accrus aux différents stades du cycle du combustible nucléaire.

En outre, on a fait observer que le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique n'est vraiment efficace que s'il s'applique à l'ensemble des activités nucléaires pacifiques d'un pays déterminé. Or il existe une différence de régime entre les Etats non nucléaires parties au traité, envers lesquels le contrôle s'exerce dans toute sa rigueur, et ceux qui n'ont pas signé le traité, où le contrôle ne porte que sur les équipements et matériels livrés par un Etat partie au traité. L'explosion nucléaire indienne de mai 1974 a *fait* apparaître les limites du système de garanties applicable aux pays non signataires du traité tel qu'il est prévu par le deuxième *alinéa de l'article 3* du traité.

(Lire la suite page 20.)

* Chargé de recherches au C.N.R.S., collaborateur du Centre d'études de politique étrangère.



(Photo John T. Barr - Gamma.)

F-4 AMERICAINS PRETS A DECOLLER.



(Photo Daniel Simon - Gamma.)

LES NOUVEAUX CHARS SOVIETIQUES T-72.

A l'Ouest et à l'Est, une contradiction fondamentale entre politique de détente et politique de sécurité.

souvent très serré semble s'instaurer à *Washington* autour des relations soviéto-américaines. Les partisans d'un accord *Salt* II se trouvent de plus en plus sur la défensive, face aux groupes d'intérêts qui jugent inopportun un nouveau traité dont ils redoutent l'incidence négative sur la sécurité nationale. Celle-ci serait menacée par le déclin de la puissance *militaire des Etats-Unis face* à l'U.R.S.S., tant sur le plan stratégique que sur le plan classique. La plupart de ces critiques ne sont pas vraiment nouvelles. Depuis 1972, il y a toujours eu ceux qui objectaient que la politique dite de « détente » Est-Ouest, et les accords Salt en particulier, favorisent *l'U.R.S.S. Selon eux, les Etats-Unis* devront se montrer plus conscients de l'influence croissante qu'exercent les Soviétiques grâce à l'augmentation de leurs forces classiques en Europe orientale, et au déploiement d'une nouvelle génération de missiles. La poursuite par l'U.R.S.S. d'une politique d'intervention militaire, d'abord *de façon indirecte* en Angola, puis directe en Ethiopie, semble donner raison à beaucoup de ces inquiétudes. En plus, la campagne de l'U.R.S.S. contre la « bombe à neutrons », dont les partisans justifient l'existence en invoquant le déséquilibre des forces classiques en Europe centrale, tend, elle aussi, à soulever *de nombreuses* inquiétudes, même parmi les gens qui sont plutôt favorables à la « détente ».

La volonté de rassurer l'opinion, et surtout le Sénat, a sans doute inspiré M. Carter dans les réserves qu'il exprimait dans son discours *à l'université de Wake Forest le 17 mars 1978*. Il citait la phrase du président Kennedy : « La raison de nos armes, c'est la paix, non la guerre ; c'est l'assurance de n'avoir jamais besoin de les utiliser. » **Après avoir dénoncé le mythe selon lequel les Etats-Unis manquaient de volonté ou de moyens pour protéger leurs *intérêts* vitaux, il a parlé du problème de l'équilibre militaire, aujourd'hui menacé par l'expansion de la puissance de l'U.R.S.S., qui, depuis plus d'une décennie, *n'a jamais cessé d'augmenter ses dépenses et* d'accroître sa capacité en armes classiques et nucléaires. Cette expansion ne date pas d'hier et, par conséquent, n'implique certainement pas un changement d'intention envers *l'Occident*, mais elle inspire quand même une réévaluation approfondie des relations soviéto-américaines. *La stratégie de défense nationale*, dont M. Carter dégageait les lignes générales, peut se résumer ainsi :**

1° « Nous ne permettrons pas qu'une autre nation acquière sur nous une supériorité militaire. »

2° « Nous rechercherons la coopération avec l'Union soviétique pour réduire les zones de tension. N'ayant aucune intention d'intervenir *militairement dans les affaires des autres pays*, nous nous opposerons également à toute initiative de ce genre, de la part d'autrui. »

3° « *Nous utiliserons* les grands avantages dont nous disposons sur les plans économique, technologique et diplomatique pour défendre nos intérêts et promouvoir nos valeurs. Mais si l'U.R.S.S. ne fait pas preuve de modération dans l'élaboration de ses programmes de missiles, la fixation du niveau de ses autres types *d'armements* et l'envoi direct ou par pays interposés de forces militaires dans d'autres continents, le soutien populaire que pourrait rencontrer une telle coopération aux Etats-Unis sera considérablement amoindri. »

Ces déclarations ont suscité bien des *commentaires. D'un côté, elles semblent* réanimer une politique de « linkage », qui implique que *tout accord* sur les armes stratégiques ou bien la coopération économique dépendent des actions dans d'autres secteurs. Cette interprétation ne semble pas *justifiée* pour deux raisons : d'abord, *parce* que l'application d'un *tel principe empêcherait la conclusion de tout* accord jusqu'au moment où tous les problèmes auraient été résolus ; ensuite, parce qu'elle multiplierait les possibilités qu'ont les opposants de l'administration au Congrès de bloquer ses initiatives. Donc, il semble plus raisonnable d'interpréter cette observation *comme une simple mise en garde lancée aux* Soviétiques contre l'état d'esprit assez critique de l'opinion publique et notamment du Congrès, qui pourrait facilement empêcher la ratification d'un accord Salt II, que le président continue d'autre part de souhaiter. En effet, il déclare que, outre les accords Salt II, *de nouvelles mesures s'imposeront si on espère* protéger l'équilibre stratégique au cours de la prochaine décennie et assurer la dissuasion mutuelle, véritable fondement de la paix. En l'absence de tels accords, les Etats-Unis seront obligés de développer leurs forces stratégiques. Mais cette décision interviendrait seulement « *s'il était nécessaire*, afin d'assurer l'invulnérabilité certaine de notre force de dissuasion stratégique ».

Une concurrence plus ouverte

CE discours, présenté par la Maison Blanche comme un avertissement à l'U.R.S.S., constitue-t-il l'amorce d'une nouvelle politique de confrontation, et l'abandon d'une politique de coopération ? Bien au contraire, il apparaît plutôt comme une étape importante vers l'élaboration d'une vision d'ensemble qui permettra à l'administration Carter de faire face à deux sortes de contraintes : l'une d'ordre extérieur et l'autre intérieur. Car si, en *matière de désarmement, les initiatives de la première année de sa présidence* s'adressaient, en premier lieu, à l'Union soviétique, *elles étaient destinées également* à montrer la différence de contenu autant que de style avec la politique de son prédécesseur. Cette politique-là, M. Carter l'a jugée trop pessimiste dans son inspiration, trop hésitante dans son exécution et trop faible dans la poursuite des valeurs fondamentales de notre *société. En conséquence,* il a élaboré une politique étrangère qui accepte les risques d'une concurrence plus poussée, plus ouverte avec l'U.R.S.S. sur le plan idéologique, et il est prêt à conclure des accords tendant à réduire les risques d'une confrontation militaire et à rendre moins onéreux le fardeau *économique des armes,* dont on espère ne jamais avoir besoin de se servir.

Il s'agit de trouver dans nos relations avec *l'U.R.S.S.* un niveau de concurrence et de coopération qui permette de protéger nos intérêts sans courir des risques inacceptables. *Jusqu'à maintenant*, ce problème était compliqué par de multiples incertitudes quant aux priorités adoptées par Washington et quant aux prix que l'on accepte de payer, sur le plan tant parlementaire qu'international. Le discours du 17 mars 1978 ne résout pas tous les problèmes, mais il éclaire les priorités d'une façon qui ne doit ni surprendre ni effrayer l'Union soviétique. Il sert également à mettre les parlementaires devant leurs responsabilités, et notamment en ce qui concerne un *éventuel accord Salt II, qui sera* beaucoup plus important pour notre avenir que ne l'est, par exemple, le traité de Panama...

BRUCE MARSHALL.

(Suite de la page 19)

Aussi le directeur général de l'Agence internationale, M. Sigvard Eklund, a-t-il suggéré, en 1975, de subordonner toute fourniture d'équipements et de matières fissiles à l'acceptation par le pays acheteur du contrôle de l'ensemble de ses activités nucléaires. Cette exigence a également été formulée par certains Etats comme les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais, jusqu'à présent, la concertation des principaux pays fournisseurs n'a pas permis d'aboutir à un consensus sur ce point.

Depuis que le traité de non-prolifération est entré en vigueur (5 mars 1970), on n'a pas assisté à un élargissement du club nucléaire. Toutefois, des doutes ont surgi sur la solidité de cette barrière juridique pour contenir la dissémination de l'arme nucléaire. En effet, de nombreux pays capables de se doter de la bombe n'ont pas adhéré au traité de non-prolifération, et, en procédant à une explosion nucéaire, le 18 mai 1974, l'Inde a démontré les virtualités militaires d'un programme civil d'une certaine ampleur.

La concurrence entre fournisseurs

AVEC le développement des applications pacifiques de l'énergie atomique et la concurrence sur le marché des équipements et des combustibles nucléaires, le problème de la non-prolifération requiert des solutions nouvelles. Aussi les principaux pays exportateurs ont-ils adopté, en 1976, un code de bonne conduite (qui prévoit un renforcement des contrôles de l'Agence internationale) et recommandé une certaine modération dans la compétition commerciale pour la vente d'équipements nucléaires.

Par ailleurs, certains Etats ont voulu aller plus loin, et ils ont, notamment, décidé de prohiber la vente des équipements dits sensibles pour ne pas faciliter la tâche des candidats à l'arme nucléaire. A cet égard, ils n'ont pas hésité, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant, à remettre en cause les engagements découlant de l'article 4 du traité et à revenir sur les assurances qui avaient été données aux pays disposant d'une industrie nucléaire significative pendant la phase d'élaboration du traité de non-prolifération. Enfin, la législation adoptée récemment aux Etats-Unis sur les exportations de combustibles d'équipements nucléaires a des implications qui ne sont pas de nature à favoriser l'émergence d'un nouvel ordre nucléaire mondial. Les difficultés qui ont surgi à propos de la renégociation des accords portant sur la fourniture de combustibles nucléaires entre l'Euratom et les Etats-Unis illustrent parfaitement ce point.

Ces controverses ne doivent pas nous leurrer sur le fait qu'aucune puissance nucléaire ne souhaite favoriser la dissémination de l'arme nucléaire ; c'est sur les méthodes à suivre pour atteindre cet objectif que subsistent des divergences sérieuses. Les uns veulent réserver aux pays développés le privilège d'exploiter certaines techniques, car ils craignent que leur vulgarisation ne facilite la tâche des candidats à l'arme nucléaire. Méfiants à l'égard des engagements d'utilisation pacifique des pays acquéreurs et sceptiques quant à l'efficacité du contrôle international qui peut toujours être remis en question, ils marquent leur préférence pour des formules telles que la création de « centres régionaux multinationaux » pour le retraitement des combustibles irradiés, la création d'un cartel de l'uranium, voire le partage du marché mondial des réacteurs assorti d'une interdiction de vente des équipements sensibles. Les autres, moins réservés à l'égard du contrôle de l'Agence internationale, considèrent que ce n'est pas en multipliant les interdits et en mettant sous tutelle les pays bénéficiant des transferts de technologie nucléaire qu'on les dissuadera de se doter de l'arme atomique. Selon eux, il vaudrait mieux jouer le jeu du commerce international en faisant preuve de discernement dans le choix des clients et en prenant toutes les précautions pour éviter que les matières et les matériels livrés ne soient détournés à des fins militaires.

Il semble bien que telle soit la position du gouvernement français qui, bien que non signataire du traité de non-prolifération, a manifesté clairement, dans le passé, qu'il ne favoriserait pas la prolifération de l'arme nucléaire et respecterait ses engagements internationaux en la matière. C'est un point de vue qui a été réaffirmé maintes fois, et notamment dans la déclaration commune franco-soviétique publiée en juin 1977 à l'occasion de la visite à Paris de M. Brejnev.

D'autre part, par un décret en date du 1er septembre 1976, un conseil de politique nucléaire extérieure, placé sous la présidence du chef de l'Etat et comprenant tous les ministres intéressés, a été créé pour examiner les différents aspects de la politique française à cet égard. Plusieurs communiqués, publiés depuis lors, ont fixé la doctrine du gouvernement. Celui-ci prendra des précautions pour empêcher la prolifération mais entend également contribuer à la mise en œuvre des applications pacifiques de l'atome et répondre aux besoins légitimes d'accession à la technologie nucléaire. Toutefois, le 16 décembre 1976, le Conseil de politique nucléaire extérieure a annoncé la suspension, pour une durée indéterminée, de la vente d'installations pour le retraitement du combustible irradié.

En définitive, les dispositions prises jusqu'à présent par le biais du traité de non-prolifération et du code de bonne conduite adopté par les pays exportateurs de technologie nucléaire n'offrent pas de garanties absolues contre la prolifération, et il est difficile de mettre en œuvre des mécanismes juridiques et techniques plus efficaces. En revanche, il est probable que la compétition commerciale entre producteurs d'équipements nucléaires se poursuivra, que de nouveaux centres de production de combustibles se constitueront et qu'un nombre accru d'Etats auront acquis, avant la fin du siècle, la capacité scientifique et technique nécessaire pour se doter de l'arme nucléaire. Il n'en résultera pas nécessairement une prolifération anarchique, car les Etats ne s'engageront dans cette voie que s'ils y sont poussés par des considérations tenant à la fois à l'affirmation de leur identité nationale et au souci de leur sécurité. En tout cas, on ne voit pas au nom de quelle morale internationale les pays nantis interdiraient aux autres le droit d'exercer l'option nucléaire aussi longtemps qu'ils n'auront pas renoncé eux-mêmes aux privilèges que leur confère l'arme noble et démontré, par des mesures concrètes de désarmement, leur volonté d'asseoir la sécurité mondiale sur des bases nouvelles.

JEAN KLEIN.

Un domaine réservé dans des enceintes trop limitées

Pour la démocratisation des négociations

Par DIMITRI ANINOIU *

LA course aux armements favorise et se trouve étroitement associée à l'aggravation des contradictions, à la promotion de la politique de force, de diktat, de domination et d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, à la compétition pour un nouveau partage du monde et des sphères d'influence, au maintien des foyers de conflit dans différentes régions du monde.

Rien, absolument rien, pas même le prétendu équilibre stratégique fondé sur la force, expression d'une politique surannée de confrontation et de compétition entre les blocs militaires, ne saurait justifier l'absurdité qui prévaut dans le domaine des armements. Comment pourrait-on trouver la moindre justification au gaspillage d'énormes ressources humaines et matérielles dans un monde où l'on meurt encore de faim et où l'on ressent une pénurie chronique de logements, d'écoles et d'hôpitaux, dans un monde qui devrait être celui de la paix, de la bonne entente et de la coopération, un monde d'épanouissement pour toutes les nations ?

Ce n'est assurément pas de nouveaux engins nucléaires, de bombes à neutrons et d'autres moyens de destruction massive que l'humanité a besoin. Bien au contraire, comme le soulignait le président Nicolas Ceausescu, « *l'humanité a besoin de détruire tous ces armements et d'employer les centaines de milliards de dollars engloutis chaque année par l'industrie de l'armement, pour favoriser un progrès économique et social plus rapide, pour liquider le chômage et assurer une vie digne et libre pour tous les peuples de la terre, l'avènement d'un monde meilleur et plus juste...* ».

La situation particulièrement grave à laquelle on est parvenu place tous les gouvernements, les Etats et les peuples, toutes les forces politiques, les organisations de tout genre, l'opinion publique du monde entier devant une question cruciale : que faire ?

Allons-nous admettre que la sécurité et la stabilité internationales peuvent être assurées par une nouvelle variante de l'antique « paix armée », réalisable par le prétendu équilibre des forces, c'est-à-dire un semblant d'équilibre ou, plus exactement, l' « équilibre de la terreur » ? Allons-nous accepter encore l'idée aberrante selon laquelle le monde se serait habitué à vivre avec les bombes, que les arsenaux nucléaires seraient devenus une composante naturelle du paysage politique et militaire contemporain ? Ou bien, nous déciderons-nous à établir des programmes concrets visant à réaliser un désarmement effectif et à écarter ainsi le danger qui pèse d'une façon si menaçante sur les destinées de l'humanité ? Il faut œuvrer de concert afin de créer un courant d'opinion à même de permettre à la volonté des peuples de s'imposer aux gouvernements.

Les programmes et les mesures visant au désarmement ne pourront être élaborés que dans le cadre de certains forums et mécanismes de négociations. Les résultats tout à fait décevants obtenus jusqu'ici sont dus, pour une large part, au caractère peu démocratique des forums et des mécanismes de négociation actuels, au fait que l'Organisation des Nations unies ne s'est pas située à la hauteur des responsabilités spécifiques qui lui incombaient en matière de désarmement. L'ONU a souvent été évitée, voire ignorée, et ce notamment à cause des mésententes entre les grandes puissances. Les problèmes fondamentaux du désarmement ont été soustraits aux compétences de l'ONU, ses résolutions et ses appels ont été ignorés, les organismes subsidiaires ont été paralysés, alors que des structures parallèles ont été créées en dehors de l'Organisation. En outre, l'ONU et les Etats membres n'ont pas été convenablement informés des négociations bilatérales.

Les mécanismes de négociation actuels reflètent la situation qui existait à la fin des années 50 et au début des années 60. Ils ne correspondent plus à la structure et aux exigences du monde où nous vivons à présent.

La situation qui prévaut dans le domaine des négociations militaires a créé un grave paradoxe. Alors que la tendance vers la démocratisation des relations internationales gagne toujours du terrain et que les nations font des efforts considérables en faveur de la bonne entente et de la coopération, on voudrait cantonner les problèmes du désarmement dans la sphère de certains intérêts limités, on voudrait en faire un domaine réservé à un cercle fort restreint. On s'évertue même à accréditer l'idée qu'un problème aussi complexe que celui du désarmement ne peut pas être abordé par tous, mais seulement par certains, que les forums à large participation — c'est-à-dire avec tous les Etats intéressés — entravent le déroulement des négociations et ne sauraient aboutir à des résultats tangibles.

En fait, le désarmement constitue un problème de tous les peuples, de tous les Etats, un souhait vital de l'humanité, une exigence impérieuse de la paix et de la détente. Il exige, par conséquent, la participation de tous les Etats aux efforts visant à trouver des solutions et ne saurait être le résultat d'arrangements conclus entre des groupes restreints ou entre les blocs militaires.

L'unique voie permettant de trouver des solutions efficaces est celle d'une démocratisation profonde des négociations dans ce domaine :

— Un changement radical devrait se produire quant au raffermissement du rôle que les Nations unies sont appelées à jouer dans le domaine du désarmement. De par sa mission historique, l'ONU doit être associée et œuvrer directement et efficacement pour l'arrêt de la course aux armements, exercer des compétences directes en ce qui concerne la négociation, l'élaboration et le contrôle de l'application des mesures de désarmement ;

— Toutes les négociations militaires, bilatérales ou multilatérales, devraient être placées sous l'égide, l'autorité et le contrôle des Nations unies ;

— Des mesures devraient être adoptées en vue de changer de façon substantielle la teneur des négociations et démocratiser la structure, le mode de travail et les procédures internes du Comité du désarmement de Genève. Le Comité devrait fonctionner à l'avenir comme un organisme de l'Organisation des Nations unies dont il deviendrait partie intégrante ; son activité devrait se développer sous l'autorité indivisible de l'Assemblée générale, à laquelle il devrait présenter des rapports sur le stade des négociations et les résultats obtenus ;

— Etant donné que le problème du désarmement est l'affaire de tous les peuples et que tous les Etats ont droit à une sécurité égale, il est nécessaire de garantir lors de toutes les négociations sur le désarmement : le droit de tous les Etats intéressés d'y participer sur un pied de parfaite égalité ; le respect de l'indépendance et de la souveraineté des Etats, ainsi que des droits qui découlent de ces attributs, leur participation directe et effective à toutes les phases des négociations, l'absence de toute forme de pression, de menace ou d'intimidation durant le processus des négociations ; le droit pour tous les Etats participants de présenter leurs points de vue, de défendre et soutenir leurs intérêts ; l'octroi d'un traitement égal aux suggestions et aux propositions de toutes les délégations, pendant toutes les phases des consultations et des négociations.

Dans le cas de négociations à participation restreinte, tout membre des Nations unies doit avoir la possibilité d'exprimer ses points de vue sur les questions faisant l'objet des négociations, à quelque stade des travaux que ce soit et sous la forme qu'il estime convenable.

* Ambassadeur, spécialiste du désarmement (Roumanie).

BIBLIOGRAPHIE

- **LE DESARMEMENT : LIMITATION, REGLEMENTATION, CONTROLE** : un dossier réalisé par la Documentation française (à l'aide d'articles ou d'études déjà parus dans la presse) à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement du 23 mai au 28 juin 1978. Quatre grands thèmes : la problématique du désarmement ; la « paix surarmée » ; la position de la France face au désarmement ; les cadres institutionnels des négociations sur la « maîtrise des armements ». (« La Documentation française », série Problèmes politiques et sociaux, n° 336 du 12 mai 1978, 6 F.)
- **ARMEES, GUERRE ET POLITIQUE EN AFRIQUE DU NORD (XIXe-XXe SIECLES)** : sous ce titre, les Presses de l'Ecole normale supérieure reproduisent trois études sur la politique et le rôle de l'armée française en Afrique du Nord — principalement en Algérie — de la conquête coloniale à l'insurrection des années 1955-1962. L'évolution de la mentalité militaire, des méthodes de combat, de répression ou de simple contrôle des populations : c'est le fil conducteur qui permettra de passer de l'une à l'autre de ces études menées séparément par trois chercheurs (Jacques Frémeaux, Daniel Nordman, Guy Pervillé). (Presses de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris, 1977, 32 F.)

Arrangements partiels pour une solution globale

LES POSITIONS DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Par ALEXEI ROCHTCHINE *

L'UNION SOVIETIQUE attache une attention soutenue au problème du désarmement. Chaque session de l'Assemblée générale des Nations unies donne l'occasion à l'Union soviétique de lancer d'importantes initiatives sur ce problème, dont beaucoup ont servi de base à la conclusion d'accords internationaux de signification majeure.

Tout en gardant à l'esprit que le but final des Etats dans le domaine du désarmement devrait être un désarmement général et complet, l'Union soviétique a maintenant axé ses efforts sur la réalisation d'arrangements partiels portant sur un vaste éventail d'actions visant à limiter et à faire cesser la course aux armements. Ces mesures concernent avant tout les armes nucléaires, de même que les armes chimiques, les nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, les forces armées et les armements conventionnels, la réduction des budgets militaires.

L'Union soviétique se prononce pour la cessation simultanée de la fabrication des armes nucléaires — qu'elles soient atomiques, à hydrogène ou à neutrons — pour tous les Etats. L'U.R.S.S. estime que les puissances nucléaires pourraient s'engager à réduire progressivement les stocks déjà accumulés, pour aller ensuite jusqu'à leur destruction complète. En même temps, l'Union soviétique œuvre activement pour la solution positive des problèmes particuliers concernant l'atténuation de la menace d'une guerre nucléaire exterminatrice.

En septembre 1975, l'U.R.S.S. a proposé l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires. Cette proposition a pour but de mettre fin également aux explosions nucléaires souterraines qui n'ont pas été prohibées par le traité de 1963 de Moscou, de mettre ainsi un terme au perfectionnement qualitatif des armes nucléaires et de prévenir la pollution radioactive de la terre. Au cours des négociations sur ce problème, qui se sont déroulées entre trois puissances nucléaires, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne imposaient une condition non justifiée selon nous : que le contrôle de l'observation d'un tel accord soit assuré par une inspection in situ pour déterminer la nature des phénomènes sismiques douteux, c'est-à-dire pour établir s'il s'agissait de phénomènes naturels ou d'explosions nucléaires expérimentales. Bien que la partie soviétique estime que les moyens nationaux de détection sismographique sont suffisants, elle a néanmoins consenti, pour parvenir à un accord sur ce problème, à collaborer à l'échange des données sismographiques nécessaires pour l'analyse internationale des phénomènes sismiques douteux. L'Union soviétique a également accepté la proposition de compromis suédoise sur « l'inspection sur invitation », qui prévoit que le pays soupçonné d'avoir procédé à une explosion nucléaire souterraine a le droit et la possibilité de susciter une inspection internationale pour établir sur place la nature d'un phénomène sismique douteux. En outre, l'U.R.S.S. a donné son accord pour proclamer un moratoire sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques. Les efforts déployés par l'U.R.S.S. en vue de mettre fin à tous les essais d'armes nucléaires ont frayé la voie à une entente entre trois puissances nucléaires — l'U.R.S.S., les Etats-Unis et la Grande-Bretagne — sur ce problème. On peut constater avec satisfaction que, le 16 mars 1978, les représentants de ces puissances ont rendu public, au sein du Comité du désarmement à Genève, un communiqué commun concernant le progrès sensible obtenu dans la négociation d'un traité sur l'interdiction de tous les essais d'armes nucléaires. Notre tâche est de faire en sorte que toutes les puissances nucléaires prennent part à cette initiative fondamentale.

La bombe à neutrons

UNE autre tâche d'importance capitale liée directement aux efforts pour écarter la menace de guerre nucléaire consiste à prévenir le déploiement de nouveaux types d'armes nucléaires, et avant tout de la bombe à neutrons. Ce dernier type d'arme constitue la troisième génération des armes nucléaires. Elle possède toutes les propriétés d'une arme nucléaire, à savoir l'onde de choc, le rayonnement calorifique, la boule de feu et, cette dernière étant particulièrement puissante, la radiation qui anéantit tout organisme vivant. Les promoteurs de l'installation de cette arme en Europe et de sa mise en service dans les forces de l'OTAN prétendent que l'arme à neutrons n'est pas un moyen d'extermination massive des êtres humains et que son emploi n'aboutirait pas à une guerre nucléaire mondiale. Cette conception est dépourvue de fondement et lourde de danger. L'arme à neutrons n'est qu'une variété des armes nucléaires, qui a toutes les propriétés d'un moyen de destruction massive des hommes. Le recours à cette arme serait lourd de la menace du déclenchement d'une guerre nucléaire mondiale où les armes nucléaires de tout genre seraient employées.

La mise en service de l'arme à neutrons pour les armées nationales pousserait la course aux armements vers une nouvelle étape très dangereuse. Les calculs selon lesquels les Etats-Unis auraient le monopole de cette arme sont illusoires. L'expérience historique a montré qu'ils avaient eu le monopole de l'arme atomique pendant moins de quatre ans, et de celle à hydrogène pendant moins d'un an. M. Leonid Brejnev a dit à ce sujet : « L'Union soviétique s'oppose énergiquement à la mise au point de la bombe à neutrons. (...) Mais si cette bombe est créée en Occident — créée contre nous, ce que personne ne cache, — on doit se rendre parfaitement compte de ce que l'U.R.S.S. ne restera pas un observateur passif. Nous serons mis devant la nécessité de répondre à ce défi, afin d'assurer la sécurité du peuple soviétique, de ses alliés et amis. Tout cela finira, en dernière analyse, par élever la course aux armements à un niveau encore plus dangereux... »

M. Leonid Brejnev a proposé aux Etats occidentaux de s'entendre sur la renonciation réciproque à la bombe à neutrons pour épargner au monde cette nouvelle arme inhumaine de destruction massive. Au mois de mars dernier, l'U.R.S.S. et sept autres pays socialistes ont saisi le Comité du désarmement à Genève d'un projet de convention portant sur l'interdiction de la fabrication, du stockage, du déploiement et de l'utilisation de l'arme

* Ambassadeur, ancien représentant de l'Union soviétique au Comité du désarmement.

Etroite imbrication des calculs stratégiques et politico-économiques

EN tête des fournisseurs d'armes viennent les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France, la Grande-Bretagne et la Chine populaire qui, ensemble, fournissent environ 90 % des armes du monde. On estime que le montant des transferts, entre 1965 et 1974, a atteint 64,4 milliards de dollars. Jusqu'en 1970, les principaux acheteurs restaient les pays industrialisés eux-mêmes, et surtout les nations qui constituaient les deux grandes alliances militaires en Europe. L'accès à l'indépendance d'un nombre considérable d'Etats et la persistance des tensions au Proche-Orient, au Vietnam et en Afrique ont fait des pays en voie de développement les *principaux importateurs* d'armes.

L'accroissement considérable des *moyens financiers des pays pétroliers* leur a permis d'absorber une part de plus en plus grande des armes *exportées. Il est probable qu'en 1975* et 1976, 70 % à 75 % des armes vendues dans le monde l'ont été dans les pays *du Proche-Orient. Selon* les chiffres fournis par l'Institut de recherches sur la paix de Stockholm, la valeur des armes *importées* par les pays du tiers-monde a doublé entre 1973 et 1976.

Les objectifs et les motifs des exportateurs et des importateurs d'armes sont variés et complexes. *Aucun pays, y compris les super*-puissances, ne peut, par ses propres moyens, assurer sa propre securité. Le *transfert* d'armes *est, pour* lui, un moyen d'atteindre ses objectifs stratégiques. Pour le fournisseur, les armes contribuent efficacement à la sécurité de ses alliés et clients. Les armes fournies par les Etats-Unis, dans le cadre de leur programme d'assistance militaire, entre 1950 et 1974, étaient, en ordre décroissant, destinées à la France, à la Corée du Sud, à la Turquie, à l'Italie, à la Grèce, au Vietnam du Sud, à la Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En ce qui concerne les ventes proprement dites, les pays d'Europe (notamment la R.F.A.) et du Proche-Orient (Israël, Arabie Saoudite, Iran) sont de gros clients des Etats-Unis, ces derniers essayant aussi de protéger leur position prééminente en Amérique latine et de fournir de plus en plus d'armes aux pays africains comme le Kenya.

L'Union soviétique fait de même pour ses clients d'Europe et du Proche-Orient. Sa pénétration en Afrique a été marquée par des exportations massives en Angola et en Ethiopie. La France, la Grande-Bretagne et la Chine populaire fournissent, elles aussi, à un niveau plus *modeste*, des armes à leurs clients régionaux, avec lesquels elles sont liées par des accords de sécurité ou par des intérêts stratégiques, économiques ou historiques.

Les fournisseurs d'armes cherchent à obtenir des bases militaires, comme l'ont fait les Etats-Unis en Espagne, ou l'Union soviétique, d'abord en Somalie, puis en Ethiopie.

Les motifs économiques des fournisseurs ne sont pas des facteurs négligeables. Pour la France, M. Michel Debré, ancien ministre de la défense, a bien résumé cette dimension économique : la vente d'armes assure un *« meilleur équilibre de la charge, l'accroissement des quantités produites, donc l'amortissement des frais fixes sur des séries plus longues, une meilleure balance des paiements et des marchés extérieurs ».*

Pour la France, les ventes d'armes ont payé, en 1976, l'équivalent de 20 % de ses importations de pétrole, alors que dix ans plus tôt elles en couvraient un tiers. Cela représente une augmentation considérable des ventes d'armes, puisque le prix a quadruplé depuis 1973. En 1976, les ventes d'armes représentaient 4,3 % du montant global des exportations françaises. La France a enregistré, en 1977, à l'étranger, l'équivalent de 6 milliards de dollars en commandes de matériels militaires. Par rapport aux années précédentes, l'augmentation est considérable : en 1976, les commandes s'étaient élevées à environ 3,8 milliards de dollars, et en 1975 à 3,5 milliards de dollars (1).

Les ventes d'armes conventionnelles

Par EDWARD KOLODZIEJ *

La complexité des armes modernes *implique que l'importateur dépendra* de l'exportateur pour les pièces de rechange, l'entretien et la formation des forces locales. Lorsqu'on achète un avion, par exemple, on achète en même temps le fournisseur et le système de fourniture ; autrement dit, on achète un partenaire politique. Les importateurs, de cette manière, ne sont pas privés d'atouts. A l'époque de *M.* Kissinger, on pensait ainsi qu'Israël serait plus disposé à entreprendre des pourparlers de paix avec les Arabes si les Etats-Unis lui fournissaient toutes les armes qu'il demandait. C'est l'inverse qui s'est produit : plus Israël est devenu fort, plus il est devenu intransigeant. De surcroît, en suivant l'exemple d'autres pays fournisseurs, Israël s'est créé une capacité industrielle militaire avec un chiffre d'affaires pour l'exportation de 300 à 400 millions de dollars en 1976. L'U.R.S.S., de son côté, a aussi découvert que l'on peut s'assurer un allié par la seule livraison d'armes. Si elle a gagné l'Ethiopie comme allié, elle a perdu en Somalie sa base militaire, et la Chine populaire ne s'est pas alignée sur l'Union soviétique en dépit des armes que, par le passé, elle recevait d'elle.

Le plan « sous-national »

SI le phénomène de transfert d'armes *peut s'expliquer, en priorité*, par le jeu des rapports entre nations, on ne doit pas pour autant négliger le *plan « sous-national »*. C'est à ce niveau — tantôt militaire, tantôt industriel, tantôt administratif, tantôt scientifique — que l'on trouve les racines profondes du problème. Ces structures bureaucratiques des pays capitalistes et socialistes pèsent lourdement sur la politique nationale d'un Etat. Autrefois, on parlait des « marchands de canons », mais les intérêts à l'intérieur de chaque pays sont beaucoup trop complexes pour se satisfaire de cette image. La division du travail dans l'économie mondiale et la spécialisation exigée par la guerre moderne créent un réseau puissant, qui encourage l'expansion des transferts d'armes. Il y a une tendance, limitée bien sûr par les ressources et les moyens dont chaque pays dispose, à produire plus d'armes que ce dont il a besoin.

Le stockage de ces armes dans des centres nationaux *ou* l'expansion et la *multiplication des centres de production* militaire menacent la paix internationale. Une nation sera tentée *d'intervenir dans* les affaires d'un autre pays si elle dispose des moyens militaires pour le faire. L'existence *de ces armes n'est pas* la *cause* principale de l'intervention étrangère : la volonté politique des dirigeants d'un pays est bien *plus* importante. Mais cette volonté politique est formée en partie par la mise en place et l'influence d'un complexe militaro-industriel lié aux fonctionnaires et techniciens. Quoiqu'il soit très difficile d'établir sans ambiguïté les liens entre ces centres d'initiatives et le transfert d'armes, on ne peut pas *laisser ce réseau « sous-national »* en dehors de l'analyse des facteurs qui contribuent aux transferts d'armes. On ne peut pas expliquer l'intervention des Etats-Unis au Vietnam, ou de l'Union soviétique en Ethiopie et en Angola, sans évoquer les pressions exercées par ce complexe militaro-industriel.

Au plan transnational, on observe deux espèces de rapports. *D'une part*, les rapports entre un gouvernement légitime et des groupes étrangers qui *cherchent, soit à contester l'autorité* d'un gouvernement local, soit à établir une nation indépendante : ainsi de l'aide militaire apportée par la Libye aux insurgés du Tchad, ou de celle de l'Union soviétique aux Palestiniens. D'autre part, le développement de la multinationalisation des industries de guerre : presque tous les avions de haute technologie, en Europe, comportent des éléments de fabrication américaine. En 1977, les Etats-Unis étaient ainsi engagés dans près de quarante grands programmes de coopération à l'étranger, pour une valeur de 8,5 milliards de dollars. Les entreprises américaines ont, elles aussi, des accords commerciaux avec leurs homologues à l'étranger (cinquante autres projets de même type). La France a signé un accord avec un consortium arabe pour développer l'industrie militaire ; Dassault, Matra et Thomson-C.S.F. figurent dans ces *accords.*

En l'absence d'un consensus international sur les transferts d'armes, les Nations unies jouent en ce domaine un rôle mineur, voire marginal. Pire encore est l'absence *d'accords sur le principe d'un enregistrement* par l'ONU de tous ces transferts : sans accord sur ce point *minimal, on voit mal comment* des progrès seront possibles.

* Professeur à l'université de l'Illinois, président du département des sciences politiques.

(1) Pour les ventes d'armes, la France vient au troisième rang après les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (N.D.L.R.).

Les travaux de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm

Outre son annuaire (1) qui fait le point des progrès réalisés d'année en année par les Etats dans la production, la vente et le commerce des armements, des stocks accumulés ou encore des mesures prises en faveur de la limitation des armements, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) publie régulièrement le résultat de ses recherches sur tel ou tel aspect spécifique. Parmi les ouvrages récents, à signaler :

- **Arms Control, A Survey and *Appraisal* of Multilateral Agreements** : nomenclature commentée et textes des accords multilatéraux de contrôle des armements depuis la fin du siècle dernier (238 pages, 1978, 10,50 livres sterling).
- **Outer Space - Battlefield of *the Future* ?** L'utilisation des satellites orbitaux et le rôle qui leur est assigné à des fins militaires (202 pages, 1978, 8 livres).
- **Ecological Consequences of the Second Indochina War** : les effets destructeurs sur l'environnement *des différentes* catégories d'armements utilisées durant la guerre du Vietnam (1976, 119 pages).
- **Delayed Toxic Effects of Chemical Warfare Agents** : une monographie consacrée plus spécialement aux effets à long terme des armes chimiques (1975, 60 pages).
- **Chemical Disarmament, New Weapons for Old** : le point sur les négociations de 1974 en faveur du *désarmement chimique : le programme* américain de production de gaz agissant sur les nerfs ; les stocks d'armes chimiques (1975, 150 pages).
- **The Problem of Chemical and Biological Warfare** : en six volumes, l'histoire de la production des armes chimiques, les problèmes juridiques, diplomatiques ou techniques qui en découlent sous l'angle du désarmement ou de la limitation des armements.

Les anciennes publications du SIPRI peuvent être commandées à la maison d'édition Almqvist & Wiksell International, 26, Gamla Brogatan, S-111 20 Stockholm, Suède. Depuis le mois d'avril 1978, les ouvrages de l'Institut sont publiés par Taylor & Francis Ltd, 10-14 Macklin Street, Londres WC2B 5NF, Grande-Bretagne.

(1) *World Armaments and Disarmament, SIPRI Yearbook 1978*, Taylor & Francis Ltd, Londres, 1978, 518 pages, 18 livres.

Contradictions et convergences

PENDANT *un jour et demi*, grâce à l'accueil de l'Académie diplomatique internationale, nous avons pu faire le point sur les étapes parcourues en matière de désarmement, cerner les différentes positions nationales ou continentales dans le débat actuel, tracer quelques perspectives d'avenir.

Les interventions étaient le fait, tantôt de personnalités exprimant directement les vues de leurs gouvernements, de leurs administrations nationales, tantôt d'universitaires ou de chercheurs indépendants, « distanciés » de leurs *appareils d'Etat, mais* exprimant *tout* de même les sensibilités nationales respectives.

De ces interventions, on peut tirer certaines lignes de convergences ou les manifestations de contradictions persistantes — très normales dans un monde hétérogène où les intérêts des Etats, les *positions géopolitiques*, les « images du monde » et de la menace, les idéologies dominantes, sont si divers :

1° Il y a une unanimité sur la nécessité de ne pas aller au conflit nucléaire. Cela va sans dire — mais cela va encore mieux en le disant... — le *porte-parole égyptien a évoqué*, en termes émouvants, la sensibilité particulière du tiers-monde à cet égard. La délégation soviétique a réaffirmé sa position — réaffirmation précieuse, en un temps où certains commentateurs nord-américains (peut-être emportés par la polémique sur les SALT) mettent l'accent sur la diversité des approches au sein de l'appareil d'Etat soviétique.

2° *Le débat continue sur les procédures*, sur les structures du désarmement. Pour les deux principales puissances, il s'agit d'une question secondaire. Ce problème est, par contre, mis au premier plan par la France ainsi que par divers Etats non alignés ou ayant une position spécifique au sein du bloc (Yougoslavie, Inde, Mexique, Roumanie). Parmi ces Etats, deux « sous-approches » différentes sont à relever : pour les uns, il importe de démocratiser le comité de Genève, pour les autres, il est essentiel de lui substituer une nouvelle structure.

3° Le débat est intense sur le contenu de la négociation; en particulier sur les priorités à établir : désarmement nucléaire *ou* classique ? Simple « maîtrise des armements » respectueuse des équilibres stratégiques, ou réduction, voire abolition des forces ? Approche sélective ou générale ? Imbrication des mesures « nucléaire » et « *classique* » ? La question du contrôle reste enfin posée (la proposition française sur les « satellites de contrôle » n'ayant pas suscité d'écho au cours du colloque)...

4° Un vif intérêt s'est manifesté sur le principe des « approches régionales ». La dénucléarisation de l'Afrique *et du Proche-Orient a été évoquée*. La France a souhaité l'extension des mesures de confiance au plan de l'Europe géographique. Rappelons que la France et la Chine ont ratifié, en 1973, le protocole n° 2 du traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

5° Une convergence est réalisée sur la nécessaire conversion économique des dépenses militaires. La France apparaît un peu ici en « pionnière » depuis 1955, où elle présenta des *propositions sur ce thème à la conférence* des Quatre à Genève.

Le plan français d'aujourd'hui prévoit une taxation du « surarmement » : mondialisme utopique ou réalisme de demain ?

C. Z.

nucléaire à neutrons. La conclusion d'une telle convention *serait d'une importance majeure* pour le renforcement de la détente et de la sécurité internationales.

L'U.R.S.S. fait des efforts considérables pour prévenir une nouvelle phase de la course aux armements, *surtout dans le domaine* des moyens de destruction massive des hommes. A cet effet, elle a avancé, en 1975, la proposition d'interdire la mise au point de la fabrication de nouveaux types d'armes de *destruction massive*. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté en 1975, par cent douze voix, la résolution qui reconnaissait la *nécessité de cette prohibition.*

Il y a dix ans, le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été signé. Le regretté U Thant, ancien secrétaire général de l'O.N.U., a qualifié ce traité d'accord le *plus remarquable de l'ère* nucléaire. L'Union soviétique se prononce pour tout le renforcement possible de ce traité et pour la consolidation du système de non-prolifération des armes nucléaires. A la lumière de l'accroissement du potentiel scientifique, technique et industriel de plusieurs pays, l'inadmissibilité de la prolifération des armes nucléaires reste une tâche parmi les plus actuelles de notre temps. Mais l'U.R.S.S. appuie par tous les moyens la coopération internationale dans le *domaine de l'utilisation pacifique* de l'énergie nucléaire. Le traité sur la non-prolifération, signé par cent deux Etats, représente une *bonne base pour une telle coopération.* Il sert non seulement à assurer la sécurité des Etats, mais aussi leur développement économique.

Les traités et les accords internationaux concernant le problème du désarmement doivent *se fonder sur le principe du non-préjudice* à une quelconque des parties. Le respect de ce principe est la *condition la plus importante de l'efficacité et de la viabilité* de ces documents internationaux. L'Union soviétique, qui a subi pendant deux guerres *mondiales et sous l'intervention étrangère* durant la guerre civile, *d'énormes sacrifices en vies humaines et des destructions atroces* sur son territoire, ne peut pas ne pas considérer le principe de non-préjudice à sa propre sécurité comme la pierre angulaire de la conclusion des accords internationaux de toute sorte. La même attitude est partagée par tous les autres Etats. La volonté d'aboutir à des changements dans le rapport des forces existantes, à l'affaiblissement d'un des Etats *ou d'un groupe d'Etats par la voie des accords* internationaux représente une approche injustifiable du problème du désarmement, qui *freine les négociations dans ce domaine.*

Le principe important pour assurer le *progrès dans le domaine du désarmement* est celui du refus par les Etats de l'emploi de la force dans les relations internationales. *En 1972, l'Union soviétique a présenté une* proposition sur le non-recours à la force et l'interdiction permanente d'utiliser les armes nucléaires. En 1976, l'Union soviétique a pris l'initiative d'introduire le projet d'accord sur le non-usage de la force qui a reçu un écho favorable à la session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Un manque de progrès sensible

UN certain nombre d'Etats manifestent leur insatisfaction à l'égard du mécanisme des négociations sur le désarmement. Le manque de progrès sensible dans la solution des problèmes du désarmement résulterait des insuffisances de ce mécanisme. Une critique sévère est parfois adressée au Comité du désarmement à Genève. Un rôle non négligeable dans la critique de ce comité et, en *général, du mécanisme du désarmement*, revient à la France.

Dans l'appréciation de l'activité du Comité du *désarmement* de Genève, on ne peut pas ne pas remarquer que, face à la stérilité totale de tous les autres organes mondiaux qui *fonctionnaient dans le domaine du désarmement*, il *s'est avéré possible*, au sein du Comité, d'aboutir à des accords internationaux importants sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires, sur la non-prolifération de ces armes, sur l'interdiction de les placer au fond des mers, sur l'interdiction totale de l'arme bactériologique (biologique), sur l'interdiction de modifier le milieu environnant à des fins militaires et autres fins hostiles. *A présent*, le Comité procède activement aux *négociations qui portent sur l'interdiction* de tous les essais d'armes nucléaires, sur l'interdiction des armes chimiques les plus meurtrières et les plus dangereuses, etc. Au mois de février 1978, l'U.R.S.S. et six autres Etats socialistes ont soumis au Comité un large programme d'action dans le domaine du désarmement, dont la discussion devrait contribuer au progrès dans la réalisation des objectifs du désarmement.

Le démantèlement du mécanisme existant arrêterait pour une longue période le processus de solution des problèmes en discussion *au Comité. Or les questions du désarmement* ont un *caractère urgent* et leur solution ne peut pas attendre. En dehors de cette considération, *une autre question se pose : une fois démantelé* le mécanisme existant des négociations, réussira-t-on à en construire un autre, meilleur que le précédent ?

On considère, en Union soviétique, qu'il doit s'agir non pas de la « réorganisation » du mécanisme des négociations et de la suppression de l'organe principal des négociations qu'est le Comité du désarmement, mais, au contraire, de l'amélioration de l'activité de tous les forums existants. Le Comité du désarmement a subi déjà plusieurs réorganisations ; deux fois, il a vu sa composition s'élargir de dix-huit à trente et un Etats participants), tandis que la compétence de ses coprésidents était rétrécie. L'U.R.R.S. est *prête à entreprendre des pas dans la direction* du perfectionnement du travail de ce comité, mais elle se prononce contre sa suppression. *Elle préconise la convocation d'une conférence* mondiale sur le désarmement afin de pouvoir examiner toutes les voies et propositions de nature à mener à l'intensification des négociations et à la réalisation d'autres mesures de limitation et de réduction des armements et des forces armées. L'U.R.S.S. estime qu'il est nécessaire d'assurer la participation maximale des Etats, *en particulier des puissances* nucléaires et des Etats disposant de contingents importants de forces armées et d'armements.

En guise de conclusion, il faut souligner que l'Union soviétique prend de nombreuses *initiatives afin de contribuer, par la promotion* du désarmement, à compléter la détente internationale par la détente militaire. En vue *de consolider* ce processus en Europe, M. Leonid Brejnev a avancé un programme d'action appuyé par d'autres pays socialistes qui prévoit : l'engagement des Etats participant à la Conférence européenne de ne *pas utiliser* l'arme nucléaire en premier ; de ne pas élargir, en y admettant de nouveaux membres, les groupements et alliances politiques *et militaires européennes ;* de ne pas organiser de manœuvres militaires de plus de cinquante mille à soixante mille personnes ; *d'étendre les mesures de confiance militaires* prévues par l'Acte final d'Helsinki aux pays de la partie sud de la Méditerranée. Il n'est que trop regrettable que ces propositions ne soient pas acceptées par les pays occidentaux. La mise en pratique de ces propositions aurait une immense importance pour la cause de la paix, non seulement en Europe, mais également dans le monde.

ALEXEI ROCHTCHINE.

les livres du mois

Le «HITLER» de John Toland

Par YVES FLORENNE

BIOGRAPHIE totale, l'énorme ouvrage de John Toland, qui se lit pourtant d'un trait, étonne par l'ampleur de la recherche, la masse des documents et des témoignages exploités, tout comme il force l'estime par un effort d'objectivité d'autant plus méritoire que l'auteur a souffert dans sa vie personnelle du délire fanatique et meurtrier de son modèle, dont on peut d'ailleurs se demander si la notion fragile d'objectivité peut le concerner. En tout cas, Toland constate que le jugement et la condamnation à peu près unanimes et sans appel n'ont pas changé depuis trente ans : jugement dernier. Ce qui ne lui donne que plus de force, avec plus de sérénité. Et lui apporte aussi des raisons, des clartés nouvelles ou plus vives, que fournissent notamment les témoignages de ceux qui pendant longtemps n'ont pas su ou pas voulu parler.

Avec quelle patience l'enquêteur les a recueillis, dans plus de deux cent cinquante entretiens — presque tous enregistrés, archives incomparables — avec ces témoins les plus divers. *Etroitement tissés* dans le texte, ils sont la trame d'un livre où la vie et ce qu'il faut bien nommer l'âme, d'un homme sont inséparables du destin de dizaines de millions d'hommes et de peuples entiers. Ce qui apparaît plus que jamais effrayant *et dérisoire*, c'est la *disproportion* entre le « héros » et la tragédie.

Le livre s'ouvre par un prologue dramatique : l'attaque à l'ypérite dont un caporal obscur mais déjà frénétique *fut* à peu près le seul à survivre. Etrange miracle, qui sauve de ces gaz mortels l'homme qui fera mettre à *mort*, par les gaz, des *millions* d'êtres humains et sera la cause des plus grandes hécatombes de l'histoire. Dès ce lever de rideau, où le blessé aveugle et halluciné entend comme Jeanne d'Arc — suprême dérision — des voix lui ordonner de sauver l'Allemagne, le diagnostic est établi par le médecin : « Psychopathe présentant des symptômes hystériques ».

UN diagnostic qui est dans le filigrane de cette existence dès l'enfance et la jeunesse remarquablement restituées, jusque dans ce qu'il y a de pitoyablement attachant chez ce malade : sa vocation d'artiste, ses rêveries d'architectures imaginaires, son romantisme suicidaire, son attitude à l'égard des femmes, son complexe de Lohengrin. Dès l'entrée de Hitler dans la vie politique, et à plus forte raison après la prise de pouvoir, le diagnostic sera plus tranché ; dans ses variantes, on entend le même leitmotiv, chez les politiques, les militaires, les diplomates, les intellectuels et jusque chez Freud : « Un fou. » Et même : « Fou dangereux, dégénéré sexuel » : c'est Mussolini qui parle ! Et nous ne sommes qu'en 1934 ! Après ce jugement sur son confrère, le Duce définit le nazisme comme le surgissement « sauvage » des « vieilles tribus germaniques dans la forêt primitive ». D'où aussi, d'ailleurs, l'intérêt de l'analyse de Jung (qui s'écarte ici encore de Freud) sur le pouvoir magique du sorcier dans la « forêt ».

Nous sommes arrivés au moment décisif, irréversible, de la fascination absolue. Toland cite Marx, avec trop de bienveillance dans l'application au sujet : « On ne pardonne ni à une nation ni à une femme une heure d'inattention où le premier aventurier venu peut les terrasser et les posséder. » N'est-ce pas plutôt la chose pardonnable ? Ce qui ne l'est pas — et qui est arrivé, — c'est l'abandon et le don frénétiques, enthousiastes et durables. « Inattention », ce qui fut possession, au sens démoniaque ? Quand il s'agit de l'accession au pouvoir suprême absolu, Toland le rappelle, à quatre-vingt-dix pour cent le peuple allemand — y compris l'Association des juifs de la nation allemande ! — « vota librement » pour Hitler.

Au point du livre où nous voilà parvenus, la biographie est, hélas, devenue l'histoire. Toland la retrace avec un *double don*, de synthèse et d'animation, son modèle restant toujours, bien entendu, au centre de la toile. Et voici l'enchaînement de ce que l'auteur a *d'abord* appelé « *un rêve* », puis « les desseins les plus monstrueux ». Ici, faisons place un instant à l'humour noir — dans la bouche du vertueux Hitler, ce mot, ou plutôt ce soupir : « Il n'y a plus de morale internationale ! »

LE lecteur revit ou découvre avec un intérêt qui le tient en haleine cette douzaine d'années rétrospectivement plus longues qu'un siècle, plus chargées d'immenses et sombres événements : de l'apothéose « impériale » à la mort dans un trou. Cette dernière page, si mélodramatiquement exploitée, est traitée ici avec presque la sécheresse d'un rapport. Elle ouvre simplement le bref épilogue de la tragédie, clos par l'épitaphe de « l'un des personnages les plus funestes de son siècle », qui « a disparu pour jamais ». Toland avait cité Frank, pendu à Nuremberg : « Je ne crois pas que l'Allemagne retrouve jamais un autre homme capable de susciter autant d'espérance, de confiance et d'amour. » Espérons-le. « Disparu pour jamais » : que ce soit en Allemagne et ailleurs.

Par sa dimension, son ambition, par le talent qui s'y déploie — mais par cela seulement, — cette biographie ne sera pas sans faire penser au Napoléon de Ludwig. Mais c'est probablement un signe des temps qu'entre les deux modèles il n'y ait pas, et en rien — le biographe ne saurait s'y tromper, — fût-ce l'apparence d'une commune mesure, l'ombre d'une ressemblance. Sinon une singerie : la mèche sur le front.

* *Adolf Hitler*, deux volumes. Editions Pygmalion, 117, rue de l'Ouest, Paris-14e. Chaque volume de 512 pages : 69 F.

ESPAGNE

Témoignages sur la guerre civile et la dictature franquiste

LA REVOLUTION ESPAGNOLE (LA GAUCHE ET LA LUTTE POUR LE POUVOIR). — Burnett Bolloten.

★ Editions Ruedo Ibérico, Paris, 1978, 568 pages, 84 F.

Comme envoyé spécial de l'agence United Press, Burnett Bolloten assista, en témoin direct, à la guerre civile espagnole. Mais il attendit 1961 pour publier un premier état de ses recherches sur les luttes internes qui dévorèrent le camp des républicains et sur l'étouffement de la révolution sociale commencée en 1936. Aujourd'hui, après quarante ans de minutieuses recherches et de vérifications pointilleuses (le livre est une authentique mine d'informations pour les chercheurs), il nous donne enfin la version définitive et met ainsi un point final à de nombreux mythes ou demi-vérités colportés tout au long de l'exil par les partis de gauche espagnols ; mythes qui ont toujours empêché les nouvelles générations de se faire une idée claire sur les déchirements républicains et leurs causes.

Bolloten jette la lumière sur de nombreux événements controversés, notamment ceux de mai 1937 à Barcelone, ou ceux qui précédèrent la chute de Madrid en mars 1939 ; le comportement d'hommes politiques comme Largo Caballero ou Negrín est explicité pour la première fois. Bolloten démontre, à l'aide d'une masse de documents impressionnante, comment le parti communiste d'Espagne, petite formation au début de la guerre, devint rapidement (avec les méthodes les moins généreuses soufflées par une pléiade de conseillers staliniens) le protagoniste principal de la République en utilisant habilement et froidement les conflits ou les hésitations des anarchistes, des socialistes ou des républicains, et en s'imposant à tous comme un interlocuteur redoutable.

Après la publication de cet ouvrage de Bolloten, il semble évident que les quelques histoires qui, jusqu'à présent, faisaient autorité sur le conflit espagnol devront être corrigées. Pour comprendre dans sa globalité les bouleversements et les ambitions politiques provoqués par la guerre d'Espagne, *la Révolution espagnole* est désormais un livre indispensable.

I. R.

REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION EN ESPAGNE (1936-1938). — Felix Morrow.

★ Editions de la Brèche, Paris, 1978, 256 pages, 39 F.

« *Le but de ce livre est de fournir aux travailleurs conscients américains, et à leurs alliés, du matériel pour comprendre pourquoi le prolétariat espagnol a été défait et par qui il a été trahi* », précise à la fin de son livre Felix Morrow, journaliste américain, trotskiste, ancien dirigeant du *Socialist Workers Party*, qui fut correspondant de l'hebdomadaire *Socialist Appeal* durant la guerre d'Espagne jusqu'à la chute de Barcelone.

Morrow fait reposer la principale responsabilité de la défaite sur les forces politiques (notamment le P.C.E.) qui contrôlaient l'appareil d'Etat de la République et qui avaient imposé la consigne de « *gagner d'abord la guerre, et faire ensuite la révolution* ». Mais les autres forces de l'extrême gauche ne sont pas pour autant innocentées ; le POUM, par exemple, se voit reprocher de ne pas avoir suivi son aile gauche et de ne pas avoir assumé son « trotskisme » manifeste ; la C.N.T. n'échappe pas aux critiques de Morrow, qui l'accuse d'avoir renié les positions révolutionnaires de 1936 et même d'avoir trahi les thèses de son chef historique Durruti, mort au combat. Seuls les trotskistes auraient pu, selon Morrow, gagner la guerre et faire, à la fois, la révolution. *Comment ?* Morrow l'explique : « *Il faut que les partisans de la IVe Internationale, condamnés à l'illégalité par la direction du POUM, y compris à l'apogée de la révolution, organisés par les exclus du POUM depuis le printemps 1937 seulement, et cherchant la voie vers les masses, contribuent à la fusion de l'aile gauche du POUM, de la Jeunesse socialiste révolutionnaire et des travailleurs de la C.N.T. et de l'U.G.T. politiquement conscients pour créer les cadres du parti révolutionnaire en Espagne.* » Un programme simple comme on voit (à quelques mois de la fin de la guerre), à tel point qu'on pourrait se demander pourquoi alors la révolution ne l'emporta pas ? Ernest Mandel, dans la préface du livre, répond à cette question : « *Parce que les masses travailleuses ne mirent en place aucun organe de pouvoir unifié et centralisé.* »

I. R.

FRANCO AU JOUR LE JOUR. — Francisco Franco Salgado-Araujo.

★ Gallimard, coll. « Témoins », Paris, 1978, 388 pages, 69 F.

« *Hier Franco a tiré plus de six mille cartouches. Tous lui disent qu'il est très fort pour le flatter et, ainsi, mieux l'exploiter. Ces parties de chasse ne sont, pour tous les copains des propriétaires qui les organisent, qu'un prétexte pour demander des faveurs, des exemptions d'impôts et des permis d'importation.* »

Si le penchant du dictateur espagnol pour l'art cynégétique était fameux, on connaissait moins l'habileté de ses subordonnés (ministres, gouverneurs, politiciens) à l'attiser, en se transformant au besoin en rabatteurs, pour profiter ensuite de la grande fierté naïve de Franco et obtenir toutes sortes de profits. Ces informations menues (qui illustrent excellemment la corruption du régime) foisonnent dans ce curieux journal tenu, de 1954 à 1971, par le plus fidèle des franquistes, cousin germain du dictateur, chef de sa maison militaire et son secrétaire personnel jusqu'à sa mort.

A travers ses propos, rapportés par Salgado, Franco apparaît constamment préoccupé (tous les historiens l'ont noté) par le maintien de l'équilibre politique de la coalition des droites qui l'a porté au pouvoir (armée, Phalange, carlistes, monarchistes). A cet équilibre qui l'obsède, il sacrifie tout (hormis la chasse), et notamment l'efficacité du gouvernement ; il lui arrive ainsi de nommer à des postes de responsabilité des hommes dont il pense le plus grand mal ; des généraux lui désobéissent ; des ambassadeurs ne suivent guère ses consignes ; des gouverneurs s'opposent ouvertement à sa politique, et Franco, pour éviter les scissions, ne réagit pratiquement pas ; il se contente d'exprimer son mécontentement et son amertume à son confident. En revanche, il a des phobies qui le rendent intransigeant, à l'égard de la franc-maçonnerie surtout, soupçonnée de favoriser l'avènement du communisme. Le seul rival qu'il prend en considération et dont il ne cesse d'épier les déclarations et d'observer les déplacements est don Juan, prétendant à la couronne (père du roi actuel Juan Carlos), à qui il ne pardonne pas son Manifeste, publié à Lausanne en 1945 contre lui.

Salgado, d'un loyalisme absolu et d'une parfaite intégrité, regrette d'être toujours oublié par Franco au moment des récompenses ; il n'en pourfend que plus les notables (généraux, aristocrates) enrichis grâce au régime et à l'indifférence du dictateur.

Salgado, il s'en faut de beaucoup, n'a pas le talent du duc de Saint-Simon ; son style est d'une platitude, d'une répétitivité consternantes ; la traduction, bien souvent maladroite, et les notes, parfois erronées, de l'édition française n'en favorisent pas la lecture. Reste tout de même, révélé dans sa banalité quotidienne, un dictateur ordinaire.

I. R.

TIERS-MONDE

NESTLE CONTRE LES BEBES ? — Dossier réuni par le Groupe de travail tiers-monde de Berne

★ Maspero, Paris, 1978, 195 pages, 35 F.

En un an, au Chili, le nombre des mères qui allaitent leurs enfants est tombé de 95 % à 20 % ; en Jamaïque, 90 % des bébés, au Nigéria 70 %, sont alimentés au biberon. Excellente affaire pour les marchands de lait (d'autant plus que 85 % des enfants naissent dans le tiers-monde), mais affaire désastreuse, et parfois mortelle, pour les nourrissons. Depuis qu'on les sèvre à deux mois pour leur donner du lait en poudre, leur mortalité s'est multipliée par trois. Non que le lait, en lui-même, soit de mauvaise qualité. Mais on ne transpose pas impunément une technique d'un contexte culturel dans un autre, radicalement différent : non stérilisé — combien d'Africaines disposent d'une cuisine, de casseroles, de gaz, de connaissances diététiques ? — le biberon peut tuer. Ou provoquer toutes sortes de maladies (infections, lésions). Et pour peu que le lait, qui coûte cher, soit « allongé », la malnutrition devient chronique (elle touche 40 % des enfants du tiers-monde). N'empêche qu'à coups d'affiches publicitaires, de slogans — « *Elevez bébé avec amour et Lactogène* », — de campagnes radiophoniques, d'infirmières-maison, les trusts, et en particulier Nestlé, incitent les mères à acheter leurs produits.

M. T. M.

AFRIQUE

DIVISER POUR REGNER. — Barbara Rogers

★ Editions Droit et Liberté, Paris, 1978, 151 pages, 16 F.

Traduit un an et demi après sa parution en anglais, le petit livre de Barbara Rogers sur les bantoustans (ou « homelands ») pour les Noirs en Afrique du Sud n'a rien perdu de son actualité. Selon la propagande officielle de Pretoria, la création des bantoustans devrait définitivement mettre fin aux problèmes raciaux en consolidant sa politique de « développement séparé » des races. Or, économiquement, les bantoustans ne sont point viables. Le Bophuthatswana, par exemple, est composé de plus d'une dizaine de morceaux de territoires géographiquement séparés. Dans sa politique du « diviser pour régner », le gouvernement Vorster a accordé aux Noirs — 87 % de la population — seulement 13 % du territoire. En réalité, les bantoustans devront permettre de créer des conditions optimales pour l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et sans droits par le capitalisme sud-africain. Si cette situation profite à la minorité blanche et aux multinationales, une pseudo-bourgeoisie et des chefs fantoches noirs trouvent également leur compte dans l'« indépendance ». Mais ni le Transkei ni le Bophuthatswana — qui ont déjà accédé à l'« indépendance » — n'ont été reconnus par un seul pays, à l'exception de l'Afrique du Sud.

H. S.

SAHARA OCCIDENTAL : UN PEUPLE ET SES DROITS. — Ouvrage collectif

★ Harmattan, Paris, 1978, 200 pages, 42 F.

Voici un livre indispensable pour comprendre les fondements historiques et l'enjeu stratégico-économique de la lutte du peuple sahraoui pour le droit à l'autodétermination dans l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental. L'ouvrage est le résultat d'un colloque, organisé au printemps 1978, auquel prirent part des universitaires, des représentants des formations politiques et organisations humanitaires, et des militants du Front Polisario. La question du Sahara est abordée sous divers angles dans les rapports présentés par un sociologue, un historien, un juriste et un économiste. Outre un rappel des principaux faits de la lutte armée, conduite depuis trois ans par le peuple sahraoui sous l'égide du Polisario, on y trouvera un riche débat sur les différents aspects de ce conflit qui concerne directement la France.

H. S.

SOCIÉTÉ

L'ETABLI. — Robert Linhart

★ Editions de Minuit, Paris, 1978, 179 pages, 22 F.

Ancien militant gauchiste embauché en 1968 chez Citroën, où il partagera pendant un an la vie des manœuvres et des O.S., Robert Linhart aura attendu près de dix ans pour nous livrer ce témoignage. Une fresque brillante des conditions de travail dans une grande usine de fabrication d'automobiles où la plupart des employés sont des travailleurs immigrés. Cibles idéales pour une exploitation accrue, grâce à des techniques de domination à la limite de la légalité. Univers de contention, dit l'auteur, qui donne une description hallucinante du travail à la chaîne. Son propos est de montrer comment l'usine, pour produire des objets, détruit l'homme ; il l'atteint parfaitement, sans aller toutefois au-delà d'une simple description des faits.

L'échec de la grève, qu'il avait contribué à déclencher en marge des syndicats, reste pour l'auteur un souvenir affligeant, une occasion de décrire l'esprit de solidarité et de résistance animant certains de ses camarades, et les difficultés de leur lutte. Mais d'analyse politique, point. Et le lecteur s'en étonnera peut-être puisque Robert Linhart s'était fait embaucher pour mener une action politique qui, manifestement, aboutit à une impasse. On eût pourtant aimé connaître les conclusions tirées de cet échec, dix ans après mai 1968. A l'époque, trop de verbiage idéologique avait nui aux élans politiques. Faut-il pour autant accepter aussi sagement, aujourd'hui, la perte des illusions ?

M. P.

VOCABULAIRE DES SCIENCES SOCIALES. — Paul Foulquié

★ PUF, Paris, 1978, 378 pages, 145 F.

« Vocabulaire » est modeste pour ce qui est un véritable dictionnaire, analogue à ceux que l'auteur a donnés de la langue philosophique et de la langue pédagogique. Un millier de mots, définis, analysés, avec tout un appareil de références : certains occupent à eux seuls plusieurs colonnes ; et chacun engendre notions et idées.

Y. F.

HEROD, REFLECTIONS ON POLITICAL VIOLENCE. — Conor Cruise O'Brien

★ Londres, Hutchinson, 1978, 236 pages, 6,50 livres.

Intellectuel autant qu'homme politique, Conor Cruise O'Brien nous offre dans ce recueil trois courtes pièces de théâtre et quelques essais qui s'interrogent sur la légitimité de la violence politique. C'est bien entendu la guerre de l'Ulster qui fournit la matière des réflexions les plus intéressantes. Député travailliste puis ministre (1973-1977) et aujourd'hui sénateur, C.C. O'Brien s'est attiré de solides inimitiés dans son pays en remettant en cause ce qu'il appelle la « *culture commune* » du Sud qui, à son avis, légitime la terreur des « provos » du Nord. C'est le parti dominant irlandais, le Fianna Fail, né du refus du traité de 1921, qui est l'objet des analyses les plus cruelles. L'auteur voit dans la rhétorique et la mystique « républicaines », entretenues de façon irresponsable par de Valera et le Fianna Fail dans l'opposition, mais remisées au placard des accessoires inutiles dans l'exercice du pouvoir, l'une des causes du drame de l'Irlande du Nord. Car les idées — vraies ou fausses — survivent à ceux qui les ont mises en circulation. L'Eglise catholique est également prise à partie pour sa mansuétude envers l'IRA provisoire : ayant deux fois fait le mauvais choix et condamné les républicains de 1916 et de 1922, c'est-à-dire ceux dont les héritiers politiques allaient gérer l'Etat de 1932 à aujourd'hui à trois interruptions près, la hiérarchie n'aime pas se prononcer sur la violence « patriotique ».

L'Eglise, le Fianna Fail, il n'en fallait pas plus pour qu'on reproche à C.C. O'Brian de « *mettre l'Irlande en accusation* ». Pourtant la politique actuelle du premier ministre, M. Lynch, reconnaissant le bien-fondé des deux identités conflictuelles du Nord, est un pas important dans la voie préconisée par l'auteur... qui a sans doute eu raison trop tôt. Il est beaucoup plus difficile, en revanche, de le suivre lorsqu'il pense que, pour obtenir son indépendance, l'Irlande aurait pu faire l'économie de l'insurrection de 1916. A quel moment la violence est-elle ou non nécessaire ?

B. C.

POLITIQUE

LA QUESTION COLONIALE ET LA POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, 1944-1947. — Grégoire Madjarian.

★ Maspero, Paris, 1977, 281 pages, 40 F.

La critique de la politique coloniale du P.C.F. privilégie fréquemment son attitude devant la guerre d'Algérie et le vote des pouvoirs spéciaux en 1956.

Grégoire Madjarian a voulu remonter plus haut pour tenter de comprendre comment un parti se réclamant des thèses léninistes sur la question coloniale avait pu aller aussi loin dans la « *communauté de vue et de réaction avec les autres forces politiques et sociales françaises* » face à la montée des luttes nationalistes dans l'Empire. Les années 1944-1947 ont précisément été retenues parce que, outre la participation communiste au gouvernement, elles voient éclater une série d'insurrections contre la présence française aux quatre coins du monde, de Damas à l'Indochine, de Sétif à Madagascar.

L'analyse, fondée sur l'étude de la presse de l'époque, montre un P.C.F. surtout soucieux de jouer le jeu du tripartisme, avant tout préoccupé de maintenir ou de développer au profit de l'U.R.S.S. le nouveau rapport de force issu de la seconde guerre mondiale, peu empressé enfin de « tomber » à propos d'une crise coloniale, si brutal et sanglant qu'en fût le règlement. La ligne du parti apparaît favorable au maintien de la France, surtout gouvernée par une *majorité* P.C.-S.F.I.O. garante d'un avenir meilleur, plutôt qu'à une indépendance qui jetterait inévitablement les nouveaux Etats dans la zone d'influence américaine. A l'occasion de chacune de ces insurrections, dont les conditions sont soigneusement retracées, on voit ainsi le P.C., solidaire du gouvernement, ne dénoncer avec prudence que les « *excès* » de la répression, mettre en garde contre les « *complots étrangers* », voire contre le « *fascisme* » de partis avec lesquels il collaborait la veille encore, comme le P.P.A. d'Alger.

Citant abondamment articles et textes d'actualité, cet ouvrage pose la question de la responsabilité historique du P.C.F. dans la sous-information et l'incompréhension politique de la classe ouvrière française face aux mouvements de libération nationale qui devaient tenir le devant de la scène dans les années suivantes.

C. B.

EUROPE

LE POUVOIR SUISSE. — Claire et François Masnata-Rubattel

★ Christian Bourgois, Paris, 1978, 320 pages, 30 F.

Des chiffres, des *faits*, des notes, une bibliographie abondante, une analyse serrée et percutante : c'est un excellent dossier que publient C. et F. Masnata-Rubattel sur le pouvoir suisse. Un pouvoir qui séduit par ses apparences démocratiques, mais qui, comme tant d'autres (tous les autres ?), fonctionne d'abord à la répression. Comment s'en étonner, quand son fondement même réside dans l'exploitation des travailleurs ? De ceux du tiers-monde (la Suisse investit principalement dans les pays « stables » : Afrique du Sud, Amérique du Sud), des immigrés, des nationaux : 10 % de la population détiennent 34 % du revenu global, 10 % — 4 %. Exploitation d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur de multiples clivages : régionaux, hommes-femmes — « *la femme est d'abord la gardienne du foyer* », précise le *Petit livre rouge de la défense civile* — catholiques-protestants. Le tout, enrobé dans l'idéologie de la sauvegarde des « particularismes ».

Il va sans dire — mais les auteurs le disent et le démontrent très pertinemment — que sur de pareilles bases n'a pu s'édifier qu'une démocratie très limitée, et qui va en se restreignant : des dizaines d'enseignants et de syndicalistes ont été licenciés pour raisons politiques, des journalistes censurés. Cependant que se développent luttes urbaines, écologiques, de consommateurs. Peut-on dire pour autant que « *le timbre du coucou suisse est fêlé, (que) la Suisse officielle craque* » ? Dans un pays où les (rares) manifestations ressemblent à des processions, c'est peut-être montrer un peu trop d'optimisme.

M. T. M.

LES PARTIS POLITIQUES EN EUROPE. — Daniel L. Seiler

★ PUF, Paris, coll. « Que sais-je », 1978, 128 pages, 9,60 F.

Il était utile de présenter dans une étude d'ensemble et suffisamment ramassée les familles politiques communes à l'Europe, avec des nuances. L'auteur considère les « partis ouvriers », la famille libérale, les « cléricaux », ceux qu'il appelle les « centralistes » ; puis, dans un chapitre spécial, les P.C. et l'eurocommunisme. Cette prise de vue débouche naturellement sur les partis dans le Parlement européen.

Y. F.

CULTURE

ARRETEZ VOTRE CINEMA ! — Collectif Cinéma de Quat'sous.

★ Editions La Pensée Sauvage (B.P. 11, 38640 Claix), Claix, 1977, 91 pages, 15 illustrations, 22 F.

La crise du cinéma français fait couler beaucoup d'encre et inspire souvent des bavardages tissés de généralités, élaborés sur des points de vue exclusivement parisianistes. D'où le double intérêt de la démarche du collectif Cinéma de Quat'sous : durant tout un trimestre ses membres se sont attelés à analyser les conséquences de la crise dans le concret de la programmation d'une ville moyenne de province (Grenoble) (1).

De leur enquête, minutieuse, scientifique, il résulte notamment qu'une heure de travail payée au taux du SMIC ne suffit guère pour acheter une place de cinéma ; que le nombre de salles augmente inconsidérément mais se concentre toujours dans les mêmes quartiers ; que plus de la moitié des films programmés sont d'origine américaine ou à thème pornographique ; que le choix des films pour la province se fait autoritairement à Paris...

Partant de ces principales constatations, ce collectif propose que se développe, à travers la France, un véritable cinéma régional-populaire

I. R.

(1) Cf. l'article de J.-M. Salaün, *le Monde diplomatique* de mai 1978.

Dans les revues...

■ La *NOUVELLE REVUE SOCIALISTE* change de peau : couverture bleu ciel et illustrée, rose blanche au poing. Nouvelle aussi la forme du contenu : la *rubrique « Débat » exprime la pluralité du parti*, celle-ci étant précisément le thème de ce premier échange entre quatre secrétaires fédéraux. Les questions internationales seront abordées au plus près de l'actualité : cette fois, les interventions françaises en Afrique ; Khartoum et l'O.U.A., par Paulette Decraene. *Tendances et* rapports gouvernement - patronat-syndicats seront analysés chaque mois par J. Delors. Bien d'autres innovations, parmi lesquelles une rubrique culturelle qui marque l'apparition d'un écrivain dans la revue : F.-R. Bastide. Il met en scène « la bataille du livre ». FNAC ou pas FNAC ? La question se poserait plutôt d'une nationalisation des « grandes surfaces » de l'édition. Qui détermine aujourd'hui la littérature en France, ou, ce qui revient au même, sa publication ? Les banques. (N° 33, septembre, mensuel, 12 F. - 12, cité Malesherbes, Paris-9e.)

■ *ARGUMENTS POUR LA FRANCE*, revue éditée par l'Association Agir pour la France, consacre son deuxième numéro au vingtième anniversaire de la Ve République. Diverses personnalités du R.P.R. dont Jacques Chirac, Michel Debré et Pierre Messmer, y rappellent l'œuvre constitutionnelle et diplomatique du général de Gaulle. Un bilan qui se veut « réponse à tous ceux qui s'empressent d'enterrer le gaullisme ». (N° 2, septembre, 10 F. - B.P. 525, 75067 Paris Cedex 02.)

■ Inaugurant une série qui se propose d'éclairer les problèmes de politique et de société auxquels se trouvent confrontés les Français, la dernière livraison de la revue marxiste CRITIQUES DE L'ECONOMIE POLITIQUE traite de certains éléments de la gestion étatique : plans Barre, politique d'immigration, politique d'animation urbaine. (Nouvelle série n° 4, juin-septembre, trimestriel, abonnement : 75 F. - *Maspero*, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ Tito et la question nationale : YUGOSLAV SURVEY prend l'initiative de publier des extraits des discours et écrits du maréchal Tito définissant ses positions, depuis quarante ans, sur les *problèmes du droit à l'autodétermination* en général et de l'unité yougoslave, problèmes qu'une certaine conception de la participation peut aider à concilier. (*Vol. XIX, n° 2, mai*, trimestriel, 3,5 dollars ou l'équivalent. - Mose Pijade 8/1, P.O.B. 677, Belgrade.)

■ *« Une certaine dégradation du climat* social en Allemagne fédérale au cours des derniers mois » — sur laquelle on insiste peu en général — incite DOCUMENTS, revue des questions allemandes, à poser la question du syndicalisme dans ce pays. Un dossier qui remonte brièvement au siècle dernier pour permettre aux auteurs de cerner ensuite les signes d'évolution et le rôle actuel des syndicats ouest-allemands. (N° 3, 1978, trimestriel, 18 F. - 50, rue de Laborde, 75008 Paris.)

■ Une autre expérience ouest-allemande retient l'attention de la REVUE ADMINISTRATIVE DE L'EST DE LA FRANCE : la réforme territoriale et administrative, principalement à l'aide de l'exemple du regroupement communal. Problème qui confronte tous les Etats de l'Europe occidentale, à la suite de l'urbanisation *et des nouvelles modalités de gestion à grande échelle* des ressources économiques. (N° 10, deuxième trimestre, trimestriel, 30 F. - 15, avenue de Lyon, *57000 Metz.*)

■ Un numéro spécial d'APPROCHES, revue du Centre d'études et de recherches de l'Asie orientale contemporaine dépendant de l'université de Nice, est consacré aux « structures politiques de l'Asie orientale contemporaine ». Il s'agit, plus particulièrement, de la Chine, du Vietnam et de l'Inde-Indonésie. A propos de la Chine, Thierry Pairault s'interroge sur la réorganisation de l'économie rurale au lendemain de la chute des « quatre ». (N° 3, périodicité non précisée, 8 F. - CERAC, 117, rue de France, 06000 Nice.)

■ La revue trotskiste IMPRECOR fête le quarantième anniversaire de la IVe Internationale, avec un article d'ouverture d'Ernest Mandel qui en dresse le bilan. La crise *en* Indochine (Pierre Rousset et Fred Feldman) et la politique extérieure cubaine (Joseph Hansen et Claude Gabriel) *fournissent* d'autre part les thèmes des principaux articles. (N° 34, 21 septembre, bimensuel, 5 F. - B.P. 57, 93101 Montreuil Cedex.)

■ Sous une citation du poète anglais Spenser rappelant que, de tout temps, le vainqueur s'est employé à détruire la langue du vaincu pour lui imposer la sienne, Keith Buchanan plaide dans TRACT pour le maintien de la diversité des cultures et des langues en Europe. *Propos dirigés contre l'Etat centralisateur* en Angleterre et en France, mais qui ont valeur d'enseignement si l'on se réfère à d'autres luttes culturelles, plus *diffuses, de* part et d'autre de l'Atlantique. (N° *26*, 1 livre sterling. - The Gryphon Press, 38, Prince Edward Road, *Lewes*, East Sussex).

■ La fonction de la ville ou, comme on dit aujourd'hui, de l' « espace urbain », dans le développement national est *le* thème d'un important dossier de la REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES MEDITERRANEENNES : de Sofia à Barcelone, les auteurs examinent les problèmes de pouvoir, de croissance économique et d'inégalités de développement entre capitales et métropoles méditerranéennes (3e année, nos 30-31, 2e et 3e trimestres, 40 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris-10e.)

■ Dans LE PETROLE ET GAZ ARABES, Christian Christeller s'interroge, sous le titre « Pétrole et industrialisation dans les pays arabes », sur les possibilités d'avenir dans trois secteurs-clés : raffinage du pétrole, sidérurgie et pétrochimie et conclut à l'indispensable solidarité régionale en concertation avec certaines régions industrialisées. (Vol. X, n° 228, 16 septembre, bimensuel, exclusivement vendu par abonnement : 1 850 F l'an - Centre arabe d'études pétrolières, 7, avenue Ingres, 75781 Paris Cedex 16.)

■ *L'Afrique australe* occupe une large place dans le dernier numéro de la REVIEW OF AFRICAN POLITICAL ECONOMY publiée à Londres. Ducan Innes, en particulier, remonte aux origines de la lutte nationaliste en Namibie tandis que d'autres auteurs font le point des plans de règlement et des négociations en cours dans ce territoire et en Rhodésie. A signaler aussi une étude d'Isobel Winter mettant en évidence l'articulation, au Swaziland, entre mode de production capitaliste importé de l'Afrique du Sud et mode non capitaliste. (N° 9, mai-août, trois numéros par an, 1,20 livre sterling. - c/o Onyx Press, 27 Clerkenwell Close, Londres EC1R OAT.)

■ Sous le titre « La faim : le marché du siècle », Gérard Viguié aborde dans la revue POLITIQUE ETRANGERE le problème alimentaire mondial sous deux aspects principaux : la situation actuelle *selon les régions et, surtout*, l' « agri-power » américain. Brève esquisse, qui a du moins le mérite de poser le problème en termes réels. Dans le même numéro, *Pierre Vellas consacre une* étude à la diplomatie marocaine dans le problème du Sahara occidental. Un universitaire turc, de son côté, expose son point de vue sur la question chypriote, concluant à l'inévitabilité prochaine du partage, « solution abhorrée par les Grecs et indésirable pour les Turcs ». (43e année, n° 4, bimestriel, 18 F. - 6, rue Ferrus, 75014 Paris.)

■ « Un peuple décidé à vivre » : *c'est le titre d'un dossier mi-documentaire* mi-reportage qu'AUJOURD'HUI L'AFRIQUE publie sur le problème du Sahara occidental. Au même sommaire : une *étude critique de la politique du régime* camerounais et de sa gestion économique (Pierre Vidaud). (N° 13, 1978, trimestriel, 8 F. - 9, place Jean-Jaurès, 93100 Montreuil.)

■ Dans les dimensions réduites qui sont les siennes, le bulletin APARTHEID *NON ! publie une excellente petite* étude montrant comment, des manuels scolaires aux bandes dessinées, les enfants occidentaux « apprennent » *l'Afrique du Sud. (N° 26, septembre*, mensuel, 4 F. - 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.)

■ Est-ce bien, seulement, de grands projets et d'argent que manque le Sahel ? CONSTRUIRE ENSEMBLE, bulletin du Centre d'études économiques et sociales d'Afrique occidentale de Bobo-Dioulasso insiste, quant à lui, sur le rôle des communautés rurales dans un numéro entièrement consacré au Sahel (le premier à paraître en offset). (1978-2, six numéros par an. - CESAO, B. P. 305, Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.)

■ Une nouvelle publication consacrée à l'Asie du Sud-Est : LES CAHIERS DE L'ASIE DU SUD-EST, qui se proposent de faire connaître les résultats des travaux de recherche menés au Centre de documentation et de recherches sur l'Asie du Sud-Est, lui-même créé au printemps de 1975 dans le cadre de l'Institut national *des langues et civilisations orientales*. Le premier sommaire comprend des études historiques et littéraires sous la signature de Jean-Pierre Lainé, Jacqueline de Fels et Khing Hoc Dy. (N° 1, deuxième semestre 1977, semestriel. - P.O.F. Etudes, 2, rue de Lille, 75005 Paris.)

■ TIMOR INFORMATIONS, que publie l'Association de solidarité avec Timor orientale, donna *la* parole à des responsables du Fretilin qui exposent leurs problèmes de guerre et de négociation pour libérer le territoire (N° 7, septembre, trimestriel, abonnement : 25 F. - B.P. 209, 75264 Paris Cedex 06.)

■ Jean Guiart, professeur au Muséum, attire l'attention, dans DROIT ET LIBERTE (bulletin du M.R.A.P.) sur la situation coloniale « rétro » en Nouvelle-Calédonie dans un article au titre *dérangeant : « Bantoustans en Nouvelle-Calédonie »*. (N° 371, juillet-août, mensuel, 5 F. - 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris.)

■ Au sommaire du dernier numéro de PROJET : la doctrine de la « sécurité nationale » en Amérique latine, dont Arturo Fernandez, professeur à Annaba, démonte la logique. A signaler aussi plusieurs articles consacrés aux cultures dans leurs rapports avec le politique. *(N° 128, septembre-octobre, dix numéros* par an, 13 F. - CERAS, 15, rue R.-Marcheron, 92170 Vanves.)

■ Des auteurs américains et latino-américains, catholiques ou non, analysent l'évolution de l'Eglise catholique en Amérique latine dans la perspective de *la réunion des épiscopats qui se tient* à Puebla, au Mexique, ce mois d'octobre. Une excellente documentation est ainsi réunie, dans une perspective de progrès, par *la revue CROSS CURRENTS* (Vol. XXVIII, N° 1, Printemps 1978, trimestriel, 1,75 dollar. - 103 Van Houten Fields, West Nyack, N.Y. 10994.)

■ LES CAHIERS DU FEDERALISME affichent un titre suggestif pour leur dernier recueil : « Karl Marx devant le *tribunal révolutionnaire*». *Ensemble* critique inauguré par un bilan général (« à *déposer* »), où s'inscrit « la peur de l'utopie » et le non-fédéralisme de Marx et d'Engels. Un panorama *des* socialismes, où J. Viard s'emploie à remettre en lumière et à l'honneur « le génial Leroux », ainsi qualifié par Marx et néanmoins totalement oublié ou étouffé. Un article sur marxisme-léninisme et eurocommunisme, le numéro trouvant sa conclusion *dans les « paradoxes* marxiens » de Denis de Rougemont. (N° 4, septembre, supplément bisannuel au mensuel L'EUROPE EN FORMATION, ce n° : 30 F. - 17, rue du *Faubourg-Montmartre, Paris-9e.)*

■ LES CAHIERS DU CURSA publient un numéro spécial sur le journalisme révolutionnaire. En fait, *deux essais* (de Trinh Van Thao et Daniel Hemery). Le premier, historique, lui-même en deux parties : sociologie de la presse révolutionnaire entre 1840 et 1848, et rôle de cette presse dans la formation politique et théorique de Marx et d'Engels ; l'autre, plus actuel, sur le journalisme révolutionnaire au Vietnam, face au système de la presse, dans les années précédant 1939. (N° 3, prix non indiqué. - Centre *universitaire de recherche sociologique* d'Amiens, chemin de Thil, 80044 Amiens Cedex.)

■ *L'œuvre de Jean Dresch, géographe* communiste dont les positions anticoloniales devancèrent celles de son parti, fait l'objet d'un numéro entier d'HERODOTE. Pour la prochaine livraison, la revue annonce la collaboration de l'intéressé qui exposera l'évolution de ses idées en géomorphologie. (N° 11, juillet-septembre, trimestriel, 25 F. - Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ *EUROPE, seule revue qui apporte* une initiation complète aux littératures les plus mal connues, consacre son dernier numéro à celle de Porto-Rico. Histoire d'une *« littérature nationale », qui* est aussi histoire tout court. (N° 592-593, août-septembre, mensuel, ce n° : 25 F. - 21, rue de Richelieu, Paris-1er.)

■ Une longue et intéressante étude, largement illustrée, de l'historien et sociologue Eric Hobsbawm : « Sexe, symboles, vêtements *et* socialisme » dans ACTES ET RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES. Ou : pourquoi, dans la représentation et l'imagerie, le torse nu de l'homme au travail a-t-il évincé la forte nudité féminine comme symbole ? Ce texte ouvre un excellent numéro consacré aux rapports entre art, littérature et *société : Wright, sorte de La Tour de* la révolution industrielle ; Bramante ou son « espace impossible » : la perspective et le pouvoir ; la poésie orale berbère. *(N° 23, septembre, bimestriel, 18 F.* - 54, boulevard Raspail, Paris-7e.)

■ Signe des temps : LA NOUVELLE CRITIQUE — un énorme e muet entre parenthèses sur la couverture — ajoute en effet ce féminin dans une parenthèse aux adjectifs habituellement unisexe-*masculin : nié*, exploité, fatigué, révolté, libéré... Bref, un numéro sur la libération de la femme. Entre parenthèses ? (N° 116, août-septembre, mensuel, 20 F. - 2, place *du Colonel-Fabien, Paris-19e.)*

■ Un beau numéro double de L'HOMME, revue française d'anthropologie : un *ensemble, résultat d'une recherche* collective, sur caste, lignage, territoire et pouvoir en Asie du Sud, anthropologiquement passionnant et qui n'est peut-être *pas étranger à toute actualité*. Non plus que l'étude d'O. Herrenschmidt : « A qui profite le crime ? », autrement dit, le sacrifice : au sacrifiant. (Janvier-juin, trimestriel, 35 *F.* - Editions Mouton, Paris.)

CINÉMA

■ Marcel Martin et Claude Beylie analysent, *dans* ECRAN 78, *l'œuvre des grands* cinéastes suédois V. Sjöstrom et M. Stiller. Le producteur Pierre Braunberger donne ses impressions sur sa profession et rappelle sa passionnante expérience auprès de Renoir, Godard, Truffaut, etc. (N° 72, septembre, mensuel, 12 F. - 60, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e.)

■ LA REVUE DU CINEMA (Image et Son) consacre un numéro spécial de rentrée à la situation du cinéma français : le genre comique, la « crise endémique », les rapports avec la télévision et « les inclus et les exclus du système » y sont sérieusement étudiés. (N° 331, septembre, 8 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07.

■ LA SAISON CINEMATOGRAPHIQUE 1978, ouvrage toujours très attendu par les cinéphiles, vient de paraître. Tous les longs métrages sortis en France du 1er juillet *1977* au 30 juin 1978 y sont répertoriés. Fiche technique, résumé succinct et analyse critique fournissent sur chaque film des renseignements utiles. On trouve en outre *dans les* 384 pages de cette revue un an de bibliographie (incomplète), un index des réalisateurs, des opérateurs et des musiciens de cinéma. (N° 332, octobre, 39 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris.)

RECTIFICATIF. — *Dans l'article concernant le Mexique compris dans le dossier du mois dernier sur l'« Agrobusiness en Amérique latine », le déclin des disponibilités alimentaires par habitant (tableau II, page 7) devait se lire en tonnes, et non en kilogrammes.*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

BANGLADESH

(29 juin 1978)

Président de la République, chargé du secrétariat présidentiel, des affaires gouvernementales, des ministères de la défense, des finances, des sciences et de la technologie : *général Ziaur Rahman ;* vice-président, *ministre de la justice*, responsable des affaires parlementaires et de la commission électorale : *M. A. Satter ;* transports routiers et ferroviaires : *M. Mashiur Rahman ;* plan : *M. Mirza Nurul Huda ;* travail et affaires industrielles : *M. Azizur Rahman ;* aviation civile et tourisme : *M. Anwarul Haque ;* affaires étrangères : *M. Muhammed Shamsul Huq ;* agriculture et forêts : *M. Azizul Huque ;* jute : *M. S.M. Shafiul Azam ;* alimentation : *M. Abdul Momen Khan ;* directeur du personnel administratif : *général Majidul Haque ;* gouvernement local, développement rural et coopératives : *capitaine Abdul Halim Chowdhury ;* énergie, contrôle des eaux et ressources hydrauliques : *M. B.M. Abbas A.T. ;* intérieur : *lieutenant-colonel Abu Saleh Mohammad Mustafizur Rahman ;* secours et réinstallation : *M. Rasharaj Mondol ;* commerce : *M. Mohammad Saifur Rahman ;* industries : *M. Jamal Uddin Ahmed ;* santé et contrôle des naissances : *M. A.Q.M. Badruddozza Chowdhury ;* éducation : *M. Jafar Ahmed ;* affaires culturelles et sports : *M. Shamsul Huda Chowdhury ;* ports, marine marchande et transports fluviaux : *capitaine Nurul Huq ;* ressources minérales et pétrolières : *M. A.Z.M. Enayetullah Khan ;* postes et télécommunications : *M. Moudud Ahmed ;* développement de la main-d'œuvre et bien-être social : *M. S.A. Bari A.T. ;* condition féminine : *Mme Amina Rahman ;* administration des terres et réformes agraires : *M. Golam Hafiz ;* pêches et élevage : *M. K.M. Obaidur Rahman;* textiles : *M. Abdul Alim;* information et radiodiffusion : *M. Habibullah Khan ;* travaux publics et développement urbain : *M. Abdur Rahman.*

MAURITANIE

(11 juillet 1978)

Président du comité de redressement national, président du gouvernement : *lieutenant-colonel Moustapha Ould Mohamed Salek ;* ministre des affaires étrangères : *M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf ;* intérieur : *commandant Jiddou Ould Saleck ;* justice et affaires religieuses : *M. Be Ould Neh ;* finances et commerce : *M. Sid Ahmed Ould B'Neijara ;* équipement : *colonel Ahmed Salem Ould Sidi ;* transports, postes et télécommunications, artisanat et tourisme : *colonel Viah Ould Mayouf ;* plan et mines : *M. Mohamed El Moktar Ould Zamel ;* industrie et pêches : *lieutenant-colonel Ahmed Ould Boucelf ;* développement rural : *M. Ba Oumar ;* éducation nationale : *M. Seck Mame N'Diack ;* culture et information : *M. Mohamed Yehdih Ould Breideleil ;* santé, travail et affaires sociales : *M. Diagana ;* jeunesse et sports : *commandant Thiam El Hadj ;* contrôle et enquêtes : *lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly ;* secrétaire permanent du comité chargé de l'administration du ministère de la défense : *lieutenant-colonel Maouya Ox Sidi Ahmed Taya.*

PAKISTAN

(5 juillet 1978)

Chef d'état-major des forces armées et administrateur en chef de la loi martiale : *général Mohammad Zia-ul-Haq ;* ministre des finances, de la planification et de la coordination des affaires dans les provinces : *M. Ghulam Ishaq Khan ;* administration, commissariat à l'inspection fédérale et affaires du Cachemire et des régions du Nord : *général F.A. Chishti ;* construction et travaux publics : *M. Fida Mohammad Khan ;* navigation, ports et promotion de l'exportation : *M. Mustafa Gokal ;* industries et production : *général Habibullah Khan ;* intérieur : *M. Mahmood Haroon ;* pétrole et ressources naturelles : *général Ghulan Hassan Khan*, Etats et régions frontaliers : *général Jamal Said Mian ;* eau et énergie : *M. Gul Mohammad Khan Jogezai ;* éducation, culture, tourisme : *M. Mohammad Ali Khan of Hoti ;* communications : *M. Mohiyuddin Baluch ;* justice : *M. Sharifuddin Pirzada ;* produits alimentaires et agriculture : *M. Khwaja Mohammad Safdar ;* commerce : *M. Mian Zahid Sarfraz ;* travail, main-d'œuvre, gouvernement local et développement rural : *M. Ch. Zahoor Elahi ;* justice et affaires parlementaires, affaires religieuses et minorités : *M. A.K. Brohi ;* transports ferroviaires : *M. Mohammad Khan Junejo.*

Ministres d'Etat : *MM. Agha Shahi (affaires étrangères), Hamid D. Habib* (finances, commerce, affaires économiques et commerce extérieur), *Mahmood Ali* (conseil du bien-être social), *Javed Hashmi (jeunesse et affaires des étudiants), Begum Viqarum-Nisa Noon* (tourisme).

Nouveau gouvernement formé le 23 août 1978

Chef d'état-major des forces armées et administrateur en chef de la loi martiale : *général Mohammad Zia-ul-Haq ;* ministre des finances et de la planification : *M. Ghulam Ishaq Khan ;* justice et affaires parlementaires : *M. A.K. Brohi ;* construction et travaux publics : *M. Fida Mohammad Khan ;* ports et promotion de l'exportation : *M. Mustafa Gokal ;* intérieur : *M. Mahmood Haroon ;* transports ferroviaires : *M. Mohammad Khan Junejo ;* éducation et tourisme : *M. Mohammad Ali Khan of Hoti ;* communications : *M. Mohiyuddin Baluch ;* justice : *M. Sharifuddin Pirzada ;* produits alimentaires et agriculture : *M. Kh. Mohammad Safdar ;* commerce : *M. Mian Zahid Sarfraz ;* travail et main-d'œuvre : *M. Ch. Zahoor Elahi ;* production : *M. Ghafoor Ahmed ;* eau et énergie : *M. Rehmat Elahi ;* Etats et régions frontaliers, affaires du Cachemire et des régions du Nord : *M. Haji Faqir Mohammad Khan ;* affaires religieuses et minorités : *M. Iftikhar Ahmed Ansari ;* gouvernement local et développement rural : *M. Mohammad Zaman Khan Achakzai ;* défense : *M. Ali Ahmad Talpur ;* information : *M. Mahmud Azam Farooqi ;* santé, bien-être social et planification familiale : *M. Suba Sadiq Khan Khoso ;* sciences et technologie : *M. Mohammad Arshad Chaudhry.*

Ministres d'Etat : *MM. Mahmood Ali* (conseil national), *Javed Hashmi* (jeunesse et étudiants), *Agha Shadi* (conseiller en affaires étrangères ayant le statut *de ministre d'Etat).*

Le carnet des ambassades

● A l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la République populaire démocratique de Corée, le chef de la représentation et Mme Ri Mong-ho ont donné une *réception le 6 septembre.*

● M. Han Ke-hua, ambassadeur de la République populaire de Chine, a offert une réception le 11 septembre à l'occasion de la visite en France d'une *délégation de la radio-télévision* chinoise.

● L'ambassadeur du Pakistan et Mme Iqbal Akhund ont offert une réception le 21 septembre.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 OCTOBRE

21 SOMALIE	Fête nationale
24 ZAMBIE	Fête de l'indépendance
26 AUTRICHE	Fête nationale
26 IRAN	Fête nationale
29 TURQUIE	Anniv. de la procl. de la République

1er-15 NOVEMBRE

1 ALGERIE	Fête nationale
3 PANAMA	Fête de l'indépendance
7 U.R.S.S.	Anniv. de la révolution d'Octobre

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

Hollywood : nostalgie et stratégies

CINÉMA POLITIQUE

Les journées du film américain, à Deauville, fournissent désormais l'occasion, en début de saison, de faire le point sur un cinéma très directement mêlé à la vie cinématographique française.

La France, on le sait, constitue le quatrième client (après le Canada, l'Allemagne et le Japon) des produits hollywoodiens ; elle a procuré, en 1977, aux grandes compagnies américaines, 46,5 millions de dollars de bénéfices. Ces compagnies contrôlent environ 40 % du chiffre d'affaires de la distribution française, secteur clef de l'économie du cinéma. Ces dernières années, dans un marché en récession (huit millions de spectateurs en moins, de 1973 à 1977), les spectateurs français ont été de plus en plus attirés par les productions américaines ; la fréquentation de celles-ci a marqué un bond spectaculaire passant de 19,7 % en 1973 à 30,5 % en 1977 ; alors que durant la même période les films français perdaient 12 % de leurs clients. A titre de comparaison, signalons qu'aux Etats-Unis les films français ne sont vus que par 1,5 % des spectateurs américains.

Le renouveau de Hollywood date de 1973, lorsque fut lancée une nouvelle politique de super-productions (cf. « le Monde diplomatique » de septembre 1977) prenant appui sur une thématique spectaculaire (les films-catastrophes), dans un contexte de technologie audio-visuelle très moderne et une politique commerciale fondée sur la connaissance très fine des techniques de gestion les plus sophistiquées. La prépondérance du cinéma américain ne repose pas seulement sur les mérites de ses produits ou sur la puissance des infrastructures technologiques mais, surtout, sur la parfaite appréciation du fonctionnement des marchés nationaux et internationaux. Une nouvelle génération de gestionnaires misent aujourd'hui autant sur leur intuition du « bon sujet » que sur des études précises de marketing et des modèles de minimisation des risques de financement.

Les grandes compagnies pratiquent massivement à l'égard des exploitants américains (très dispersés puisque 55 % des cinémas sont possédés par des sociétés qui contrôlent moins de onze salles) deux types de contrats quasi illégaux sur lesquels se fonde leur réussite : le Block Booking, location d'un paquet de films de moyenne qualité liée à celle de deux ou trois films à grand succès, et le Blind Bidding, location de films non encore achevés ; cela leur permet à la fois de contrôler le marché et de diversifier les risques.

Beaucoup de nouveaux nababs hollywoodiens viennent à peine de quitter l'Université, où souvent ils furent mêlés aux luttes politiques ; leur promotion fulgurante dans le secteur de la production s'explique par le fait que 60 % des spectateurs américains ont entre vingt et un et trente-neuf ans et appartiennent à leur génération. Le responsable du secteur production à la Paramount, Donald Simpson, n'a que trente-deux ans, tout comme Paula Weinstein, au même poste à la Fox, qui est une ancienne étudiante, et militante radicale, de l'université de Columbia (New-York). Mark Rosenberg, de la Warner, n'a que trente ans, il a longtemps été fiché par le F.B.I. pour ses activités politiques libérales à l'instar de Tom Mount, vingt-neuf ans, de la Universal, qui fut leader des manifestations contre la guerre du Vietnam en Caroline du Sud. Claire Townsend, vingt-six ans, qui dirige les affaires de création à la Fox, est une ex-militante écologique de l'organisation dirigée par Ralf Nader.

Cette génération nouvelle favorise la réalisation de thèmes plus libres en prise directe avec la nouvelle réalité américaine, empreinte toutefois d'une certaine nostalgie : celle des bouleversements (ludiques et politiques) des années 60 ; ce sont eux qui produisent des films-hommages aux musiques de naguère : le rock (Grease, American Hot Wax), les Beatles (I Wanna Hold Your Hand), etc... et qui abordent des sujets délicats dans des films comme Dress Gay, sur le meurtre d'un cadet homosexuel à la célèbre académie militaire de West-Point ; Mex-American, sur la nouvelle force politique des Chicanos ; Blue Collar, sur la condition ouvrière, ou F.I.S.T., vision sans fard du syndicalisme américain qu'évoque ci-dessous son réalisateur, Norman Jewison.

Une autre caractéristique de cette nouvelle génération est d'avoir favorisé l'arrivée en force, dans le domaine de la mise en scène, de nombreuses femmes. Sept réalisatrices ont tourné leur premier film ces deux dernières années, dont Claude Weil, auteur de Girl Friends, venue du documentaire politique, genre où se sont fait remarquer Barbara Kopple (Harlan County), Cinda Firestone (Attica), Barbara Margoulis (On the Line) et, aujourd'hui, Barbara Frank, auteur d'une extraordinaire méditation sur les années 60 à partir de la dernière campagne (The Last Campaign) de Robert Kennedy, dont elle explique ci-dessous l'importance pour toute la génération de moins des trente-cinq ans.

Hollywood est toujours, pour les cinéphiles politiques, une fascination ambiguë, contradictoire, où les fastes mythiques de la représentation le disputent sans cesse aux craintes d'un obsédant impérialisme culturel. Aujourd'hui, définitivement, un certain Hollywood a disparu : celui qui hante Fedora, le merveilleux film de Billy Wilder, et celui dont nous parle ci-dessous King Vidor, à quatre-vingt-six ans le dernier des grands cinéastes hollywoodiens de la période héroïque. Le nouvel Hollywood se bâtit, encore une fois, sur des nostalgies et des enchantements ; mais les nouvelles stratégies mercantiles du commerce des ombres nous inquiètent autant que jamais.

IGNACIO RAMONET.

F.I.S.T., C'EST AUSSI L'AMÉRIQUE

Par NORMAN JEWISON *

J'AI toujours été impressionné par le fait que les syndicats américains, si puissants, soient de droite. J'ai réalisé *F.I.S.T.* (1) pour essayer de comprendre comment un mouvement ouvrier si plein d'idéal et de passion durant les années 30 s'était corrompu au point de tomber sous le contrôle de véritables gangsters.

Quoique centré sur un personnage imaginaire (qui peut faire penser à James Hoffa, le célèbre dirigeant du syndicat des camionneurs), le film est une synthèse de l'histoire du syndicalisme américain. La première partie rappelle les moments les plus exaltants de cette histoire, notamment la combativité ouvrière des années qui suivirent la grande dépression. Le climat politique était alors favorable aux syndicats, car Roosevelt, pour relever l'économie américaine, avait besoin de l'appui des ouvriers. Le président avait fait voter le *National Industrial Recovery Act* (1933), qui garantissait aux ouvriers le droit de s'organiser, imposait le respect du salaire minimum et limitait la journée de travail. Plus tard, en 1935, le *Wagner Act* fut la grande charte du syndicalisme américain qui encouragea les ouvriers à se syndiquer en masse ; de 1933 à 1940, le nombre d'ouvriers syndiqués doubla, atteignant le chiffre de sept millions.

Cette période fut aussi une époque de grandes luttes ; il y eut d'abord une scission au sein de la centrale conservatrice A.F.L. (American Federation of Labor) qui déboucha sur la création, en 1935, du C.I.O. (Congress of Industrial Organizations) plus progressiste et dont les méthodes de lutte ont inspiré la première partie de mon film. Le C.I.O. organisa les premières grèves sur le tas, à Flint, dans le Michigan, dans les usines de la General Motors où les ouvriers résistèrent violemment à toutes les charges de la police jusqu'à faire capituler la G.M. Ce même syndicat lança une campagne massive d'occupation d'usines durant les années 1935 à 1937 ; c'est au cours de cette période qu'eurent lieu les sanglants affrontements de Detroit entre les grévistes et les hommes de main du vieil Henry Ford qui firent dix-sept victimes ouvrières ; à la même époque, la grève des ouvriers de l'acier, à Youngstown, fit seize morts.

Cette période très brutale, née de la Dépression, donna naissance à un mouvement syndical puissant, mais aussi, dès cette époque, certains secteurs, grisés par leur puissance, se laissèrent gagner par la corruption et passèrent des accords avec des organisations de gangsters.

Après la guerre, dans l'euphorie de la victoire, le patronat chercha à mettre au pas les syndicats ; il fut soutenu par l'administration, qui (c'était le début de la « guerre froide ») souhaitait limiter l'influence des communistes. En juin 1947, sous la présidence du démocrate Truman, une majorité républicaine au Congrès vota la loi Taft-Hartley dont une des clauses obligeait les dirigeants syndicaux à un serment de non-communisme. Cela fut facilement accepté par l'A.F.L. mais plus difficilement par le C.I.O. dont le quart des syndicats était contrôlé par les communistes. Le C.I.O. procéda à sa propre épuration ; il expulsa, en 1949-1950, douze syndicats à direction communiste et perdit un million de membres. A cette époque, se sont produites les émeutes de Minneapolis où il y eut vingt-deux ouvriers tués, et tous les éléments de gauche du syndicat furent victimes d'une purge. Cela fut fait avec l'aide de la police et du gouverneur ; Jimmy Hoffa lui-même fut envoyé dans le Minnesota pour régler la question.

La corruption syndicale dont je fais état dans la deuxième partie de mon film a surtout été incarnée par le tristement célèbre James Hoffa qui fut condamné en 1957 à treize ans de prison pour malversation après une enquête conduite par une commission du Sénat que présidait Robert Kennedy (dans le film, Rod Steiger). Les relations de James Hoffa avec la Mafia étaient tellement notoires qu'elles provoquèrent l'expulsion du syndicat des camionneurs *(Teamsters Union)* du sein de l'A.F.L.-C.I.O. Hoffa contribua cependant, de sa prison, à l'élection de Richard Nixon qui, pour le remercier, le fit libérer sur parole en 1972. La suite est connue : le 30 juillet 1975, Jimmy Hoffa disparaissait, probablement victime d'un règlement de comptes avec la Mafia. Certains prétendent que le corps de Hoffa a été coulé dans le béton d'une autoroute du New-Jersey et que ses deux meurtriers auraient été exécutés à leur tour pour effacer toute trace.

Cependant, tous les camionneurs ne sont pas identiques à James Hoffa ; le syndicat de Kansas City a organisé une projection-débat de *F.I.S.T.*, prouvant ainsi qu'il existe, à l'intérieur des *Teamsters*, des tendances plus intègres qui souhaitent voir changer les mœurs syndicales. Mais cela encore aujourd'hui est risqué : la preuve : il y a à peine six semaines, un dirigeant oppositionnel du New-Jersey a été abattu à coups de revolver dans un restaurant. Cela, c'est aussi l'Amérique.

(1) F.I.S.T., dans le film, est le sigle d'une imaginaire Federation of Inter-State Truckers (Fédération inter-Etats de camionneurs). En langue anglaise, le mot *fist* signifie *poing*.

* Réalisateur. Auteur notamment de : *Dans la chaleur de la nuit, l'Affaire Thomas Crown, Rollerball.*



F.I.S.T. : UN HOMMAGE A LA COMBATIVITE DU SYNDICAT C.I.O.
De l'idéalisme des années trente à la corruption et au conservatisme

Naissance d'un charisme

Par BARBARA FRANK *

VERS la fin des années 60, tout semblait possible ; un grand espoir s'était emparé de la jeunesse américaine, l'espoir surtout d'en finir avec la guerre du Vietnam, et aussi d'imposer aux Etats-Unis une autre idée de la justice. Et, en 1968, en Californie, aux yeux des Noirs, des Chicanos, des jeunes, des pauvres, de tous les exclus, un homme, soudain, a été investi de cette immense espérance : le candidat démocrate Robert Kennedy.

Les humbles lui ont fait d'emblée une confiance sans limite ; ils débordaient d'affection à son égard, avaient besoin du contact physique avec lui. Un tel amour pour Robert Kennedy pouvait surprendre au début, car il avait la réputation d'être un politicien calculateur et froid, organisateur méthodique des campagnes électorales de son frère John ; on le prenait pour un « dur » à cause de son passé maccarthyste et de sa lutte contre le syndicat des camionneurs de James Hoffa. Mais l'idée que s'en faisaient les gens s'est très vite effacée devant l'homme *réel* ; une sorte de charme opérait et tout le monde se mettait à l'aimer.

J'ai décidé de tourner ce film sur une intuition ; la sensation que quelque chose d'important se passait, que nous étions en train d'assister à un événement politique exceptionnel : la naissance d'un charisme. Les grands studios de Hollywood n'ont pas perçu alors l'intérêt d'un film sur « le frère de Kennedy », ils ont considéré qu'on devait attendre jusqu'à la convention de Chicago. Je me suis donc résolue à le produire moi-même avec l'aide de quelques personnes qui sentaient aussi la puissance du courant populaire qui soutenait Robert Kennedy.

Nous l'avons suivi, caméras en main, pendant des semaines, et nous avons découvert un homme de cœur, chaleureux, fragile, vulnérable et timide, avec un *sens profond* du devoir, fruit probable de son éducation catholique, et aussi un sens certain de la fatalité. Dans ses allocutions, il mêlait des anecdotes de Jerry Lewis et des citations d'Albert Camus ; il pouvait plaisanter et trouver le ton des tragédies grecques. Souvent nous avons eu l'impression qu'il savait que sa vie serait courte.

Politiquement, Robert Kennedy arrivait à la fin d'une évolution vers l'aile la plus radicale de son parti ; il avait été l'un des premiers à dire publiquement, dans un discours à des étudiants d'université (sursitaires privilégiés), que la guerre du Vietnam était faite par les gens les plus pauvres des Etats-Unis : Noirs, Chicanos, Portoricains, etc., des hommes qui n'avaient pas le choix, coincés par leur condition sociale. En Californie, Bob Kennedy s'était entouré d'une équipe assez curieuse, mélange de vieux politiciens du temps de J.F. Kennedy, et de militants comme Tom Haydn, Charles Evers ou Cesar Chavez, d'authentiques radicaux.

Sa campagne était la dernière d'un certain genre ; c'était une campagne électorale dans le style du dix-neuvième siècle ; Robert Kennedy sillonnait en train la Californie, s'arrêtait à toutes les gares, improvisait des discours, les gens l'embrassaient, les enfants couraient en criant le long du train. C'était un peu populiste, mais cela ne manquait pas d'une certaine saveur lincolnienne. Il incarnait, en 1968, un des souhaits politiques profonds du peuple américain, surtout en période troublée : *le désir d'évangélisme.*

La brutalité de sa mort provoqua un désarroi général parmi la population la plus modeste qui venait de voter en sa faveur.

Si j'avais présenté *The Last Campaign* juste après le meurtre, il aurait eu une valeur un peu scandaleuse de « document d'actualité », de reportage. Cela je ne le voulais pas. Après dix ans, je l'ai monté comme un *drame politique* qui oblige les spectateurs à s'interroger sur cette période de la fin des années 60. Et notamment sur la *complexité de l'Amérique* en l'an 1968, cette date de rupture où un grand *frisson politique a parcouru le monde,* et dont on se souviendra désormais au même titre que d'autres dates mythiques : 1789, 1870 ou 1936.

* Réalisatrice, auteur de *The Last Campaign.*

KING VIDOR : « Donner confiance aux hommes »

QUAND je suis arrivé à Hollywood, en 1916, à l'âge de vingt ans, j'ai fait le tour de tous les *départements des studios pour voir* ce qu'on y faisait. D'abord *voir*. Ensuite j'ai travaillé partout où il y avait de l'embauche, comme extra, comme chauffeur, comme cameraman. Je contribuais aussi aux scénarios. C'était cela, l'école des cinéastes à Hollywood. En autodidacte, je suis devenu peu à peu professionnel. Je souhaitais faire des films qui présentent des idées positives et élevées. Je voulais utiliser l'écran comme expression de foi et d'espoir, pour donner confiance aux hommes.

J'ai dû cependant, surtout au début de ma carrière, accepter de mettre en scène des œuvres de commande, dans lesquelles je ne m'engageais pas. Vers 1925, avec la constitution des grands studios, l'expression personnelle a été, paradoxalement, plus facile. A la Metro Goldwin Mayer, où je travaillais, on produisait plus de cinquante films par an. Confondu dans le nombre, j'ai pu ainsi réaliser un sujet aussi aride que *la Foule* (1928) ; j'ai obtenu le feu vert, et une fois que les producteurs vous donnaient leur accord, ils n'intervenaient plus pendant le tournage. Par contre, dans les conditions actuelles, je ne crois pas que j'aurais pu tourner *la Foule ; la Foule* était un *film prémonitoire ;* dans une Amérique insouciante qui ne pensait qu'au plaisir facile (c'étaient « les années folles »), j'avais voulu rappeler, un an avant la dépression, que l'avenir n'est pas toujours rose, surtout celui de *l'homme moyen*, sans talents particuliers, qui devrait rencontrer de la solidarité là où la ville moderne n'offre qu'hostilité et indifférence.

Mon premier film parlant fut *Hallelujah* (1929) ; c'était aussi le premier film américain exclusivement interprété par des Noirs. Durant le tournage, dans le Tennessee, il y avait une atmosphère d'hostilité générale contre notre équipe, c'était un peu l'ambiance du film de Norman Jewison, *Dans la chaleur de la nuit ;* nos comédiens étaient victimes de toutes sortes de discriminations. L'exploitation de *Hallelujah* a beaucoup souffert de ce racisme ; le film venait trop tôt et, au sud de la ligne Mason-Dixon, les préjugés raciaux ont empêché presque complètement la diffusion de cet hommage à la culture noire américaine. Je pense cependant que *Hallelujah* a favorisé l'entente entre Noirs et Blancs aux Etats-Unis. Je crois à la nécessité des changements, et je me considère profondément comme un homme libéral. Longtemps, je me suis passionné pour ce qui se passait en Russie ; dans les années 30, beaucoup d'Américains ont cru au « rêve russe », bien plus qu'au rêve américain.

Au début du New Deal, j'ai cru en Roosevelt. J'ai réalisé *Notre pain quotidien* (1934) au moment où des *millions* de sans-emploi se retrouvaient dans les « marches de la faim » vers Washington. J'ai donc imaginé, dans l'esprit de la Tennessee Valley Authority et inspiré par l'élan épique de certains films soviétiques, que ces chômeurs en dérive s'organisaient en coopérative en échangeant non plus de l'argent mais du travail. Ce n'était pas d'ailleurs une invention, il existait une coopérative de ce type, Hooverville, qui m'a servi de modèle. Dans ce film, j'ai essayé de faire le portrait de l'homme ordinaire pendant la Dépression. Je n'ai pas l'impression d'avoir été compris. A Moscou (où le film a été primé) *Notre pain quotidien* fut qualifié de « *propagande capitaliste* », tandis que la presse Hearst le traita de « *film rouge* ».

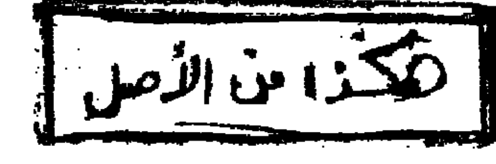
L'idéal rooseveltien s'est vite dissous dans la politique la plus primaire. J'ai vite cessé de croire en Roosevelt ; à mon avis, il n'était pas très sincère ; il parlait souvent de l' « homme commun », mais il agissait en aristocrate. A cette époque, le monde a produit de nombreux dictateurs, et Roosevelt, peut-être par mimétisme, a eu un comportement dictatorial ; dans ses discours, il ne disait plus « *le peuple* » ou « *le pays* » mais constamment « *moi, je* », comme Mussolini.

Malgré ces réticences, je me suis associé aux plans de relance du gouvernement ; j'ai notamment travaillé avec mon ami Pare Lorentz, qui faisait des documentaires et des actualités pour l'administration Roosevelt. Nous avons fait des documentaires politiques comme : *The Plow that Broke the Plains* (1936) et *The River* (1937), films d'éducation, chargés de répandre la philosophie du New Deal.

Durant la guerre d'Espagne, j'ai soutenu le camp républicain ; je leur ai offert une ambulance par l'intermédiaire d'Ernest Hemingway ; j'ai d'ailleurs craint, sous le maccarthysme, que cela ne me soit reproché, mais je n'ai jamais été inquiété. La « guerre froide » fut la période la plus triste pour Hollywood. Tout le monde était tendu, on avait peur. Les maccarthystes croyaient, de manière tout à fait simpliste, que le cinéma pouvait changer les gens. Ce qui est absurde. Le cinéma peut, tout au plus, faire réfléchir, mais seule une révolution peut faire *changer* les gens.

(Propos recueillis par NOELLE DE CHAMBRUN.)





Supplément

Le NIGERIA géant de l'Afrique



Le 1er octobre 1978, le Nigéria, le plus peuplé des Etats d'Afrique, fête le dix-huitième anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Si le général Olusegun Obasanjo tient ses promesses et celles de ses prédécesseurs, le 1er octobre 1979, l'ancienne colonie britannique, qui a connu depuis 1966 une succession de gouvernements militaires, reviendra à un régime civil.

Le gouvernement de Lagos semble fermement résolu à s'en tenir aux échéances fixées. C'est du moins ce dont témoignent deux mesures récentes dont la portée politique est considérable : la suppression de l'état d'urgence et la réapparition des partis politiques mis hors la loi en mai 1966. Le 21 septembre dernier, les autorités fédérales ont officiellement mis fin à l'état d'urgence imposé depuis douze années aux Nigérians. Quelques jours plus tard, tandis que la commission électorale fédérale rendait publique les nouvelles circonscriptions, on apprenait que, d'ores et déjà, trois nouveaux partis politiques allaient briguer, l'an prochain, les suffrages populaires : le Parti de l'unité du chef Obafemi Awolowo, ancien leader de l'ancien parti Action Group (A.G.) et ancien speaker de l'opposition parlementaire, le Parti populaire nigérian d'El Hadj Waziri Ibrahim et le Mouvement national du Nigéria.

Cette volonté manifestée par l'équipe gouvernementale nigériane de retrouver les voies de la démocratie de type occidental pourrait contribuer à accroître le poids de leur pays sur la scène africaine. Plus qu'Addis-Abeba, qui abrite pourtant, depuis quinze ans, le siège de l'Organisation de l'unité africaine, Lagos apparaît comme une des capitales sud-sahariennes où les problèmes continentaux font l'objet de recherches systématiques de règlement. C'est là que M. James Carter est venu, en avril, évoquer avec les dirigeants nigérians, l'avenir de l'ensemble de l'Afrique australe. Plus récemment encore, c'est à Kano que, le 22 septembre, M. Callaghan, premier ministre britannique, a rencontré M. Kaunda, président de la Zambie, pour discuter avec lui de la mise au point d'un plan commun d'action en Rhodésie.

C'est dans la capitale fédérale qu'en mars dernier M. Louis de Guiringaud est venu expliquer les grandes lignes de la politique africaine de la France En effet, quels que puissent être les aléas du dialogue franco-nigérian, on tient à Paris à entretenir des relations aussi harmonieuses que possible avec ce pays qui, pour sa part, entend bien diversifier ses partenaires internationaux. Le Nigéria constitue un marché beaucoup trop important pour les industries françaises, les intérêts pétroliers français y sont trop étendus pour que les responsables de la politique extérieure de la France n'agissent pas dans le sens de l'ouverture. Cette attitude est d'autant plus aisément explicable que la fédération nigériane possède des frontières communes avec quatre Etats africains francophones, avec lesquels Paris entretient des rapports privilégiés de coopération : le Bénin, le Niger, le Tchad et le Cameroun. C'est pourquoi, notamment, les attaques menées par les Nigérians lors de la quinzième conférence au sommet de l'O.U.A. à Khartoum, en juillet dernier, contre le projet français de création d'une force africaine commune d'intervention n'ont pas provoqué de réactions importantes à Paris.

Véritable « géant de l'Afrique » et faisant, par l'importance de sa population, l'étendue et la diversité de ses ressources économiques, figure de véritable sous-continent, le Nigéria n'en est pas moins menacé dans son équilibre par la persistance de graves tensions internes et par l'apparition de premières difficultés économiques. Le mouvement de contestation s'amplifie dans de telles proportions, au sein de la jeunesse, que le général Olusegun Obasanjo a dû fermer, le 21 avril, les trois universités de Lagos, Ibadan et Zaria. Par ailleurs, l'exploitation du pétrole, sur laquelle repose très largement l'économie nigériane, commence à donner de sérieux signes d'essoufflement, comme l'explique ci-après Bruno Dethomas. C'est sans doute dans son histoire, évoquée ici par Yves Person, et dans sa culture, dont Claude Wauthier présente un des multiples aspects, que le peuple et les dirigeants du Nigéria sauront puiser les ressources nécessaires à la préservation de leur unité nationale et, donc, de leur rayonnement international.

PHILIPPE DECRAENE.

L'une des clés du devenir du continent

Par YVES PERSON *

L'INDEPENDANCE de l'immense Nigéria, proclamée le 1er octobre 1960, s'est faite sous le signe de l'hésitation, de l'ambiguïté et du double jeu. Ce vaste pays comptait alors, sans doute, quarante-cinq millions d'habitants, alors que des recensements, contestés, allaient bientôt lui en accorder cinquante-cinq millions. Etiré des franges sahariennes aux forêts de la baie de Biafra et du moyen Niger au Tchad, il présentait une extrême diversité géographique et humaine nullement réduite.

Trois grands groupes ethno-linguistiques sautent aussitôt aux yeux quand on observe la carte de la fédération. Dans le Nord, l'immense pays Haoussa, peuplé de musulmans organisés autour de vieilles cités marchandes et dominé depuis le début du XIXe siècle par une aristocratie d'origine peule, dont les Britanniques avaient confirmé et consolidé le pouvoir dans le cadre de l'administration indirecte. Les Haoussa proprement dits comptaient de quinze à vingt millions d'âmes en majorité paysans et artisans très traditionalistes.

Dans le Sud-Ouest, en milieu forestier, les cités-Etats des Yorouba occupaient l'arrière-pays de Lagos. Animistes ou bien islamisés ou christianisés récemment, ils représentaient l'élément le plus évolué, ayant réussi à se moderniser sans rompre avec leur culture traditionnelle. Ils avaient été les premiers liés au système colonial britannique et devaient compter près de dix millions de personnes. Cet effectif était aussi celui du dernier groupe constitué par les Ibo, qui occupent les forêts situées sur le bas Niger et à l'est de ce fleuve, en villages dispersés, car leur société traditionnelle est caractérisée par l'absence d'Etat et une très grande compétition entre les individus. Acculturés plus tard que les Yorouba, les Ibo se sont ralliés massivement au christianisme, et ont fait preuve de telles qualités intellectuelles et d'un tel dynamisme économique qu'ils s'étaient imposés partout comme cadres à la veille de la seconde guerre mondiale, soulevant des haines tenaces, notamment celle des Yorouba auxquels ils tendaient à se substituer. C'est en grande partie d'eux que provenaient les éléments du premier capitalisme nigérian constitué de gros commerçants et de gros planteurs.

Juxtaposition sans fusion

LE Nigéria colonial était une fédération juxtaposant sans les fondre les trois régions, Nord, Ouest et Est, dominées par ces trois ethnies de caractères si différents. Mais les Britanniques n'avaient guère tenu compte dans ce découpage des autres ethnies, comptant pourtant des millions de personnes, et qui se trouvaient ainsi réduits à l'état de minorité. Ils avaient particulièrement favorisé le Nord, dont le conservatisme musulman leur plaisait. C'est ainsi que, dans cette région, les Haoussa dominaient à la fois les Kanouri de l'ancien royaume du Bornou, de langue nilo-saharienne et plus vieux musulmans qu'eux, ainsi que les Yorouba d'Ilorin et les Tiv, païens sans Etat des rives de la Benoué.

Dans la région ouest, les Edo, héritiers de l'empire du Bénin, souhaitaient se séparer des Yorouba. Dans l'Est, les pêcheurs Ijaw, ainsi que les Ibibio et Efik de Calabar, se plaignaient de l'attitude envahissante des Ibo.

Le Nigéria aurait dû accéder très tôt à l'indépendance, car il avait vu le nationalisme africain, en liaison avec le panafricanisme, se développer dès le XIXe siècle, par suite du retour d'anciens esclaves Yorouba christianisés en Sierra-Leone. Dès la fin des années 20, les Ibo lui avaient fourni un leader prestigieux, très lié aux mouvements noirs américains, et fondateur d'une presse redoutable, le Dr Nnamdi Azikiwe, surnommé Zik. L'évolution sociale très rapide des deux régions du Sud, avec une économie florissante fondée sur l'huile de palme, le cacao et le café, tandis que le coton et l'arachide se développaient un peu plus tard dans le Nord, allait dans le même sens. Entre les deux guerres mondiales, le syndicalisme était déjà puissant au Nigéria et il connut, dès 1940, un développement remarquable, sous la direction du leader de l'Union des cheminots, Michael Imoudu, issu d'un sous-groupe Edo (Bénin, Etat du Centre-Ouest).

Le mouvement ouvrier fut marqué par des grèves très violentes comme celle des charbonnages d'Enugu, qui fit vingt et un morts en 1949. Ces syndicats n'avaient cependant pratiquement pas mordu sur le Nord et ils restaient divisés, incapables de s'allier durablement aux partis politiques, ce qui est exceptionnel en Afrique. Les Nigerian T.U.C. d'Imoudu, d'abord proches d'Azikiwe, subirent une forte influence communisante à partir de 1945, ce qui provoqua, dès 1948, la formation d'un syndicalisme « apolitique », et cette opposition allait s'avérer durable. Toutes les tentatives d'unification, en 1949, 1953, 1957 et 1962 demeurèrent vaines. De même, les tentatives d'Imoudu pour créer un Labour Party en 1963 et 1969 échouèrent totalement, mais son Union restait indépendante du pouvoir. Il faudra la guerre civile pour ruiner cet équilibre.

C'est donc en dehors du mouvement syndical que se sont constitués les partis politiques du Nigéria, sur des bases sociales très diverses, leurs militants étant des intellectuels, fonctionnaires et hommes d'affaires dans le Sud, des notables traditionnels dans le Nord. Leurs divergences étaient profondes. La marche à l'indépendance ne fut donc pas aisée, bien que le colonisateur, loin de s'y opposer, y ait fortement poussé dès l'instant où le Ghana de N'Krumah donnait l'exemple.

Londres en avait admis le principe dès 1949, en abrogeant la constitution Richards de 1947, qui donnait la part trop belle aux chefs coutumiers. Mais les nombreuses conférences constitutionnelles qui siégèrent ensuite de 1949 à 1960 se heurtèrent aux plus grandes difficultés. Les partis politiques s'organisant sur une base régionale, conformément à la nature du pays, il n'était certes pas question d'envisager une formule qui ne soit pas féodale mais encore fallait-il en préciser les équilibres.

Le National Congress for Nigeria and Cameroons (N.C.N.C.) du Dr Azikiwe, exprimant les ambitions pannigérianes des Ibo, préconisait une formule aussi centralisée que possible.

(Lire la suite page 26.)

* Professeur à la Sorbonne.

Une pause dans l'essor pétrolier

Par BRUNO DETHOMAS

L'ARRIVEE depuis plus d'un an, sur un marché excédentaire, des pétroles de l'Alaska, du Mexique et de la mer du Nord a été particulièrement préjudiciable au Nigéria, dont la production pétrolière bénéficiait, en effet, d'un double « bonus » : le faible poids spécifique et la faible teneur en soufre de la majeure partie de son brut et la proximité relative — comparée au Proche-Orient — des marchés européens et américains, réduisant sensiblement les coûts de transport.

Déjà érodés par la crise mondiale, qui a vu un effondrement des cours du fret, ces avantages ont encore été réduits par la disponibilité des bruts légers de la mer du Nord et par la construction, dans les raffineries américaines, d'unités de désulfuration, facilitant ainsi l'achat de bruts sulfureux.

Vendant près de la moitié de sa production aux Etats-Unis, dont il est le second fournisseur, le Nigéria a été obligé de limiter ses ambitions. En 1977, la production moyenne avait été de 2,18 millions de barils par jour (104 millions de tonnes dans l'année), soit un peu plus que l'année précédente, mais moins que les 2,25 millions de barils par jour du record de 1974. Cette tendance à la baisse s'est encore accentuée dans les premiers mois de 1978, la production retombant, au mois de mars, à 1,5 million de barils par jour, soit le niveau atteint peu après la fin de la guerre du Biafra. Entre le premier semestre 1977 et la même période pour 1978, la chute atteint près de 25 %.

La légère reprise de la consommation dans les pays industrialisés et les achats dits « de précaution » depuis le mois d'août, par anticipation sur une hausse possible du prix du pétrole — que certains envisageaient au 1er octobre mais qui n'interviendrait pas, si elle était décidée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), avant le 1er janvier 1979, — ont certes redonné un peu de vigueur au marché. La production nigériane ne dépasse cependant pas — pour les derniers chiffres connus — 2 millions de barils par jour. Or les revenus tirés du pétrole représentent 93 % des recettes d'exportation.

(Lire la suite page 30.)

Lire pages 26 à 31 :

P. 26-27. — Suite de l'article d'Yves Person.
P. 28-29. — Michaël Imoudu, chef syndicaliste et militant nationaliste.
— Richesse et diversité de la littérature (Claude Wauthier).
P. 30-31. — Suite de l'article de Bruno Dethomas.



L'une des clés du devenir du continent

(Suite de la page 25.)

Mais le sud du Cameroun occidental rejoignit le Cameroun français à la suite du référendum de 1960.

Les Yorouba, inquiets d'un dynamisme qui leur avait enlevé le monopole de l'*« évolution »*, étaient très décentralisateurs et réclamaient une révision des frontières des régions pour récupérer Lagos et Ilorin et limiter le poids du Nord. Leur parti, l'Action Group, issu du Nigeria Youth Movement à tradition panafricaniste, était dirigé par un leader remarquable, Obafemi Awolowo, surnommé Awo.

Le Northern People Congress (N.P.C.), dominé par définition par l'aristocratie peule, était dirigé par Ahmadu Bello, sardauna de Sokoto et descendant d'Osman Dan Fodio, mais mettait en avant un intellectuel issu d'une minorité, Sir Abubakar Tafewa Balewa, premier ministre sous la Constitution coloniale provisoire de 1954. Décidé à empêcher à tout prix l'hégémonie des « évolués » du Sud qui risquait de miner l'ordre social archaïque, le Nord jouait avec intransigeance de son seul atout : la masse démographique de sa région, encore enflée pour les besoins de la cause. Il s'opposa donc farouchement à la révision des frontières que ses minorités réclamaient violemment et exigea d'avoir en tout cas la majorité absolue dans la fédération. Cela en ruinait l'équilibre et compromettait l'avenir, mais les Britanniques, croyant ainsi consolider un régime conservateur, lui donnèrent gain de cause. Cette décision fatale, marquée par le mépris de la réalité organique des peuples du Nigéria, portait en germes les drames de la domination du Nord et de la sécession du Biafra.

Il restait à diviser les gens du Sud, ce qui était facile en jouant de l'opposition entre Yorouba et Ibo. Dans les années 1955-1960, Azikiwe commit l'erreur historique de forger l'alliance des Ibo avec les Haoussa, dont il soutint toutes les revendications. Au demeurant, ceux-ci n'hésitaient pas à menacer de retarder l'indépendance ou de faire sécession. Il faut reconnaître que la Grande-Bretagne pesa alors de toutes ses forces pour l'indépendance dans l'unité, au moment précis où la France favorisait l'éclatement de l'A.O.F. puis empêchait par tous les moyens la constitution de la fédération du Mali.

Cependant, le temps passait. Le Ghana était indépendant depuis 1957, la Guinée depuis 1958 et l'Afrique francophone allait suivre la même voie. La création de nouvelles régions fut donc écartée, l'hégémonie du Nord inscrite dans la Constitution et des gouvernements autonomes furent établis dans l'Ouest et l'Est en 1958, dans le Nord en 1959. La même année, les élections préalables à l'indépendance confirmèrent l'hégémonie du N.P.C.

La fédération proclama donc son indépendance le 1er octobre 1960, le Dr Azikiwe devenant gouverneur général et Sir A.T. Balewa premier ministre fédéral. Le vrai maître était Ahmadu Bello et le grand vaincu l'Action Group d'Awolowo, dont la participation à un gouvernement d'union nationale avait été écartée.

Le désenchantement vint très vite car le caractère démocratique de la fédération ne pouvait tenir devant un Nord prépondérant, autocratique et féodal, mais inquiet et anxieux d'établir définitivement le pouvoir musulman jusqu'à la mer.

Dans le Nord, Ahmadou Bello instaura un despotisme brutal et imposa partout l'enseignement en langue haoussa aux dépens de celles des minorités que les Britanniques avaient reconnues. Les Tiv de la Benoué se lancèrent alors dans des actions de guérilla qui allaient durer jusqu'au putsch de 1966. Les Ibo d'Azikiwe, pensant qu'ils seraient les bénéficiaires de ces tendances unitaires, commirent une fois de plus l'erreur de s'y prêter, sans comprendre que leur tour viendrait. Sous l'impulsion d'Ahmadu Bello, le gouvernement entreprit donc de briser l'Action Group. La faction d'Akintola, désireuse de participer aux prébendes du pouvoir, rompit avec Awolowo dont le gouvernement fédéral suspendit l'administration. Awolowo fut accusé de trahison et condamné à quinze ans de prison à la suite d'un procès scandaleux, pendant qu'Akintole prenait sa place (1963). Les Yorouba, avec rage, se voyaient soumis à de simples agents des émirs du Nord.

La république dans le Commonwealth fut cependant proclamée la même année, sous la présidence d'Azikiwe, mais déjà, ayant mis au pas les Yorouba, le N.P.C. songeait à soumettre les Ibo, ce qui laisserait son islam arriéré maître de tout le pays. Dans un Etat immensément riche et prospère, avec un commerce extérieur en pleine croissance, la corruption généralisée et les injustices sociales faisaient cependant monter la tension. Les syndicats, pourtant divisés, arrivèrent à constituer un *Joint Action Committee* pour diriger la grande grève de septembre 1964.

Cartes faussées au profit du Nord

LA consolidation de l'hégémonie des émirs du Nord ne laissait aucun espoir, car elle annonçait pour le Sud une domination à la fois religieuse, ethnique et sociale. Or tout allait dans ce sens. Le recensement de 1963, en vue des élections, fut l'objet d'un étonnant truquage, en enflant la population du Nord. Quand le scrutin eut lieu, en 1964, il consacra ces résultats et fut entièrement manipulé au profit d'Akintole chez les Yorouba dans une ambiance de grande violence. Le pouvoir de l'extrême droite haoussa paraissait définitivement établi. La violence et la corruption triomphaient partout. Azikiwe réalisa qu'il avait été trompé, mais un peu tard.

C'est alors qu'un groupe de jeunes militaires, en majorité ibo, prirent le pouvoir en janvier 1966, tuant Sir A.T. Balewa ainsi que le sardauna de Sokoto et de nombreux officiers originaires du Nord. Ces jeunes officiers étaient assurément mus par une exigence de liberté et d'honnêteté, mais il leur était impossible d'échapper à la logique des divisions ethniques. Ils mirent à la tête du Nigéria le général Ironsi, un conservateur étranger au coup d'Etat, mais d'origine ibo. Des gouverneurs militaires furent placés à la tête des provinces dont ils étaient originaires. A travers tout le pays yorouba, Akintole et ses partisans furent massacrés, village par village, par ceux d'Awo qui les considéraient comme des traîtres.

Il allait falloir près de dix ans à cette région pour retrouver le calme, la violence politique dégénérant peu à peu en banditisme.

Le sud du pays accueillit avec joie le nouveau régime, mais non le nord, qui jugea l'islam menacé par les païens. En outre, Ironsi multiplia aussitôt les erreurs, mal conseillé par Azikiwe. Inspiré par la hargne des Ibo contre les Yorouba, il refusa de se réconcilier avec ceux-ci et maintint Awolowo en prison. Il ne fit rien pour rassurer le Nord. Au contraire, inspiré par l'idéologie unitariste des Ibo, il abolit en mai 1966 la fédération et proclama une république une et indivisible. Tout le monde comprit que, du fait de leurs capacités remarquables, les Ibo allaient dominer l'espace qu'on leur ouvrait ainsi.

Deux mois plus tard, en juillet, des incidents opposèrent à Abeokouta des troupes ibo et haoussa, et ce fut le détonateur d'un complot bien mis au point par des officiers du Nord. Ironsi et le gouverneur de l'Ouest furent tués et, un peu partout, des officiers ibo furent massacrés.

Affectant de ne pas abuser de leur victoire, les auteurs du putsch mirent au pouvoir le colonel Yakubu Gowon, originaire du Nord, mais chrétien et membre d'une ethnie minoritaire : les Angass. Cette précaution fut vaine. Le colonel Ojukwu, gouverneur de l'Est, refusa de reconnaître le nouveau régime et l'été vit, à travers tout le pays haoussa, surtout à Kano, d'horribles massacres de civils ibo, auxquels l'armée prit part. Le nombre des victimes fut sans doute de vingt mille à cinquante mille. Tous les originaires de l'Est s'enfuirent alors en masse, au nombre de plus d'un million, vers leur région d'origine, d'où Ojukwu expulsa Yorouba et Haoussa.

Tel est le traumatisme essentiel qui allait mener à la sécession et que des discours sur le déterminisme économique ne doivent pas masquer. Après ce bain de sang, les Ibo, bouleversés, renièrent leur idéologie *pan-nigériane*, et leur opinion publique, remarquablement informée, poussa irrésistiblement à la rupture.

A ce moment jouèrent les facteurs économiques et l'influence de l'extérieur. D'importants gisements de pétrole avaient été découverts dans la région orientale et les Ibo eurent le sentiment qu'ils pouvaient mener seuls leur jeu. La France poussa dans le même sens, et employa à cette fin la Côte-d'Ivoire, qui s'y prêta, par méfiance de l'anglophonie et du fédéralisme, et par jalousie envers un Etat trop grand.

Le sanglant intermède nigéro-biafrais

LES négociations organisées au Ghana ayant échoué, ce fut le gouvernement fédéral qui provoqua la rupture en annonçant la division du Nigéria en quatorze Etats, dont trois aux dépens de la région orientale, privant les Ibo d'une grande partie des zones pétrolifères (26 mars).

Ojukwu proclama alors, le 29 mars 1967, l'indépendance du Biafra, et en juillet commença une des plus terribles guerres civiles de l'Afrique contemporaine. Les Biafrais avaient des cadres militaires, mais pas d'armes et, en dehors d'une aide française limitée, ils allaient se trouver complètement isolés. Les Fédéraux surent utiliser les diverses rancœurs qu'avaient inspirées les Ibo et éveiller une espèce de patriotisme nigérian. L'appel de l'islam joua aussi en leur faveur ; c'est ainsi que de nombreux citoyens du Niger traversèrent la frontière pour s'engager. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique fournissant du matériel aux Fédéraux, ceux-ci constituèrent peu à peu une armée de deux cent mille hommes, de loin la plus puissante d'Afrique noire.

Par ailleurs, ils menèrent la guerre de façon impitoyable, comptant sur un blocus féroce pour affamer une zone surpeuplée, le pays ibo comptant parfois de cinq cent à mille habitants au kilomètre carré. Les horreurs qu'ont subies les civils du Biafra sont présentes à toutes les mémoires, même si leurs pertes n'atteignirent sûrement pas les deux millions qui furent annoncés. Malgré l'héroïsme et l'ingéniosité des Biafrais, leur écrasement paraissait donc assuré à terme si aucun facteur extérieur n'intervenait.

Or l'Afrique fit aussitôt bloc derrière les Fédéraux, et le reste du monde l'imita pour ne pas l'indisposer. Devant l'horreur du conflit, des voix isolées, comme celle du président Nyerere, évoquèrent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais il ne fut guère entendu. La Zambie, le Gabon et la Côte-d'Ivoire le suivirent cependant pour des motifs divers, cette dernière reconnaissant même le Biafra, sous la pression française, en mai 1969. Bloquée par l'idée ultra-conservatrice du caractère sacré des frontières et par servilité à l'égard de tout pouvoir établi, l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) fut incapable d'arbitrer, car elle ne tenait pas la balance égale entre les partenaires et ne proposait au Biafra qu'une capitulation pure et simple. Celui-ci fut par ailleurs poussé à l'intransigeance par la France et certains intérêts pétroliers, alors que l'intérêt véritable de son peuple aurait été de négocier aux meilleures conditions son retour dans la Fédération.

Ainsi donc, le conflit traîna en longueur, dans le sang et la famine, pour aboutir à l'issue inévitable : l'effondrement de l'armée biafraise et sa capitulation en janvier 1970. Ojukwu avait fui à temps, ce qui abrégea sans doute la terrible effusion de sang et la durée de la famine qui décimait les populations bloquées dans le « réduit ».

On s'attendait à de terribles représailles. Il faut porter au crédit du général Gowon qu'il n'en fut rien. Ramenés dans la Fédération par la force, contre leur volonté quasi unanime, les Ibo étaient un peuple vaincu, ruiné, occupé, suspecté par tous, mais ils ne furent pas maltraités et leur fameuse ingéniosité allait leur permettre une reconstruction remarquablement rapide. Leurs talents étant indispensables, on accepta peu à peu qu'ils reprennent leurs places dans les autres Etats.

Le rythme remarquable de la reconstruction

A partir de 1970, la reconstruction se fait à un rythme remarquable, l'économie étant soutenue par l'expansion de la production pétrolière, qui passe de soixante-deux millions de tonnes en 1971 à cent douze millions en 1975, mettant le Nigéria au second rang de l'Afrique après la Libye, mais avant l'Algérie. A la suite de la guerre d'octobre, le 3 novembre 1973, le Nigéria augmentera le prix de son pétrole de 94 %. La montée des cours du café et du cacao jouera momentanément dans le même sens. Le plan national de développement économique fut réalisé de façon satisfaisante en 1970-1974. Ce développement a été conçu dans la perspective du capitalisme libéral et, dans les limites de cette logique, il a obtenu un succès remarquable. La bourgeoisie d'affaires nigériane, qui avait déjà un long passé derrière elle, a su participer à la création d'une industrie efficace et différenciée. Des Ibo y jouent à nouveau un grand rôle. Bien entendu, les inégalités de fortune deviennent de plus en plus choquantes et la corruption, vice traditionnel, grandit de façon remarquable au rythme des affaires.

Cependant, au-delà de toutes les crises, un profond nationalisme nourrit l'orgueil de ce puissant pays. Il explique que, malgré le choix d'une idéologie économique libérale, le Nigéria tienne à développer un secteur public important. Le nationalisme, comme toujours, nourrit le capitalisme d'Etat. C'est ainsi que le Nigéria a pris en 1971 une participation de 51 % dans les compagnies pétrolières et que, à partir de 1972, toute nouvelle concession est interdite, au profit d'une société d'Etat, la Nigerian National Oil Corporation (N.N.O.C.).

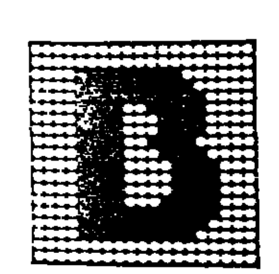
Des goulets d'étranglement ne peuvent pas être évités. Malgré la réouverture de Port-Harcourt dans l'Est, le port de Lagos fut incapable de faire face à ce trafic intense, en dépit de l'appoint de Cotonou (Bénin) et de Lomé (Togo). La durée d'attente des bateaux s'éleva à quatre ou six mois vers 1975.

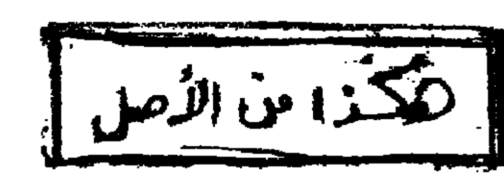
L'immense croissance sauvage des villes africaines, déjà sensible avant la guerre, prit une ampleur incroyable. Lagos avait huit cent mille habitants en 1965. Elle en compterait trois millions cinq cent mille (1975) sur un territoire à vrai dire élargi. Entassée sur une île étroite, cette ville est réputée pour les plus remarquables embouteillages d'Afrique, malgré d'énormes travaux publics. En désespoir de cause, la police réserve les jours pairs ou impairs à la circulation des seules voitures pourvues d'un tel numéro.

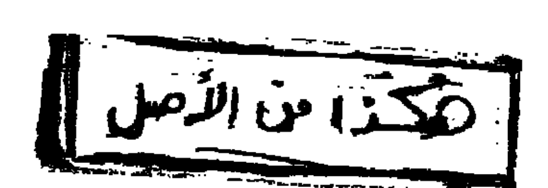
Il ne faut pas négliger les aspects positifs. Les services se sont considérablement développés et l'enseignement primaire est, en principe, généralisé depuis 1976, avec une place importante pour les langues africaines. Si la logique productiviste du capitalisme met en danger l'identité des ethnies secondaires, les cultures des grands peuples, n'ayant pas été proscrites par la colonisation britannique, ont été en état de servir de véhicule à la vie moderne d'une façon inconcevable en Afrique francophone.

Cette remarquable croissance économique ne règle pas pour autant les problèmes sociaux et politiques, même si elle a permis d'amortir les crises. Elle a été marquée par une très forte inflation que les salaires n'ont pas suivie.

A côté de la corruption, qui s'étend des milieux d'affaires









aux militaires, substituts des politiciens, le Nigéria est sorti de la guerre avec une armée pléthorique qu'on n'osait pas démobiliser et un grave problème de banditisme, surtout en pays yorouba, où le calme n'est jamais revenu depuis la crise de 1963. Il en est résulté une ambiance de démoralisation, tandis que les politiciens, croyant à la promesse des militaires de leur rendre le pouvoir en 1976, commencèrent à se livrer à des intrigues compliquées.

Homme incontestablement honnête et modéré, le général Gowon parut vite trébucher dans ce maquis. La répression du banditisme fut menée avec une brutalité remarquable. En mai 1973, deux cent dix-sept personnes avaient été fusillées publiquement, après un jugement sommaire. Le calme revint alors dans la campagne yorouba, mais un gangstérisme redoutable s'organisait en ville. Il se manifesta en 1976 par d'étonnantes entreprises de piraterie, des bateaux en attente devant Lagos étant pris à l'abordage.

Le général Gowon à l'épreuve

DANS le soulagement de la paix retrouvée, et en réponse à l'inflation, les syndicats parurent un moment pousser les travailleurs à l'action. Ils étaient liés à un petit parti « marxiste-léniniste », le Socialist Workers and Farmers Party (S.W.F.P.) qui espérait profiter du bannissement des partis officiels. Des grèves importantes eurent lieu dès février 1971, sur un fond de vive agitation estudiantine. Les militaires réagirent avec la plus grande vigueur, arrêtant syndicalistes et étudiants, ces incidents faisant plusieurs morts. Le TUC se divisa et son président, Goodluck, soutenu par le pouvoir, réussit à s'en emparer. En 1975, il a obtenu la création d'une centrale unique, le Nigerian Labour Congress (N.L.C.), évidemment contrôlé de près par le pouvoir. La vie syndicale du Nigéria, jusque-là exceptionnelle par sa liberté, s'est donc alignée à son tour sur la norme africaine. Cela n'empêche évidemment pas les grèves spontanées d'éclater, mais cela permet de les isoler et de limiter leurs répercussions politiques.

Le problème essentiel était de savoir si la vie politique allait renaître. La structure du pouvoir est restée la même depuis janvier 1966, mais on lui avait alors fixé un terme de dix ans. Un conseil militaire suprême, recruté par cooptation, désigne un conseil exécutif fédéral, formé surtout de commissaires civils. Les gouverneurs militaires, choisis parmi les originaires de leurs Etats respectifs, sont nommés et non plus élus. L'armée garde donc tout le pouvoir, et la contestation ne peut venir que de son sein.

Les anciens partis sont bannis comme « régionaux », donc dangereux pour l'unité nationale. Leurs biens ont été confisqués en 1972. C'est pour protester *contre la volonté évidente* des militaires de rester au pouvoir qu'Obalewi Awolowo démissionna de ses fonctions ministérielles en 1971.

En *fait*, il était notoire que le pouvoir du président Gowon était faible, étroitement limité par l'avis de ses collègues. Le sentiment général, jusqu'en 1975, était que, malgré son souci de maintenir l'équilibre, la guerre civile avait consacré la prépondérance du Nord et que les musulmans haoussa pesaient d'un poids excessif sur l'Etat. Les Ibo étant pour l'instant neutralisés, les Yorouba *se* sentaient isolés et se plaignaient de ne pas récolter les fruits d'une victoire chèrement payée. La proposition faite par l'ancien président Azikiwe de procéder à une nouvelle division en plus petits Etats, leur paraissait dirigée contre eux. Les politiciens voulaient obliger les militaires à déclarer leurs intentions.

La tension monta au début de 1974 quand, après des hésitations, le gouvernement se décida à révéler les chiffres d'un nouveau recensement qui devait servir de base aux répartitions fiscales et politiques. Comme dix ans plus tôt, ce fut un tollé dans le Sud. *Le pays aurait compté* plus de quatre-vingts millions d'habitants, et la prépondérance du Nord était encore accrue. En fait, le chiffre véritable s'établit sans doute autour de soixante-cinq ou soixante-dix millions, ce qui est encore considérable.

En même temps, les dirigeants militaires étaient atteints par des scandales de corruption, et Gowon devait révoquer deux héros de la guerre, les généraux Adekunle (le célèbre « Scorpion Noir ») et Shatami, tout en défendant le *général Gonwalk, gouverneur de* l'Etat de la Benoué.

C'est dans cette ambiance que le président Gowon crut pouvoir calmer cette effervescence en annonçant, lors de la fête nationale, le 1er octobre 1974, que les civils ne reviendraient pas au pouvoir en 1976 et que les militaires y demeureraient aussi longtemps que la situation ne serait pas éclaircie. Les milieux politiques et la presse, remarquablement libre, critiquèrent alors sévèrement le pouvoir.

Le général Gowon voulut se justifier en généralisant la lutte contre la corruption, mais ce fut une chasse aux sorcières frappant surtout des comparses. Dix mille fonctionnaires furent cependant révoqués. L'agitation estudiantine et syndicale fut durement réprimée et le syndicat unique institué, alors que l'inflation battait tous les records.

C'est alors qu'eut lieu une révolution de palais. Trouvant Gowon faible et indécis, ses camarades profitèrent de son séjour à Kampala, où il participait à une réunion au sommet de l'O.U.A., pour le remplacer par le chef d'état-major, le général Murtala Mohammed (29 juillet 1975). Gowon s'inclina et partit faire des études universitaires en Grande-Bretagne.

Vers un retour progressif au régime civil

LE nouveau régime était pratiquement identique au précédent quant aux grandes orientations politiques et sociales. Mais il voulait les poursuivre avec une plus grande énergie. La lutte contre la corruption s'attaqua cette fois à de grands hommes d'affaires. En février 1976, le président annonça un nouveau découpage en nombreux Etats non ethniques et le transfert assez rapide de la capitale fédérale à Abuja, dans le Nord, loin de l'hystérie de Lagos.

En même temps, il annonçait la démobilisation d'une grande partie de cette immense armée, qui demeurait inutile depuis la fin de la guerre. *Cela lui fut sans* doute fatal. En outre, en temps que haoussa musulman, le nouveau président avait renforcé les préventions des gens du Sud, qui voyaient *se confirmer leur crainte* d'une hégémonie nordiste.

Cela explique le putsch des 12 et 13 février 1976, qui échoua, mais coûta la vie au président. Le chef des insurgés, le lieutenant-colonel Dimka, fut fusillé en mars avec trente-deux autres officiers. Le général Gowon et la Grande-Bretagne furent mis en cause, *contre toute vraisemblance*, et le gouvernement annonça que la continuité serait assurée.

Le régime a connu pourtant depuis lors une assez forte évolution. Le nouveau président est un yorouba, le général Olusegun *Obasonjo, ce qui rassure les Su*distes, tandis que l'homme fort du Nord, le général Yar Adua, se contente de la deuxième place comme chef d'état-major.

Pour sortir de l'isolement et de l'impasse où il se trouvait, le *régime militaire a annoncé* qu'il allait rendre le pouvoir aux civils selon un calendrier précis. Des conseils locaux ont en effet été élus en décembre 1976 et ont *eux-mêmes désigné*, le 31 août 1977, une Constituante de deux cent trois membres. Celle-ci s'est réunie en octobre et devait remettre un projet avant l'été 1978, afin qu'il *puisse être ratifié* dans le délai d'une année de session. Il semble bien qu'elle imposera des petits Etats, nombreux, mais à faible autonomie, ce qui est *sans doute une erreur dans un* tel pays, et un pouvoir central fort autour d'un président élu. Les partis ne sont pas encore autorisés. Seuls le seront ceux *qui pourront justifier d'une* implantation dans les deux tiers au moins des Etats, afin d'éviter le retour aux partis régionaux. Mais des fédérations habiles devraient *permettre de tourner cette* interdiction.

Face à cette inflation, le nouveau gouvernement a réduit son budget de façon draconienne et intensifié la lutte contre la corruption, mais il a aussi étroitement réglementé le droit de grève *et même interdit, en août 1977*, les syndicats non regroupés dans le N.L.C.

Nous avons négligé jusqu'ici la politique étrangère du Nigéria. La *première République, dominée* par des éléments très conservateurs, ne pouvait que se sentir proche de l'Afrique modérée du groupe de Monrovia et des puissances occidentales. C'est dans cette perspective qu'elle a participé, en 1963, à la fondation de l'O.U.A. où elle a eu, jusqu'à la guerre civile, une grande influence. Le gouvernement Balewa sut négocier, de 1962 à 1966, un accord satisfaisant d'association à la C.E.E.

Cependant, le nationalisme pan-*africain, puissant chez* les intellectuels du Sud, et l'exigence de dignité qui en découlait, apportaient certaines satisfactions. Cela explique que le Nigéria ait toujours *masqué son orientation* pro-occidentale sous le masque du neutralisme et qu'il ait pris à l'occasion des positions vigoureuses et même surprenantes sur *des faits symboliques*.

C'est ainsi qu'il rompit les relations avec la France en 1962 pour protester contre les expériences atomiques du Sahara. Des ambassadeurs furent échangés à nouveau en 1966, mais ces relations furent aussitôt soumises à une forte épreuve du fait de la prise de position de Paris et de ses alliés africains dans l'affaire du Biafra. Depuis 1972, ces relations se sont *cependant* rétablies et une coopération économique de plus en plus intense s'est organisée.

Avec les autres puissances occidentales, Grande-Bretagne et Etats-Unis, les relations ont, par contre, été toujours bonnes, le Nigéria faisant preuve de la plus grande modération envers l'ancienne métropole lors de la crise provoquée par la proclamation de l'indépendance unilatérale de la Rhodésie *(U.D.I.) en 1966*.

Ces tendances ne purent se *développer* après 1970, l'orientation progressiste ne faisant que se confirmer. Favorable à l'entrée de la Chine à l'ONU, le Nigéria a marqué très tôt la nécessité *d'une attitude ferme face* à la Rhodésie et à l'Afrique du Sud. Il rompit nettement, sinon sans regrets, avec Israël en novembre 1973 et fut l'un des premiers à reconnaître le gouvernement du M.P.L.A. en Angola.

L'élection du président Carter, en novembre 1976, allait ouvrir une ère nouvelle. Alors qu'une visite de M. Kissinger avait été demandée l'année d'avant, la politique africaine de la nouvelle administration avait tout pour plaire au Nigéria. Celui-ci soutint les efforts de M. Andrew Young pour débloquer la situation en Afrique méridionale, et ces bons services furent consacrés, en novembre 1977, par la première visite d'un président américain en terre nigériane.

Ce grand et puissant pays n'a certainement pas encore trouvé sa voie. Il a sûrement tort de ruser avec la réalité organique de ses peuples, ce qui accumule les tensions et l'empêche d'apurer entièrement le passé. De même, le choix d'un développement productiviste dans la ligne d'un capitalisme *non contrôlé* est tragique, car il sacrifie les communautés de base et les minorités. Il ne fait qu'accroître les tensions et les contradictions. Mais la force de la personnalité africaine est telle dans ce pays qu'un redressement serait assez aisé. La façon dont il a traversé l'histoire dramatique des quinze dernières années est cependant remarquable et ses minuscules voisins francophones ressentent fortement son poids. Ils ne pourront ignorer la route qu'il choisira.

Le recours à un découpage en petits « Etats » artificiels au lieu de prendre en charge la réalité organique du pays et de négocier clairement la formation d'un parti national entre ses composantes, paraît une erreur lourde de dangers pour l'avenir. Autant, peut-être, que l'avait été, en 1959, le refus de réviser l'équilibre des trois régions.

Il n'est pas sûr que le Nigéria *puisse surmonter ses contradic*tions sans violence. Mais le principal danger serait que, trop conscient de sa force, il se repliât sur lui-même et renonçât à donner au reste de l'Afrique noire l'impulsion et l'aide qui lui manquent. Cet Etat détient, en tout cas, l'une des clés du devenir du continent.

YVES PERSON.



Michaël Imoudu, chef syndical et militant nationaliste

COMME leurs concurrents français, les colonisateurs britanniques eurent à faire face très tôt à la vague de revendications du salariat africain. Au sud du Sahara, l'Empire britannique connut des soubresauts sensiblement analogues à ceux qui ébranlèrent le monde colonial français dans cette même partie du globe. Et c'est dans les rangs des militants syndicalistes que prit naissance le mouvement nationaliste, au Sénégal comme au Kenya, en Côte-d'Ivoire comme au Ghana, en Guinée comme en Ouganda. La vie de Michaël Imoudu, chef de file du mouvement syndical nigérian, est, à cet égard, exemplaire (1).

Né en septembre 1902 dans un petit village du centre-ouest de la Fédération nigériane, Michaël Imoudu appartient, par sa famille, au groupe des « Happy few » que l'administration coloniale entendait lier étroitement à elle par l'octroi de privilèges. Son père était soldat et, à ce titre, se déplaçant d'une garnison à l'autre, il eut l'occasion de connaître, et de faire connaître à ses enfants, le monde extérieur.

Ayant perdu ses parents à vingt ans, Michaël Imoudu apprit la langue ibo et se convertit par pur opportunisme (essentiellement pour avoir sans histoire libre accès à l'enseignement) au christianisme. Muni de diplômes, il s'installe à Lagos en 1928, sans pouvoir y trouver immédiatement un emploi correspondant à sa qualification. Chômeur, il apprend à connaître le monde des déshérités de la capitale fédérale, avant de débuter comme manœuvre aux postes et télégraphes. En 1929, il entre à la Régie des chemins de fer, qui deviendra le terrain privilégié de son action militante, avec un salaire quotidien de 8 pence, c'est-à-dire de quelques centimes.

Adhérent de l'Union des cheminots, il prend très vite conscience de la nécessité absolue de réorganiser profondément ce syndicat. Au début de la seconde guerre mondiale, il est déjà « fiché » par les autorités britanniques, qui le considèrent comme un agitateur. Secrétaire, trésorier et président élu du syndicat, c'est un homme avec lequel le gouverneur doit compter... et composer. Effectivement, en 1941 d'abord, puis en 1942, 1945, il est à l'origine de vastes marches revendicatives organisées par les travailleurs du rail.

L'ambiance que connaît alors le Nigéria peut être comparée à celle décrite pour son pays par le cinéaste et écrivain sénégalais Sembene Ousmane (2) lors des grandes grèves du chemin de fer Dakar-Niger. Le gouverneur Bourdillon, qui représentait la Couronne britannique à Lagos, tenta vainement de circonvenir Imoudu. Le fait que certains territoires de l'A.O.F. soient restés fidèles au régime de Vichy et que le mineral d'étain et le caoutchouc du Nigéria présentent un intérêt stratégique primordial pour la poursuite de l' « effort de guerre » incitent les autorités coloniales à passer à l'action avec vigueur contre les syndicalistes. Exilé en brousse, Imoudu sera libéré sous la pression des militants et fera un retour triomphal à Lagos, parcourant les principales artères de la capitale sur un cheval blanc.

Peu après, il rencontre NNamdi Azikiwe, le populaire « Zik », orateur, journaliste, politicien, homme d'affaires, chef de file de la Convention nationale pour le Nigéria et le Cameroun (N.C.N.C.). Les deux hommes éprouvent l'un pour l'autre un coup de foudre réciproque et, dès lors, les syndicats vont épauler l'action du parti de « Zik », soutenu par le combatif journal « The West African Pilot ». En 1945, de nouvelles grèves éclatent au Nigéria, qui compteront, avec celle de 1964, parmi les plus longues qu'ait connues la Fédération. Lorsqu'ils reprennent le travail, après quarante-cinq jours, les grévistes ont obtenu entière satisfaction. La technique de confrontation constante avec les autorités choisie par Imoudu donne à ce dernier une dimension nationale. Cependant, paradoxalement, l'union avec la N.C.N.C. se révèle fragile. Bien que les deux mouvements se retrouvent côte à côte de nouveau lors de la grève de 1949, les liens se rompent un an plus tard.

Cependant, les grèves de l'époque coloniale ont mis en évidence l'efficacité de l'unité d'action entre syndicalistes et hommes politiques. La leçon ne sera oubliée ni immédiatement après l'indépendance, sous le régime civil de 1960 à 1966, ni même après la prise de pouvoir par les militaires en janvier 1966. D'ailleurs, Michaël Imoudu demeurera, jusqu'à la retraite volontaire en 1972 dans son village natal d'Ora un meneur combatif, inlassablement à la pointe du combat.

Fier de ses origines populaires, contrairement à beaucoup d'autres leaders syndicalistes, il est resté près du peuple et il a fallu lui forcer la main pour qu'il accepte le titre de président honoraire à vie de l'Union des cheminots. Il ne parle de son alliance momentanée avec la N.C.N.C. qu'avec regret, dans la mesure où il pense qu'une telle formule condamne les syndicats à une forme d'électoralisme.

Jaloux de l'indépendance de son mouvement, il a toujours été très réticent à l'égard de toute formule d'association avec des fédérations internationales. C'est ainsi que, en dépit d'un bref voyage à Moscou en 1960, il refusa toujours l'affiliatoin de son Union à la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.). Enfin, farouche adepte de la lutte des classes, il rejeta sans appel toutes les formules d'association capital-travail ou de partage des bénéfices.

Son intransigeance personnelle le tient à l'écart des partis de gauche tels que le parti socialiste des travailleurs et des fermiers et suscite les critiques de militants « unionistes », tel Wahab Goodluck, par exemple. Mais le succès de la grève de 1964, dans laquelle il joue un rôle déterminant, confirme la réalité de ses assises populaires. Cette apothéose personnelle fait néanmoins figure de « chant du cygne ».

Auteur de plusieurs pamphlets vigoureux, il adressa, en septembre 1975, une lettre ouverte au premier ministre. Dans cette dernière, il écrit notamment : « **Pour l'instant, personne ne sait quel type de gouvernement est actuellement le nôtre. Nos dirigeants politiques prônent un mélange de féodalisme, de capitalisme, de socialisme et de tribalisme ; cela plonge le pays dans la dérision, le désordre et la confusion. Certains dirigeants préconisent une ligne de conduite démocratique, pragmatique et travailliste ? Nous savons tous que de telles notions n'ont plus cours dans le monde, et, néanmoins, les dirigeants nigérians continuent à se ranger derrière ces notions mortes.** » Ce style souligne combien Michaël Imoudu n'a jamais cessé d'être près des gens du peuple. Ce qui fait d'ailleurs conclure à Robin Cohen, son biographe : « **Il est sans aucun doute « un homme du peuple » en un sens où peu de politiciens nigérians l'ont été, avant et après lui.** »

Ph. D.

(1) Robin Cohen, Michaël Imoudu dans tome X de l'encyclopédie *les Africains*, éditée par Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes, 75017 Paris, pp. 177-207.

(2) Dans *les Bouts de bois de Dieu*, éditions Marabout.

Richesse et diversité de la littérature

Par CLAUDE WAUTHIER *

AVEC une pléiade d'écrivains de langue anglaise tels que Soyinka, Achebe, Ekwensi, Tutuola, etc., la littérature du Nigéria est sans doute la plus riche de l'Afrique contemporaine, à la mesure du pays le plus peuplé du continent, et où, dès le début du siècle, l'Angleterre avait commencé à former, à Lagos, une élite intellectuelle avisée et remuante. Entre les deux guerres mondiales, des politiciens noirs, tels Herbert Macaulay, fustigeaient déjà l'administration coloniale dans de virulents pamphlets.

Les premières écoles secondaires du Nigéria avaient été créées peu avant 1880, mais ce n'est qu'en 1948 que fut installée la première université du pays, à Ibadan. Jusque-là, les étudiants nigérians devaient fréquenter soit l'université de Fourah Bay, en Sierra-Leone, fondée dès 1827, soit le collège d'Achimota, au Ghana, créé en 1925.

La parution du premier livre écrit en anglais par un Nigérian remonte toutefois à la fin du dix-huitième siècle, et l'ouvrage compte parmi les plus anciens de la littérature africaine : c'est l'autobiographie d'Olaudah Equiano, dit Gustavus Vassa, capturé alors qu'il était âgé d'une dizaine d'années sur la côte du Bénin par des négriers qui le vendirent en Amérique. Affranchi, il s'installa en Angleterre où il présenta, en 1790, une pétition au Parlement pour l'abolition de l'esclavage.

Le destin du second auteur de l'histoire de la littérature nigériane, Ajayi Crowther, n'est pas moins exceptionnel : lui aussi, capturé par des trafiquants d'esclaves dans sa prime jeunesse, est libéré par un navire de guerre britannique, éduqué par les missions à Freetown, et retourne dans son pays natal pour y devenir le premier évêque noir de l'Eglise anglicane. Entre 1850 et 1880, il publie trois ouvrages, une grammaire yoruba, un journal de voyage et un rapport sur l'évangélisation dans la vallée du Niger.

En 1921, paraît la première histoire des Yoruba écrite par l'un d'eux, le révérend Samuel Johnson. Son livre marque une date, car, pour la première fois, un Africain affirme l'importance de la tradition orale comme source. En 1938, Namdi Azikiwe, fondateur du premier grand quotidien africain en langue anglaise, le *West African Pilot*, et futur président du Nigéria indépendant, publie un essai, *Renascent Africa*, dans lequel il revendique l'indépendance pour les colonies britanniques de l'Ouest africain.

Au pays des morts

SI l'œuvre de ces quatre auteurs, bien que s'échelonnant sur près de deux siècles, atteste de l'importance de la contribution du Nigéria à l'éveil du monde noir, il faut attendre cependant les années 50 pour y voir apparaître les premiers ouvrages de fiction. Phénomène, au demeurant, habituel dans les anciennes colonies africaines où la parution d'essais politiques ou ethnologiques a généralement précédé celle de contes, romans, pièce de théâtre ou poèmes.

Au Nigéria, comme ailleurs sur le continent noir, c'est la veine folklorique qui a été exploitée la première, entre autres par un auteur dont l'œuvre constitue une curiosité littéraire d'une saveur exceptionnelle, Amos Tutuola. Tutuola n'appartient pas, en effet, à l'élite intellectuelle, et n'a pour tout bagage qu'une éducation primaire. Il était planton dans l'administration coloniale quand parut, en 1952, son premier roman, *l'Ivrogne dans la brousse*, écrit dans un anglais souvent maladroit : ce fut un succès immédiat, et l'ouvrage a été traduit en plusieurs langues, dont le français (par Raymond Queneau).

Brodant sur les mythes et légendes du pays yoruba, l'auteur y raconte l'expédition, tantôt hilarante, tantôt cauchemardesque, d'un buveur impénitent de vin de palme au pays des morts pour y retrouver le « malafoutier » — celui qui incise les troncs de jeunes palmiers — qui pourvoyait à sa soif inextinguible dans une plantation de cinq cent soixante mille arbres. Conte si drolatique que des critiques français crurent à une facétie de l'auteur de *Zazie dans le métro*. Après *l'Ivrogne dans la brousse*, Tutuola a publié une demi-douzaine de contes de la même veine, dont *Simbi and the Satyr of the Dark Jungle* et *My Life in the Bush of Ghosts*, continuant à susciter le plus vif intérêt dans les milieux universitaires anglo-saxons. On n'a pas manqué d'y relever que l'auteur a emprunté à l'œuvre d'un écrivain yoruba, D. O. Fagunwa, qui a transcrit les contes perpétués par la tradition orale. Mais l'univers fantasmagorique de Tutuola doit autant à sa débordante imagination qu'à la mythologie africaine.

Le choc des deux civilisations, l'africaine et l'européenne, a été, comme souvent en Afrique, un sujet de prédilection pour les écrivains du Nigéria. Ils l'ont traité, toutefois, avec une certaine équanimité, évitant tout aussi bien l'apologie du christianisme que le réquisitoire contre la colonisation. C'est le cas pour le premier roman de Chinua Achebe, *Things Fall Apart (le Monde s'effondre)*, qui raconte la vaine rébellion d'un chef contre l'administration coloniale. Le héros, Okonkwo, se suicidera pour ne pas assister à l'inéluctable avènement de l'ordre européen. *Arrow of God*, du même auteur, exprime admirablement le doute qui saisit les tenants de la tradition face à l'irruption des Blancs : le grand prêtre du village, ascète à la vie exemplaire, enverra son fils à l'école des missions. Non point qu'il ait perdu la foi ancestrale, mais parce qu'il ne faut négliger aucune chance et jauger le pouvoir du dieu des Blancs.

Au demeurant, les romanciers nigérians jugent différemment du poids actuel des croyances traditionnelles. Pour Nkem Nwankwo, elles sont déjà dépouillées de tout mystère, même dans les communautés villageoises. Ainsi, dans *Danda*, récit picaresque où l'auteur démonte avec humour le mécanisme de l'emprise des sociétés secrètes, la femme adultère, qui devait être terrorisée chaque nuit par les cris de l'esprit vengeur qui lui reproche sa faute, reconnaît sans peine la voix de l'un de ses voisins : elle feindra d'y croire par pure convenance, mais personne ne sera dupe.

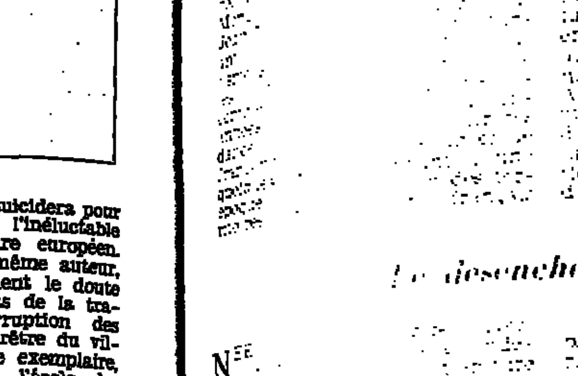
Pour Chukwuemeka Ike, les superstitions les plus ridicules s'incrustent encore dans les milieux les plus évolués. Dans son roman satirique sur les intrigues au sein d'une nouvelle université africaine, *The Naked Gods*, une partie du corps enseignant se prête à une cérémonie rituelle pour démasquer le coupable d'une indélicatesse.

En fait, le salut ne se trouve pas plus dans la règle coutumière que dans la morale nouvelle, s'il faut en croire le roman désabusé de Gavriel Okara, *The Voice*. Amants naïfs et présomptueux qui voulaient réformer les mœurs du village, Okolo, frais émoulu de l'école, et Tuere, la fille du féticheur, mourront liés dos à dos dans une pirogue emportée par les tourbillons du fleuve, condamnés par le conseil des Anciens pour avoir tout à la fois enfreint la ligne du parti, offensé la communauté chrétienne et méprisé la coutume.

Mais il est des auteurs pour lesquels le pèlerinage aux sources de la tradition n'implique aucune tentative de porter un jugement de valeur : c'est le cas pour John Pepper-Clark, qui a puisé, dans une variante africaine du lévirat en cas d'impuissance, la trame d'une pièce d'une rare intensité dramatique, *Song of a Goat*.

Ainsi, dans ce débat sur la coutume et la modernité, au-delà de leurs divergences d'approche ou d'opinion, Achebe, Nkwankwo, Ike, Okara et Pepper-Clark, ont-ils en commun d'avoir jugé sans sévérité inutile ni complaisance exagérée la société traditionnelle africaine. Ils n'ont pas succombé à la tentation de décrire une Afrique précoloniale idyllique, comme l'ont fait parfois les

* Journaliste, écrivain, auteur de *l'Afrique des Africains*, Le Seuil, Paris, 1977.









tenants de la « négritude » en Afrique francophone. Ils se sont abstenus aussi de condamner sans rémission l'administration britannique, alors que, dans les anciens territoires français, les romans de Sembène Ousmane, Mongo Béti, Ferdinand Oyono et Jean Malonga étaient des romans anticolonialistes d'un militantisme sans concessions. C'est que les auteurs nigérians n'ont guère commencé à publier qu'après les années 60 — après l'indépendance — alors que leurs confrères francophones les ont devancés de quelques années, écrivant à une époque où l'émancipation des territoires d'outre-mer français n'apparaissait pas encore comme une cause définitivement gagnée.

C'est sans doute à ce décalage — pourtant minime — qu'il faut attribuer le fait que la littérature nigériane ait ainsi pratiquement « sauté » l'étape de l'anticolonialisme (et aussi au fait que l'éducation primaire se faisant en langue vernaculaire en territoire britannique évitait ainsi l'écueil d'une totale aliénation culturelle, comme en Afrique française où, l'enseignement étant dispensé uniquement dans la langue de la métropole, la « négritude » a été une réaction contre la politique française d'assimilation).

Le désenchantement

NÉE, pour ainsi dire, avec l'accession du pays à l'indépendance, la jeune littérature nigériane s'est trouvée presque immédiatement confrontée aux événements sanglants qui ont marqué les premières années de l'histoire du Nigéria et débouché sur la guerre du Biafra. Aussi bien les écrivains nigérians se sont-ils érigés en censeurs et ont-ils dénoncé la corruption, le népotisme et l'incapacité des politiciens professionnels qui avaient mené le pays au bord de la catastrophe.

Le premier de ces romans « politiques » est sans doute *Jagua Nana*, de Cyprian Ekwensi, qui, dès 1961, décrivait l'atmosphère trouble des milieux dirigeants : une prostituée vieillie y fait assassiner, par les tueurs à gage d'un politicien influent, son jeune amant qui l'a abandonnée. Quelques années plus tard, T. M. Aluko, dans *Chief, the Honourable Minister*, raconte l'ascension d'un professeur de lycée devenu ministre, qui assiste en témoin résigné à la corruption généralisée et aux élections truquées qui provoqueront la prise du pouvoir par l'armée. Chinua Achebe n'est pas moins sarcastique dans *A Man of the People*, qui met en scène un ministre de la culture semi-illettré, préoccupé avant tout par ses conquêtes féminines. Avec *The Interpreters*, Wole Soyinka aborde les mêmes thèmes : ses héros sont des intellectuels écœurés par le cynisme des hommes au pouvoir. John Pepper Clark, dans son recueil *Casualties*, dénonce l'absurdité de la guerre civile qui a fait entre autres victimes le poète Christopher Okigbo, tombé dans les rangs biafrais.

Okigbo était ibo, comme Achebe et Ekwensi, qui prirent aussi le parti de la sécession. Soyinka, qui est yoruba, fut, quant à lui, emprisonné par le gouvernement fédéral du général Gowon pour avoir suggéré un cessez-le-feu. Il semble, au demeurant, avoir eu le pressentiment de cet holocauste (la guerre du Biafra a fait sans doute un million de morts). Dans une pièce qu'il avait écrite en 1960 pour célébrer l'indépendance de son pays, *A Dance of the Forests*, une brillante fresque historico-mythologique, l'historien de la cour du roi légendaire Mata-Kharibou annonce prémonitoirement que *« la guerre est l'unique constante que nous aient léguée les siècles : c'est l'héritage que les jeunes nations s'efforcent de perpétuer »*.

Si l'intelligentsia nigériane a pu être traumatisée par le drame du Biafra, elle n'est pas pour autant la seule en Afrique à s'être élevée contre le despotisme et la gabegie. Les essais et les romans d'auteurs africains qui ont fait le procès de leurs dirigeants, avec une lucidité et un courage qui les ont conduits souvent à l'exil, et parfois en prison, sont nombreux : que ce soit en Guinée avec Camara Laye, au Cameroun avec Mongo Béti, au Ghana avec Ayi Kwei Armah et Koffi Awoonor, au Kenya avec James Ngugi Wa Thiongo, etc., pour n'en citer que quelques-uns.

Une littérature pour les masses

EN marge de cette littérature, dont les auteurs appartiennent à l'élite intellectuelle de la nation, s'est développée au Nigéria une littérature en anglais pour les masses qui passionne les sociologues : on la désigne généralement sous le nom de « *pamphlet littérature* », parce qu'elle consiste en œuvrettes de la minceur d'un pamphlet. Ce sont, la plupart du temps, des nouvelles ou de courtes pièces de théâtre, parfois de petits manuels de savoir-vivre ou de simple « *débrouillardise* », qui ont pour caractéristiques d'avoir été édités par de petites imprimeries artisanales et écrits par des auteurs dont le niveau d'instruction n'excède que rarement celui de l'école primaire. Ce phénomène littéraire est pratiquement circonscrit au pays ibo, et plus particulièrement à la région d'Onitsha. Mais on compte ces petits ouvrages par centaines.

Un des plus brillants intellectuels nigérians, Emmanuel Obiechina, docteur ès lettres de Cambridge, lui a consacré une étude dans laquelle il souligne l'influence du capitalisme anglo-saxon et des missions chrétiennes sur les écrivains d'Onitsha : le triomphe de l'individualisme bourgeois et du mariage chrétien sur la coutume ancestrale et la polygamie en sont, en effet, un des sujets les plus fréquents. Mais, dans beaucoup de ces historiettes, la femme est aussi la pécheresse tentatrice irrésistiblement attirée par la richesse ou la position sociale de l'homme qui en est la dupe. Et si toutes ces nouvelles — où les prostituées jouent un rôle important — se terminent de manière très « morale », il n'en reste pas moins que l'admiration est implicite pour celui qui est arrivé sans ennuis au luxe et au confort. Elles sont, en définitive, révélatrices des appétits de la société de consommation qui est en train de se développer en Afrique, dont se font aussi l'écho les cinéastes africains comme Sembène Ousmane dans *Xala*.

Si on trouve ailleurs, en Afrique, et notamment au Ghana, d'autres exemples de « littérature pour les masses », nulle part le phénomène n'a revêtu la même ampleur qu'en pays ibo : avec humilité, Obiechina déclare ne pas discerner clairement les raisons de cette floraison exceptionnelle d'écrivains « bon marché » dans tous les sens du terme.

Tout aussi spectaculaire est le développement du théâtre yoruba dans l'ouest du Nigéria, où, il y a quelques années déjà, on avait recensé plus de deux cents pièces. Si ce théâtre en langue vernaculaire s'adresse, par définition, à un public populaire, il est, en revanche, le plus souvent animé par des intellectuels, comme Wole Soyinka, Duro Lapido et Herbert Ogunde, qui ont formé des troupes ambulantes pour le public villageois. Ce théâtre chanté, qui s'apparente un peu à l'opéra, emprunte ses thèmes aussi bien à la vie de tous les jours qu'au folklore, mais il tire son origine des saynètes bibliques que faisaient jouer les missionnaires à leurs ouailles au temps de la colonisation.

Pas plus que pour la littérature d'Onitsha, les sociologues n'avancent d'explications précises à cet engouement pour l'art théâtral, géographiquement limité à la région d'Ibadan. Il est remarquable, en tout état de cause, que ce soit la langue du colonisateur qui ait pris le dessus en pays ibo, alors que c'est l'idiome africain qui a prévalu en pays yoruba : il n'y a pas eu, en effet, de différences notables dans les progrès de l'enseignement en langue vernaculaire et en anglais entre les deux régions.

Le Nord musulman, quant à lui, n'a guère fourni d'écrivains de langue anglaise, sauf quelques essais dus à ses leaders politiques, comme l'autobiographie de Sir Ahmadu Bello, ancien premier ministre de la région. Il existe une poésie traditionnelle en langue haoussa, transcrite en caractères arabes, dont les sujets sont, le plus souvent, religieux (les cours des émirs du Nord étaient des lieux de haute culture arabe avant la colonisation : le premier explorateur anglais à visiter la cour de celui de Sokoto, en 1824, se vit demander s'il pourrait procurer au souverain un nouvel exemplaire en arabe de la géométrie d'Euclide, le sien ayant été détruit dans un incendie. C'est par des manifestes religieux en arabe que le grand réformateur fulani (peul), Ousmane Dan Fodio avait amorcé, vers 1800, son *djihad* contre les sultans haoussa).

Avec la colonisation, le haoussa a été transcrit en caractères latins, et de nouvelles perspectives se sont ouvertes aux écrivains du Nord. Quelques-uns perpétuent aujourd'hui la tradition poétique, comme Na'ibi Wali, avec son *Wakar Damina (le Chant de la pluie)*, hymne à la joie et à la fécondité, ou Isa Hashim, dans *Wakar Bushiya*, satire virulente d'un supérieur hiérarchique. Les œuvres de circonstance (poèmes pour la campagne d'alphabétisation, pour l'unité nationale, etc.) sont encouragées par l'administration. Entre les deux guerres, le Literature Bureau avait suscité des œuvres de fiction en prose sur le modèle du roman occidental. L'une des plus connues de cette époque est *Jiki Magayi*, de Tafida Zaria, qui raconte d'histoire d'un fils dépravé par un jeteur de sort. L'après-guerre a fourni un auteur prestigieux en la personne de Sir Abubakar Tafawa Balewa, l'ancien premier ministre fédéral. Son roman, *Shaihu Umar*, récit d'aventures édifiant qui évoque les dernières razzias esclavagistes, a été traduit en anglais un an après son assassinat en 1966.

Ainsi, la littérature du Nigéria est-elle à l'image même d'un Etat aux frontières singulièrement artificielles où les particularismes locaux des trois grandes ethnies ont donné naissance à des formes littéraires originales qui témoignent et du poids de la tradition et de l'impact de la colonisation. La qualité des œuvres de l'intelligentsia de langue anglaise ne doit pas faire oublier l'importance des problèmes d'acculturation.

(Minist. de l'inform. du Nigéria.)

A LA RECHERCHE D'UNE IDENTITE CULTURELLE

L'apparition de la littérature populaire d'Onitsha, la naissance du théâtre yoruba et la survivance de la poésie haoussa sont autant de signes d'une évolution quelque peu disparate : ils reflètent, sans aucun doute, les soubresauts internes d'une grande nation à la recherche d'une identité culturelle.

CLAUDE WAUTHIER.

BIBLIOGRAPHIE

Très peu d'ouvrages d'auteurs nigérians ont été traduits en français. Voici les principaux :

- Amos Tutuola, *l'Ivrogne dans la brousse*, Gallimard, Paris, 1953, réédité en 1976.
- Wole Soyinka, *la Danse de la forêt*, P.-J. Oswald, Paris, 1971 et *les Gens du marais*, P.-J. Oswald, 1971.
- Cyprian Ekwensi, *la Brousse ardente*, Présence africaine, Paris, 1978.
- Chinua Achebe, *Le monde s'effondre*, Présence africaine, 1966 et *le Malaise*, Présence africaine, 1974.

Présence africaine annonce la traduction prochaine de *The interpreters*, de Wole Soyinka.

Trois ouvrages de critique littéraire à signaler :

- Alain Ricard, *Théâtre et Nationalisme - Wole Soyinka et LeRoi Jones*, Présence africaine, 1972.
- Alain Ricard, *Livre et communication au Nigéria*, Présence africaine, 1975.
- Michèle Dussutour-Hammer, *Amos Tutuola*, Présence africaine, 1976.

Supplément Nigéria



Une pause dans l'essor pétrolier

(Suite de la page 25)

L'importance de la population et la faiblesse relative (par rapport aux autres grands exportateurs de pétrole) des réserves prouvées — une trentaine de milliards de barils, soit près d'un demi-siècle d'exploitation au niveau actuel — avaient poussé jusqu'à un passé récent les autorités de Lagos à préférer maintenir un prix élevé (le pétrole du Nigéria est le plus cher de l'OPEP), quitte à réduire la production. Mais la conjoncture pétrolière internationale et les nécessités du troisième plan national de développement (1975-1980) ont eu raison de cette politique. S'alignant sur la souplesse de la Libye et sur les prix de ses concurrents africains, le Nigéria, pour stimuler la demande, n'hésite pas depuis les derniers mois de 1977 à offrir des rabais.

En 1978, les revenus pétroliers baisseront donc de près de 20 %, perspective qui a provoqué d'importantes révisions budgétaires (le budget de fonctionnement a été réduit de 10 %) et a obligé le pays à un recours accru au marché financier puisque, selon le *Petroleum Economist*, 5,5 milliards de dollars devront être trouvés à l'étranger d'ici à 1980 (un emprunt de 1 milliard de dollars a déjà été lancé fin 1977 auprès des grandes banques commerciales).

La fin des années 70 a donc marqué une pause dans le développement pétrolier de ce pays, qui a émergé parmi les premiers exportateurs mondiaux en moins de deux décennies.

Des indices d'hydrocarbures avaient, il est vrai, été repérés dès le début du siècle. Mais les recherches ne commencèrent vraiment — par la Shell — qu'à partir de 1937. Le premier forage profond intervint en 1951 et la première découverte — jugée non commerciale — en 1953. En 1955, Mobil Oil of Nigeria obtient le droit de prospecter sur 730 000 kilomètres carrés au nord du pays et, un an plus tard, Shell et BP s'associent — à part égale — pour fonder la Shell-PB Petroleum Company of Nigeria.

C'est celle-ci qui trouve, en 1956, un premier gisement exploitable à Oloibri, en plein centre du delta du fleuve Niger, à une soixantaine de kilomètres de Port-Harcourt, puis, bientôt, un second gisement à Afam. Le 18 février 1958, le Nigéria devient exportateur : le premier pétrolier de 9 000 tonnes est chargé à Port-Harcourt.

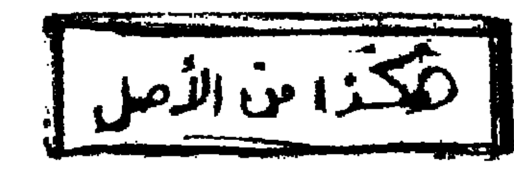
En 1960, année où la Fédération du Nigéria accède à l'indépendance, Shell-BP produit quelque 17 500 barils par jour. Un an plus tard, l'achèvement des travaux du *terminal* de Bonny permet à la production de passer à 46 000 barils par jour. En même temps que sont mises en place les infrastructures pétrolières (le pipe-line Trans-Niger des champs pétroliers du Moyen-Ouest au port de Bonny est achevé en 1965), arrivent dans le pays plusieurs sociétés à la recherche d'un domaine minier prometteur : Amoseas, Tennessee, Gulf, Agip, la Safrap (filiale de l'Erap), etc. La production ne cesse alors de croître, et, à la veille de la guerre civile qui va opposer les autorités de Lagos à la province orientale séparatiste du Biafra — en mai 1967, — elle approche 600 000 barils par jour (dont 486 000 pour la seule Shell-BP).

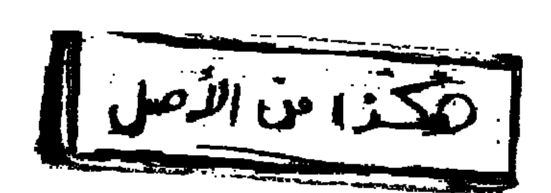
Cinquième exportateur mondial

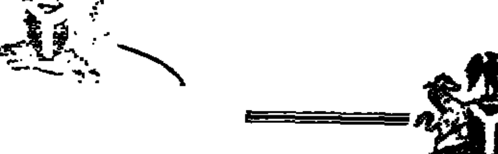
LES installations pétrolières constituent un des principaux objets du conflit, ne serait-ce que pour bénéficier de la fiscalité. Avec prudence, les compagnies internationales — qu'on a accusées d'avoir voulu créer « une sorte de Koweït africain » — continuent de verser cette redevance au gouvernement de Lagos malgré la localisation des deux tiers des gisements au Biafra. Mais la localisation de certaines sociétés est interrompue pendant plusieurs mois. En 1970, au sortir du conflit, elle atteint pourtant déjà 50 millions de tonnes ; le développement est alors stupéfiant puisque, en 1973, elle dépasse 10 millions de tonnes et que, l'année suivante, avec 110 millions de tonnes, le Nigéria devient le premier producteur africain, devant la Libye et l'Algérie, et le cinquième exportateur mondial.

Au cours de cette période, les dirigeants nigérians vont élaborer une politique qui, sous l'influence de l'Algérie, apparaîtra en avance sur celle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), que Lagos rejoint en 1971. Le 26 avril de cette même année est créée une compagnie nationale, la Nigerian National Oil Corporation (N.N.O.C.). L'autorisation pour la Safrap — pénalisée par la politique de la France lors de la guerre civile — de reprendre ses activités est assortie d'une prise de participation de 35 % par la N.N.O.C. Peu après, la société d'Etat prend une participation de 33 % sur les permis Agip-Phillips et de 51 % sur les nouvelles licences off-shore. En mai 1973, la N.N.O.C. entre pour 35 % dans les opérations du principal producteur, Shell-BP, alors que, au Proche-Orient, le taux couramment pratiqué ne dépasse pas 25 %. Le général Gowon envisage même de détenir 40 à 45 % des activités de Gulf, Mobil et Texaco, mais









les négociations tournent court avec les événements de la fin 1973 ; *désormais, les compagnies* des Etats membres de l'OPEP contrôlent à 55 % les opérateurs internationaux, taux encore en vigueur à Lagos.

Les sociétés de commercialisation ne sont d'ailleurs pas en reste. En 1975, une participation de 60 % est prise dans Shell Marketing et, en 1977, Exxon — qui n'est pas producteur — est nationalisé à 100 %, ce qui permet de créer Unipetrol Nigeria.

A ces prises de contrôle s'est ajoutée une politique fiscale qui a aussi *pour objet de faire* bénéficier au maximum l'Etat des revenus pétroliers. Dans le sillage de l'OPEP, le taux d'imposition du baril de concession est d'abord porté à 85 % et celui de la redevance à 20 %. En janvier 1976, les *autorités de Lagos* augmentent le prix de référence pour l'impôt, sans que les compagnies puissent répercuter en totalité cette hausse sur les prix à l'exportation. La marge moyenne des sociétés productrices *sur le pétrole de concession* est ainsi ramenée, d'après le *Financial Times*, de 70 à 50 cents par baril. Cela est jugé faible pour des gisements multiples mais peu importants dont les conditions d'exploitation sont difficiles (les *coûts de production* les *plus* faibles sont de 80 cents, soit beaucoup plus que dans le Golfe).

La fiscalité nigériane connaît alors des coups d'accordéon : en juillet 1976, la marge par baril est à nouveau de 70 cents, mais elle est érodée en octobre. La réplique des *compagnies internationales* ne se fait pas attendre : elles ralentissent l'exploration dans ce pays qu'elles considèrent « à haut risque ». Le nombre *d'appareils de forage en* activité, qui était de vingt-neuf en 1974, tombe à treize en février 1977.

Le gouvernement de Lagos se *trouve donc actuellement* confronté à une série de problèmes concomitants : développer les infrastructures pour *valoriser* la production, mettre sur pied une industrie du gaz pour utiliser une richesse importante actuellement brûlée à la torche, continuer, enfin, d'attirer les compagnies étrangères sans obérer la création à terme d'une industrie nationale des hydrocarbures.

Si le troisième plan était *fort* ambitieux pour la construction de raffineries, d'unités de liquéfaction de gaz et de complexes pétrochimiques, la réduction des revenus pétroliers a obligé à plus de modestie. Deux raffineries vont pourtant être *construites. La première*, à Warri, devrait entrer en service fin 1978 ou au début de 1979. Elle aura une capacité de traitement de 5 millions de tonnes par an. La seconde, à Kaduna, d'une capacité identique, serait *terminée en 1980*. L'une et l'autre seront entièrement détenues par l'Etat, et il en coûtera près de 800 millions de dollars.

Grand projet de liquéfaction du gaz

L'ETAT nigérian a aussi donné le *« feu vert »* à la *construction* d'une usine de liquéfaction de gaz. Actuellement, 18 milliards de mètres cubes de gaz associé au pétrole sont brûlés chaque année à la *torche*, et les réserves de gaz sont évaluées, de source *nigériane — citées par le Petroleum Economist*, — entre 1 650 et 2 100 milliards de mètres cubes, soit, en équivalent d'énergie, les deux tiers des réserves pétrolières. Un projet initial prévoyait la construction de deux usines de *liquéfaction, mais il* a finalement été décidé de n'en implanter qu'une seule — d'une capacité annuelle de 16,5 milliards de mètres cubes, — à Bonny. La compagnie nigériane détiendra 60 % des parts, Shell et B.P. — qui construiront l'usine — 10 % chacune, Phillips et Agip 15 % à elles deux et Elf 5 %. L'investissement pourrait s'élever à 4,9 milliards de dollars, sans parler d'un réseau de pipe-lines qu'il sera indispensable de mettre en place pour acheminer le gaz à Bonny. Cette usine entrerait en fonctionnement au début des années 80.

Il reste au gouvernement de Lagos à favoriser le développement d'une industrie nationale sans pour autant décourager les investisseurs étrangers. En avril 1977, la Nigerian National Petroleum Corporation a été créée pour remplacer la N.N.O.C. et le ministère fédéral des ressources pétrolières afin que soit mieux coordonnée la politique pétrolière du Nigéria. Cette compagnie, qui s'occupe de ventes directes de l'Etat nigérian sur le marché mondial, *fait aussi, actuellement*, ses premiers pas dans l'exploration. A en croire le troisième plan, elle devrait produire par elle-même quinze mille barils par jour en 1980. C'est peu, par rapport aux ressources et aux *besoins financiers du pays*. Le gouvernement a donc pris un certain nombre de dispositions pour amener les opérateurs internationaux à reprendre activement la *prospection*.

Avec effet rétroactif au 1er avril 1977, il a décidé, en juillet, une exemption fiscale de tout forage d'exploration et des deux premiers puits d'évaluation sur *chaque* gisement, une réduction de 85 à 67,5 % du taux de l'impôt sur les bénéfices pétroliers jusqu'à l'amortissement des coûts de pré-production (ce taux est *désormais* le plus bas de tous ceux de l'OPEP), un abaissement de la proportion des redevances de 20 à 18 % pour les productions *offshore* jusqu'à 100 mètres et à 16,6 % pour les profondeurs supérieures et, *enfin, des concessions* ont été faites pour les amortissements et les crédits d'impôts.

En réponse à ces stimulants, plusieurs producteurs ont décidé de reprendre les travaux sur les puits *« abandonnés parce que non rentables »*, et la plupart des sociétés ont, selon le *Petroleum Economist*, augmenté, en 1978, leurs budgets de recherche. Shell-BP, par exemple, aurait *accru* de 40 % ses forages d'exploration et *ses* travaux sismiques.

Cela suffira-t-il pour permettre à la production de retrouver, dans les années 80, le rythme de 1974 ? Du succès de cette politique dépendent non seulement l'avenir pétrolier mais encore le développement économique du plus peuplé de tous les pays d'Afrique.

BRUNO DETHOMAS.

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION
(en milliers de barils) *

Année	
1960	175 000
1965	44 000
1966	100 065
1967	116 462
1968	51 732
1969	197 204
1970	395 331
1971	558 888
1972	664 546
1973	750 675
1974	822 702
1975	651 949
1976	756 664
1977	765 475

(Source : *Petroleum Economist*)
* Il faut 7,3 barils pour faire 1 t.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

M. Waldheim présente un plan en quatre étapes pour la Namibie

M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, a présenté, le 30 août, un plan en quatre étapes pour assurer la prochaine accession à l'indépendance de la Namibie au moyen d'élections contrôlées par les Nations unies. Le document se fonde sur le résultat d'une mission d'enquête effectuée sur place par M. Martti Ahtisaari, représentant spécial du secrétaire général.

M. Waldheim envisage la mise sur pied d'un « groupe d'assistance des Nations unies pour la Namibie » composé de quelque neuf mille militaires et civils et dont la mission durerait une année. Les dépenses pourraient atteindre 300 millions de dollars, dont 33 millions de dollars pour le retour des réfugiés et exilés.

Le plan prévu par le secrétaire général comprendrait quatre étapes : tout d'abord, cessation de tous les actes d'hostilité par toutes les parties et retrait, consignation ou démobilisation des différentes forces armées. Deuxième étape : organisation d'élections libres et équitables à l'Assemblée constituante. M. Waldheim prévoit ici plusieurs conditions préalables : abrogation des lois ou mesures administratives de caractère discriminatoire ou restrictif, libération des prisonniers politiques, retour volontaire des exilés, mise en place d'un dispositif de surveillance efficace par les Nations unies et fixation d'une période suffisante pour la campagne électorale. Troisième étape : élaboration et adoption par la future Assemblée constituante de la Constitution de Namibie. Enfin, dernière étape : entrée en vigueur de la Constitution et accession de la Namibie à l'indépendance.

Le secrétaire général envisage un délai de sept mois entre le « feu vert » du Conseil de sécurité — sous réserve de son accord — et la tenue des élections, alors que les autorités sud-africaines avaient précédemment fixé au 31 décembre la date de l'accession du territoire à l'indépendance.

Le Conseil de sécurité a entrepris, le 31 août, ses consultations officieuses pour décider de la marche à suivre en ce qui concerne le projet du secrétaire général. Le 6 septembre, l'Afrique du Sud a adressé une note à ce dernier, signalant qu'elle n'est pas disposée à accepter des interprétations qui ne sont pas conformes à la proposition de règlement des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité. De son côté, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (South-West Africa People's Organisation), lui a signifié par lettre, le 8 septembre, qu'il acceptait le rapport, sous réserve que certaines considérations soient élucidées.

Le 25 août, le conseil des Nations unies pour la Namibie s'était réuni pour commémorer la journée de la Namibie.

Ouverture de la trente-troisième session de l'Assemblée générale

La trente-troisième session de l'Assemblée générale de l'ONU s'est ouverte le 19 septembre à New-York. Placée cette année sous la présidence de M. Indalecio Lievano Aguirre (Colombie), l'Assemblée a aussitôt procédé à l'élection des présidents de ses commissions. Le débat général s'est ouvert le 25 septembre. Le bureau de l'Assemblée a décidé que la question du développement et de la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud) serait examinée en priorité dès la conclusion du débat général.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES À VOCATION MONDIALE

COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — *La conférence sur la coopération technique entre pays en voie de développement qui s'est réunie à Buenos-Aires du 30 août au 12 septembre 1978 a terminé et adopté par consensus un plan d'action pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en voie de développement. La conférence a décidé que ce plan sera connu sous le nom de « plan d'action de Buenos-Aires ». Elle prie instamment tous les gouvernements, le système des Nations unies pour le développement et la communauté internationale dans son ensemble de prendre des mesures efficaces pour le mettre en œuvre.*

DESARMEMENT. — *Le comité ad hoc pour la conférence mondiale du désarmement a siégé le mois dernier pendant une semaine pour rédiger son rapport à l'Assemblée générale.*

NON-RECOURS A LA FORCE. — *Le comité pour le renforcement du principe de non-recours à la force dans les relations internationales, chargé d'élaborer un projet de traité sur ce thème, a ouvert sa première session le 21 août. Il a notamment entendu les déclarations des délégués de 35 pays qui le composent. M. Francisco Cuevas Cancino (Mexique) a été élu président.*

FORCE DES NATIONS UNIES AU LIBAN. — *Dans un rapport publié le 14 septembre, M. Kurt Waldheim a recommandé au Conseil de sécurité de renouveler le mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban pour une nouvelle période de six mois.*

DROITS DES PALESTINIENS. — *Le président du comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a adressé fin août une note au secrétaire général au sujet du traitement que réservent les autorités israéliennes aux prisonniers palestiniens, traitement jugé en violation, notamment, de la convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre.*

DECOLONISATION. — *Avant de terminer ses travaux de l'année 1978, le comité de décolonisation a adopté le mois dernier par dix voix avec douze abstentions une résolution révisée et amendée qui réaffirme le droit inaliénable du peuple portoricain à l'autodétermination et à l'indépendance. La résolution avait été présentée par Cuba et l'Irak. Auparavant, le comité avait adopté une résolution sur les activités contraires à la décolonisation qui condamne la collaboration nucléaire avec l'Afrique du Sud. Il a décidé de reprendre à sa session de 1979 l'examen de la question du Sahara occidental. D'autre part, un projet de résolution relatif à l'application de la déclaration sur la décolonisation par les institutions spécialisées de l'ONU a été adopté à l'unanimité. Enfin, le comité a entendu un pétitionnaire de Timor-Oriental.*

CONFERENCE SUR LE DROIT DE LA MER. — *La deuxième partie de la septième session de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui avait commencé le 21 août à New-York, s'est achevée le 15 septembre en décidant de se réunir à nouveau le 19 mars à Genève pour sa huitième session. Aucun progrès notable ne semble avoir été réalisé dans la préparation d'une convention globale sur le droit de la mer, alors que le Congrès américain est en train de mettre au point une législation unilatérale sur l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins.*

• REFUGIES. — *Après une mission officielle de cinq jours en Angola au mois d'août, M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a entrepris le 3 septembre une mission en Asie. Il s'est rendu successivement en Thaïlande, au Laos, au Vietnam, en Malaisie et à Singapour, pour y examiner sur places les problèmes des réfugiés et s'entretenir avec les autorités officielles des pays d'accueil.*

• COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE. — *Une conférence ministérielle sur la coopération commerciale en Asie et dans la région du Pacifique s'est tenue fin août à New-Delhi sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique.*

— Un séminaire a, d'autre part, été organisé à Canton et à Pékin du 24 août au 8 septembre par les soins de la même Commission. Il portait sur les méthodes utilisées en Chine pour irriguer les domaines agricoles.

UNESCO

L'alphabétisation progresse trop lentement

« LES résultats obtenus en matière d'alphabétisation restent en deçà des espoirs », a déclaré M. Amoudou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation qui a été célébrée le 8 septembre.

« *Même si les dernières estimations font prévoir une diminution du pourcentage de l'analphabétisme de 32,4 % en 1970 à 25,7 % en 1990, le nombre absolu des analphabètes passerait de sept cent quarante-deux millions en 1970 à huit cent quatorze millions en 1990* », a précisé M. M'Bow.

Le directeur général de l'UNESCO a remis cette année les « prix de l'alphabétisation », alors qu'en 1977 le jury avait décidé de s'abstenir dans la mesure où les efforts d'alphabétisation avaient été en deçà de ce que l'UNESCO en espérait.

Le prix Mohammed Reza Pahlevi a été attribué à l'équipe d'alphabétisation de Mwanza, en Tanzanie, grâce à laquelle deux millions d'adultes ont été alphabétisés en quatre ans. D'autre part, le prix Nedejda K. Kroupskaïa a été décerné à l'unité pilote d'alphabétisation et d'enseignement complémentaire de la commune de Cambinh, au Vietnam.

L'ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'HOMME. — *Répondant à une recommandation de la commission des droits de l'homme des Nations unies, l'UNESCO a organisé à Vienne, du 12 au 16 septembre, un congrès international sur l'enseignement des droits de l'homme. Principale contribution de l'UNESCO à la célébration du XXXe anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce congrès a permis de formuler des recommandations détaillées pour améliorer un tel enseignement à tous les niveaux, tant dans le cadre scolaire qu'en dehors de l'école.*

CONFERENCE SUR LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE. — *Sous le nom de MINESPOL II, la deuxième conférence des ministres chargés de la politique scientifique et technologique dans la région d'Europe et d'Amérique du Nord s'est tenue à Belgrade (Yougoslavie) du 11 au 16 septembre. L'objectif de cette conférence, qui faisait suite à MINESPOL I (en 1970) et qui a réuni des ministres venant de trente-sept pays de la région, était de permettre aux gouvernements participants d'échanger des informations sur leurs politiques scientifiques et technologiques, d'améliorer la mise en œuvre de ces politiques ainsi que des activités de recherche qui s'y rapportent et de promouvoir la recherche scientifique et technologique en tant qu'élément essentiel du développement culturel, social et économique.*

CONFERENCE SUR LES POLITIQUES EN MATIERE D'INFORMATIQUE. — *Une conférence intergouvernementale sur les stratégies et les politiques en matière d'informatique, organisée conjointement par l'UNESCO et le Bureau intergouvernemental pour l'informatique, s'est tenue à Torremolinos (Espagne) du 28 août au 6 septembre. Les participants ont examiné 25 projets de recommandations touchant à la situation actuelle et aux perspectives de l'emploi de l'informatique, aux conditions préalables à son utilisation efficace, à la coopération régionale et internationale, etc.*

Certains délégués ont formulé des mises en garde touchant l'utilisation des systèmes informatisés, notamment dans les pays en voie de développement. La conférence a reconnu également que l'informatique peut avoir des répercussions sur la vie privée des citoyens, sur le marché du travail et finalement sur les relations sociales.

F.A.O.

A la conférence régionale pour l'Afrique : un plan pour l'alimentation

LA dixième conférence pour l'Afrique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a réuni à Arusha (Tanzanie) du 18 au 29 septembre les ministres de l'agriculture et du développement rural de quarante-neuf pays africains membres de la F.A.O. La dégradation de la situation alimentaire et agricole sur le continent, notamment au Sahel et dans la corne de l'Afrique, a évidemment été le principal thème de discussion. Selon M. Saouma, directeur général de la F.A.O., le continent africain n'a cessé de prendre du retard par rapport aux autres régions en voie de développement pour la production des aliments : celle-ci ne réussit pas à se maintenir au rythme d'augmentation de la population et de la demande.

Aujourd'hui, dix-sept pays africains doivent affronter de graves pénuries alimentaires à la suite de sécheresse, de guerres et d'inondations. La situation est particulièrement grave en Ethiopie, au Niger, au Mali, au Tchad et au Ghana. Les perspectives de la production alimentaire en Ethiopie sont inférieures à ce qu'on avait estimé tout d'abord. Faute d'une aide massive fournie en temps utile à ces pays, de graves pénuries alimentaires sont tout à fait possibles.

La F.A.O. a préparé, en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (C.E.A.), un plan régional sur l'alimentation en Afrique destiné à intensifier les efforts pour permettre au continent africain de réaliser son autosuffisance alimentaire d'ici à 1985. Ce plan propose d'importantes modifications dans les politiques et les priorités

---

UNE GAGEURE POUR LE H.C.R.

LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DU ZIMBABWE SOUS LE FEU DES REPRÉSAILLES RHODÉSIENNES

Par CHRISTOPHE BATSCH

EN Rhodésie, la recrudescence de la lutte armée des mouvements de libération au cours de ces derniers mois a provoqué un regain de l'afflux des réfugiés vers le Mozambique et la Zambie. Eux-mêmes engagés dans un effort considérable de développement, ces pays de la « ligne de front » doivent faire face dans des conditions souvent dramatiques aux problèmes que pose l'accueil de milliers de Zimbabwéens (1).

En effet, depuis l'accord intervenu en février 1978 entre M. Ian Smith et trois leaders noirs « modérés », le Front patriotique qui regroupe les partis nationalistes noirs a énormément développé la guérilla à l'intérieur du pays, transformant 80 % du territoire rhodésien en zone d'insécurité. Pour la ZAPU (Zimbabwe African People's Union), basée en Zambie et dirigée par M. Joshua Nkomo, et la ZANU (Zimbabwe African National Union), installée au Mozambique et présidée par M. Robert Mugabe, il s'agit à la fois de démontrer leur force et leur représentativité et de faire échec à la prétention des trois dirigeants ralliés de mettre fin à la guerre en entraînant derrière eux la majorité des combattants.

A cette offensive, le gouvernement rhodésien a répliqué de plusieurs façons. D'une part, en intensifiant son effort militaire et le recrutement des mercenaires : ils composent aujourd'hui près de 50 % de son armée. D'autre part, en ayant recours à la tactique du « *retirons l'eau, le poisson mourra* » : dans les zones les plus touchées par la guérilla, celles qui sont proches des frontières en particulier, la population africaine est regroupée dans des « villages de protection », immenses camps entourés de barbelés et protégés par des miradors, que tous les paysans doivent réintégrer avant six heures du soir. Toute personne surprise dehors passé cette heure est un « terroriste » qui peut être abattu. Plus d'un Africain sur sept est ainsi regroupé. C'est pour échapper aux ratissages de l'armée et à ces camps qui ruinent l'économie villageoise traditionnelle que la plupart des réfugiés quittent la Rhodésie.

Malgré l'importance du trafic entre la Rhodésie et la Zambie, semi-clandestin depuis la rupture officielle des relations économiques, aucun réfugié ne franchit cette frontière trop bien protégée. Les troupes de Salisbury et l'armée de M. Joshua Nkomo se font face de part et d'autre du fleuve Zambèze et du lac Kariba qui constituent des obstacles naturels suffisamment dissuasifs. De part et d'autre, des raids sont parfois lancés, mais point de véritable engagement. La région, pourtant, n'est pas sûre et les civils ne s'y engagent pas. Les réfugiés préfèrent prendre la route du Botswana à l'ouest, ou du Mozambique vers l'est.

Le Botswana, souvent, n'est qu'une étape, un détour sur le chemin de la Zambie : après un séjour plus ou moins long au camp de Selebi-Pikwe, dont on garde un souvenir de misère et de terrible promiscuité, les Zimbabwéens sont transportés en avion vers les camps de la ZAPU autour de Lusaka. Le trajet Rhodésie-Zambie se révèle onéreux et l'affrètement d'avions grève le budget, déjà limité, du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). L'implantation prévue d'un camp agricole plus vaste au Botswana risque de se heurter à la volonté des mouvements de libération d'assurer eux-mêmes la formation et l'organisation des réfugiés.

Bien que les secteurs frontaliers soient truffés de mines, autant pour empêcher les infiltrations de guérilleros que pour entraver la fuite des réfugiés, le nombre de ceux qui passent ne cesse de croître. Plus de deux cents par jour arrivent au Botswana, selon des sources proches de la ZAPU à Lusaka. Au Mozambique, les responsables des camps de réfugiés indiquaient dans une conférence de presse en juin 1978 qu'il y avait alors soixante-dix mille réfugiés, dont près de 40 % arrivés depuis le début de l'année.

Par un phénomène qui n'est pas propre au Zimbabwe et qu'on avait déjà pu observer durant la guerre d'indépendance du Mozambique, un très grand nombre de réfugiés sont des jeunes d'âge scolaire. Eduardo Mondlane, premier président du *FRELIMO*, a avancé l'explication suivante (2) : si l'ensemble de la population est confrontée à la brutalité de l'exploitation coloniale, celle-ci est plus particulièrement sensible pour les jeunes scolarisés à qui l'éducation donne les moyens d'une analyse politique en même temps qu'ils prennent conscience du blocage de leur avenir au sein du système. On peut ajouter que les paysans répugnent à quitter la terre de leurs ancêtres sans motif vraiment grave ; de plus, les écoles des mouvements de libération, si pauvres soient-elles en moyens, offrent plus de perspectives que l'enseignement limité, réservé aux noirs, qu'assurent les missionnaires.

« Donnez-nous les outils... »

LES camps sont de deux natures : camps de réfugiés proprement dits, administrés conjointement par le gouvernement du pays d'accueil, le mouvement de libération qui y réside et le H.C.R. ; camps de transit ou *fighting camps*, qui ne relèvent que du mouvement de libération et servent de bases à ses actions militaires. Il ne s'agit pourtant pas de camps d'entraînement militaire puisque celui-ci est assuré en Angola pour la ZAPU, en Tanzanie pour la ZANU. On pourrait dire en simplifiant que les premiers regroupent des réfugiés, les seconds des guérilleros. En pratique, le manque de cadres oblige souvent les mouvements de libération à installer des écoles ou des hôpitaux dans les camps de transit, avec toutes les conséquences dramatiques que cela implique en cas d'agression rhodésienne.

En Zambie, où le gouvernement a délégué l'essentiel de ses prérogatives au mouvement de M. Nkomo, l'assistance aux réfugiés est organisée directement entre la ZAPU et le H.C.R. On compte environ quarante cinq mille réfugiés, dont la moitié dans des camps autour de Lusaka. Au Mozambique, où cinq mille des réfugiés sont installés dans quatre camps principaux tandis que les vingt mille autres vivent dans les camps de transit, le gouvernement a créé un Centre national de soutien aux réfugiés et aux mouvements de libération chargé de gérer son assistance et d'administrer les camps en accord avec la ZANU et le représentant local du H.C.R.

Les camps de réfugiés sont installés sur des terres cultivables offertes par les gouvernements d'accueil. Ils ont vocation à l'autosuffisance ; elle est loin d'être déjà atteinte et le premier problème à résoudre demeure l'approvisionnement en eau, nourriture et médicaments, aggravé par les difficultés d'accès en toute saison, un accès parfois impossible au moment des pluies, car les camps sont installés à l'écart des grands centres pour des raisons de sécurité. Pour leurs responsables, le défrichage et le développement agricole demeurent donc, avec l'éducation, des tâches prioritaires. « *Notre mot d'ordre*, déclare l'un d'eux, membre de la ZANU, *est que nous sommes nos propres libérateurs. On a la main-d'œuvre. On a la capacité. On a la détermination. Mais nous manquons d'outils. S'il vous plaît, donnez-nous les outils et nous ferons le reste. Nous savons que beaucoup, peut-être, prient fort pour nous. Mais dites à tous que les prières seules ne peuvent battre l'impérialisme armé.* »

Un double objectif

MAIS si les difficultés restent énormes et l'aide insuffisante pour nourrir, vêtir et soigner les populations déracinées (3), le danger principal qui les guette reste les représailles rhodésiennes. Depuis l'échec des pourparlers secrets Smith-Nkomo en août 1978 à Lusaka, le gouvernement rhodésien a décidé d'intensifier ses représailles qui visent un double objectif : liquider les troupes des mouvements de libération, particulièrement les ZANLA (4) — les plus actives sur le terrain, — démoraliser les réfugiés et décourager ceux qui seraient tentés de les imiter ; contraindre, d'autre part, le Mozambique à faire appel à une assistance étrangère, russe ou cubaine, qui entraînerait cette internationalisation du conflit dans laquelle le régime de Salisbury voit, à tort ou à raison, sa meilleure chance de survie. Grâce aux Mirage sud-africains et à ses propres troupes héliportées, le gouvernement rhodésien dispose des moyens de poursuivre et d'amplifier cette coûteuse politique d'intervention extérieure. Elle n'est pas nouvelle : en justifiant récemment cette politique par la perte de l'avion des *Rhodesian Airlines* abattu dans le nord du pays, les Rhodésiens blancs ne peuvent masquer la série d'agressions qu'ont subies depuis deux ans les provinces mozambicaines de Tete et Manica, où sont basés la majorité des camps de réfugiés. En août 1976, une colonne rhodésienne revêtue d'uniformes des F.P.L.M. (5) et équipée de kalachnikovs attaque le camp de Nyazonia à 120 kilomètres à l'intérieur des frontières et massacre six cents personnes. En novembre 1977, des troupes transportées par hélicoptères attaquent Chimoïo, capitale provinciale de Manica. En juillet 1978, des Mirage bombardent le camp de Gondola à une vingtaine de kilomètres de Chimoïo, tandis que des hélicoptères se posent dans la province de Tete à la recherche des maquisards des ZANLA : un hélicoptère est abattu par les F.P.L.M. L'échec de cette opération, qui visait à liquider des guérilleros fraîchement arrivés de Tanzanie, a provoqué sa répétition le mois dernier contre Chimoïo et les camps qui l'entourent, justifiant *a posteriori* la remarque du directeur de l'hôpital provincial après l'attaque de Gondola : « *Nous avons pu réagir très rapidement ; nous commençons à prendre l'habitude de ce genre de situations d'urgence.* »

L'escalade déclenchée par le régime rhodésien, grâce en partie à des armes françaises comme les hélicoptères Alouette, risque pourtant d'atteindre un but diamétralement opposé à ceux qu'elle se propose : la radicalisation des populations visées et leur transformation de réfugiés nationalistes en révolutionnaires intransigeants. Ce que les dirigeants de Maputo, qui parlent d'expérience, appellent « *la transformation de la lutte armée en guerre populaire révolutionnaire.* »

---

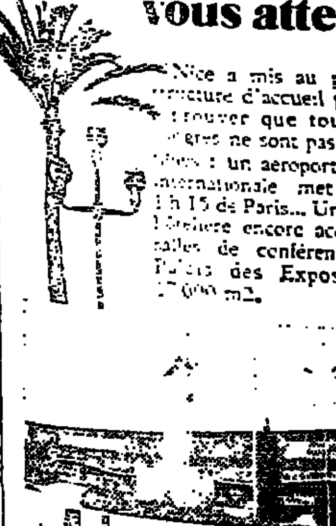
(1) Zimbabwe, qui signifie « maison de pierre » ou « forteresse », est le nom africain de la Rhodésie.

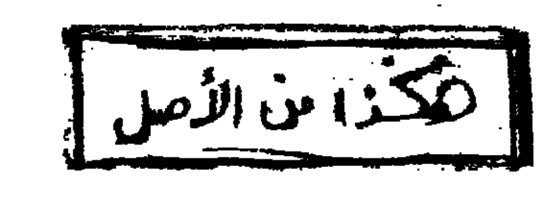
(2) FRELIMO : Front de libération du Mozambique. Eduardo Mondlane, assassiné en février 1969, avait rédigé un livre *Lutar por Moçambique*, d'où ces explications sont tirées.

(3) Le budget 1978 du H.C.R. s'élève à 2,4 millions de dollars pour le Mozambique et à 1,5 million de dollars pour la Zambie, incluant dans ce dernier cas l'assistance aux réfugiés zaïrois, namibiens et sud-africains.

(4) Les Zanla constituent la branche armée de la ZANU.

(5) Forces populaires de libération du Mozambique (armée mozambicaine).





nationales, et conseille de donner plus d'importance au développement agricole et rural et aux cultures alimentaires. Il conseille la mise sur pied de structures économiques et sociales appropriées, la coopération entre les régions et les sous-régions et *« une confiance en soi collective »* parmi les pays d'Afrique. Principales mesures recommandées : extension et intensification de l'agriculture non irriguée ; amélioration et extension de l'irrigation ; extension de la mécanisation agricole et de la technologie ; développement de la production de l'élevage et des pêches.

CEREALES. — *D'après le bulletin mensuel publié par le système mondial d'information et d'alerte rapide de la F.A.O., des pluies tombées en abondance cet été ont amélioré les perspectives des prochaines récoltes mondiales de céréales. De meilleures perspectives pour les récoltes de céréales secondaires, surtout aux Etats-Unis, ainsi que pour le blé en Chine, compensent largement les diminutions des récoltes de blé prévues pour l'Europe (en raison des dégâts causés par des pluies trop abondantes) et au Proche-Orient. La F.A.O. prévoit pour 1978 une production mondiale de blé de 408 millions de tonnes, soit 5,7 % de plus qu'en 1977. Une production de céréales secondaires de 721 millions de tonnes dépasserait de 2,3 % le record atteint l'an dernier. La première prévision de la F.A.O. pour le paddy (riz non usiné) est de 375 millions de tonnes, chiffre dépassant le record atteint en 1977 (372 millions de tonnes).*

CAOUTCHOUC NATUREL. — *Selon une étude effectuée en commun par la Banque mondiale et la F.A.O., les producteurs de caoutchouc naturel devraient augmenter leurs investissements dès à présent pour affronter un accroissement futur de la demande qui ne saurait être satisfaite dans les conditions actuelles de production.*

AIDE ALIMENTAIRE AU LIBAN. — *Une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 1 109 000 dollars au Liban a été annoncée le 29 août au titre du Programme alimentaire mondial (PAM). Elle est destinée au ravitaillement des personnes des quartiers est et sud-est de Beyrouth, particulièrement éprouvés par les combats.*

NOMINATION. — *M. Marco Antonio Flores Hrodas (Honduras) a été nommé directeur du département des forêts de l'Organisation où il succède à M. K.F.S. King (Ghana).*

Agence internationale de l'énergie atomique

Accords de garanties avec la Suisse et le Liechtenstein

LES accords de garanties conclus entre l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) et la Suisse et entre l'Agence et le Liechtenstein dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.), approuvés par le conseil des gouverneurs de l'A.I.E.A. le 8 juin dernier, ont été signés le 6 septembre.

Le Conseil fédéral suisse a notifié officiellement à l'Agence que l'accord de garanties entre la Suisse et l'A.I.E.A. entrerait en vigueur immédiatement. Toutes les installations nucléaires et tout le combustible nucléaire sur le territoire suisse sont actuellement soumis à des accords de garanties avec l'A.I.E.A. qui n'ont pas été conclus dans le cadre du T.N.P.

La Suisse et le Liechtenstein ont accédé au T.N.P. le 9 mars 1977 et le 20 avril 1978, respectivement. Tous les pays d'Europe occidentale non dotés d'armes nucléaires, sauf un, sont désormais parties au traité.

L'AMELIORATION DES PROTEINES DES CEREALES ET DES LEGUMINEUSES. — *L'A.I.E.A. et une société d'Allemagne occidentale ont organisé du 4 au 8 septembre près de Munich un colloque international sur l'amélioration des protéines des céréales et des légumineuses. Ce colloque, qui a réuni cent soixante-dix chercheurs de quarante-cinq pays et huit organisations internationales, a permis de passer en revue les résultats des recherches récentes et des techniques nouvelles mises au point dans ce domaine.*

PROTECTION PHYSIQUE DES MATIERES NUCLEAIRES. — *Les représentants de quarante gouvernements se sont réunis au siège de l'A.I.E.A. à Vienne du 4 au 7 septembre pour procéder à des consultations officieuses au sujet d'une convention internationale pour la protection physique des matières nucléaires, le problème le plus urgent consistant à assurer cette protection pendant les transports entre pays.*

VINGT-DEUXIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE. — *La vingt-deuxième session de la conférence générale de l'A.I.E.A. s'est tenue le mois dernier à Vienne. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

• ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *Une conférence internationale de droit aérien s'est réunie à Montréal, siège de l'Organisation civile internationale (O.A.C.I.), du 6 au 22 septembre pour examiner notamment les limites de responsabilité des transporteurs aériens à l'égard des tiers en cas d'accident d'avion.*

• ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *L'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) annonce la convocation, avec le concours d'autres institutions dont la F.A.O. et l'UNESCO, d'une conférence d'experts sur le climat et l'homme qui aura lieu à Genève du 12 au 23 février 1979.*

• ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *La première conférence internationale sur les soins de santé primaires, qui s'est tenue à Alma-Ata (Union soviétique) du 6 au 12 septembre, a lancé un appel en faveur de nouvelles approches qui permettraient de mettre un terme à la répartition inégale et injuste des ressources sanitaires, tant entre les pays qu'à l'intérieur des pays. Cette réunion rassemblait les délégués de cent quarante pays sous le patronage conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Elle s'est terminée par l'adoption d'une déclaration en dix points de vingt-deux recommandations spécifiques. Toutes les nations, à tous les niveaux du gouvernement et de la société, sont invitées à fournir des soins de santé primaires à l'ensemble des citoyens ; actuellement, plus de la moitié de la population du monde n'a pas accès à des soins de santé primaires.*

La conférence a recommandé que l'O.M.S. et l'UNICEF mettent au point, sur la base des programmes nationaux, des plans concertés régionaux et mondiaux qui faciliteront le soutien mutuel que doivent s'apporter les pays dans le domaine des soins de santé primaires. L'O.M.S. et l'UNICEF ont également été priés d'encourager de façon continue la mobilisation d'autres ressources internationales.

• ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a publié au mois de septembre le premier numéro d'une nouvelle revue :* Industrie et développement, *qui s'est donné pour objectif de définir des techniques de planification et des instruments de politique qui permettront aux pays en voie de développement de* « participer à une action collective dans un cadre complet, cohérent et agréé ».

• UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *Le 11 septembre s'est ouvert à New-Dehli un cycle d'études sur les télécommunications rurales, organisé par l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) en coopération avec le ministère des postes et télégraphes de l'Inde, avec le concours du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Le rapport annuel pour 1978

DANS son rapport annuel publié en septembre le Fonds monétaire international (F.M.I.) souligne qu'au cours des douze derniers mois l'évolution de l'économie a été peu satisfaisante à plusieurs égards. Il rappelle, en effet, que l'expansion de la production dans les pays industrialisés a été, en 1977, relativement lente et irrégulière et n'avait augmenté que de 3,5 %. Au cours du second semestre 1977, seuls les Etats-Unis ont connu un taux d'expansion de la production (soit 5 % environ) suffisant pour réduire la marge des ressources inutilisées. Le taux de croissance moyen, de 1976 à 1977, dans les pays européens, n'a été que de 2 % ; les taux d'expansion du Japon (5 %) et du Canada (2,5 %) restent très inférieurs au taux estimé pour la production potentielle de ces pays dans le moyen terme. Ce document présente également une analyse de l'évolution récente des économies des pays non industrialisés en s'attachant plus particulièrement à celles des pays exportateurs de pétrole. Il fait aussi état de la stratégie définie par le conseil d'administration du Fonds et par le comité intérimaire du conseil des gouverneurs afin d'assurer à l'économie mondiale une croissance non inflationniste et éliminer les déséquilibres majeurs qui affectent les paiements internationaux.

Dans un chapitre séparé, le rapport présente une étude de l'évolution du système monétaire international ; un troisième chapitre décrit les activités du Fonds au cours de l'exercice financier clos au 30 avril dernier qui fut marqué par une intense activité (entrée en vigueur au 1er avril du deuxième amendement aux statuts, relèvement des quotes-parts du Fonds, renforcement du rôle des D.T.S., création d'une facilité de financement supplémentaire...).

TRENTE-TROISIEME ASSEMBLEE ANNUELLE. — *La trente-troisième assemblée annuelle des conseils des gouverneurs du Fonds monétaire et de la Banque mondiale s'est tenue à Washington du 25 au 28 septembre. Elle a pris connaissance des rapports annuels de ces deux organismes et entériné certaines décisions préparées par différents comités. On en trouvera un bref résumé dans le prochain numéro.*

LES RESTRICTIONS DE CHANGE. — *Selon le vingt-neuvième rapport annuel du Fonds sur les restrictions de change, en 1977 et au début de 1978 la Communauté économique européenne et certains membres (les Etats-Unis, le Canada et plusieurs autres pays développés) ont eu recours à des mesures commerciales de caractère protectionniste. Ces mesures ont eu des conséquences particulièrement néfastes pour les pays en voie de développement qui s'efforçaient de soutenir la croissance de leur économie en veillant à augmenter les exportations non traditionnelles Dans sa première partie, l'étude du F.M.I. décrit la situation économique mondiale en 1977 et au début de 1978 et retrace l'évolution des pratiques restrictives. Dans sa deuxième partie, elle analyse les régimes de change et de commerce appliqués par chaque pays membre du Fonds (à l'exception du Kampuchea démocratique) et par deux territoires métropolitains ; cette deuxième partie comprend, en outre, des chapitres consacrés au Cap-Vert, aux îles Salomon et à la Suisse.*

VENTE MENSUELLE D'OR. — *Le 6 septembre, le Fonds a procédé à sa vente mensuelle d'or par adjudication au bénéfice des pays en voie de développement. 470 000 onces d'or fin ont été attribuées aux adjudicataires entre 212,39 et 213,51 dollars l'once (soit une moyenne de 212,50 dollars l'once). En outre, 133 600 onces d'or fin ont été accordées aux pays membres ayant présenté des soumissions hors concours au prix moyen d'adjudication de 21,50 dollars l'once.*

Groupe de la Banque mondiale

Publication des rapports annuels

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a publié le 14 septembre son rapport annuel dressant le bilan de ses activités pour *1978 ainsi que de celles de sa filiale*, l'Association internationale de développement (IDA). Le montant des engagements pris par la Banque mondiale en 1977 s'élève à 6 097,7 millions de dollars contre 5 759 millions de dollars en 1976 ; ceux de l'IDA s'élèvent à 2 313 millions de dollars, contre 1 308 millions de dollars l'année précédente. L'augmentation de 77 % des crédits de l'IDA s'explique par *l'accroissement* des ressources mises à sa disposition par les pays membres donateurs pendant la première année de la période triennale de la cinquième reconstitution des ressources, qui doit se poursuivre *jusqu'à la fin de l'exercice* 1980. L'IDA a reçu 7 731,7 millions de dollars sous forme d'engagements de la part de vingt-six pays au titre de la cinquième reconstitution des ressources ; près de 89 % des crédits de l'IDA sont allés à des pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 280 dollars, et plus de la moitié de tous les crédits de l'IDA (58 %) ont été affectés à l'agriculture et au *développement rural*.

En revanche, il faut noter que les décaissements de la Banque mondiale et de l'IDA ont accusé une baisse de 85 millions de dollars (soit 2,2 % de moins que l'exercice précédent). La chute de 18 % enregistrée pour les décaissements de l'IDA par rapport à l'année 1977 constitue l'explication de cette baisse (pour 1978, les décaissements de l'IDA s'élèvent à 1 062 millions de dollars).

Selon ce document la croissance économique des pays en voie de développement est supérieure à celle du monde industrialisé, mais, dans ces régions, le problème de la production future de denrées alimentaires reste difficile à résoudre aggravant d'autant la misère des masses rurales.

De son côté, la Société financière internationale (S.F.I.) a publié le 19 septembre son rapport annuel faisant état du montant de ses engagements. Au cours de l'exercice 1978, le conseil d'administration de la S.F.I. a approuvé 338,4 millions de dollars en faveur de projets dont le coût total est estimé à 1 872 millions de dollars. La S.F.I. a, ce faisant, déployé une activité sans précédent puisque, par rapport à l'exercice précédent, le volume de ses investissements a augmenté de 31 % et le nombre de ses projets de 21 %.

PRETS DE LA BIRD. — *Trois prêts ont été octroyés par la BIRD le 7 septembre :*

— à la Jordanie : 35 millions de dollars rétrocédés à l'Arab Potash Company pour la production annuelle de 1,2 tonne de potasse extraite de la mer Morte ;

— à la Malaisie : 19,5 millions de dollars pour la remise en état de 17 900 hectares de plantations de cocotiers ;

— au Swaziland : 11 millions de dollars pour l'amélioration des transports.

CREDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA) a annoncé l'octroi des crédits suivants :*

— 15,5 millions de dollars (7 septembre) à l'Empire centrafricain pour la réalisation d'un projet routier ;

— 55 millions de dollars (7 septembre) au Pakistan pour le financement d'un programme de production d'engrais dans la province du Pendjab.

INTERVENTIONS DE LA S.F.I. — *Trois opérations de la S.F.I. ont été approuvées le 12 septembre :*

— Participation de 245 000 dollars dans la Bangkok Glass Industry en Thaïlande pour la réalisation d'un projet de 20 millions de dollars de fabrication de bouteilles en verre ; des investisseurs thaïlandais et allemands ont également participé à cette opération ;

— 4 millions de dollars accordés par la S.F.I. sous la forme de participation au capital de la société Siam City Cement Company en Thaïlande assortis d'un prêt de 36 millions de dollars pour le développement de la capacité de production de ciment de l'usine de Saraburi ;

— Prêt de 8 millions de dollars à la société Massuh en Argentine pour l'expansion et la modernisation de la production de papier.

D'autre part, le 7 septembre, la S.F.I. a annoncé une prise de participation de 2,5 millions de dollars au capital de la Banco Latino Americano de Exportaciones (BLADEX) qui vient d'être créée pour financer les exportations de l'Amérique latine.

EMISSIONS D'OBLIGATIONS DE LA BIRD EN SUISSE ET AU JAPON. — *Une émission d'obligations de la Banque mondiale en francs suisses a été réalisée en Suisse du 6 au 12 septembre par un consortium de banques de ce pays. Ces obligations, d'un montant de 250 millions de francs suisses à dix ans, portent intérêt à 4 % et ont été émises au pair. Cette nouvelle émission, intitulée « Emprunt en francs suisses 4 % 1978-1988 », porte la date du 10 octobre 1978 et viendra à échéance le 10 octobre 1988. Les intérêts seront payables annuellement le 10 octobre de chaque année, à partir du 10 octobre 1979.*

D'autre part, le 14 septembre, la BIRD et un consortium de banques et de compagnies d'assurances japonaises ont signé un accord de prêt portant sur un emprunt de 70 milliards de yens par la Banque mondiale. C'est le plus important placement jamais effectué sur le marché japonais par l'intermédiaire d'un consortium. Ce prêt est consenti pour une durée de vingt ans (avec des amortissements pendant les années 1983 à 1998). Le montant de cet emprunt est équivalent à 361,9 millions de dollars. Son produit sera utilisé pour les opérations générales de la Banque mondiale.

Banque africaine de développement

Dix prêts

LA Banque africaine de développement annonce une série de prêts en faveur des pays suivants :

— République populaire du Congo (8 juin) : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F.C.F.A., pour une durée de seize ans) en vue du financement partiel des dépenses en devises du réalignement du chemin de fer Congo-océan ;

— Ile Maurice (8 juin) : 1,6 million d'u.c. (environ 457,2 millions de F.C.F.A., pour une durée de dix-huit ans) pour le financement du projet d'adduction d'eau de Port-Louis ;

— Gabon (8 juin) : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F.C.F.A. pour une durée de seize ans) affectés au remodèlement et à l'extension du réseau téléphonique de Libreville ;

— Maroc (8 juin) : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F.C.F.A., pour une durée de dix-huit ans) consentis à la Société de distribution d'eau du Maroc pour le financement du projet d'adduction d'eau de Marrakech ;

— Zambie (11 août) : 4,80 millions d'u.c. (environ 1 371,65 millions de F.C.F.A., pour une durée de dix ans) pour le financement de l'expansion de la verrerie de Kapiri à Kapiri-Mposhi ;

— Algérie (22 août) : 1 428,8 millions de F.C.F.A. environ (pour une durée de douze ans et à 7 % l'an) pour financer le programme de développement de la Société nationale d'électricité et du gaz d'Algérie (SONELGAZ) pour la période 1976-1980 ;

— Libéria (22 août) : 1 200,19 millions de F. C.F.A. (pour une durée de vingt ans et à 7 % l'an) pour l'amélioration des ressources sylvestres ;

— République de Guinée (22 août) : 1 428,8 millions de F. C.F.A. environ (pour une durée de treize ans et à 7 %) pour le financement d'un projet visant à améliorer le réseau d'adduction d'eau à Conakry ;

— Tunisie (22 août) : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F. C.F.A. pour une durée de dix-sept ans et à 7 %) pour le financement d'un programme d'adduction d'eau dans la région du Sahel ;

— Côte-d'Ivoire et Ghana (22 août) : 2 857,6 F C.F.A. (pour une durée de douze ans et à 7 %) pour la réalisation d'un réseau de communications entre ces deux pays.

OPERATIONS DU FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT. — *Plusieurs opérations de prêts du Fonds africain de développement ont également été annoncées ces dernières semaines en faveur des pays suivants :*

— Swaziland (7 juin) : 8 millions d'u.c.f. (environ 2,048 milliards de F.C.F.A., pour une durée de quarante ans) pour la réalisation de deux tronçons routiers ;

— Mali (7 juin) : 8,5 millions d'u.c.f. (environ 2,176 milliards de F.C.F.A., pour une durée de quarante ans) destinés au financement des travaux d'études et de construction de la route Markala-Niono ;

— Comores (29 juin) : 4,05 millions d'u.c.f. (environ 1 306,8 millions de F.C.F.A. pour une durée de cinquante ans) pour financer une partie des dépenses du projet de construction de la route Nioumakele ;

— Empire centrafricain (24 août) : 5,2 millions d'u.c.f. (environ 1 331 millions de F.C.F.A.) pour la réalisation de la route Bangui-Bossembele ;

— Tchad (24 août) : 5,25 millions d'u.c.f. (environ 1 344 millions de F.C.F.A.) pour le financement d'un projet d'entretien routier ;

— Sénégal (24 août) : 2,13 millions d'u.c.f. (environ 550,40 millions de F.C.F.A.) pour la mise en valeur de la vallée de Guidel.

Les quatre derniers prêts ont une durée de cinquante ans.

OPERATION CONJOINTE DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE. — *Trois accords pour le financement d'un complexe agro-industriel destiné à la production et au traitement du kenaf en République de Guinée ont été conclus le 11 août. Ces trois prêts, d'un montant de 12,838 millions de dollars des Etats-Unis (environ 2 994,56 millions de F.C.F.A.), ont été octroyés à la Guinée par le Fonds africain de développement (5 millions d'u.c.f.), par le Fonds du Nigéria (5,3 millions d'u.c.) et par la Banque africaine (700 000 u.c.).*

L'HABITAT EN AFRIQUE. — *A la demande de la Banque africaine, un groupe d'experts s'est réuni du 6 au 8 septembre à Abidjan (Côte-d'Ivoire) afin d'examiner le problème de l'habitat en Afrique. Ils ont formulé une série de recommandations qui permettront par la suite au groupe de la Banque d'instaurer une politique de développement en matière d'habitat, secteur actuellement prioritaire.*

NOMINATIONS DE CONSULTANTS. — *La Banque africaine de développement et les consultants en matière de commerce et d'industrie d'une société suédoise, dont le siège est à Stockholm, ont signé le 12 juin un accord d'un montant de 1 200 000 couronnes suédoises dans le cadre duquel les consultants en matière de commerce et d'industrie entreprendront des études économiques, financières et techniques de factibilité sur la réalisation de l'industrie pharmaceutique en Afrique.*

CONCLUSION D'UN ACCORD AVEC L'AGENCE CANADIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL. — *Le 23 juin, un accord sur le cofinancement de projets de développement a été conclu entre la Banque africaine et le gouvernement du Canada. Aux termes de cet accord, l'Agence canadienne pour le développement international ajoutera aux ressources propres de la banque une somme allant jusqu'à 10 millions de dollars canadiens pour le financement conjoint de projets.*

Banque de développement des Caraïbes

Au conseil de direction : création d'un fonds d'assistance technique

LA quarante-huitième session du conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes (B.D.C.) s'est tenue à Wilday (Barbade) le 24 août. Le conseil avait à examiner une série de questions se rapportant à la structure du capital de la B.D.C. ainsi qu'au financement de ses opérations. Il a approuvé la création d'un fonds d'assistance technique de 4 100 000 dollars, ressources qui seront affectées au *financement des travaux de mise* au point de projets de développement dans les pays membres. Le conseil a en outre autorisé son président à signer trois accords de prêts contractés auprès de l'Agence internationale pour le *développement* pour un *montant* de 23 520 000 dollars, dont :

— 1 847 000 dollars au fonds d'assistance technique de la C.D.B. ;

— 20 000 000 de dollars pour le financement du programme de stabilisation des économies des pays membres ;

— 1 680 000 dollars pour la promotion des investissements régionaux et la création d'emplois.

Au cours de la même réunion, le conseil a approuvé les prêts suivants :

— 1 253 250 dollars à Belize pour développer la production de la canne à sucre dans les districts de Corozal et d'Orange Walk ;

— 137 280 dollars aux îles Caïmans pour la poursuite d'une série de projets dans les domaines de l'éducation, de la science et de la *culture* ;

— 1 685 839 dollars au gouvernement de Dominique pour le financement de la dernière phase des travaux de construction de routes dans les zones rurales, et 477 778 dollars pour l'aménagement d'une zone industrielle.

PROJET D'ASSISTANCE DU PNUD. — *En vertu d'un accord signé à Wilday le 31 août, la Banque de développement des Caraïbes a été chargée de l'exécution d'un projet d'assistance technique du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) en faveur des pays de la Communauté des Caraïbes. Ce projet a pour but de réduire la dépendance des pays membres à l'égard des importations de produits alimentaires, qui atteignent 400 millions de dollars l'an, en développant l'agriculture régionale et en améliorant les circuits de distribution.*

• BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique a accordé en juillet et en août des prêts en faveur des pays suivants :*

— Afghanistan (27 juillet) : 150 000 dollars (à l'aide des ressources du fonds spécial, pour dix ans

au taux de 1 %) pour la réalisation d'un programme de développement agricole ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 1,45 million de dollars.

— Indonésie (27 juillet) : 34 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-trois ans au taux de 7,7 % l'an) pour l'amélioration du réseau routier.

— Pakistan (24 août) : 51,5 millions de dollars (à l'aide des ressources du fonds spécial, pour quarante ans, au taux de 1 % l'an) pour financer la construction d'une cimenterie dans la province du Punjab.

● BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT. — *Dans le cadre de la convention de Lomé, la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a consenti le 8 septembre un prêt de 4,9 millions d'unités de compte pour l'extension d'une centrale thermique à Bushrod, dans la banlieue de Monrovia (Libéria). Ce prêt a été accordé à la Liberia Electricity Corporation, organisme public autonome chargé de la production, du transport et de la distribution de l'électricité dans tout le pays ; sa durée est de quinze ans, avec un taux de 5,55 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 % sur les ressources du Fonds européen de développement.*

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *Du fait des « effets tardifs » de la récession qui a frappé les pays industrialisés en 1974-1975 et des difficultés qu'a rencontrées la région pour s'adapter au renchérissement de l'énergie, l'économie latino-américaine s'est développée à un rythme assez lent en 1977. C'est une des conclusions auxquelles aboutit le rapport 1977 sur* les Progrès économiques et sociaux en Amérique latine *publié le 10 septembre par la Banque interaméricaine de développement. Ce document contient également une analyse générale des récentes tendances économiques de toute la région ainsi qu'une étude de la situation de chacun des pays latino-américains membres de l'institution. D'après lui, aux prix constants en dollars de 1976, l'augmentation du produit intérieur brut global des pays d'Amérique latine est tombée de 4,8 % en 1976 à quelque 4,5 % en 1977. (En 1975, le taux de croissance était tombé à 3,1 % après avoir enregistré un taux moyen remarquable de 7,2 % pendant la période 1968-1974).*

problèmes que soulève, dans les pays membres, l'application des instruments régionaux de l'accord centraméricain sur les encouragements fiscaux au développement industriel. Enfin les secrétaires d'Etat ont fixé les quotas de lait en poudre assignés à chaque pays.

COORDINATION DES MARCHES AGRICOLES ET STABILISATION DES PRIX. — *La sixième session extraordinaire de la commission de coordination des marchés agricoles et de stabilisation des prix s'est tenue à San-Salvador du 15 au 17 août. A cette occasion, la commission a pris connaissance des études que la Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) est en train d'effectuer sur la création d'un fonds de stabilisation des prix agricoles et l'ouverture d'une ligne de crédit destinée à renforcer les moyens d'intervention sur le marché des instituts nationaux de stabilisation.*

Deux résolutions ont été approuvées concernant l'établissement au niveau régional de normes uniformes de qualité pour le maïs, le riz et le sorgho et chargeant le SIECA et la B.C.I.E. d'une étude sur la constitution de stocks de réserve de ces produits pour permettre aux cinq pays de faire face aux difficultés d'approvisionnement résultant des aléas de la production. La commission a, en outre, recommandé au SIECA de poursuivre ses études pour définir une politique régionale des prix de garantie des céréales et fixer les prix d'orientation pour la campagne 1978-1979.

de l'Association, qui sont particulièrement dépendants du commerce mondial : durant l'année civile de 1977, bien que leurs ventes à l'étranger aient augmenté de plus de 12 % en valeur, ces pays ont enregistré un déficit combiné de 12,9 milliards de dollars (soit 2,4 milliards de plus que l'année précédente). Dans quelques pays de l'A.E.L.E., les contraintes exercées par la balance de paiements se sont aggravées en cours d'année et il a fallu adopter ou renforcer des politiques généralement restrictives. Pourtant, la plupart des sept pays membres sont parvenus à maintenir le chômage à des taux relativement bas. Malgré une lutte internationale plus âpre pour la conquête des marchés, les pays de l'A.E.L.E. « se sont bien comportés (...) en s'abstenant de recourir à de nouvelles mesures visant à restreindre les exportations ».

● ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *La onzième session des directeurs des douanes nationales des pays membres de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), qui a eu lieu à Montevideo du 28 août au 4 septembre, a approuvé douze projets de normes communes relatifs à des régimes douaniers spéciaux, notamment en matière de transit douanier, d'admission temporaire, de draw-back, d'exportation préalable et de zone franche. Elle a adopté un certain nombre de recommandations se rapportant aux travaux de mise au point de la nomenclature, à la définition de la valeur, à l'harmonisation et à la simplification de la documentation et des procédures douanières, et aux programmes de formation professionnelle des écoles nationales des douanes.*

— Les représentants des industries chimiques, qui ont tenu leur quinzième session à Salvador (Brésil) du 15 au 25 août ont approuvé des recommandations visant à l'élargissement de trois accords de complémentarité : sur les produits des industries chimiques dérivées du pétrole, sur les pigments et les colorants, et sur les excédents et les déficits. Au cours de la même réunion, les représentants de l'Argentine, du Brésil et du Mexique ont recommandé la reprise des négociations sur les fibres chimiques.

— Les représentants de l'industrie de l'habillement, qui ont tenu leur deuxième session à Montevideo du 23 au 25 août, ont pressé leurs gouvernements d'engager des négociations en vue de l'adoption de l'accord de complémentarité conclu au niveau des experts. Celui-ci comprend un large éventail d'articles et devrait encourager les échanges intra-régionaux dans cette branche. Dans le même but, les participants ont décidé la création d'une fédération latino-américaine de l'industrie de l'habillement. Une commission a été chargée de définir les conditions du fonctionnement de la nouvelle fédération et de rédiger un projet de statuts.

● CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *La dix-huitième session du conseil du commerce et du développement, organe chargé d'assurer la continuité des travaux de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), s'est tenue à Genève du 29 août au 15 septembre. A son ordre du jour : l'examen de l'ordre du jour de la cinquième session de la CNUCED qui aura lieu en mai-juin 1979 à Manille ; certaines questions requérant une décision du conseil (par exemple, la possibilité de tenir une conférence mondiale sur l'inflation, l'ouverture de négociations effectives sur le contrôle des pratiques commerciales restrictives, l'adoption de nouveaux délais concernant l'application du programme intégré pour les produits de base) ; l'interdépendance des problèmes concernant le commerce, le financement du développement et le système monétaire international ; les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés ; les relations commerciales entre pays à systèmes économiques et sociaux différents.*

● ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. — *Selon l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), la hausse des prix à la consommation dans l'ensemble des pays membres a été de 0,7 % en juin et juillet. Avec une décélération saisonnière des prix moins prononcée que celle des deux étés précédents, l'augmentation sur douze mois a atteint 8,1 %. L'accélération particulièrement sensible du taux semestriel d'augmentation des prix, qui a porté le taux annuel à 9,5 %, a été particulièrement ressentie en Amérique du Nord. Malgré la baisse enregistrée en juillet, l'augmentation des prix alimentaires de détails aux Etats-Unis (et au Canada) a été deux fois plus forte que celle des autres catégories.*

— L'O.C.D.E. a publié en juillet et en août une série de rapports sur l'environnement, en particulier une Evaluation macro-économique des programmes de l'environnement *(214 pages, 1978). Egalement parus au mois d'août :* Collectivité-Equipement-Ecole *(volume II : France, 205 pages, 1978), et* Belgique-Luxembourg *dans la série « Etudes économiques » (68 pages, 1978).*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

GATT

Le commerce international en 1977-1978

SOUS le titre *Le commerce international en 1977-1978*, le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a publié le 5 septembre son rapport annuel sur les tendances du commerce mondial au cours des dix-huit mois écoulés et les perspectives pour les mois à venir. Selon ce rapport, la récapitulation des événements qui ont caractérisé l'économie mondiale en 1977 montre que « *la solution des problèmes de l'inflation, de la lenteur de la croissance et du chômage dont se ressentent la plupart des économies, n'a guère progressé* ». Dans l'ensemble des pays développés, l'inflation s'est maintenue à 8 %, taux inchangé par rapport à 1976. La croissance du P.N.B. à prix constants de ces pays et l'expansion du volume de leurs échanges ont fortement diminué. Les pressions protectionnistes — de même que les mesures effectivement prises — se sont encore renforcées. En 1977, l'augmentation de la masse monétaire s'est accélérée dans la plupart des pays et, au second semestre, les marchés des changes ont connu une recrudescence d'agitation. Pour les mois à venir, les pressions inflationnistes aux Etats-Unis et la faiblesse des investissements dans la quasi-totalité des pays indusrialisés sont les principaux dangers qui menacent l'économie mondiale.

L'année 1977 s'est caractérisée surtout par le contraste entre la forte décélération de l'expansion dans les pays développés et sa relative régularité dans les pays en voie de développement, y compris ceux qui sont importateurs de pétrole. Comme il est improbable que les résultats économiques du premier groupe de pays s'améliorent très sensiblement au second semestre de 1978, une question importante pour l'ensemble du commerce international est de savoir si l'expansion dans les pays en voie de développement peut se poursuivre.

REPRISE DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES. — *Les négociations commerciales multilatérales (« Tokyo Round »), engagées dans le cadre du GATT, ont repris le 11 septembre à Genève après deux mois d'interruption. L'objectif est de parvenir à un accord avant le 15 décembre.*

Les grands pays industrialisés avaient choisi cette nouvelle date limite lors de la rencontre au sommet de Bonn, à mi-juillet, faute d'avoir pu parvenir auparavant à un accord. Après cinq ans de négociations, ils ne sont encore parvenus à élaborer qu'un texte-bilan de portée générale, qui laisse subsister d'importants problèmes à résoudre dans le domaine de la réduction des tarifs douaniers et surtout pour le commerce des produits agricoles. Encore ce mémorandum, adopté juste à temps pour la réunion de Bonn, a-t-il fait l'objet de réserves de la part de certains pays de la Communauté européenne, dont la France, et de critiques de la part des pays en voie de développement qui ne veulent pas laisser oublier qu'ils participent, eux aussi, aux négociations.

Groupe andin

La « déclaration de Bogota »

REUNIS à Bogota le 8 août dernier, les présidents des pays andins ont fait un large tour d'horizon sur la situation de leurs pays dans l'actuelle conjoncture internationale avant d'examiner l'évolution de l'intégration de la sous-région. A la suite de cet échange de vues, les présidents ont adopté la « déclaration de Bogota », où ils font état de la ferme décision de leurs gouvernements de contribuer à la recherche de solutions réalistes aux problèmes qui affectent la marche du processus d'intégration. Ils s'engagent aussi à poursuivre leurs efforts pour assurer la mise en vigueur, avant la fin de l'année, des protocoles de Lima et d'Arequipa, l'actualisation dans les délais prévus des programmes sectoriels de développement industriel, la souscription au cours de l'année prochaine du traité créant une cour de justice sous-régionale, etc. Les présidents se sont mis d'accord pour se retrouver à Cartagena le 26 mai 1979, à l'occasion du dixième anniversaire de la signature du traité, afin d'évaluer les résultats des engagements souscrits dans la présente déclaration.

VINGT-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION. — *A la suite de cette réunion à Bogota des présidents des pays du Groupe andin, la commission de l'accord de Cartagena a tenu à Lima sa vingt-quatrième session ordinaire dont les travaux se sont prolongés jusqu'au 18 août. En application des recommandations adoptées à Bogota, la commission a approuvé trois décisions pour sortir l'intégration sous-régionale de l'impasse : a) la décision n° 128, qui soumet à la signature des gouvernements le protocole d'Arequipa modifiant, en fonction de la situation des pays membres, les délais établis par l'accord de Cartagena et le protocole de Lima pour la réalisation du programme de libération des échanges, l'installation du tarif extérieur commun et les programmes sectoriels de développement industriel ; b) la décision n° 129, qui modifie dans le même sens les dispositions des articles 5 et 6 de la décision n° 67 relative au programme de développement de la machine-outil et ouvre la voie à la participation du Venezuela à ce programme sectoriel ; c) la décision n° 130, qui porte sur l'actualisation du programme sectoriel de l'industrie pétrochimique, abandonnant notamment la fabrication des produits qui avaient été assignés au Chili.*

La commission a, en outre, constitué un groupe de travail chargé de faire des propositions sur la mise à jour de différents engagements souscrits par les six pays au titre des dispositions de l'accord de Cartagena et des décisions de la commission. Il aura aussi à considérer les propositions du comité sur le tarif extérieur commun, les certificats d'origine et l'harmonisation des politiques fiscales. Enfin la commission, qui a annoncé l'entrée en vigueur de la décision n° 40 supprimant la double imposition, a recommandé au comité de réunir dans un délai de trente jours un groupe d'experts pour procéder à l'examen du projet de traité sur la création d'une cour sous-régionale de justice. Les experts chargés de cette tâche se sont réunis à Lima dès le 15 septembre pour une première session.

AU CONSEIL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. — *Au cours de sa cinquième réunion, qui s'est tenue du 4 au 7 septembre à Lima, le conseil de l'agriculture et de l'élevage s'est penché sur les problèmes de la planification et du développement de la production, de la commercialisation des produits et de la protection sanitaire. Les principales décisions concernent les orientations arrêtées par la troisième réunion des chefs des bureaux nationaux de planification ; les projets spécifiques d'intégration de la production de viande, de lait, de maïs et de sorgho ; la création d'un réseau d'établissements de froid industriel et la lutte contre la brucellose des porcins et la rouille du seigle.*

STATISTIQUES. — *Du 13 au 15 septembre s'est tenue à Lima la troisième réunion du groupe des statistiques des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, l'un des trois groupes relevant de l'autorité du conseil des statistiques, organe directeur du système régional d'informations statistiques institué par la décision n° 115 de la commission. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour : le rapport du comité sur les insuffisances de l'information statistique dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage ; les perspectives de production de viandes et l'organisation du recensement de l'agriculture prévue pour 1980.*

Marché commun centraméricain

Session extraordinaire des ministres de l'économie

A l'issue de leur troisième session extraordinaire à Guatemala, les 1er et 2 septembre, les ministres de l'économie des cinq pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) ont fixé au 31 mars la date limite pour la mise au point du projet du nouveau tarif extérieur commun en vue de la soumission de ce texte, la même année, à une réunion extraordinaire des ministres.

Une autre résolution confie au SIECA (secrétariat de l'intégration) et aux organismes compétents qui en dépendent les études préparatoires à la négociation d'un accord de coopération avec la C.E.E. Les ministres ont aussi examiné le rapport du SIECA sur les perspectives à court terme des exportations de produits de base, à propos desquelles un groupe d'experts doit se réunir à la fin de l'année dans le cadre du projet de coopération économique avec l'O.E.A. Ses travaux devraient apporter aux gouvernements des éléments d'appréciation sur la possibilité d'une coordination des politiques de commercialisation des produits de base.

DIX-NEUVIEME SESSION DES SECRETAIRES D'ETAT A L'ECONOMIE. — *A l'occasion de leur dix-neuvième session, qui a eu lieu à Guatemala du 17 au 19 août, les secrétaires d'Etat à l'économie ont approuvé des mesures se rapportant au fonctionnement de la zone de libre-échange ainsi qu'aux problèmes industriels directement liés aux dispositions de l'article IX du traité général d'intégration. Ils ont envisagé la convocation prochaine de la conférence des directeurs de l'intégration et de l'industrie dans l'intention de leur soumettre les problèmes...*

Système économique latino-américain

La création d'une entreprise multinationale latino-américaine de commercialisation des engrais

LE mécanisme intérimaire de commercialisation des engrais, qui a commencé à fonctionner le 1er juin au sein du Système économique latino-américain (SELA), a recommandé en août, à l'issue de la deuxième session trimestrielle de son conseil des gouverneurs, une rapide mise en place de l'entreprise multinationale latino-américaine de commercialisation des engrais (MULTIFERT). Le conseil avait alors estimé que l'entreprise (qui est la première du genre à être créée par le SELA) pouvait voir le jour dès le mois de septembre.

MULTIFERT devrait avoir pour rôle principal de coordonner à l'échelon latino-américain les opérations de vente et d'achat d'engrais dans la région, tout en représentant la région en tant que groupe dans les tractations avec les pays extérieurs, de manière à obtenir de meilleures conditions d'achat et de meilleurs prix. L'an prochain, ses opérations devraient porter sur un volume de marchandises représentant 330 millions de dollars, selon les calculs des experts.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE. — *Les organismes responsables de la nutrition de douze pays membres du SELA (Argentine, Bolivie, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Chili, Equateur, Guatemala, Guyana, Jamaïque, Panama et Venezuela) se sont prononcés au mois d'août en faveur de la création d'une industrie latino-américaine des compléments alimentaires. La décision a été prise lors d'une session du comité d'action chargé des problèmes de production et de commercialisation des compléments alimentaires de haute valeur nutritive.*

TECHNOLOGIE. — *Une mission d'experts spécialisés dans le développement de la technologie s'est rendue à la fin du mois d'août dans neuf pays latino-américains, sous l'égide du SELA, pour y avoir des consultations et recueillir les avis nécessaires en vue de la mise en place d'un réseau latino-américain d'information en matière de technologie. Les pays consultés sont les suivants : Argentine, Brésil, Colombie, Cuba, Chili, Guatemala, Mexico, Nicaragua et Pérou.*

● ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *L'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) a publié en septembre son rapport annuel pour la période de juillet 1977 à juin 1978, qui marquait la première année d'application du libre-échange des produits industriels entre les pays de l'A.E.L.E. et la Communauté européenne.*

Le rapport indique que la persistance d'un taux de croissance peu élevé du commerce international n'a pas manqué de créer des difficultés aux pays de l'Association...

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

L'Europe monétaire en marche

L'EUROPE monétaire, qui paraissait encore il y a moins d'un an une utopie, a toutes les chances de voir le jour dès le début de 1979.

Après les progrès réalisés la semaine précédente, lors de la rencontre franco-allemande d'Aix-la-Chapelle, les ministres des finances des Neuf se sont, en effet, mis d'accord, le 19 septembre, avec certaines réserves de la part des Britanniques, sur le schéma technique du nouveau système monétaire européen. Ce dernier doit, en principe, permettre à l'Europe des Neuf d'avoir, pour la première fois depuis 1973, des taux de change stables entre les monnaies de la C.E.E. avec des marges de fluctuation limitées à 2,25 % au total.

Certes, les grands argentiers des Neuf n'ont pas encore résolu tous les problèmes techniques, mais pratiquement tous les ministres, sauf peut-être le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, étaient très optimistes à l'issue de leur réunion.

Le nouveau système présente dès maintenant des différences sensibles avec le « serpent », mécanisme de change européen qui maintient, à l'heure actuelle, des taux de change stables entre le deutschemark, le florin néerlandais, le franc belgo-luxembourgeois et la couronne danoise.

Les neuf pays de la C.E.E. devraient y participer, c'est-à-dire créer un bloc monétaire, notamment à l'égard du dollar et des autres monnaies qui flottent librement. Le système monétaire européen ne sera plus une simple zone deutschemark et couvrira environ 80 % des échange commerciaux de la C.E.E.

Dans le « serpent », chaque monnaie a un taux pivot fixé par rapport à chacune des autres. Ce système dit de la « grille des parités » sera, dans le nouveau système, associé au système de la « corbeille des devises » des monnaies de la C.E.E. Cette corbeille permettra de repérer rapidement les monnaies qui flottent soit à la hausse soit à la baisse par rapport à la moyenne communautaire. Cet avertisseur doit, en principe, permettre des interventions préventives qui seront faites de « concert » par tous les participants du système.

Il n'y aura donc plus, en principe, comme dans le « serpent », de monnaie isolée qui devra lutter toute seule contre les attaques de la spéculation, comme cela s'est notamment produit pour le franc français en 1974 et en 1976, ce qui a obligé la devise française à sortir du mécanisme de change européen.

Enfin, les moyens financiers mis à la disposition du nouveau système seront beaucoup plus importants que ceux prévus dans le « serpent ». On parle, dès à présent, d'une masse de manœuvre de 30 milliards de dollars, qui devrait, selon les responsables français et européens, dissuader la spéculation de s'attaquer aux monnaies du bloc européen.

Plus tard, les Neuf sont décidés à mettre sur pied un fonds monétaire européen qui disposerait de 20 % des réserves de change des pays membres de la C.E.E. et serait un véritable embryon de banque centrale européenne.

Avertissement aux Etats-Unis

Les rapports entre la C.E.E. et les Etats-Unis se sont tendus dans le domaine des négociations commerciales multilatérales au sein du GATT. Ainsi, lors de ce conseil du 19 septembre, les ministres des affaires étrangères ont averti les Etats-Unis que la C.E.E. ne pourrait conclure les négociations commerciales comme prévu, au mois de janvier prochain, si Washington ne maintenait pas certaines dérogations sur les taxes frappant les importations européennes aux Etats-Unis. Actuellement, le président Carter peut dispenser certaines importations européennes bénéficiant de subventions d'être frappées par des droits compensateurs. Cette dérogation arrive toutefois à échéance au début du mois de janvier 1979, et jusqu'à présent le Congrès américain ne l'a pas prolongée.

Le conseil des ministres de la C.E.E. a donc approuvé le texte d'une lettre adressée par M. Wilhelm Haferkamp, commissaire européen chargé des relations extérieures, au négociateur américain, M. Robert Strauss, exprimant les réserves du Marché commun face à la position américaine.

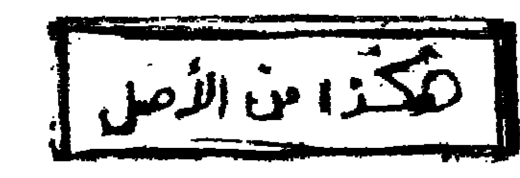
Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont examiné ensuite l'ordre du jour de la rencontre informelle qu'ils auront, le 20 novembre prochain, dans la capitale belge, avec leurs homologues de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Ils ont, par ailleurs, décidé d'allonger la liste des produits que la Chine pourra exporter vers la C.E.E. sans contingents quantitatifs.

Enfin les Neuf ont félicité le président Carter pour « *le grand courage qu'il a mis en œuvre à la conférence de Camp David, qui lui a permis d'atteindre un résultat satisfaisant* ».

ECHANGES DE VUES SUR LA COOPERATION POLITIQUE. — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf sont préoccupés par l'instabilité actuelle en Iran : lors d'une réunion de coopération politique tenue le 14 septembre à Bonn, le chef de la diplomatie britannique, M. David Owen, a notamment estimé qu'il y avait à l'heure actuelle un danger d'affaiblissement en Iran qui pourrait avoir des implications au Pakistan et dans tout le Proche-Orient.*

Par ailleurs, les ministres ont décidé d'associer le plus tôt possible la Grèce, le Portugal et l'Espagne, pays candidats à l'adhésion à la C.E.E., à la coopération politique européenne.

Parlement européen



Parlement européen

Critique du projet de budget pour 1979

LE projet de budget des Communautés européennes pour 1979 a fait l'objet d'une critique générale le 12 septembre devant le Parlement européen à Luxembourg.

Le Conseil de la C.E.E., représenté par le secrétaire d'Etat fédéral allemand, M. Lahnstein, a *justifié la diminution des moyens* budgétaires opérée par les Neuf sur l'avant-projet élaboré par la Commission européenne par un souci d'épargne et dans l'optique d'une *« utilisation optimale de moyens financiers restreints »*. Mais les parlementaires, autant que la Commission, ont protesté vivement contre les coupes sombres faites par le Conseil, qui a réduit les crédits de 7 %. Au total, le projet de budget pour 1979 s'élève à 73 milliards de F.F.

Le rapporteur, M. Martin Bangemann (parti libéral), a déclaré que *« l'amputation par le Conseil »* d'une partie du « budget-épargne » préparé par la Commission reflète *« l'image effrayante du refus du Conseil et de la Commission de tenir compte de la situation actuelle de la Communauté »*. Il a ajouté que le Conseil a cousu une *« camisole de force »* pour la Communauté, *soulignant la* contradiction entre l'austérité budgétaire et les engagements pris par les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf lors du Conseil européen de Brême en juillet dernier.

Les diminutions touchent essentiellement le domaine social, l'énergie, la recherche, la *politique industrielle et l'aide au développement.* La première lecture du projet de budget devait avoir lieu au cours d'une session spéciale parlementaire en octobre, la deuxième et dernière lecture se déroulera en décembre.

L'organisation commune de la viande ovine sur la sellette

L'organisation commune du marché de la viande ovine, telle qu'elle est proposée par la Commission européenne, a fait l'objet d'un certain nombre de critiques le 14 septembre devant le Parlement européen réuni à Luxembourg.

Le Parlement estime que cette organisation ne permet pas aux producteurs et aux consommateurs de s'attendre à des *« prix stables et raisonnables »*. D'autre part, elle grèverait lourdement le budget de la Communauté. Le Parlement demande que l'organisation de ce marché soit bien plus complète, *à l'image de celle qui existe actuellement* pour les autres catégories de viande. A son avis, elle devrait reposer sur les principes fondamentaux de la politique agricole commune, à savoir liberté des échanges intracommunautaires, préférence communautaire, solidarité financière.

Cependant, les parlementaires français et britanniques, réagissant en fonction de leur appartenance nationale et non pas politique, ont adopté des positions diamétralement opposées. Les Français ne veulent pas de la libéralisation des échanges intracommunautaires, craignant une baisse des prix de la viande ovine (les prix britanniques étant inférieurs de près de 40 %, les Britanniques s'y opposent pour des raisons inverses, à savoir la crainte de voir les prix à la consommation augmenter). Mais le commissaire responsable, M. Gundelach, a déclaré qu'il négocierait avec le conseil des ministres sur la base des propositions de la Commission, *« quel que soit le résultat de l'avis du Parlement »*.

EXAMEN DU NOUVEAU SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN. — *Les conclusions du Conseil européen de Brême et de la conférence au sommet de Bonn ont été présentées le 13 septembre devant le Parlement européen à Luxembourg par le président en exercice du conseil des ministres, M. Hans Dietrich Genscher. Mais à la veille de la rencontre franco-allemande d'Aix-la-Chapelle, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, dans son exposé, n'a donné aucune précision sur la position de son pays, se limitant à résumer les résultats des deux conférences de juillet. Aux réunions de Brême et de Bonn, la Communauté européenne a tenté, selon M. Genscher,* « de donner une réponse au défi que nous lance la situation économique et sociale, tant au niveau des Neuf que sur le plan mondial ». *Devant les parlementaires européens, il a retracé les grandes lignes du nouveau système monétaire européen.*

CECA

L'Etat prend le contrôle de la sidérurgie française

COUP de tonnerre dans le calme de la fin d'été : l'Etat a pris le contrôle de la sidérurgie française, dont la faillite en s'aggravant, rendait invraisemblable toute perspective de redressement dans le cadre privé traditionnel. Un projet de loi, approuvé par le conseil des ministres du 20 septembre, sera soumis incessamment au Parlement de Paris pour, d'une part, permettre à la puissance publique de prendre la majorité — sous des formes diverses — des trois grands groupes sidérurgiques français, d'autre part, créer une « Caisse d'amortissement pour l'acier » qui assurera le service de la dette que les entreprises françaises de l'acier ne sont plus en état de garantir, enfin pour convertir ou consolider une grande partie des dettes publiques ou para-publiques des forges françaises.

Au terme de cette restructuration — qui met fin au règne séculaire des « maîtres *de forges » — la puissance publique possédera* quelque 75 % du capital (2 milliards de francs) des trois sociétés financières nouvelles qui contrôleront Sacilor, Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons par le canal :

● D'une participation directe au capital des sociétés sidérurgiques ;

● D'une participation majoritaire dans une société holding détenant elle-même une part du capital des sociétés sidérurgiques et une part du capital des sociétés apportées par les deux sociétés mères actuelles des groupes : Vallourec, dans le cas de Denain-Nord-Est-Longwy, et Dilling, dans celui de Marine-Wendel.

Ces quelque 75 % seront ainsi répartis : 15 % à l'Etat ; 30 % à la Caisse des dépôts et consignations ; 10 % au Crédit national ; environ les deux tiers du capital (30 %) que l'ensemble des banques créancières de la sidérurgie détiendra (soit 20 %) appartiendront aux trois grandes banques nationalisées (B.N.P., Crédit Lyonnais, Société générale). Les 25 % restants seront répartis entre les banques privées créancières (essentiellement la Banque de Paris et des Pays-Bas) et le Groupement de l'industrie sidérurgique, émanation collective des sociétés sidérurgiques françaises, qui avait placé, en leur nom, depuis la guerre un volume énorme d'emprunts, dont il reste actuellement un encours de 11,2 milliards de francs.

La conséquence immédiate de ce bouleversement industrialo-politique est que l'Etat nommera désormais les dirigeants de la sidérurgie. Pour le groupe Sacilor-Sollac (Lorraine *et la moitié de Fos : 40 000 salariés*, 6,4 millions de tonnes d'acier par an), ce sera M. Jacques Mayoux, ancien directeur général du Crédit agricole, devenu depuis quelques années — sous son impulsion précisément — la première banque du monde. Pour Usinor (Dunkerque, Denain, Valenciennes, Creil, Longwy, Thionville : 37 000 salariés, 7 millions de tonnes d'acier l'an), il s'agira de M. Claude Etchegaray, président de Chiers-Châtillon (11 000 salariés, 1,3 million de tonnes d'acier par an), ancien administrateur du Matériel téléphonique (vendu en 1976 par I.T.T. à Thomson). On notera que ces deux personnalités sont d'anciens condisciples du président de la République : M. Mayoux à l'inspection des finances, M. Etchegaray à Polytechnique.

Pourquoi cette « révolution » ? Comment se fait-elle pratiquement ? Quelles en seront les conséquences ?

● POURQUOI ?

La sidérurgie française, fantastiquement endettée (37,9 milliards de francs — dont quelque 17 milliards auprès d'organismes publics, — soit 150 % de son chiffre d'affaires, contre 22 % en Allemagne, 47 % en Grande-Bretagne, et 87 % en Italie), est de plus en plus incapable de faire face à ses engagements, son déficit augmentant chaque année (3,7 *milliards* en 1975, 4 en 1976, et 6,1 en 1977). Le service de sa dette atteint 13 % du chiffre d'affaires annuel, contre 3 % en Allemagne, 5,5 % en Grande-Bretagne et 2 % aux Etats-Unis. L'objectif des pouvoirs publics a donc été de réduire des deux tiers le service de cette dette.

● COMMENT ?

De deux façons :

— Une forte partie des créances : 22 milliards (tous les prêts publics du F.D.E.S., une grosse partie des prêts du Crédit national et du GIS) est transformée en « prêts participatifs » à long terme, quasiment assimilables à des fonds propres, puisque pratiquement non rémunérés : 0,1 % d'intérêt les cinq premières années, 1 % les cinq années suivantes, le remboursement étant reporté à vingt ans ;

— Les banques créancières (publiques et privées) s'engagent d'autre part à convertir en capital 600 millions de leurs créances et renoncent pendant *cinq ans* à 80 *millions* de francs d'intérêts par an (soit 400 millions en tout).

De sorte qu'au total les charges financières de la sidérurgie seront ramenées de 3,2 milliards de francs par an à 1,2 milliard de francs par an. Resteront à la charge des sociétés les obligations émises par elles-mêmes et les emprunts à l'étranger, soit au total 5 milliards de francs.

Les dettes de la sidérurgie auprès de la petite épargne seront amorties (intérêts et remboursements progressifs) par une Caisse d'amortissement nouvelle, dont l'Etat et les institutions publiques apporteront le capital initial (100 millions) ; ultérieurement des prêts du Trésor et des emprunts émis dans le public avec la garantie de l'Etat alimenteront la caisse.

Sur le plan du capital, la transformation d'un certain nombre de prêts à long terme en participation au capital des nouvelles sociétés sera complétée par les apports des activités restées bénéficiaires des sociétés sidérurgiques : celles de Vallourec (du groupe Denain-Nord-Est) et celles des aciéries sarroises de Dilling (pour le groupe Marine-Wendel). Pour aboutir aux participations que nous avons indiquées au départ.

Grosso modo, l'affaire s'apparente à un règlement judiciaire où les créanciers s'entendent à l'amiable pour sauver leurs débiteurs défaillants, par crainte qu'une faillite totale de ceux-ci ne soit bien pire pour l'avenir de leurs créances. En l'occurrence, le créancier principal est de loin — mais sous des casquettes différentes — la puissance publique. C'est donc elle qui perd le plus en l'affaire mais qui contrôle le déroulement de l'opération ainsi que ses suites.

● LES CONSEQUENCES

L'objectif des pouvoirs publics étant de porter la compétitivité de la sidérurgie française au niveau de ses grandes rivales européennes ou japonaise, le gouvernement a l'intention de faire abandonner par les sociétés sidérurgiques ceux de leurs ateliers ou usines qui *seront jugés dépassés.* La capacité de production de la sidérurgie française sera ainsi ramenée de 31 à 27 millions de tonnes d'acier par an, au détriment essentiellement des *produits longs.*

Les ronds à béton, les poutrelles, que les pays neufs ou les petits producteurs très spécialisés (comme les « Brescianis » italiens) fabriquent à meilleur prix à partir de ferrailles refondues au four électrique, seront moins produits en France. En revanche, les produits plats, qui nécessitent des infrastructures plus coûteuses parce que plus sophistiquées et plus massives, seront privilégiés. Ce qui, sur la carte, conduit à frapper spécialement les villes à produits longs : Denain-Valenciennes, Longwy, Hagondage... Fos, près de Marseille, sera au contraire privilégié — même si la seconde tranche de *travaux y est différée de cinq ou sept ans* — par rapport à la Lorraine et au Nord de la France.

En termes d'emplois, les suppressions de postes — de l'ordre de 15 000, s'ajoutant aux 16 000 déjà compris dans le « plan social » de 1977 — auront lieu plus particulièrement à Denain et en Lorraine, où une grève d'avertissement a eu précisément lieu le 25 septembre. Curieusement, la sidérurgie normande (Mondeville, près de Caen), qui assure 4 % de la production nationale, ne semble pas concernée par le plan gouvernemental. Peut-être parce que les négociations commencées à son sujet entre son actuel propriétaire (le *baron Empain*) et le groupe lorrain Sacilor doivent continuer, avant de cerner les formes d'un nouveau regroupement.

Telles sont les grandes lignes du dispositif français qui entrera en vigueur dès que le Parlement aura ratifié le projet de loi préparé à cet effet et que les assemblées d'actionnaires des firmes sidérurgiques concernées auront approuvé les transformations de capital qui les intéressent.

Prorogation du « plan Davignon »

Pendant qu'à Paris se préparaient ces bouleversements, à Bruxelles, M. Davignon se *montrait satisfait des résultats du plan* anti-crise de la Communauté. Les disciplines imposées aux industriels des Neuf en matière de niveaux de production et de prix ont, *selon lui*, porté leurs fruits. *Les prix* indiqués par les entreprises se situent en moyenne à un niveau supérieur de 25 % à ce qu'ils étaient il y a quinze mois. De même, les arrangements d'autolimitation et de prix conclus avec les fournisseurs extérieurs de la Communauté *« fonctionnent d'une manière satisfaisante pour les deux parties »*. M. Davignon estime en conséquence que son plan doit continuer de s'appliquer pendant au moins trois mois.

L'optimisme du commissaire européen à la politique industrielle explique peut-être les prévisions faites par les services de Bruxelles pour la fin de l'année et la décennie suivante. D'octobre à décembre, estime la Commission européenne, la production d'acier des Neuf pourrait atteindre 31 millions de tonnes (au lieu de 29 au troisième trimestre *1978 et de 30,5 d'octobre à décembre 1977),* la consommation intérieure prévue étant de 29 millions de tonnes, les exportations de 8 millions et les importations de 2,5. Cela se traduirait par une réduction de 3,5 millions de tonnes des stocks en trois mois, pronostic jugé optimiste par de nombreux sidérurgistes européens.

Pour la décennie suivante, les experts bruxellois prévoient une production de 157,5 millions de tonnes en 1990, contre 133,7 en 1980 (+ 18 % en dix ans) et un résultat effectif de 126,4 en 1977 (+6 % de 1977 à 1980). En dix ans, la consommation intérieure des Neuf augmenterait de 22 % mais les exportations nettes (15 millions de tonnes) demeureraient stables.

Cette perspective d'évolution favorable a étonné bien des observateurs, qui constatent que, pendant l'été, la demande européenne a continué de faiblir. Tandis que la production d'acier des Neuf en juillet-août dépassait de 1,8 % celle de 1977, les commandes nouvelles restaient inférieures à celles de l'an dernier.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Conseil de l'Europe

Droits de l'homme : arrêt de la cour dans l'affaire Klass

LA Cour européenne des droits de l'homme a rendu le 6 septembre son arrêt dans l'affaire Klass et autres, affaire se rapportant à la législation adoptée en 1968 en République fédérale d'Allemagne et portant restriction du secret de la correspondance, des envois postaux et des télécommunications ; législation qui permet, sous certaines conditions, des mesures de surveillance secrète. La Cour a constaté à l'unanimité qu'il n'y avait pas eu violation de la convention européenne des droits de l'homme.

CONFERENCE EUROPEENNE SUR LA DEMOCRATIE LOCALE. — *La première conférence européenne sur la participation du citoyen, qui a rassemblé à Stockholm les 7 et 8 septembre les ministres responsables des collectivités locales de vingt Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de la Finlande et de la Yougoslavie, s'est achevée par l'adoption d'une résolution visant à renforcer l'influence des citoyens au niveau communal. Les ministres ont ainsi arrêté un programme d'action pour le développement de la démocratie communale et se sont engagés à mettre en œuvre dans leurs pays respectifs les différentes réformes prévues.*

Une attention particulière a été accordée durant les travaux à la situation des groupes dits « passifs » (immigrants, femmes, personnes âgées, handicapés), à l'établissement d'une meilleure communication entre électeurs et élus, au renforcement de l'influence des citoyens sur la planification municipale et à la décentralisation au niveau des quartiers.

Croix-Rouge

Fin de l'action d'urgence au Shaba

LA phase d'urgence de l'action du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) dans la province zaïroise du Shaba s'est achevée à la fin du mois d'août ; elle aura duré trois mois. Quatre cent trente-six tonnes de secours (vivres, médicaments, couvertures, vêtements), pour une valeur approximative de 569 000 francs suisses, ont été distribuées pendant cette période.

Dans le domaine de la protection, les premiers prisonniers ont pu être visités à Kinshasa par les délégués du C.I.C.-R. Un délégué a également été autorisé à visiter les centres de Kansagi et de Dilolo qui accueillent plusieurs milliers de réfugiés zaïrois regagnant leur pays après l'amnistie décrétée par le gouvernement de Kinshasa.

REEVALUATION DE L'ACTION EN RHODESIE (ZIMBABWE). — *Le C.I.C.-R. a entrepris dans le courant de l'été une réévaluation de son action humanitaire en Rhodésie (Zimbabwe). A la suite de l'assassinat, en mai dernier, de trois de ses collaborateurs, le C.I.C.-R. avait dû suspendre ses activités dans les zones rurales pendant quelque temps, avant de les reprendre, mais sur une échelle réduite. Le nouveau programme d'action prévoit, en plus de l'assistance fournie aux populations des « villages protégés » et des « Tribal Trusts Lands », des distributions de secours et de soins médicaux dans les quartiers noirs des villes où affluent actuellement des personnes fuyant les zones rurales.*

VOLS DE RAPATRIEMENT ENTRE LE VIETNAM ET TAIWAN. — *Depuis la mi-juillet, le C.I.C.-R. est engagé dans une nouvelle série de vols de rapatriement entre le Vietnam et Taiwan. Ces opérations, négociées avec les autorités respectives, doivent permettre à quelque mille sept cents Chinois d'origine Taiwanaise, ayant vécu jusqu'à maintenant au Vietnam, de gagner Taiwan. En juillet et août, neuf cent quatre personnes ont quitté Ho-Chi-Minh-Ville pour Taipeh, au cours de six vols organisés sous les auspices du C.I.C.-R.*

● AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *L'Agence spatiale européenne (ASE) a décidé, le 11 septembre, d'attribuer le contrat de réalisation du satellite scientifique Exosat (destiné à mesurer la position, les aspects structuraux et les caractéristiques spectrales et temporelles de sources de rayons X) au consortium industriel européen COSMOS, avec pour chef de file Messerschmitt-Bolkov-Blohm (République fédérale d'Allemagne). Le maître d'œuvre est assisté de plusieurs cocontractants : ETCA (Belgique), Aérospatiale (France), M.S.D.S. (Grande-Bretagne) et SELENIA (Italie), chargés de la conception des sous-systèmes et de leur développement. D'un montant total de 46,5 millions d'unités de compte, ce contrat couvre le développement, l'intégration et les essais du satellite et de sa charge utile. Exosat sera lancé au cours du second trimestre 1981 par le lanceur européen Ariane.*

● ASSOCIATION DU TRANSPORT AERIEN INTERNATIONAL. — *Le comité exécutif de l'Association du transport aérien international (IATA), réuni à Montréal les 15 et 16 septembre, a approuvé une résolution permettant aux compagnies aériennes de fixer leurs propres tarifs, conformément à une proposition déjà formulée le 1er juillet dernier par un comité spécial de l'IATA. Une assemblée générale de l'Association doit se réunir à Genève en novembre prochain pour décider de l'entrée en vigueur définitive de cette résolution.*

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La Commission du Pacifique sud (C.P.S.) a organisé du 7 au 11 août une réunion de spécialistes sur le thème de la surveillance continue des récifs coralliens. Quinze spécialistes venus d'Australie, de Fidji, de Nouvelle-Calédonie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Grande-Bretagne s'étaient rassemblés à cette occasion au centre de recherche de l'île de Motupore.*

— Une équipe financée par la C.P.S. a entrepris au mois de septembre une mission d'étude de la pollution du lagon de Tarawa, dans les îles Gilbert.

— Organisée par la C.P.S., la quatrième conférence régionale de statisticiens s'est tenue à Honiara (îles Salomon) du 11 au 15 septembre.

● ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS. — *Les ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) se sont réunis à Washington en session extraordinaire du 21 au 23 septembre pour examiner la situation au Nicaragua. Une résolution a été adoptée à propos de l'aide humanitaire à apporter aux réfugiés et de la mission d'enquête sur l'incident frontalier entre le Nicaragua et le Costa-Rica. En revanche, le texte ne fait aucune allusion à une éventuelle intervention de l'O.E.A.*

● ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. — *La République de Malte est devenue, le 2 août, membre de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.).*

● UNION INTERPARLEMENTAIRE. — *La soixante-cinquième conférence interparlementaire a rassemblé, du 3 au 14 septembre, à Bonn, mille deux cents délégués de soixante-douze pays. A l'ordre du jour des séances plénières de la conférence : le désarmement, la situation au Proche-Orient, l'évolution des prix des produits de base et l'endettement des pays en voie de développement, l'analphabétisme, le terrorisme international ainsi que la suppression du colonialisme dans le monde.*

BIBLIOGRAPHIE

« La politique commerciale commune de la C.E.E. et des pays de l'Europe de l'Est », de Branko Tomsa

★ Bruylant, Bruxelles, 1977, 270 pages, 1,730 F.B.

Dans les années 60, les principaux Etats de la Communauté économique européenne ne manifestèrent aucun empressement à transférer à la Communauté leur compétence en matière de politique commerciale avec l'Est (à l'exception toutefois des « petits » pays, qui voyaient là l'occasion de mieux défendre leurs chances face aux « grands » dans la course aux marchés de l'Est). Le gouvernement français fut le premier à exprimer sa volonté de conserver une politique commerciale autonome avec les pays de l'Europe orientale : dès 1964, la France décidait de faire cavalier seul et signait avec eux des accords commerciaux et des accords de coopération et leur accordait des crédits à long terme, en dépit des dispositions communautaires.

Cette « *dialectique entre conceptions communautaires et intérêts nationaux* » est bien mise en évidence dans cet ouvrage. L'auteur ne se contente pas en effet (comme le souligne Pierre Gerbet dans sa préface) d'analyser les rapports entre la Communauté et son homologue de l'Est, le COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) sous l'angle politique, économique et juridique, mais il montre que, là comme dans de nombreux autres domaines de l'activité communautaire, c'est cette dialectique qui est cause de la lenteur de l'intégration européenne.

C. T.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

Il faut des esclaves aux hommes libres

Par RÉGIS DEBRAY

QUICONQUE ignore la géographie contribue à « l'histoire de l'infamie ». De nos jours, l'*interconnexion* règle plus que jamais la physiologie de la planète (tout comme l'avancée des sciences). Si vous voulez savoir le pourquoi d'un fait, cherchez aux antipodes. *Ici* s'explique par *là-bas*. Si l'Afrique, par exemple, n'était pas ce qu'elle est, l'Europe occidentale non plus ne serait pas ce qu'elle est. Si vous voulez, par contre, voiler aux Européens la réalité de l'Europe, vous commencerez par la déconnecter du système de liaisons, canaux et vases communicants qui en fait cette terre privilégiée de libertés publiques et de prospérité matérielle. Vous découperez la carte du monde selon le seul axe Ouest-Est, et comparerez les luxes du libéralisme avancé à la sinistrose totalitaire ; ainsi, l'axe Nord-Sud sur lequel l'Occident s'est historiquement construit, et auquel il doit encore d'être ce qu'il est, aura disparu de lui-même.

Isoler l' « Europe des libertés » chère au CIEL (*Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés*) de ce tiers-monde dont la permanente exploitation assure l'entretien de ces mêmes libertés, c'est faire d'une pierre deux coups : on coupe l'Occident de sa sanglante formation historique, en effaçant du présent l'ombre portée des crimes d'hier et d'aujourd'hui, et on libère la politique des obscurs soubassements de l'économie, la pureté métaphysique des principes des sordides détails d'intendance. Double escamotage qui mérite récompense. « *Les droits de l'homme*, disait sans rire un récent convive de l'Elysée, *c'est le retour de la transcendance dans la politique.* »

Telle est la bonne nouvelle du « nouvel Evangile » : enlevez-vous de la tête la Haute-Volta, la Bolivie, le Zaïre et l'Indonésie. Ces contrées sans intérêt ne font plus partie de l'Occident. La preuve en est que les droits de l'homme n'y sont pas respectés, et que le cadavre de Marx y bouge encore : double définition de la sauvagerie. C'est ainsi qu'en pays civilisé des intellectuels remontent *chaque* jour à la *télé*, dans les magazines et les conversations, l'horloge de l'Etat. L'infamie a encore de beaux jours devant elle.

SI l'idéologie des droits de l'homme ne correspondait pas à un problème douloureusement réel, la croisade du même nom lancée naguère par l'administration Carter, reprise et théorisée en Europe, n'aurait jamais connu un tel essor. Sa force lui vient de ce miroitement entre le réel qu'elle indique et l'image qu'elle en propose, entre l'intolérable de l'arbitraire, du meurtre et du génocide et sa bonne volonté sentimentale, qui recouvre en fait un système cohérent d'intérêts. Ce que l'idéologie des droits de l'homme a à dire de vrai — à savoir que le droit des Etats s'arrête où commence le droit des gens, — sa version française le récuse pour faux et lui substitue la projection de ses propres fantasmes : que se dissolve l'Etat sur l'autel de l'individu ! Comme si l'homme pouvait avoir des droits là où il n'est pas, d'abord, élevé à la dignité politique de *citoyen !*

L'abandon de ce dernier mot (présent dans toutes les déclarations révolutionnaires des droits) par les modernes tenants du titre avoue le sens réel de tous les autres. Chacun sait que le peuple cambodgien ne souffre pas d'un excès d'Etat mais au contraire et jusqu'au martyre d'une absence d'Etat — juridiquement et pratiquement indépendant de l'arbitraire du parti. Or, au lieu d'aider à la promotion d'*Etats de droit*, dont l'existence est la condition première de l'exercice des droits individuels, au lieu d'accompagner le mouvement de subordination des sociétés civiles arriérées (avec leurs discriminations religieuses, sociales ou raciales) à l'autorité formelle de la puissance publique, l'idéologie des droits de l'homme sacrifie son passé historique le plus flagrant aux intérêts présents des bourgeoisies occidentales : affaiblir au maximum les Etats souverains de la périphérie pour pouvoir se brancher directement sur les richesses et la main-d'œuvre du pays, sans « bureaucratie » interposée, sans contrôles juridiques ni barrières nationales.

Tout comme le mépris de l'argent est le privilège des riches, l'hostilité de l'Etat est l'apanage des sur-étatisés ; mais la sur-étatisation de l'Occident suppose la sous-étatisation de la périphérie, condition d'une ponction accélérée et massive de surtravail. Telle est l'utilité politique, dans la sphère internationale, des harangues antipolitiques opposant à la raison des monstres froids la chaleur consolatrice des droits individuels, à la mesquinerie des Etats l'universalité sans rivage de la personne humaine.

Cette critique du libéralisme est encore trop libérale, comme il est trop facile de montrer que les champions d'une si noble cause sont les moins qualifiés pour la soutenir. Personne ne met plus en doute l'hypocrisie des grands pays industriels qui financent, instruisent, arment et encadrent des appareils répressifs dont ils dénoncent en public les exactions. Opposer la bassesse des pratiques à la noblesse de la théorie ne suffit pas si l'on ne montre pas que c'est précisément *cette* bassesse-ci qui permet à cette noblesse-là d'exister. La cause officielle des droits de l'homme a pour condition première et nécessaire la complicité du censeur et du violeur. Aussi bien, le délit étant dénoncé par ceux-là mêmes qui en profitent, les procès-verbaux à usage interne dressés ici et là avec emphase ne risquent-ils pas d'avoir des suites. Ce n'est pas là défaillance morale, mais simple conséquence logique des lois qui président à la distribution des libertés à la surface du globe.

« *IL y a des vertus*, disait Rivarol, *qu'on ne peut exercer que quand on est riche.* » Elles font aussi le bonheur de leurs adeptes en leur faisant instantanément oublier le montant de leurs revenus. Les libertés démocratiques en feraient-elles partie ? De fait, l'Internationale politique des droits de l'homme a les limites économiques de l'O.C.D.E., qui regroupe les vingt-cinq pays les plus riches de la planète (dont dix-neuf européens). A l'exception, plutôt précaire, de l'Inde (où le morcellement religieux et ethnique sert de dérivatif aux antagonismes de classe), les pays situés en bas de l'échelle dans tous les indicateurs statistiques de pauvreté — soit l'immense majorité de la population mondiale — ont des régimes dictatoriaux ou répressifs.

C'est ce petit quart de la population mondiale qui dispose des quatre cinquièmes des ressources du globe qui vit aussi dans le luxe des libertés politiques, comme si l'extension des droits politiques des individus devait se référer et pouvait se mesurer au volume d'énergies socialement mises à leur disposition. A la corrélation entre la prospérité des pays développés et la pauvreté des pays en voie de sous-développement s'ajoute donc la corrélation existant, en Occident, entre développement économique et libertés politiques. Il en découle un lien de causalité unissant le déficit politique des libertés régnant à la périphérie, condition de son exploitation par le centre impérialiste, et un « excédent » dans la balance des libertés dont jouiraient les pays avancés.

Nos libertés politiques sont la face ensoleillée d'une inégalité économique fondamentale, qui plonge les trois quarts de l'humanité dans l'ombre, la pénurie et la lutte biologique pour la survie. Dans une admirable enquête-confession au titre trompeur, Jean Ziegler interroge cette terrible donnée anthropologique, sur laquelle chacun de nous a établi sa demeure et son confort, comme si de rien n'était (1). La plupart font la sourde oreille, par simple réflexe de conservation morale. Le système libéral-impérialiste a besoin d'une mémoire courte et d'une vue basse pour escamoter ces dizaines de millions de cadavres qui lui servent à la fois d'horizon et de piédestal.

SUPPOSONS un miracle : la publicité venant au secours du bon Dieu porte à la présidence des Etats-Unis un pasteur baptiste ; comme elle a installé, à la tête de la République française, un libéral convaincu. Consultant experts et dossiers, l'un et l'autre ont la douleur de découvrir que la plus grande injustice sévit en Afrique, en Amérique latine, en Orient. Ils décident donc de prêter main-forte ici et là aux oppositions démocratiques, tout en persuadant les classes dirigeantes d'instaurer dans leur pays libertés d'expression, de réunion, de grève, etc. Du coup, ces classes cessent à court terme d'être dirigeantes, pour le plus grand dam des pays avancés auxquels elles assuraient, moyennant redevances et appui militaire, matières premières à bon marché, main-d'œuvre à bas prix, débouchés et marchés juteux. Les peuples mettent à profit les droits de l'homme récemment conquis pour s'attaquer aux multinationales, nationaliser sol et sous-sol, bloquer l'expatriation des bénéfices et procéder eux-mêmes à leur propre accumulation du capital. Et voilà, par contrecoup, décuplés au centre les prix de l'uranium, du cobalt, du cuivre, de l'étain, de la bauxite, etc. ; voilà des industries de pointe bloquées, des usines à fermer, des produits tropicaux de première nécessité à rationner. Le chômage s'étend, les ménagères sortent dans la rue avec leurs casseroles, les travailleurs se heurtent à la police : il y a des morts. Les camarades des victimes rendent coup pour coup. Arrestations, censures, suspensions des partis. L'Etat promulgue des mesures d'exception « *pour défendre la sécurité des citoyens et l'intérêt supérieur de la nation* ». Rideau sur les droits de l'homme.

Un Etat libéral peut se permettre de laisser les opposants dire et faire n'importe quoi tant que ce n'importe quoi ne met pas en cause les fondements du système de collecte du sur-travail. Si le surplus social diminue, l'acuité des luttes pour sa répartition augmentera d'autant, et l'évanouissement du « consensus » réduira bientôt à peu de chose les procédures démocratiques de négociation. C'est parce qu'elles sont collectivement bénéficiaires du système établi d'extorsion et de transfert des valeurs à l'échelle mondiale que classes dominées et classes dominantes, dont les luttes n'ont pas d'enjeu vital mutuellement exclusif, peuvent continuer de bénéficier ensemble de cet état de paix civile qui, seul, permet le respect des droits fondamentaux de l'individu.

Si les pays d'où l'Occident extrait des flux *économiques* décisifs (main-d'œuvre immigrée, matière grise drainée, technologie transférée, ressources sous-payées et surtout bénéfices cumulés sur plusieurs siècles de l'échange inégal) venaient à secouer massivement leur joug, les plus belles traditions humanistes des métropoles se verraient en péril. En somme, la première condition d'exercice des droits de l'homme en Occident, c'est qu'ils n'existent pas ailleurs. Il faut des esclaves aux hommes libres. Et, comme au temps classique de l'esclavage, il y a accord entre les grands pays dominants et les oligarchies locales des pays dominés, qui se voient rétrocéder une part de la plus-value extorquée à leur peuple, pour maintenir en l'état le double jeu. Les discours en assemblée générale pour sauver la face et, en commission, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, pour sauver les bénéfices.

CETTE fable — simple fiction logique — permet de comprendre mieux le comportement d'un Giscard ou d'un Carter. La clause des droits de l'homme cesse de jouer dès lors que les contrats d'exploitation reliant la métropole à ses satellites sont en danger de rupture, par suite de l'apparition d'une alternative révolutionnaire au régime dictatorial en place. Par contre, lorsque disparaît cette alternative, réapparaît automatiquement le discours humanitaire.

Au Chili, en Argentine, au Brésil, les Etats-Unis ont attendu que la résistance populaire soit écrasée ou conjurée pour réclamer le respect des droits de l'homme. Une menace d'insurrection se profilerait à l'horizon que les généraux Pinochet, Geisel, Videla ou leurs remplaçants se verraient féliciter comme le fut récemment le chah d'Iran pour son exemplaire vigilance démocratique. Au Nicaragua, le Front sandiniste étant passé à l'offensive, le département d'Etat a manifesté sa confiance en Somoza pour « *rétablir le plein respect des droits de l'homme* ». On ne lui fera des remontrances qu'à partir du moment où l'insurrection est maîtrisée.

Les droits de l'homme n'apparaissent quelque part que lorsque l'on est sûr que le peuple ne peut plus recouvrer les siens — comme on sort les Saintes-Huiles pour l'extrême-onction. La morale de l'Occident est la fleur plantée sur les charniers. Les fusilleurs, en terre chrétienne, ont besoin d'aumôniers.

FOURNIR un supplément d'âme à l'import-export ne satisfait plus cette fraction de l'intelligentsia française qui détient les instruments du pouvoir culturel. Elle se déclare bonne pour les services d'aumônerie. Elle reste dans son rôle en voulant faire plaisir. Ingrate est l'analyse des *rapports* réels d'exploitation et de confiscation mondiales dont la société et l'Etat français sont les produits. Mais gratifiant est le discours des *entités* qui leur servent d'auréole. « *Nous sommes devenus riches*, disait jadis Sombart, *parce que des races entières sont mortes pour nous : c'est pour nous que des continents ont été dépeuplés.* » En voilà un qui n'aurait pas fait bonne impression à l'Elysée ou chez Pivot.

Si la fonction des idéologues est de ramener à son plus bas niveau la tension psychique de leur clientèle, le discours actuel des droits de l'homme est le plus performant qu'ils puissent tenir : il allie le maximum d'aménités au minimum de risques. On a la pensée de sa pratique sociale. La haute-intelligentsia, qui se distingue de la basse par son libre accès aux *mass media*, se trouve soumise à la logique de l'audience maximale qui est celle des médias. Quel homme peut élever la voix contre lui-même ? En se faisant les dépositaires de l'homme, essence une, indivisible et universelle, au-dessus des classes, des partis et des nations, la république des lettres, qui est, à l'image de l'autre, une oligarchie de type plébiscitaire, totalise tous les auditoires potentiels pour un optimum de satisfaction.

(1) *Main basse sur l'Afrique*, Le Seuil, Paris, 1978.

Dans ce numéro :

PAGES 2 et 3 :
L'ELARGISSEMENT DE LA C.E.E. : Un marché de dupes pour l'Europe du Sud ? par **Alain Echegut**.

PAGES 4 et 5 :
LA CONTESTATION EN ALLEMAGNE DE L'EST, par **René Wintzen**.
L'« Homme de marbre » : une contribution au débat sur l'eurocommunisme, par **Andrzej Wajda**.

PAGES 6 à 9 :
HONGRIE, SOCIALISME ET LIBERTE ? reportage de **Maurice T. Maschino** et **Fadéla M'Rabet**.

PAGES 10 à 13 :
LES ACCORDS DE CAMP DAVID : UNE PAIX « JUSTE ET DURABLE » ? *La monnaie d'échange*, par **Amnon Kapeliouk**. — Quelle Egypte, pour quel règlement ? par **Marie-Christine Aulas**. — Suite de l'article de **Sélim Turquié** sur le fatal déclin des positions arabes.
Les difficultés de la lutte du peuple kurde (S.T.).

PAGE 14 :
Suite de l'article d'**Ahmad Faroughy** sur l'armée iranienne.

PAGE 15 :
Recherches universitaires : L'océan Indien et le Golfe, par **Charles Zorgbibe**.
L'industrie pharmaceutique au Mexique, par **O. Paredes-Lopez**.
La nouvelle condamnation d'Alger Hiss (C.J.).

PAGE 16 :
L'échec de la démocratisation en Bolivie, par **Yvon Le Bot**.

PAGES 17 à 21 :
PEUT-ON LIMITER LA COURSE AUX PRODUCTIONS MILITAIRES ? Du désarmement à la « maîtrise des armements », par **Charles Zorgbibe**. — Espoirs et inquiétudes des non-alignés, par **Ahmed Osman**. — Les ambiguïtés de la « non-prolifération » nucléaire, par **Jean Klein**. — Pour la démocratisation des négociations, par **Dimitri Aninoiu**. — *Les ventes d'armes conventionnelles*, par **Edward Kolodziej**. — Les hésitations des Etats-Unis, par **Bruce Marshall**. — Les positions de l'Union soviétique, par **Alexei Rochtchine**. — Contradictions et convergences (C.Z.).

PAGE 22 :
Les livres du mois.

PAGE 23 :
Dans les revues...
Elections législatives et nouveaux gouvernements.
Carnet des ambassades.

PAGE 24 :
CINEMA POLITIQUE : Hollwyood, nostalgie et stratégies, par **Ignacio Ramonet, Norman Jewison, Barbara Frank** et **King Vidor**.

PAGES 25 à 31 :
Le Nigéria, géant de l'Afrique (supplément).

PAGES 32 à 35 :
L'activité des organisations internationales.
Les camps de réfugiés du Zimbabwe sous le feu des représailles rhodésiennes, par **Christophe Batsch**.

Le numéro du « Monde diplomatique » de septembre 1978 a été tiré à 109 500 exemplaires